L'AUTRE LUMIÈRE[1]

DERNIÈRE PARTIE (2)

XIV

Claude, accompagné de l'amiral, remit sa carte au domestique qui répondit :

— Parfaitement. M. le docteur rentrera un peu tard, parce qu'il a une communication à lire à l'Académie de Médecine. Mais il compte sur ces messieurs et les prie de bien vouloir l'attendre.

Il les introduisit dans un salon où il y avait des cliens et, se ravisant :

— Si ces messieurs veulent bien plutôt venir dans le petit salon où ils seront seuls, l'accordeur va avoir fini.

M. Abryat, après avoir installé Claude dans un fauteuil, le quittait : il reviendrait le prendre à cinq heures.

— C'est cela, mon oncle. A tout à l'heure...

Il entendit tourner le bouton de la porte, puis du côté de la fenêtre, un couvercle qui se referme, — celui du piano sans doute, — et le remue-ménage léger de quelqu'un qui semble réunir de petits outils dans une sacoche. De la rue de l'Université montaient parfois le faible grelot d'un fiacre ou le roulement d'un auto ; Claude se sentait presque à l'aise, ainsi livré seul à lui-même. Son grand bonheur persistait : trois jours, oui, trois jours durant, Mlle de la Hodde avait vécu sous son toit, s'était

(1) *Copyright by* Paul Margueritte, 1916.

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février, 1er et 15 mars.

assise à sa table, avait fait connaissance avec la vieille maison. Elle avait admiré les portraits du docteur Chartrain et de sa femme, apprécié le confortable suranné des meubles, elle s'était promenée avec lui dans la charmille et s'était reposée sur le banc de pierre, elle avait accepté des roses qu'il avait cueillies pour elle en les reconnaissant à leur parfum, une Éclair rouge ardent, une Juliet jaune, elle avait caressé Tambelle; c'est un livre qu'il aimait, de Mæterlinck, qu'elle avait choisi dans sa bibliothèque; au piano, elle lui avait joué des fugues de Bach et le dernier soir, sur son instante prière, elle avait chanté l'*Alceste* de Glück.

L'après-midi, le landau était venu les prendre tous trois, pour les conduire aux Sables d'Arbonne, et, une autre fois, à Barbizon. Puis il les avait ramenés à la gare de Fontainebleau, et l'oncle Adrien avait accompagné Thérèse chez son père. Il devait faire, de la part de son neveu, la démarche d'usage auprès de son vieux camarade. Avec quelle impatience Claude attendit son retour!

D'abord très irrité de savoir que sa fille avait pu disposer d'elle avant d'avoir obtenu son consentement, puis élevant force objections sur l'état particulier de Claude, l'amiral avait fini par gémir sur lui-même, sa paralysie, son impotence; il ne vivrait plus longtemps, il en avait le pressentiment : ne pouvait-on le laisser tranquille? Pressé par M. Abryat, il avait fini par grommeler que sa fille était trop jeune, qu'il avait d'ailleurs besoin d'elle et qu'il fallait qu'il s'accoutumât à cette idée. Il ne disait pas oui, il ne disait pas non. Il entendait réserver l'avenir. Il n'acceptait pas Claude comme fiancé, il ne l'excluait pas non plus absolument pour l'avenir; il exigeait que l'on ne violât point son isolement, et il en serait comme si Abryat ne lui avait rien dit.

Peu encourageante, la réponse eût pu être pire. L'oncle Adrien avait ajouté :

— Que veux-tu? L'égoïsme des malades... Ce pauvre de la Hodde n'est plus que l'ombre de lui-même; l'amour de Thérèse t'est acquis, c'est l'important.

Claude, ayant foi en elle, avait foi en lui-même. Fiancé secret aujourd'hui, il pouvait attendre d'être le mari avoué demain, quand M. de la Hodde aurait consenti. Pourquoi craignait-il de rester seul? Ses enfans le prendraient avec eux,

le soigneraient : on n'aurait pas la dureté de vouloir le séparer de sa fille?... Et pour premier acte de sa volonté, Claude s'était décidé à venir voir le docteur Brissage et à lui demander conseil. Il voulait trouver un genre d'activité qui l'occupât vraiment. Or, presque toutes les carrières lui étaient fermées. La société n'a prévu, dans ses cadres fixes, d'emplois que pour des individus normaux.

Du côté de la fenêtre, là où s'était accusée une présence, il n'entendait plus d'autre bruit qu'une respiration asthmatique. Intrigué, il se leva, et, entendant grincer la roulette de son fauteuil, quelqu'un demanda :

— Pourriez-vous me dire l'heure qu'il est, monsieur ?

Claude consulta sa montre :

— Quatre heures.

L'homme reprit :

— Mon cornac ne vient pas, c'est bien ennuyeux ; je devais faire encore un accordage rue de l'Odéon.

Claude, qui s'approchait peu à peu du piano, rencontra l'obstacle d'une épaule, il recula avec une irrépressible horripilation :

— Ah ! dit-il, *vous aussi !*

Ces mots échappés l'étonnèrent ; une voix essoufflée d'homme mûr et qui devait être gros, répondit :

— J'avais bien deviné que vous l'*étiez comme moi :* chez M. Brissage, ça n'a rien d'étonnant. Moi, cela m'ennuie que mon guide... parce que je ne connais pas le quartier. Si c'était seulement aux Gobelins... je saurais bien revenir tout seul chez moi.

Claude éprouvait une bizarre sensation d'aversion physique et de sympathie morale pour cet inconnu qu'il savait être un frère obscur, un des frères épars de sa propre infortune. Par une obsession plus forte que sa volonté, il n'avait jamais pensé encore aux autres aveugles qu'avec la méfiance et la pitié qu'il eût ressenties autrefois pour sa situation actuelle, s'il avait pu la prévoir. Entre Homère et Milton, grands poètes, et l'homme à la clarinette des ponts, le mendiant à sébile, entre la conception du tragique et celle du comique triste, il n'avait jamais encore rétabli de juste milieu. Son cas lui était toujours apparu exceptionnel, poétisé par la qualité dramatique de l'accident, maintenu à un certain niveau par sa situation sociale et sa

fortune. L'idée de l'aveugle banal, non seulement de l'ouvrier ou du paysan, mais de l'aveugle bourgeois qui accorde des pianos et tient l'orgue d'une église, lui inspirait un instinctif éloignement, comme l'image même du destin qui, en d'autres circonstances, eût pu lui être départi.

Il entendait toujours la respiration courte; une odeur très légère de colophane et d'huile fine lui parvenait aussi. Il s'entendit demander :

— Vous êtes non-voyant de naissance ?

— Non, depuis quelques mois seulement.

— Ah! moi, c'est de naissance, dit l'accordeur tranquillement.

Claude reçut un petit choc au cœur : de naissance! Cet homme ignorait la lumière, la couleur, la beauté des femmes, les tableaux de maîtres; il avait dû, d'après un apprentissage patient, se faire, par le toucher et l'ouïe, une idée de cet univers qu'il n'avait jamais contemplé; et il semblait résigné, sa voix n'annonçait pas d'amertume.

« Et moi qui me plaignais! pensa-t-il : n'est-il pas bien plus misérable que moi? »

— Si votre guide vous a oublié, dit-il, nous pourrons vous déposer chez vous en voiture, une fois que j'aurai vu M. Brissage.

— Oh! dit l'accordeur, merci bien : des voitures, je n'en prends jamais, ça coûte trop cher. Le tramway me suffit.

Claude se sentit un peu humilié : ainsi cet infirme, plus infirme que lui, se tirait mieux d'affaire dans cet immense Paris! Une curiosité violente lui fit demander, quoique par pudeur il baissât le ton :

— Est-ce que vous êtes très malheureux?

— Non, monsieur, dit l'autre avec suffisance, je gagne bien ma vie, j'ai ma femme qui travaille aussi de son côté, et, ma foi, nous faisons de petites économies, en vue des garçons. J'en ai deux qu'on élève à l'École Augustin-Thierry fondée par M. Brissage.

Il n'avait pas semblé comprendre la question, ni qu'on pût être très malheureux pour des causes morales. Il tendit à Claude un carton que celui-ci, avec étonnement, se sentit mettre dans la main comme si l'accordeur avait calculé exactement la distance ;

— C'est ma carte avec mon adresse, monsieur, si vous aviez des pianos à faire accorder, chez vous ou chez des amis ; pour un collègue, je fais toujours un rabais de dix pour cent.

— Merci, dit Claude décontenancé, certainement je...

Et il se répéta, honteux de ce que cela supposait encore en lui de survivance du vieil homme :

« Son collègue... Son collègue... Après tout, il a raison. Que suis-je d'autre ? »

Il éprouva, alors seulement, malgré la petite prévention qui ne désarmait pas encore chez lui, une sympathie soudaine, jaillie du plus humain de sa propre souffrance, envers ce déshérité qui, lui, devait travailler de son intelligence et de ses mains pour vivre et qui acceptait son sort, et qui n'en semblait pas sentir la cruelle disgrâce.

La porte s'ouvrait brusquement.

— Ah ! monsieur Bounilon, votre guide est là.... Venez donc ! Vous permettez, monsieur Chartrain ?

Le docteur Brissage, — car c'était lui, — revint un instant après et fit passer Claude dans son cabinet.

— Ce brave homme, dit le docteur, a du mérite ; car, outre son ménage, il soutient avec des ressources modiques ses vieux parens. Je vous remercie d'être venu à mon appel...

— C'est moi, dit Claude, qui aurais dû...

— Vous viviez votre période critique, le rude apprentissage... Je sais par quels états d'âme on passe. Maintenant vous acceptez résolument votre sort.

— Il le faut bien, dit Claude. Je viens de me rendre compte qu'il y a des gens plus malheureux que moi.

— Oui?... Et M. Brissage le regarda avec une attention pénétrante : — C'est pour M. Bounilon que vous dites cela?

— Sans doute... N'ai-je pas été un privilégié ? Moi, je n'avais ni pain à gagner, ni charges de famille, et j'ai été entouré, soutenu par une tendresse constante... Mon oncle...

— Mais, fit le docteur, M. Bounilon n'est pas si à plaindre. Un cerveau positif, une éducation moyenne, des origines humbles lui font trouver sa vie très sortable. Et n'ayant pas connu le sens qui lui manque, il a moins souffert que vous de sa privation. D'ailleurs, si on soupçonnait ses propres facultés d'adaptation à la nécessité, combien d'êtres prédestinés à perdre la vue, combien leurs proches se consoleraient !... Ainsi, après

avoir été ballotté sur les flots orageux, vous voilà entré dans l'eau calme du chenal... Vous aurez encore de mauvaises heures, mais vous en sortirez, parce que...

M. Brissage prit un temps :

— Parce que vous avez découvert de bonnes raisons de vivre... Je n'ai eu qu'à vous voir entrer dans cette pièce; votre attitude, votre son de voix... ; est-ce que je me trompe ?

— Non, dit Claude, je commence à croire qu'un sens de moins n'est pas indispensable...

— Voilà, s'écria M. Brissage, voilà ce que tout le monde devrait savoir : ce jour-là, le sort des aveugles, — vous pouvez supporter le mot, à présent, — serait bien différent : ils ne se sentiraient plus en marge, tenus en suspicion, mis à l'écart...

— J'avais moi-même, une minute auparavant, ce préjugé... Mais vous m'avez écrit que vous aviez quelque chose à me demander?... Je crois que je devine. Vous estimez, n'est-ce pas, que, plus favorisé que beaucoup de... mes pareils, je dois leur venir en aide? Et, en effet, je rougis un peu de n'avoir pas entrevu plus tôt quels devoirs m'assignait ma situation nouvelle. Je puis mettre à votre disposition tout le superflu des dépenses que je prévois, ma vie une fois organisée de façon stable. Est-ce bien cela ?

— Oui et non, dit le docteur Brissage, de sa bonne voix qui réchauffait le cœur. La philanthropie a fait autant de mal que de bien. Je ne dis pas que, plus tard, je n'accepterai pas votre offre... Elle ne me surprend pas, elle me touche, mais, en ce moment, elle est prématurée...

— Peut-être, hasarda Claude avec timidité, jugez-vous que j'ai manqué de tact, et que, sans le vouloir, j'ai paru manquer de modestie... Je vous jure bien que je ne tire plus aujourd'hui aucune vanité de l'aisance que je possède...

M. Brissage ne put s'empêcher de sourire de la clairvoyance affinée de Claude, et il répliqua :

— Ce que je veux de vous, c'est votre aide personnelle, c'est que vous contribuiez non en argent, mais de votre labeur, à l'œuvre que, sous les auspices de M. de la Sizeranne, le courageux fondateur de l'Association Valentin Haüy, nous tentons pour le relèvement de la condition sociale et morale des aveugles.

— Je le voudrais, mais comment ?

— En vous initiant d'abord à leur situation, à leurs besoins, à leur travail, à leur développement physique et intellectuel... Savez-vous combien il y a de non-voyans en France ?

— Non.

— Trente mille environ ; ils étaient vingt-sept mille en 1901, d'après le livre de Villey : *Le Monde des aveugles*, que vous avez lu sans doute ?

— Mon oncle m'en a parlé...

— Il faut que vous le lisiez, avec les écrits de Maurice de la Sizeranne et d'autres que je vous indiquerai...

— Trente mille aveugles... répéta Claude avec émotion.

Quoi ! tant d'êtres sacrifiés, voués à des peines qu'il connaissait trop et à des difficultés de gagne-pain qu'il ignorait !

— A peine si, sur ce nombre, cinq cents sont en mesure, par leur éducation, leur âge ou leur situation, de servir utilement la cause de la masse. Or, malgré de très appréciables résultats, beaucoup reste à faire et à organiser. Chaque pays a ses méthodes : les uns se sont appliqués à développer l'éducation rationnelle des sens et à spécialiser les non-voyans dans des ateliers-asiles ; d'autres ont en vue surtout la culture physique ; en France, on dirige de préférence les non-voyans vers la carrière musicale ou l'enseignement des langues ; les professions manuelles, tricot, brosserie, vannerie, matelasserie, cordonnerie étant le lot des moins favorisés. Le foyer de propagande est, vous le savez, à l'Association Valentin Haüy.

Un arrêt, un feuillettement de pages avertit Claude que M. Brissage allait lire :

« Elle est entre les groupes et les œuvres locales le lien vivant, le fil de transmission... C'est elle qui prend en main les intérêts de l'aveugle isolé. Dans cette maison, unique en son genre, ses œuvres multiples ont pu être réunies : rédaction des périodiques, bibliothèque Braille, dépôts d'objets à vendre manufacturés par les aveugles, consultations juridiques et médicales, réunions du dimanche... »

Le livre se referma. M. Brissage reprit :

— Venez à nous, mon ami, vous retrouverez parmi les non-voyans des professeurs de haute valeur, des médecins distingués, des musiciens parfois hors ligne, des savans, des écri-

vains et des sociologues, sans parler des typhlophiles voyans qui se dévouent à notre cause, copient des livres en Braille, placent nos protégés, inventent des appareils destinés à faciliter leur travail.

— Certes, dit Claude profondément remué, je m'offre à vous de tout cœur. Mais comment pourrai-je vous servir?

— De bien des façons. Il est impossible que, dans un champ d'action aussi complexe, vous ne vous découvriez pas des aptitudes : collaboration à nos revues, le *Valentin Haüy* et le *Louis Braille;* contrôle de nos écoles, — en dehors de l'Institution nationale des Jeunes Aveugles, il y en a au moins vingt-six en France, — et des ouvroirs-ateliers (une douzaine environ); recherches à l'étranger et études comparatives sur les moyens d'instruction et de perfectionnement : ce n'est pas la besogne qui vous manquera!

— Je serais venu plus tôt à vous, dit Claude...

— Sans une nécessaire adaptation.

— Non, sans un absurde orgueil.

— Ah! oui, dit M. Brissage avec une chaude sympathie; c'est dans votre orgueil, n'est-ce pas, que vous avez le plus souffert?

— Cruellement, oui; mais je veux l'employer désormais à me prouver à moi-même, à prouver aux autres qu'un homme, voyant ou non, en vaut un autre.

— Voilà, dit le docteur en se levant, voilà la vérité. L'humilité est un noble sentiment, utile à notre perfectionnement moral; mais je ne vois aucun inconvénient à le soutenir par l'orgueil de l'action, fondé sur la volonté et le désir de se rendre utile.

— Oui, dit Claude, redressant la tête et se sentant pour la première fois consolé; mon erreur était de souffrir au contact des voyans. Je dois me réjouir au contraire en compagnie de mes pareils, en songeant que la cécité n'est pas le plus grand de leurs maux. N'y a-t-il pas des cécités morales pires, sans parler d'autres infirmités? Il y a, en effet, un grand devoir pour ceux qui peuvent aider leurs frères d'infortune, les consoler, les encourager, et surtout s'évertuer à leur faire dans la société un sort de plus en plus normal.

— Vous avez déjà, dit M. Brissage, un conseil éclairé : l'amiral Abryat est des nôtres; il a appris tout ce qui lui a été

possible pour vous faciliter la tâche. Il vous guidera dans vos débuts. Vous a-t-il dit qu'il pratique la méthode Braille et qu'il reproduit la nuit des travaux pour nos aveugles?

— Je l'ignorais, dit Claude, et je savais pourtant quel cœur admirable sa discrétion cache. Je lui devrai, comme je vous dois, docteur, d'entrevoir un peu ce que vous m'annonciez, penché à Belles-Feuilles sur ma blessure...

— Quoi donc? demanda M. Brissage.

— L'autre lumière... dit Claude.

Comme ils revenaient ensemble :

— Mon oncle, dit Claude, vous êtes un cachottier!

Et, mettant M. Abryat au courant de sa conversation avec le docteur, il ajoutait :

— Comme vous êtes bon pour moi!

L'amiral répondit paisiblement :

— Mais, mon ami, c'est tout simple; je fais là une chose qui m'est très douce; et puis, sais-tu que cela m'intéresse beaucoup? M. Brissage avait raison : je suis entré un peu pour t'aider, un peu pour aider les autres, beaucoup pour m'instruire, dans un monde insoupçonné. Tout ce que j'ai appris est très consolant. Suppose que demain la guerre éclate pour un oui, pour un non, une nouvelle brusquerie de l'empereur Guillaume, un incident de frontière comme lors de l'affaire Schnæbelé, pour le Maroc, que sais-je? Demain, parmi les innombrables blessés, qui sait combien ne verront jamais plus? Quel supplice pour ces êtres jeunes, quelle tristesse pour leurs familles! Combien ce malheur serait plus naturellement accepté et courageusement supporté, si l'on savait que la vie ne sera pas suspendue, gênée un peu seulement, et qu'après un stage de rééducation, elle continuera presque intégrale, et aussi riche de sensations et d'idées!

— Certes, dit Claude, ce sont là des notions à répandre dans le grand public.

Il ajoutait :

— M. Brissage m'a remis d'aplomb; sûr de Thérèse comme de moi, je sens que je vais, sinon vers la joie, du moins vers l'apaisement.

— Tu en es déjà à ta seconde étape, Claude. Ensuite, tu prendras l'habitude du bonheur.

— Qui m'eût dit ce mot à Belles-Feuilles m'eût frappé de

stupeur; et cependant, oui, aujourd'hui l'irréalisable me semble possible, presque facile même. Nous allons bien travailler, hein?

L'amiral eut plutôt à modérer son zèle de néophyte qu'à le stimuler. Il ne voulait pas que Claude se fît une idée trop exaltée d'un chemin somme toute assez aride au départ. Il avait réuni toute une bibliothèque spéciale, il commença par lui donner des aperçus théoriques sur la question des aveugles : observations médicales, psychologiques, organisation scolaire et rôle social. Présenté par M. Brissage aux principaux membres de l'Association Valentin Haüy, Claude put entrevoir la réalité nue et froide : il visita les institutions, les ateliers, les ouvroirs, tous les endroits où l'aveugle depuis sa naissance évolue, s'instruit. Les écoles l'étonnèrent par l'impression de gaîté tranquille qu'elles donnaient et l'ingéniosité des moyens d'enseignement : cartes en relief, formes géométriques solides; cette éducation des non-voyans le remplissait d'admiration.

Il connut l'œuvre des Sœurs aveugles de Saint-Paul et surtout il se familiarisa avec cette maison de la rue Duroc, depuis le petit musée si curieux où la mémoire de Valentin Haüy, le premier bienfaiteur des aveugles, se perpétue à travers les caractères en relief qu'il procurait aux doigts clairvoyans de ses élèves, jusqu'à la bibliothèque Braille où de grands albums de papier fort, suspendus côte à côte, comme dans un vestiaire, contenaient en plus de vingt mille tomes toutes les connaissances utiles, sans oublier les œuvres d'imagination et les partitions musicales. Il apprit à s'y diriger tout seul, comme presque tous ceux qui en étaient les hôtes assidus.

La lenteur, qu'il mettait malgré lui à lire et à écrire en Braille, l'amenait à dactylographier ses lettres. En même temps, il se reprenait d'un goût plus vif pour la lecture que lui faisait son oncle, et, grâce aux leçons d'un remarquable organiste de Saint-Eusèbe, il travaillait son piano de façon à y faire de rapides et sérieux progrès. Avec cela, des promenades régulières en forêt ou à Paris, l'accoutumance, au bras de l'amiral, de courses dans les quartiers les plus divers, augmentaient en lui le sens de l'orientation, l'audace à se risquer. Son existence remplie ne laissait plus guère place à l'ennui.

Sur ces entrefaites, une surprise inespérée : M. de la Hodde cédait brusquement aux discrètes suggestions de M. Abryat,

sans doute aussi à ce que la soumission de Thérèse lui rappelait d'heures et de jours passés avec une abnégation angélique à son chevet, peut-être encore l'influence, — qui sait? — de Marius qui avait su se rendre indispensable par son dévouement et sa bonne humeur. Marius, sans avoir reçu de confidences, avait décrété que la « demoiselle et Monsieur Clodde ils feraient bien ensemble à l'église pour qu'on leur mît l'anneau au doigt. » Il avait tellement vanté les mérites de Monsieur Clodde, que De la Hodde avait fini par dire à sa fille :

— Pourquoi « ton » monsieur Chartrain ne m'a-t-il jamais fait encore de visite? Ce n'est guère aimable de sa part. Je sais bien que pour une vieille ruine comme moi...

Thérèse émue avait rougi :

— Mais vous m'aviez défendu de vous en parler.

— Eh bien! est-ce que je ne suis pas le maître de le recevoir si c'est mon bon plaisir?

— Ah! vaï, risquait Marius à mi-voix, sûr que si vous commandez, amiral, il s'en va courir au rapport!

— Qu'est-ce qui te demande ton avis, matelot? avait grommelé le vieux bourru.

Marius, clignant de l'œil, encourageait la jeune fille :

— Voulez-vous, mon père, que notre vieil ami M. Abryat l'amène dimanche?

— Pourquoi pas? Suis-je à faire peur? Je ne le mangerai pas, « ton » monsieur Chartrain!

Claude, malgré l'évident malaise d'une semblable entrevue, avait plu à M. de la Hodde. Cet hercule, si maigri maintenant que ses os saillaient sous la peau parcheminée, et que sa tête doguine prenait l'expression d'une tête de mort, se sentit pris, vis-à-vis de la cécité de Claude, d'un sentiment de supériorité. Il avait au moins ses yeux pour voir l'homme qu'aimait sa fille, tandis que Claude ne pouvait le contempler, lui, dans sa décrépitude.

Le soir, il déclarait à Thérèse :

— Alors, tu es bien résolue à l'épouser après ma mort?

— Ne parlez pas ainsi, mon père!

— Enfin tu es résolue à l'épouser; je te connais avec tes airs innocens, ferme comme le granit breton, têtue comme moi, pardieu! Rien ne te fera changer, je le vois. Eh bien, eh bien! j'autorise ses visites tous les dimanches.

Elle se mettait à genoux et lui baisait les mains.

— Minute! Je ne veux pas entendre parler de fiançailles. Il vient ici à titre de visiteur. C'est compris?

— Tout ce que vous voudrez!

— Ouais! Et si je ne voulais plus, à présent? fit-il avec un petit éclair dans le regard.

Elle devint pâle, alors il s'attendrit :

— Ma pauvre enfant, je t'en aurai fait voir de dures... Bah! tu n'en as plus pour bien longtemps...

Claude maintenant possédait l'ivresse de se retrouver avec Thérèse. Il l'entretenait de ses projets, de ses occupations. L'enthousiasme de la jeune fille avait été sa meilleure récompense.

— C'est bien, c'est très bien, Claude, ce que vous faites! Voudrez-vous me permettre de vous seconder? J'ai appris à me servir de la machine à écrire.

— Mais moi aussi, fit-il, touché d'une pareille pensée.

— Oh! vous, vous y transcrirez les belles choses que vous aurez à dire; mais pour votre correspondance, vos travaux d'érudition, qui sait si vous ne consentirez pas à me dicter? J'écris déjà très vite.

— Et moi, très lentement.

— Vous voudrez bien aussi que je sois votre lectrice?

— Oui, Thérèse, vous me lirez ce qu'il y a de beau et de passionnant dans les poètes, les historiens, les romanciers.

— J'ai tant à apprendre, je suis si ignorante!

— Nous apprendrons ensemble, j'ai un vernis de tout, mais je n'ai rien approfondi. Quelle douceur à vibrer ensemble aux plus émouvantes pages de Michelet, de Balzac, de Flaubert! En ce moment, mon oncle me lit les souvenirs entomologiques d'Henri Fabre, ce grand savant ignoré. La nature avec ses infiniment petits, à travers le monde prodigieux des insectes, s'y révèle inépuisable et dramatique dans le mystère de l'instinct, les lois immuables de l'espèce : c'est beau comme du Shakspeare. Et vous déploierez aussi pour moi la splendeur des maîtres de la musique!

Elle le contemplait de toute la profondeur heureuse de ses grands yeux gris et glauques.

— Claude, ce sera une belle vie que la nôtre; toutes nos pensées en commun, rien de caché l'un à l'autre, vous me le promettez? Si je vous déplais sans le savoir, il faudrait me le dire.

— Mon amie, mon aimée... celui qui recevra le plus, allez, ce sera moi. Vous serez la dispensatrice du monde révélé, vos yeux seront mes yeux, votre esprit sera mon esprit...

— Et mon cœur sera votre cœur, murmura-t-elle avec ferveur.

— Mais, Thérèse, j'y songe, si ma vie devient vraiment active, et si vous voulez bien la partager en m'accompagnant souvent au dehors...

— Toujours et partout, dit-elle.

— Marlotte, l'hiver, ne sera guère commode pour les communications, et les trajets deviendront vite fatigans. Ne croyez-vous pas que nous devrons garder la vieille maison comme résidence de printemps et d'été et passer l'hiver et l'automne à Paris ?

— Si, j'y songeais...

— Alors, il faudra louer un appartement ou un petit hôtel...

— Vous déciderez, mon ami, selon votre bon plaisir...

— Oh ! quelle petite femme raisonnable j'aurai là ! fit-il en plaisantant. Mais vous avez bien une préférence?

— Si vous me laissez le choix, dit Thérèse, eh bien ! je nous vois très bien six mois de l'année dans un quartier clair et sain, commode pour les promenades, Passy par exemple, à la porte du Bois : une petite maison au soleil, avec un bout de jardin. Tant pis si ce n'est pas votre goût, il ne fallait pas me consulter !... Et d'abord, nous ne ferons que ce que vous voudrez.

— Parlez ! parlez ! dit-il attendri ; un bout de jardin et des fleurs, n'est-ce pas?

— Des fleurs tant qu'il en pourra contenir ! C'est le seul luxe que je désire et dont je suis privée ici. Quant à une petite maison...

— Nous la choisirons ensemble...

— Pas si vite, vous n'êtes pas encore agréé par mon père.

— Je le serai... Il faut qu'il ait pitié de nous et qu'il nous permette de nous marier !

Thérèse, jouissant de ce qu'il y a de plus délicieux au monde pour une femme, la joie d'organiser en imagination son nid, reprit :

— Oui, l'appartement simplifie le service, mais avec ses plafonds que transpercent les bruits des voisins, la loge de la concierge bavarde, il restreint trop l'intimité. Donc, un petit *home* à nous...

— Oui, Thérèse, à nous...

— Étoffé de tapis et de tentures, simplement meublé : pas de luxe inutile. Vous aurez un meilleur emploi à en faire.

Ainsi bâtissaient-ils d'avance le château de rêves, organisaient-ils leur bonheur, jusqu'à ce que Marius arrivât sur la pointe des pieds :

— L'amiral, il dit comme ça qu'il trouve que Mademoiselle et monsieur Clodde, ils ont assez filé la chaîne du cabestang et qu'ils pourraient venir faire un peu la cosette avec son fauteuil qu'il est là dedans, le pôvre, à se tourner les pouces en rond!

Claude n'avait plus que trois jours de pénibles. Le lundi et le mardi, il vivait de ses souvenirs : Thérèse absente escortait son souvenir, ses pas; il la revoyait, oui, il n'est pas d'autre mot, par toute la révélation qu'elle lui donnait d'elle-même, sa voix et son âme; et le samedi, il vivait dans l'attente du dimanche. C'est lui maintenant qui, pour ne pas perdre ce précieux jour, allait voir Jacques de temps à autre. Son frère le contemplait avec surprise : où étaient le découragement d'antan, les ténèbres au milieu desquelles Claude semblait tâtonner misérablement? Quel levier puissant soulevait maintenant son courage et son espoir? Il approuva ses projets de travail; une seule chose le préoccupait encore : l'avenir sentimental de Claude. Il n'était pas possible de croire que sa santé ne souffrirait pas d'une vie de cénobite. Marier son frère serait évidemment la solution la plus naturelle, encore fallait-il trouver, — que de difficultés! — une compagne de tout repos, point trop intéressée, d'humeur patiente et capable de dévouement. Il en écrivit en cachette à Aline qui lui fit quelques objections, car l'idée que Claude demeurât célibataire lui avait paru très naturelle, sans même y mêler d'arrière-pensées trop précises, excusables ou non pour une mère qui estimait que sa fille ne serait jamais assez riche. Oncle à héritage, Claude était d'assez belle santé, Dieu merci, pour qu'on ne comptât en rien sur le présent et qu'on laissât courir, sans y penser, une éventualité qui leur ferait toujours assez de peine, même survenant le plus tard possible.

Sur les représentations de Jacques, — il fit valoir d'autres dangers, des séductions possibles, qui sait jamais? — Aline promit de s'en occuper. Elle chercherait autour d'elle. La province offrirait à cet égard plus de garanties d'honnêteté qu'une grande ville trouble comme Paris.

Claude, pendant ce temps, savourait le délicieux mystère de ses fiançailles : jour à jour, il se sentait pénétré davantage par la grâce de Thérèse, l'éveil chez elle d'une allégresse dont on aurait pu croire, à la voir si sereine, qu'elle l'ignorerait toujours. Mais il commençait aussi à trouver insuffisantes leurs courtes heures de causerie, le dimanche. La loi du désir insatiable lui inspirait maintenant près d'elle des tentations ardentes; et la contention qu'il s'imposait pour ne pas les laisser trop paraître lui infligeait peu à peu un véritable martyre... Double souffrance : n'oser risquer de lui déplaire, et se sentir lié par la crainte des gaucheries que son infirmité imposait toujours à son imagination. Par un étrange renversement des rôles, il devait se contenter avec gratitude de ce qu'elle, retenue par sa pudeur, pouvait oser de privautés délicates : sa main qu'elle ne refusait pas de porter à ses lèvres quand elle en devinait chez lui le désir avide, son bras qu'elle glissait sous le sien pour l'aider à se rendre d'une pièce dans l'autre; déjà ces petites joies, si intenses aux premiers jours, ne suffisaient plus à Claude.

Un samedi soir, où il préparait son départ du lendemain matin pour Paris, l'oncle Adrien dit en ouvrant le courrier :

— Tiens, Suzanne est de retour avec son mari; ils s'invitent à déjeuner ici.

— Ah! fit Claude déçu, il va de soi que je serai ravi de les revoir, mais Thérèse?... C'est « mon » dimanche!

L'amiral sourit :

— Ils prennent mal leur jour; veux-tu que je leur télégraphie de ne venir que lundi?

— Non, dit Claude, nous avons rendez-vous ce jour-là pour visiter l'asile de Saint-Mandé. Que voulez-vous? Il faut bien être raisonnable.

Après tout, s'il pensait aux occupations bousculées qui attendent de jeunes mariés, magasins, préparatifs de leur installation, cette visite était vraiment affectueuse. Il est vrai que dimanche, jour de repos, ils ne sacrifiaient rien..., mais il ne verrait pas Thérèse.

— Écris-lui, dit l'oncle; elle partagera ton désappointement, et nous trouverons bien un jour de la semaine pour nous risquer chez de la Hodde; il est beaucoup moins farouche depuis que son état s'améliore. Et sais-tu à quoi j'ai pensé?

— Non; sûrement à quelque chose qui doit nous faire plaisir.

— Si..., ce n'est qu'une supposition, si... mais admettons! mon vieux camarade finissait par consentir à votre mariage... j'ai trouvé un moyen de rassurer la conscience de Thérèse et de ne pas laisser seul De la Hodde, qui, outre Marius, a besoin d'un contrôle constant. Je le connais, il ne consentira pas à vous encombrer de son poids mort, son orgueil s'y refuserait; mais moi, si je lui proposais de partager sa vie sous le même toit et de remplacer un peu, très mal sans doute, mais à ma manière, sa fille... Je crois qu'il accepterait cette présence d'un vieux compagnon d'armes...

— Mais, mon oncle, songez à ce que Thérèse a enduré, songez à la patience méritoire du brave Marius...

— Eh bien! j'exercerai la mienne. Est-ce que l'idée que je facilite votre bonheur, que vous ne serez pas attristés par ses colères et ses jérémiades, ne sera pas pour moi une raison déterminante?... J'ai toujours pensé que je ne ferais pas un mauvais garde-malade.

— Vous, mon oncle : vous êtes la perfection. Mais Thérèse ne voudra point consentir...

— Tu vas lui écrire qu'elle nous verra arriver mardi à trois heures et qu'elle veuille bien y disposer son père.

Le déjeuner s'était très bien passé ; Mussol, seul ce jour-là, sa femme et les petits passant quelques jours en Touraine chez les grands-parens, s'était invité.

— Bonne idée, Anthime, vous verrez « les enfans : » ma nièce Suzette et son mari Louis Navole qui reviennent d'Italie...

— Ah! mais non, voilà que je gaffe encore! J'ignorais que vous alliez être en famille!

— Plaisantez-vous, Mussol? Je me fâche si vous ne venez pas.

Il était venu, et les Navole, en randonnée d'auto avec des amis et descendus par discrétion devant l'hôtel Mallet, arrivaient de leur côté, bras dessus bras dessous, animés de la course et réjouissans à entendre tant ils semblaient heureux.

Assez vite, leur impression de tristesse causée par le premier contact se dissipait à voir Claude, non du tout l'infirme hésitant qu'ils se représentaient, mais déterminé dans ses gestes et se passant fort bien d'aide dans cette maison où tout lui était familier. Lui aussi constatait le temps écoulé et la transfor-

mation du jeune ménage. Doudou parlait avec la décision d'un homme qui a assumé des responsabilités importantes, et Suzette avec la malicieuse désinvolture de la jeune femme pour qui la vie ne comporte plus de secrets.

Ils étaient ravis de leur voyage, ravis d'être revenus, ravis d'eux-mêmes et ravis d'être ici. Leurs voix jeunes et gaies, la bonne grosse voix de Mussol alternaient pour le contentement de Claude. Et puis, ces belles heures italiennes, il lui semblait les revivre. Il louait Louis et Suzette d'avoir prolongé leur séjour, de n'avoir pas, avec une boulimie absurde, absorbé ville sur ville, monumens sur musées, dans un de ces entassemens où impressions d'art et souvenirs se brouillent pour ne laisser qu'une fatigue confuse. La façon dont Doudou avait conduit leur itinéraire dénonçait une méthode, un réel désir de s'instruire en admirant, et, ce qui était mieux encore, d'initier sa femme à des concepts de beauté déconcertans pour elle au premier abord et pour lesquels des préparations n'étaient pas superflues.

Claude fut surpris des attentions de Louis pour Suzette. Il n'avait rien du ton léger et supérieur qu'affectent tant de jeunes maris infatués; il ne lui coupait pas la parole à tout moment; et l'on sentait que, presque enfant la veille, elle avait elle aussi mûri et su profiter de cette difficile épreuve, la meilleure lorsqu'elle réussit : la vie commune sans témoins indiscrets, sans parens importuns, la découverte de deux êtres l'un par l'autre, dans leur cerveau et dans leur cœur. Claude, à la sincérité de leur voix, eut la réconfortante certitude qu'ils avaient franchi les écueils.

Mussol et Louis Navole s'entendirent si bien que Louis exprima le désir d'aller visiter l'atelier du peintre. Suzanne, qui désirait causer un peu avec son oncle, prétexta une légère migraine. M. Abryat, averti par son tact, les laissa seuls. Suzanne, qui regardait Claude avec une tendresse rassurée, lui passa les bras autour du cou et l'embrassa sur les deux joues.

— Merci encore, dit-elle, puisque c'est à toi que je dois mon petit Louis.

— Alors, ma chérie, tu es contente? L'Italie t'a plu?

— Enthousiasmée, petit oncle. Mais, à la vérité, j'ai moins cherché à connaître l'Italie, — j'aurai toujours le temps, — que le caractère de mon mari. C'était le plus pressé!

— Eh bien! il me semble qu'il a un excellent caractère.

— Petit oncle, Louis est un homme charmant qui n'aurait que le défaut d'être trop charmant. Aussi, suis-je bien décidée à le garder pour moi seule, et c'est pour cela que je me suis tant étudiée à l'observer, alors que, personne entre nous, dans la vie quotidienne la plus fondue, je pouvais discerner son fort et son faible.

— Voyez-vous cela, petite madame Machiavel? Et le résultat de cet examen?

— Tu ne me trahiras pas, n'est-ce pas? Eh bien! je te confierai ce que je ne dirai à personne, ce que je n'ai même pas dit à maman quand nous nous sommes arrêtés huit jours à Belles-Feuilles...

— Tu as eu raison, toute confidence inutile est dangereuse; c'est de toi seule que tu dois tirer ta précoce expérience; mais pourquoi me fais-tu l'honneur de tes petits secrets?

— Parce que vis-à-vis de toi qui as été si généreux pour moi, il me semble que j'acquitte un peu une dette de gratitude, et puis parce que je sens que tu comprendras, toi homme et qui as vécu, des choses qu'une mère, même la plus tendre, peut mal interpréter.

— Tu prêtes à ma cécité une clairvoyance à laquelle croyaient les anciens : tu m'élèves au rang du devin Tirésias; eh bien! le résultat de tes profondes réflexions?

— Un égoïsme raisonné, oncle Claude, pour le bonheur de Louis et le mien. Je suis résolue à le rendre aussi heureux que possible, mais j'entends qu'il me rende heureuse. Je ne sais si tu as remarqué que Louis avait une tendance à flirter?

— Vraiment?

— Oui, M[me] Ouvrart à Belles-Feuilles l'an passé, et d'autres madames plus ou moins jeunes ou plus ou moins séduisantes. Pas de ça, j'y ai mis bon ordre!

— Complimens. Comment as-tu fait?

— Louis, comme tous les hommes, aime la flatterie...

— Ta généralisation m'amuse, elle a du vrai.

— J'ai donc persuadé à Louis que moi seule savais l'apprécier à sa valeur; ensuite je l'ai convaincu, — ça, c'était plus difficile, — que de mon côté, je valais la peine d'être conquise et qu'aucune autre ne lui donnerait ce que je lui donnais.

— Qui t'a appris ce que tant de femmes intelligentes ne savent pas toujours?

— L'intuition, petit oncle, l'intuition des dangers redoutables qui me guettaient avec un mari très sûr de lui et très joli garçon : car moi, je ne veux pas être trompée, je le tiendrai de court ; seulement, il ne sentira pas la corde.

— Petite futée...

— Pour commencer, il adore les enfans, je lui en donnerai un pour Pâques ; c'est à tort que beaucoup de femmes se croient assez fortes pour garder seules leur mari : l'enfant est le plus doux et le meilleur auxiliaire du bonheur conjugal. Et on peut, je crois, être à la fois une femme aimante et une bonne mère. Je compte, cela va de soi, nourrir mon petit, car ce sera un garçon, ce dont Louis sera très fier.

— Et si c'est une fille ?

— Alors il sera très attendri. Donc, je nourrirai...

— Tu veux, je le vois, te singulariser.

— Non, Louis me saura gré, je le sais, de ne me dérober à aucune des charges de la maternité. Maintenant si, ayant mis toutes les chances pour moi, le malheur voulait qu'il me trompât... j'aurais la sagesse douloureuse de l'ignorer en laissant peser sur lui la crainte que, si je l'apprenais, il perdrait du coup une femme qui lui est devenue nécessaire et un enfant qu'il adorera. Mais cette éventualité fâcheuse, si je ne l'écarte pas absolument, c'est parce que je joue franc jeu avec le destin. Ou je me trompe fort, ou je m'attacherai Louis si étroitement et si bien...

— Puis tu l'occuperas, sans doute ?

— J'allais te le dire : travail et ambition seront sa devise, et c'est pour nous qu'il voudra réussir. Un homme heureux chez lui tient plus qu'on ne croit à agrandir sa situation sociale, sa fortune ; il sait que ceux qu'il aime en profitent : or ceux qu'il aime, c'est encore lui : sa femme, ses enfans, c'est toujours *lui*. Ai-je tort, à ton avis ?

— Et ce beau programme ne comporte rien de plus ?

— Si, m'oublier autant que je le pourrai, ne lui peser en rien, caresser sa vanité sociale en lui faisant honneur dans le monde, lui rendre l'intimité douce, partager ses soucis, m'intéresser à ses travaux, enfin m'installer si bien en lui, qu'il éprouve le besoin de me garder toujours. Te dire qu'il n'y aura pas là un effort d'abnégation, et que ma jeune sagesse ne trouvera pas parfois la tâche lourde serait mentir ; mais, n'est-ce pas, le but en vaut la peine ?

— Certes, Suzette! Tu mérites d'être heureuse, et, bien que ce ne soit pas une raison suffisante devant le hasard et la chance, tu auras du moins mis pour toi, comme tu dis, tous les atouts dans ton jeu.

— Alors, bénis-moi et embrasse-moi comme dans les comédies morales du bon vieux temps.

— Chère petite!... L'amour t'a inspirée, il te guidera. Serai-je le parrain de l'enfant?

— C'est déjà résolu entre Louis et moi.

— Il a beaucoup gagné, ton Doudou, c'est un homme.

— Il n'y a plus de Doudou : Doudou pour tout le monde, tu ne trouves pas ce nom ridicule? C'est mon Louis à moi, à présent.

XV

Un automne précoce était venu, dépouillant la forêt et détrempant les routes sous la pluie. Ce soir-là, 2 novembre, Claude, un peu enrhumé pour être resté trop longtemps à l'humidité du jardin, s'était retiré de bonne heure dans sa chambre, et il méditait devant les braises où il ranimait de temps à autre une flambée crépitante avec quelques pommes de pin et des brindilles sèches.

Un an d'écoulé! Demain ramènerait le premier anniversaire de son accident. Il refit l'étape des souvenirs. A pareille heure, il était à Belles-Feuilles, et le fiancé de la future Mme Crownfield. Quatre ou cinq jours plus tôt, il était arrivé par un glorieux soleil qui incendiait les arbres roux.

Un an d'écoulé; si plein qu'il semblait contenir une longue période de sa vie, tant il s'y était accumulé de souffrance, d'efforts, de progrès, toute une transformation de son être physique et moral. Il y a un an, quel avenir différent il proposait à son ambition! Eût-il voulu cependant, pour retrouver ses yeux ouverts sur la vie magnifique et ses tableaux mouvans, consentir à se retrouver aveugle aux réalités profondes et aux significations essentielles? Non, si cuisante que fût la perte qu'il avait faite, il n'estimait pas payer une rançon trop cruelle, maintenant qu'il avait conscience d'avoir trouvé, sur son calvaire, une autre vérité, et, consolatrice élue, cette Thérèse qui était plus que sa vie.

N'est-ce pas pour elle qu'il avait rêvé les possibilités d'action

qui lui restaient permises, afin d'instaurer entre eux la noblesse d'un idéal commun? N'est-ce pas pour elle qu'il s'était efforcé de se désempêtrer de ses liens, afin de lui apporter le moins possible une charge, afin que la pitié seule ne fleurît pas dans son cœur? N'est-ce pas pour elle qu'il avait compris la nécessité d'atteindre une valeur supérieure, afin qu'elle n'eût pas la déception d'avoir donné son cœur à une âme vulgaire?

Un an d'écoulé! Et Claude se reconnaissait à peine : était-ce lui qui avait rêvé la puissance et la fortune pour n'en faire que des instrumens de jouissance; et fallait-il que seule une si dure leçon l'eût conduit à entrevoir les bases sûres et immuables sur lesquelles reposait la vie?

Il se rappelait sa fiévreuse attente du lendemain, son ivresse de chasseur, la nuit de cauchemars, et son triomphal orgueil de jeunesse et de force lorsque, dans le bois, posté derrière l'orme moussu, près de la coulée verte, il guettait le galop du sanglier pourchassé par les chiens.

Ne devait-il pas reconnaître qu'à travers l'absurde fatalité, de mystérieuses et persistantes influences l'avaient protégé pas à pas : la présence de Thérèse de la Hodde au château, le nœud invisible formé alors entre eux par la douleur de la jeune fille et tout ce qu'il éprouvait de confus sous le terrible coup d'assommoir; le réconfort donné par Brissage, et l'affection de l'oncle Adrien qui avait abrégé depuis, sans même en avoir l'air, son initiation maladroite? Oui, il avait été conduit comme par la main, peu à peu, au havre de grâce où l'attendait l'amour de Thérèse.

Oui, il avait été privilégié, jusque dans son existence matérielle inchangée, jusque dans la protection familière de la vieille maison où l'abritaient son passé d'enfance et la garde tutélaire des morts, jusque dans cela qu'il n'avait pas eu à se débattre contre l'abandon total, la misère, les portes closes, contre tout ce que, des confidences le lui ont révélé, des non-voyans avaient connu de morne et d'affreux. Antoinette avait préféré sa liberté, mais combien il aimait mieux cette Thérèse qui s'enchaînait d'elle-même à tous les devoirs, et, loin d'en éprouver une tristesse, semblait y puiser un allégement! Oui, Pombasle l'avait oublié; pourquoi lui en vouloir et aux autres qu'il croyait ses amis, alors que les véritables attachemens lui restaient fidèles? S'il dressait le bilan de ce

qui, un an auparavant, lui avait paru une faillite, il se trouvait agrandi de forces spirituelles, enrichi d'une paix intérieure qu'il eût toujours ignorée. Est-ce à dire qu'il était vraiment satisfait de lui, qu'il n'avait jamais de rechutes, que le vieil homme ne taxait jamais le nouveau de duperie? Est-ce à dire qu'il avait la sensation de déployer déjà toutes ses facultés d'intelligence et de travail et de remplir entièrement sa mission? Non, mais il avait appris aussi que rien ne se fait que par évolution, et que l'habitude, le temps, la volonté et la patience devaient achever leur tâche de perfectionnement.

Les braises ne répandaient plus qu'une tiédeur : il se coucha et s'endormit d'un sommeil paisible.

Vers six heures du matin, l'oncle Adrien, déjà debout et dont la chambre touchait la sienne, l'entendit pousser une exclamation sourde; il entra :

— C'est toi qui appelles, Claude? Qu'est-ce qu'il y a?

Celui-ci répondit d'une voix altérée :

— Où est donc Thérèse?

Et ses mains semblaient chercher quelqu'un d'absent.

L'amiral surpris répondit :

— Mais, mon ami, à Paris, près de son père.

— Elle vient de m'apparaître : je l'ai vue comme je vois en rêve, et cependant je jurerais que j'étais éveillé. Elle avait les yeux baignés de larmes. Oncle Adrien, aujourd'hui je crois aux pressentimens... Et vous?

— Il y a de fausses apparences, Claude, comme il y a des visions télépathiques...

— Avez-vous été jamais averti?

— Deux fois dans ma vie, la veille de la mort du commandant Rivière; je l'ai vu tomber en rêve, devant moi; et j'ai été aussi prévenu, par une apparition, de la triste fin de celle dont je t'ai parlé, un jour...

La mère de Thérèse... Claude très ému répondit :

— Certainement il est arrivé un malheur à ma fiancée. Partons vite!

— Est-ce bien raisonnable?

— Cela ne se raisonne pas... Si je me suis trompé, il n'en sera rien de plus; si c'est une révélation, ma place n'est-elle pas auprès d'elle?

— Mais il n'y a pas de train immédiat.

— Prenons l'auto de louage de l'hôtel. Vite, mon cher oncle! vite!

Son insistance triomphait des objections de l'amiral. Une heure et demie après, ils arrivaient à la porte de la maison de M. de la Hodde.

— Ah! ces messieurs savent déjà? dit la concierge.

Marius qui apparut ajouta :

— Eh oui, je courais au télégraphe porter la dépêche!

Thérèse en larmes les reçut, elle ne parut point surprise, et pressant les mains de Claude :

— Mon ami, mon pauvre père avait eu une journée satisfaisante, un peu d'agitation seulement, mais rien d'alarmant; comme je le veillais, vers une heure du matin, il m'a appelée pour me dire : « Je ne veux pas, mon enfant, prolonger ton attente; tu as été une bonne fille pour moi, je tiens Claude pour un brave garçon : je ne fais plus d'opposition à votre mariage. Télégraphie-lui demain de venir me parler... Quelque chose m'avertit que je ne dois plus longtemps retarder les mesures que j'ai à prendre... » Là-dessus sa langue s'est embarrassée, il a eu une syncope. En hâte, j'ai envoyé chercher le médecin. Mon père a eu le temps de reprendre connaissance pour me dire quelques mots inintelligibles : il a parlé, je crois, de coffre-fort, de procuration... il a dit : « Tu seras riche. » Je pense qu'il délirait... Il n'a pas tardé à tomber dans une sorte de léthargie, sa prunelle s'obscurcissait, son souffle devenait court. Quand le médecin est arrivé, mon pauvre père avait cessé de souffrir.

— Thérèse, chère Thérèse... Je vous plains et je vous aime...

— Je le sais, Claude, je n'ai plus que vous à présent...

L'enterrement de M. de la Hodde se fit dans l'intimité; depuis longtemps, sa maladie et sa réclusion l'avaient retranché de toute vie officielle et mondaine. Attirée par le malheur d'autrui, comme si elle pouvait y trouver une consolation, Mlle Heurdelot fut la première à accourir, bourdonnante, comme une mouche suspecte. Elle s'offrait à tenir compagnie à Thérèse, qui ne pouvait rester seule; elle lui eût même offert, forçant la note, de ne plus jamais la quitter si, avec une fermeté polie, celle-ci ne lui eût annoncé son désir d'une retraite momentanée dans une de ces maisons religieuses où des dames seules et des

jeunes personnes orphelines peuvent abriter leur indépendance et leur dignité. Mlle Heurdelot, s'étant trouvée alors en présence de Claude, avait hésité entre la froideur et l'effusion. C'est pour ce dernier parti qu'elle s'était décidée, avec des sourires si pleins de sous-entendus que Mlle de la Hodde avait cru devoir l'avertir que M. Chartrain et elle étaient fiancés. La grimace de Mlle Heurdelot, pour avaler cette pilule amère, eût été réjouissante en un autre moment. Elle multiplia les protestations et battit en retraite.

— Je suis trop sûr qu'elle médira de nous, hasarda Claude.

— Je voudrais bien voir cela, répondit M. Abryat indigné. Et qu'y a-t-il à dire sur votre compte, mes pauvres enfans, qui ne soit à votre honneur?

Malgré la répugnance de Thérèse pour tout ce qui touchait à ses intérêts matériels, il s'était érigé son tuteur officieux, et l'avait contrainte à venir, selon les formalités d'usage, ouvrir le coffre-fort que l'amiral de la Hodde possédait, d'après indications trouvées dans son secrétaire, au Crédit Lyonnais. Son testament, réserve faite de quelques legs de bienfaisance, laissait à Thérèse toute sa fortune : six cent mille francs environ, sur lesquels il avait pendant des années gardé un silence tenace et dont les seuls arrérages constituaient une somme importante.

Claude apprenant que Thérèse, qu'il avait cru épouser pauvre, devait aux bizarreries de son père de se découvrir soudainement riche, fit valoir ses scrupules; elle les dissipa d'un mot :

— Je n'ai jamais compté sur cette fortune, je ne la considère pas comme m'appartenant; si vous y consentez, nous en affecterons la presque totalité aux œuvres de protection et d'assistance auxquelles vous vouliez subvenir un jour.

Claude venait d'écrire à Aline pour lui annoncer son prochain mariage, — à quoi bon retarder de quelques semaines leur union? — lorsqu'il reçut la visite de Jacques qui, revenant de voyage, ignorait encore tout. Il avait une figure de circonstance, dont l'oncle Adrien ne put s'empêcher de sourire.

— Mon cher Claude, — vous n'êtes pas de trop, mon oncle! — Aline et moi avons beaucoup songé à ton avenir.

— Cela ne me surprend pas, mon ami...

— Ne crois-tu pas qu'un mariage raisonnable offrirait pour toi de grands avantages?

— J'en suis persuadé, dit Claude, qui, flairant les intentions des siens, se donna le plaisir innocent de les lui laisser développer jusqu'au bout.

— Ah! fit Jacques agréablement surpris, voilà qui simplifie la question. Ta sœur, dans sa prévoyante sollicitude, et moi avons cherché une jeune fille qui pût remplir les conditions de charme et de sécurité nécessaires.

— Et vous avez trouvé?

— Aline me charge de te proposer une personne qui, pense-t-elle, pourra te plaire.

— Voyons...

— Elle n'a pas de fortune, mais avec ton désintéressement que nous connaissons tous... Elle est de bonne famille; la ruine de ses parens la force à donner des leçons de piano, d'aquarelle et de français.

— Jolie ?

Jacques hésita :

— Plutôt distinguée.

— Bonne santé?

— Heu! comme ça... pas mauvaise.

— Jeune?

Nouvelle hésitation :

— Vingt-neuf ans.

— Et elle consent?

— Elle ne serait pas si à plaindre de t'épouser, et Aline lui croit beaucoup de qualités sérieuses. L'indispensable, n'est-ce pas, est quelqu'un qui tienne bien ta maison, et porte convenablement notre nom? Mademoiselle Flore répond à cet idéal et on la dit très bonne.

— Flore, qui?

— Mademoiselle Corniud... En somme, de part et d'autre, c'est un mariage de raison.

— Il me serait difficile, dans ces conditions, de prétendre à un mariage d'amour, fit Claude avec une involontaire ironie.

Constatant ce que le choix de ceux qui l'aimaient le plus comportait à son égard de protectrice pitié, il mesura la distance qui séparait le désir d'Aline, jadis, de lui voir épouser Mlle Langre, et son pis aller actuel de la pauvre fille provinciale et vertueuse qui se résignait, par sagesse pratique, à l'épouser sans le connaître.

— Mon cher Jacques, je suis très touché, mais je crois avoir trouvé mieux, sans me vanter, et je m'excuse de ne pas t'avoir annoncé plus tôt, — seulement tu étais absent, — mon très prochain mariage.

Il devina le sursaut de son frère, qui ne put maîtriser son incrédulité, comme si, pour Claude, disposer seul de soi était chose singulière, et déroutait l'idée qu'il s'était faite, sans s'en rendre bien compte, de son infériorité.

— Sérieusement, tu comptes te marier ?

— Je suis fiancé avec Mlle de la Hodde.

— Depuis longtemps?

— Depuis six semaines : son père ne m'a agréé réellement que quelques instans avant sa mort.

— Il est certain que socialement... D'ailleurs, Mlle de la Hodde est, elle aussi, sans fortune?

Claude sourit : ce pauvre Jacques... Toujours un peu mécontent et jaloux?

— Tu te trompes, mon ami, elle est aussi riche que moi.

Jacques jaunit un peu :

— Allons! tu as toutes les chances!

— Je n'en ai qu'une et, à mes yeux, elle les vaut toutes : je respecte et j'aime infiniment Thérèse de la Hodde, qui veut bien me faire la grâce de m'aimer.

Jacques eut un rire un peu forcé :

— Et toi qui me laissais aller... Et vous aussi, mon oncle!

Il fit un effort sur lui-même :

— Eh bien! frère, toutes mes félicitations; je suis très heureux!

— Pas plus que moi, dit Claude pour seule épigramme.

Aline, dans une lettre de douze pages, reconnut de bonne grâce qu'il n'y avait aucune comparaison entre le choix de Claude et le sien. L'idée de la fortune de Thérèse surtout lui semblait une garantie de bonheur au moins égale aux nobles qualités de la jeune fille. Ceux à qui cette nouvelle causa la plus sincère joie furent Robert Dussaulles et Suzette, dont aucune arrière-pensée n'avait jamais effleuré l'esprit pour escompter, même dans le plus lointain avenir, les dispositions qu'il conviendrait à Claude de prendre, s'il avait épousé, probablement sans en avoir d'héritier, Mlle Corniud (Flore).

L'oncle Adrien se frottait les mains : n'avait-il pas réalisé

le plus cher de ses vœux? Marius Proclus, avec un roulis d'épaules, décrétait :

— Si le bou Diou il n'est pas content le jour que M. Clodde il mènera sa promise à la chapelle, vaï! c'est qu'il sera difficile. D'un pareil couple, on n'en voit pas sur toute la Cannebière!

XVI

Claude et Thérèse n'ont voulu, en raison de leur deuil, d'autres témoins que ceux que la loi exige : M. Abryat et M. Dussaulles pour elle, Jacques et M. Brissage pour lui. C'est dans la petite mairie et dans l'église de Bourron-Marlotte que l'union civile et la cérémonie religieuse sont célébrées. Claude évite ainsi le dépaysement, à Paris, des escaliers et des salles inconnues. Il reste au centre de son passé, baigne dans ses souvenirs; rien n'interrompt, même pour une heure, le présent dont les mailles se soudent à l'avenir.

Thérèse accuse sur ses traits maigris de longs mois de fatigues et de soucis, mais déjà la foi passionnée dans son existence nouvelle la transfigure. Et sur le visage immobile de Claude, règne cette sérénité auguste qu'un grand sculpteur donnerait à l'image du bonheur. Son regard mortel ne perce pas le voile impénétrable; mais, s'il ne voit pas Thérèse, rien d'elle ne lui est ignoré; il se représente la coupe de son vêtement tailleur sombre, il a effleuré l'aigrette de son chapeau de feutre, il l'a aidée à boutonner ses gants; et la frêle odeur de verveine, qui s'exhale de la voilette abaissée, lui semble parfumer les fins cheveux et le visage exquis.

Ce n'est pas le mariage qu'il aurait eu jadis à la Madeleine, avec la pompe des orgues et le moelleux tapis pourpre sur lequel ondule la traîne blanche de l'épousée; on n'entend pas les coups de hallebarde des suisses, une foule mondaine ne s'entasse pas dans le chœur et ne défile pas interminablement à la sacristie. L'église de décembre est froide, la voix du prêtre y résonne avec simplicité; mais quelle majesté pour Claude et Thérèse prend cette communion divine de leurs vies, dans ce modeste décor qui laisse aux rites toute leur ampleur nue et grave! C'est qu'ils ne se marient pas pour les autres, et qu'aucune vanité ne rehausse leur engagement solennel devant les

hommes et devant cette providence à laquelle Thérèse croit fermement, et dont Claude n'ose méconnaître à cette heure la lente et mystérieuse action. En se mariant ainsi, ils savent ce qu'ils contractent de responsabilités et d'obligations. S'ils s'unissent selon la loi et le culte où ils ont été élevés, c'est parce qu'ils entendent remplir non seulement leurs devoirs l'un envers l'autre, mais aussi les devoirs qui leur incombent du fait de leur rang, de leur intelligence et de leur fortune, vis-à-vis de ceux qui souffrent et qui méritent d'être protégés et consolés.

Ce n'est pas seulement la charité facile, c'est le réconfort de l'âme autant que l'aide matérielle qu'ils voueront à la légion sacrifiée où Claude a pris sa place. Cette pensée constante sanctifiera leur amour, en le purifiant de tout égoïsme trop personnel. La présence de M. Brissage et ce qu'elle évoque de bienfaisant pour les non-voyans scelle leur tacite promesse.

A la maison les attendent Aline, Louis et Suzette, qui déjeuneront avec eux : la famille, avec ses hauts mérites et aussi ses imperfections, avec la beauté de certains caractères et la demi-valeur des autres, n'est-elle pas, en ce jour unique comme dans l'avenir, leur meilleur entourage et leur naturel soutien? La joie d'Aline persuade Claude que sa sœur l'aime vraiment et aimera sa femme ; l'affection de Jacques lui-même s'est réchauffée, et Claude sent qu'on lui sera d'autant plus favorable désormais que sa volonté et sa chance le redressent sur le piédestal où l'esprit de parenté place ceux qu'on sait dominer la vie. On ne l'admirera plus pour ce qu'il y avait en lui de fortuit, sa gaieté, son brillant dans le monde, la réputation de ses bonnes fortunes ; on l'admirera pour ce qu'il a acquis dans l'épreuve : sa ténacité, son courage, et aussi, Claude ne se le dissimule pas, — et sa reconnaissance pour Thérèse s'en accroît, — on l'aimera pour le prestige qu'elle répand sur lui, rien que par le rayonnement de son amour. Claude aimé, Claude se passant du secours d'autrui, Claude libéré autant qu'il se peut des entraves de sa prison de chair, apporte à l'orgueil un moment menacé des siens une compensation rassérénante.

Claude est heureux, et entre les joies de tous, celles de l'oncle Adrien, du bon Robert et de la jolie Suzette lui sont les plus précieuses. Marius, qui va accompagner ce soir l'amiral dans le modeste logement que celui-ci a arrêté à Auteuil, non loin du petit hôtel que les Claude vont installer, Marius réjouit

l'honnête candeur de Mme Tartine et la niaiserie maligne d'Euphémie par sa jovialité gaillarde. Mussol est venu, un moment, apporter ses vœux au jeune ménage. Et, à la fin de la journée, Aline et Robert, Louis et Suzanne prennent congé. Suzanne embrasse avec tendresse son amie :

— Au revoir, chérie, à bientôt! Votre premier déjeuner à Paris chez nous, n'oubliez pas!

C'est l'oncle Adrien qui part le dernier. Une émotion profonde étreint les jeunes époux, et Claude sent monter à sa gorge des paroles de gratitude qui s'étranglent... Sans ce vieil homme et sa mâle bonté, serait-il ce qu'il est aujourd'hui? M. Abryat n'a-t-il pas été le bon génie qui a présidé à leur union? Sans lui, ne se serait peut-être jamais, entre Thérèse et Claude, déclenché l'amour qui les rapprocha, dès son irruption dans le compartiment en marche, dès l'élan de Thérèse lui saisissant la main dans l'obscurité, prophétique symbole, et, depuis, tout ce qui a aimanté leur réciproque tendresse à travers la pitié et la douleur.

Ils sont seuls : ils ont pris possession de la vieille maison; les lampes, dont Claude ne voit pas les cercles jaunes sur les tables et les tapis, font luire de leurs foyers intimes le bois des crédences, les soies usées et les velours des meubles. Le piano a élevé dans la nuit un chant d'allègre et pure harmonie. Et maintenant, se tenant par la taille, lentement, religieusement, Claude et Thérèse gravissent l'escalier et pénètrent dans la grande chambre tendue à neuf où les attend l'intimité la plus douce et la plus poignante. Ineffable puissance des sentimens absolus qui magnifient ce qu'ils touchent et font passer, dans la créature pétrie du limon de la terre, l'infini des émois éternels, une étincelle de vie sublime qui franchit la durée et l'espace, rejoint l'abîme des connaissances irrévélées, le grand mystère de l'au-delà!

Et puis, ce fut l'au jour le jour : la vie où la médiocrité côtoie la grandeur; la vie avec ses plaisirs et ses peines; la vie banalement humaine, mais vivifiée par la volonté d'être haute; la vie avec les influences salutaires de Claude sur sa femme et de Thérèse sur lui; la vie avec le rythme des habitudes, le pain et la viande des repas; la vie dans le cercle étroit de la demeure ou l'horizon élargi du voyage; la vie avec ses réveils

qui sont un recommencement et ses nuits où le sommeil ressemble à la mort.

Claude s'était rattaché à la grande espérance de l'enfant, comme au plus complet épanouissement de lui-même. Il se rappelait sa conversation avec Mussol : non ! il ne verrait pas son fils, — car ce serait un fils, — mais son fils le verrait !... Son fils, qui réaliserait tout ce qui serait resté en lui d'incomplet; son fils, qui serait le transmetteur du flambeau sacré par quoi une race resplendit de toutes ses facultés et de toutes ses énergies. Claude connut l'émotion anxieuse et douce de sentir, la main appuyée aux flancs maternels, tressaillir cette petite vie. On l'appellerait Jean, du nom du docteur Chartrain. Thérèse préparait la layette, avec un recueillement de fée pensive.

Claude acceptait de plus en plus son sort. Il s'était acclimaté au petit hôtel loué boulevard Montmorency, en un coin de verdure et de silence, à peine troublé par le roulement des trains de ceinture. Cet hôtel, provenant du village russe de la dernière Exposition universelle, formait une élégante isba avec des toits contournés et de lourds ornemens de bois suspendus. Ils y passèrent l'hiver et le printemps, occupés de leur apostolat et s'efforçant à se rendre utiles aux œuvres d'aveugles. Leur intimité délicieusement resserrée n'accueillait guère que l'oncle Adrien, les Navole, M. Brissage et quelques membres éminens de l'Association Valentin Haüy. Peu de soirées au théâtre, mais ils suivaient les grands concerts où l'oncle Adrien les accompagnait volontiers; et leurs meilleures heures étaient celles où, seul à seule, Thérèse lisait à Claude ou chantait pour lui leurs maîtres préférés.

En avril, Suzanne eut une jolie petite fille qui porta le nom de Claudie. Aline et M. Dussaulles vinrent s'installer à Paris; Aline épaissie, mais toujours robuste, n'oxygénait plus ses cheveux où une mèche grise tranchait dans le blond persistant; elle avait mis un frein à ses dépenses exagérées, et une entente parfaite régnait entre elle et son mari.

Elle insista beaucoup pour que les Claude vinssent avec les Louis Navole passer le mois de juillet à Belles-Feuilles; ils y consentirent. Il fut alors question du mariage de Jacques avec la fille d'un grand banquier dijonnais ; ce projet n'aboutit pas. Les prochaines couches de Thérèse la ramenèrent avec Claude à

Paris; elle sentait s'alourdir son corps où une autre vie frémissait chaque jour davantage.

Cette fois, c'est la vieille maison de Marlotte qui les reçoit. Septembre va pâlir la forêt et la délivrance de Thérèse approche. Claude à présent vit dans une inquiétude qui se précise et s'aggrave jusqu'au jour atroce du lit de misère. Pourquoi Thérèse doit-elle risquer sa vie? Il hait ceux qui la soignent, et se prend lui-même en horreur, devant la venue si lente du bien-aimé pour qui Thérèse accepte, vaillante, l'épreuve de toutes les mères. Tout à coup, après une dernière, sauvage et funèbre clameur, un silence indéfinissable est tombé. Claude se dit que sa femme et l'enfant sont morts, et qu'en eux tout meurt de lui-même et de ses raisons de vivre. Mais on s'agite, une voix faible et perçante salue le jour, la garde annonce :

— C'est un superbe garçon!

Claude s'incline, défaillant, vers celle qui lui sourit et qui sourit à la petite créature née de leur amour. Il baise avec ferveur la main froide et épuisée.

— Tout va bien, allons! tout va très bien! dit la voix de tête d'Aline, qui a voulu servir de mère à Thérèse.

La garde reprend, au bout d'un long moment pendant lequel on a soigné, baigné, habillé le nouveau-né :

— Tenez, monsieur, prenez-le, et faites-le embrasser, doucement, à sa maman.

— Mon ami, murmure Thérèse, il te ressemble; et il est si beau!...

Claude connaît alors un bonheur plus grand peut-être que celui qu'il a éprouvé quand Thérèse est devenue sa femme. Son fils est là, vivant, robuste, déjà lourd, espérance de ses lendemains, dédommagement glorieux de son infortune, son fils qui porte déjà dans ses yeux un reflet du soleil qui éclaire la chambre et, peut-être, — Claude le souhaite ardemment, — l'aube encore incertaine de cette autre lumière à la clarté de laquelle il voit s'illuminer les profondeurs de son âme, la beauté morale de Thérèse, et l'immense monde invisible.

PAUL MARGUERITTE.

LETTRES D'ANGLETERRE

I

L'OPINION ANGLAISE ET LE SERVICE OBLIGATOIRE

Monsieur le Directeur,

Vous me demandez de renseigner les lecteurs de la *Revue* sur la mentalité anglaise telle qu'elle est en ce moment, au lendemain du vote de la loi qui a établi le service militaire universel et obligatoire. Vous n'attendez de moi, évidemment, ni des dissertations, ni des prophéties, mais des impressions : les impressions d'un témoin qui réside depuis longtemps en Angleterre et que les moindres circonstances de la vie journalière mettent à même de recueillir le sentiment des différentes classes sans qu'il ait besoin d'interviewer, d'interroger personne, puisque l'information vient à lui sans qu'il la cherche.

Je vais essayer de vous satisfaire en vous donnant mes impressions. A défaut d'autre mérite, elles auront, au moins, celui de la sincérité. Je reconnais pourtant que la situation d'un témoin permanent, fixé sur le champ de son observation, a ses inconvéniens aussi bien que ses avantages. Le principal de ces inconvéniens est le curieux effet de l'accoutumance. Elle émousse la netteté, la vivacité, la brusquerie des sensations premières; elle introduit dans l'esprit, par infiltration, les modes d'appréciation et, parfois, les préjugés du peuple au milieu duquel nous vivons. Ce phénomène ne peut être plus sensible que dans la question actuelle du service militaire obligatoire. La première parole de tous les Français que

j'ai rencontrés ou qui sont venus me voir depuis le commencement de la guerre a été celle-ci : « Pourquoi donc l'Angleterre n'a-t-elle pas établi le service obligatoire dès le mois d'août 1914? » Et ils s'étonnaient de ma lenteur à répondre. Ils attendaient un mot qui leur expliquât le mystère. Mais un mot ne pouvait enfermer toutes les raisons, petites et grandes, bonnes et mauvaises, anciennes et nouvelles, les raisons historiques, morales, économiques et techniques qui s'opposaient à l'établissement de cette mesure, et qui en faisaient ce qu'on appelle ici « un saut dans les ténèbres; » et rien n'effraie davantage un peuple évolutionniste, mais nullement révolutionnaire, un peuple réfractaire à toute innovation, surtout si elle vient de l'étranger, qui a mis soixante ans à nous emprunter le scrutin secret et qui résiste depuis plus d'un siècle au système métrique. Pour faire comprendre à mes interlocuteurs la valeur de ces raisons, il m'aurait fallu passer en revue toutes les classes de la société anglaise, depuis la plus haute jusqu'à la plus infime, les sphères politiques, c'est-à-dire le gouvernement, le parlement et la presse, la Cité et le monde des affaires, enfin les masses ouvrières. Après quoi, j'aurais eu à montrer toutes les phases par lesquelles a passé l'opinion publique pour accepter, finalement, la levée en masse avec une quasi-unanimité, faite de beaucoup d'enthousiasme et d'une certaine dose de résignation.

Tout cela, cherchons-le ensemble. Rien ne sera plus propre à nous donner la mesure de la résolution inflexible qui anime nos alliés dans cette guerre.

L'Angleterre n'était pas préparée, comme la France, à adopter le service obligatoire. Plusieurs siècles ont passé depuis le temps où tout Anglais était un soldat, exercé dès l'enfance à tirer de l'arc, et où des feux, allumés de colline en colline, faisaient surgir de terre une armée prête à combattre. Le remplacement de l'arc par le mousquet marque la fin de cette période. Les ramassis de paysans, sans esprit militaire et sans instruction technique, qui prennent les armes pour les guerres civiles, ne décident jamais du sort des batailles : la cavalerie, formée des *gentlemen* et des *yeomen*, est le seul élément actif des armées. L'institution d'une armée permanente date des deux derniers Stuarts et de Guillaume III, mais elle n'a été

créée qu'au milieu d'une très vive opposition, qui s'est répétée toutes les fois que cette armée s'est développée, car elle était toujours regardée avec une méfiance extrême, comme pouvant devenir un instrument de despotisme, et l'on a entendu déjà, au XVIIIe siècle, les phrases qui, depuis deux ans, ont été si souvent sur les lèvres des pacifistes, à savoir qu'une armée destinée à opérer sur le continent était inutile et que la flotte seule suffisait à protéger le sol contre une invasion. Et puis, si, par hasard, la flotte échouait dans sa mission, n'y avait-il pas les volontaires? En effet, il s'en présenta cent mille au moment où Napoléon préparait son expédition à Boulogne. Le péril passé, cette armée se dissipa aussi rapidement qu'elle s'était formée. Il n'en fut pas de même, en 1860, lorsque l'Angleterre se crut menacée d'une invasion française, au moment même où la France, après s'être unie à elle dans une guerre commune, venait de signer un traité où nos intérêts, — on l'admet généralement aujourd'hui, — étaient subordonnés, sinon sacrifiés, à ceux de la Grande-Bretagne.

Pourquoi le mouvement, engendré par cette panique absurde, a-t-il pu se perpétuer pendant trente-cinq ans? Ne serait-ce pas, précisément, parce qu'une armée de volontaires répondait aux besoins militaires de l'Angleterre d'hier et d'avant-hier, de l'Angleterre de Cobden, de John Bright et de Gladstone? L'Anglais a tout ce qu'il faut pour faire un excellent soldat; mais la caserne l'ennuie, la discipline lui semble pénible et quelque peu humiliante; de plus, il n'est pas disposé à accepter en temps de paix les privations, les fatigues et le manque de confort qui accompagnent nécessairement la vie en campagne.

Lorsque j'habitais Londres, je demeurais en face du dépôt d'un de ces bataillons londoniens, et j'aimais à les voir défiler lorsque, après leur promenade du samedi soir, ils ramenaient le drapeau au quartier. Ils avaient une brillante allure; ils étaient, comme on dit, *very smart*, c'est-à-dire élégans jusqu'à la coquetterie. Beaucoup de plumets et de panaches, beaucoup de musique et de parades. Mais il n'y avait pas de lien entre les unités; d'un corps à l'autre, tout différait : les uniformes, la méthode d'instruction, le nombre des effectifs.

Ce sont les enrôlemens volontaires qui ont permis à l'Angleterre de terminer heureusement la campagne contre les Boers.

Ce fut donc une raison pour le public, en général, de croire plus que jamais à l'efficacité du volontariat. Mais, dès ce moment, les gens du métier, les professionnels, les experts, sentirent la nécessité d'une armée nationale où tous les citoyens seraient soldats. Le commandant en chef de l'armée d'Afrique, lord Roberts, se mit à la tête du mouvement. Il entreprit avec beaucoup de courage une campagne oratoire, pour réconcilier la nation avec l'idée du service universel. Malgré le respect et l'admiration qui entouraient cette haute personnalité militaire, il ne réussit qu'à moitié et convainquit seulement ceux qui étaient convaincus d'avance. J'en vois la preuve dans ce fait que ni l'un ni l'autre des deux partis, occupés alors comme ils l'étaient par la défense et par l'attaque de la Chambre des Lords ou par la question des tarifs douaniers, ne se risqua à inscrire sur son programme la réforme de l'armée. Le ministre de la Guerre d'alors, lord Haldane, si amèrement critiqué depuis, proposa et mit en pratique un système intermédiaire, qui substitua les territoriaux aux volontaires. Ces territoriaux étaient soumis à un plan uniforme et rattachés à l'armée régulière. Les choses en étaient là lorsque la guerre éclata. L'Angleterre jeta immédiatement sur le sol de France la plus grande partie de son armée régulière, fournie par le recrutement habituel, qui se faisait au coin de certaines rues où stationnaient des sous-officiers de toutes armes, chargés de ce service. En mettant à part la milice et la *yeomanry*, cette armée ne comptait pas plus de 170 000 hommes, et ce sont ces hommes-là qui nous ont aidés à repousser l'ennemi de l'Ourcq sur la Marne et de la Marne sur l'Aisne. Les territoriaux, engagés pour le service intérieur et pour la défense du territoire anglais, se sont, presque tous, proposés pour servir sur le continent, et leur nombre (ils n'étaient pas 200 000) fut immédiatement triplé ou quadruplé par des enrôlemens spontanés. Je dirai, pour n'y plus revenir, qu'ils ont plus que justifié les espérances fondées sur eux et qu'ils se sont comportés au feu comme de vieux soldats.

Ce n'est pas tout : de nombreuses recrues se sont présentées pour répondre à l'appel du ministre de la Guerre : elles formèrent ce qu'on a appelé la nouvelle armée ou l'armée de Kitchener. Au mois de septembre 1914, j'ai vu passer dans les rues de Londres plusieurs bandes de ces conscrits, qui n'avaient

pas encore d'uniformes, mais qui marchaient au pas, comme d'instinct. La plupart, autant qu'on pouvait en juger par leur attitude et leur costume, appartenaient à la partie inférieure de la classe moyenne : probablement des employés de banque ou de magasin; mais l'élément populaire figurait déjà parmi eux pour une proportion considérable. On les regardait avec sympathie; les femmes leur souriaient, et plus d'une agitait son mouchoir. Quant à eux, ils avaient l'air allègre, comme s'ils allaient à une partie de plaisir. On sentait que tous croyaient à une guerre courte et heureuse, à une guerre d'émotions et d'aventures, qui leur ferait connaître des pays nouveaux et des mœurs nouvelles.

Lord Kitchener avait demandé d'abord un million, et je crois qu'il eut son million avant la fin de l'automne. Plus tard, il en a réclamé deux, puis trois, puis enfin quatre. Mais j'imagine qu'il eût été embarrassé si les quatre ou cinq millions d'Anglais valides et bons pour le service militaire s'étaient offerts tous à la fois pour prendre les armes, car le ministre de la Guerre n'avait ni fusil, ni uniforme, ni munitions à leur donner, ni officiers pour les instruire, ni sous-officiers pour les encadrer. Je laisse aux experts le soin d'expliquer quelle est la tâche d'un ministre qui doit créer *ex nihilo* une armée de plusieurs millions d'hommes. Il est facile de comprendre que beaucoup de gens, même parmi ceux qui approuvaient et désiraient la guerre, souhaitaient de voir limité le mouvement des enrôlemens volontaires, dans la crainte de désorganiser les services publics et les industries privées. Ajoutez à cela quelques mécontens qui faisaient la grimace. Oh! ils ne sont pas nombreux, mais ils ne sont pas sans influence, et je dois indiquer rapidement qui ils sont, d'où ils viennent, et quelle fraction de l'opinion ils représentent ou sont censés représenter.

Je mentionne d'abord, pour mémoire, quelques hauts dignitaires de l'Église anglicane qui se considèrent comme obligés par leur devoir professionnel, à prêcher l'union entre les hommes et entre les peuples, même lorsque cette union est irréalisable ou lorsqu'elle peut tourner au détriment de l'humanité et de la justice. J'ajoute que l'autorité de ces prélats sur le clergé est médiocre et que, sur le public, elle est nulle. Dans le Parlement, on trouve quelques radicaux en qui survivent les théories pacifistes à outrance de John Bright et de

Cobden. Ces deux hommes, d'ailleurs, singulièrement surfaits, s'ils revenaient parmi nous, auraient conscience de l'immense changement qui s'est opéré en Europe depuis soixante ans; ils n'oseraient plus prononcer les mêmes phrases qu'alors, ou, s'ils se risquaient à les répéter sur une plate-forme, ils seraient hués impitoyablement par les petits-fils de leurs admirateurs. Mais les obscurs radicaux en qui se perpétue leur doctrine sont incapables de s'apercevoir qu'ils sont en contradiction avec l'esprit de leur temps et, quoique diminués en nombre chaque jour, ils persistent dans une opposition plus sournoise qu'énergique. Dans le monde des affaires, on n'aurait pas eu à chercher loin pour découvrir un groupe de financiers et de commerçans dont les intérêts étaient enchevêtrés dans des intérêts allemands.

L'opinion irlandaise était divisée. Quelques nationalistes extrêmes voyaient de mauvais œil une guerre qui était venue si mal à propos ajourner pour eux les bienfaits du *Home rule*, au moment où ils croyaient déjà y mettre la main. Stimulés par leurs compatriotes d'Amérique, dont les sentimens contre le gouvernement anglais sont si amers et si passionnés, ils auraient voulu fermer au recrutement l'Irlande, qui a toujours été une pépinière d'admirables soldats. Heureusement, leur chef, M. Redmond, qui est un véritable homme d'État, a senti le danger de cette politique de mauvaise humeur et de mauvaise volonté; il a ramené à des vues meilleures la majorité de son parti et par là il a rendu au gouvernement anglais un service important dont il lui sera certainement tenu compte.

Même division dans les rangs du parti ouvrier. Les uns, différant en cela des socialistes du continent, se sont prononcés nettement contre la guerre et quelques-uns ont même fait des efforts pour créer une propagande pacifiste parmi les travailleurs. C'est sous leur influence qu'on a vu éclater des grèves destinées à obtenir une augmentation de salaire en menaçant l'Angleterre de la priver de charbon au moment où elle en avait le plus besoin pour soutenir la guerre. Si l'on met à part le cas des mineurs du pays de Galles, on doit reconnaître que les excitations antipatriotiques essayées par certains membres ouvriers du Parlement sont restées absolument sans effet sur les masses dont ils se disent les représentans. La raison en est

simple. C'est que, depuis longtemps, il n'y a eu autant de bien-être dans le peuple que depuis le commencement de la guerre. Cet effet a été immédiat. Ces miséreux, ces vagabonds, qu'on appelle les *tramps* et qu'on rencontrait errant sur les routes et quêtant du travail, avaient disparu. Parmi les ouvriers, beaucoup avaient quitté leur usine pour s'enrôler et pour toucher le *shilling* quotidien que l'État leur promettait. Il n'y avait plus de compétition, mais, au contraire, du travail pour tout le monde, plus de travail que les classes laborieuses n'en pouvaient fournir. Mon jardinier m'avait écrit cette lettre caractéristique : « Monsieur, ne comptez pas sur moi la semaine prochaine. Je pars pour répondre à l'appel de mon roi et de mon pays. » J'eus grand'peine à lui trouver un remplaçant, qui me demandait deux francs de plus par jour et qui m'abandonna dès qu'il trouva à gagner davantage chez un voisin. On se disputait la main-d'œuvre pour toutes les besognes qui exigeaient la force masculine et on assistait, sur ce marché du travail quotidien, à une véritable surenchère.

Un homme qui avait été à mon service et qui, depuis la fin de l'année précédente, cherchait, sans la trouver, une place, si humble qu'elle fût, pour nourrir sa femme et son enfant, fut tout à coup avisé qu'il était admis dans l'administration des tramways avec des appointemens de deux livres (cinquante francs) par semaine. Il s'empressa de profiter de l'aubaine et se trouva plus à l'aise qu'il n'avait jamais été. Je cite le cas de cet homme, parmi bien d'autres, parce que son histoire est l'histoire même de sa classe.

Les femmes avaient reçu leur part de ce qu'on peut appeler, sans aucune ironie, les bienfaits de la guerre. L'immense majorité des filles du peuple se placent dans les magasins, comme employées et comme ouvrières ou, comme servantes, dans les maisons bourgeoises. Sait-on en France combien le nombre des servantes est plus considérable, à proportion, en Angleterre qu'il ne l'est chez nous ? Ce luxe de servantes peut être attribué à diverses causes. D'abord, la vanité des maîtresses de maison : si mistress Jackson a trois bonnes, il est naturel que sa voisine, mistress Johnson, en ait autant ou davantage. D'ailleurs, une maison entière, de la cave au grenier, exige plus de personnel que les demi-étages où se concentre notre vie parisienne. Enfin, les servantes anglaises réclament de fré-

quentes sorties, et il faut qu'elles se remplacent les unes les autres pour assurer le service domestique.

Dès le début de la guerre, les dames anglaises, pour diminuer les charges si lourdes de cette domesticité surabondante, ont essayé de réduire non pas le nombre, mais les gages de leurs domestiques. En conséquence, ces gages sont tombés très bas; mais, par une réaction presque immédiate, cette baisse artificielle a été suivie d'une hausse non moins rapide. Le problème des munitions à produire en large quantité venait d'ouvrir des débouchés nouveaux. Un grand nombre de filles ayant une chance de voir leur salaire doublé ou même triplé, n'hésitèrent pas à se présenter aux usines où elles trouvèrent de l'emploi. Une seule chose les retenait : le danger, non pas, comme on pourrait le croire, le danger d'une explosion, mais celui de noircir leurs mains pour un temps indéfini, et ce fait n'étonnera pas ceux qui savent que leur coquetterie va jusqu'à la démence, surtout en ce qui touche leurs mains, parce que ce sont leurs mains qui les trahissent lorsqu'elles veulent se déguiser en *ladies*.

A mesure que les enrôlemens volontaires, qui semblent avoir continué régulièrement jusqu'à l'été dernier, faisaient des vides dans les rangs inférieurs des administrations publiques, les femmes se présentaient pour remplir les places vacantes. Je les ai vues dans différentes villes prendre en main la succession des employés mâles dans les gares et dans les tramways, partout où la force physique n'était pas absolument nécessaire. J'étais à Brighton au moment où le service des postes a été confié à un personnel, féminin et je puis attester que ce service n'a pas souffert un seul instant du changement opéré.

Les femmes des soldats recevaient une allocation hebdomadaire, suffisante à assurer leur existence, même sans qu'elles y ajoutassent aucun travail personnel et, au cas où leurs maris succombaient dans un combat ou à l'hôpital, l'allocation continuait à leur parvenir jusqu'au moment où elles se remariaient et, en ce cas, l'État intervenait encore, avec une sollicitude toute paternelle, et leur remettait, en guise de dot, une somme égale à deux années de pension. Du moins, on me l'a assuré, mais je n'ai pu vérifier ce point.

Sur la moyenne classe, les effets de la guerre étaient variables. Certaines industries et certains commerces souffraient

par la suppression des relations économiques avec l'Allemagne. Je me rappelle un ménage dont la situation était curieuse. Le mari tenait à Londres une boutique de librairie et, sa clientèle spéciale ayant disparu, il était sur le point de faire faillite. Pendant ce temps, sa femme faisait des affaires d'or en louant des appartemens meublés dans une ville maritime. Lorsque ses appartemens étaient vides, le gouvernement y logeait les soldats de la Défense des Côtes, en lui payant pour leur nourriture une somme assez considérable pour donner lieu à un sérieux bénéfice. Dans cet ordre d'idées, il ne faut s'étonner de rien. On sait que l'économie n'est pas la qualité caractéristique du gouvernement anglais et qu'il a été souvent accusé par les réformateurs, notamment par lord Randolph Churchill, de prodigalité et de gaspillage. Je crois que l'État n'a jamais dépensé plus largement que pendant les premiers mois de la guerre.

***

Les choses ont marché ainsi jusqu'à l'été de 1915. Les listes de morts et de blessés qui paraissaient dans les journaux rappelaient seules à la population que l'Angleterre était engagée dans une guerre meurtrière. L'aspect de Londres n'était pas sensiblement changé, sauf dans la soirée, mais la police traitait avec beaucoup d'indulgence les manquemens aux règlemens qui limitaient l'usage du gaz dans les boutiques et dans les maisons. C'est un des points sur lesquels il est le plus difficile d'amener l'Anglais à se réduire. Il répand des torrens de lumière dans les moindres recoins de sa demeure, de façon à former autour de son logis une sorte d'atmosphère lumineuse.

Les théâtres et les *music-halls* restaient ouverts ; les journaux étaient bourrés d'annonces et la poste de chaque matin apportait à peu près la même quantité de paperasses, circulaires et prospectus, sans oublier les lettres insidieuses de ces industriels qui sont toujours prêts à obliger un gentleman dans l'embarras. Depuis qu'une flotte allemande avait bombardé Scarborough, les plages de l'Est étaient presque abandonnées ; mais celles de la côte Sud étaient à peu près aussi animées qu'elles le sont d'ordinaire, à pareille époque. J'y ai trouvé en mai et en juillet des légions d'enfans creusant des tranchées dans les sables et des groupes de jeunes filles vêtues de blanc des

bottines à l'ombrelle. Le seul trait nouveau était la présence des soldats dans les maisons vides transformées en casernes et d'où sortait la chanson d'un gramophone. Ce tableau évoquait l'idée de la « vieille et joyeuse » Angleterre d'autrefois, bien plutôt que celle d'un pays en danger et en deuil.

Pourtant, les événemens prenaient une tournure inquiétante. La campagne destructive des sous-marins, l'échec des Russes dans les Carpathes suivi de l'offensive austro-allemande en Galicie, en Pologne et en Finlande, l'insuccès de notre expédition à Gallipoli, la menace d'une invasion de la Serbie et d'une attaque sur l'Égypte, la défection des Bulgares dont on avait cru acheter le concours par des promesses, alors qu'ils étaient déjà liés par un traité à nos ennemis et prêts à suivre les Turcs dans leur action militaire au service des monarchies centrales, tous ces faits, venant les uns après les autres ou groupés ensemble, donnaient à réfléchir aux gens sérieux, capables de suivre et de comprendre les événemens. Ils sentaient que l'Angleterre était tenue de faire un grand effort non seulement pour exécuter ses engagemens envers les nations alliées, mais pour sauver l'existence même de l'Empire britannique chaque jour visé avec une haine plus directe et plus violente par toutes les voix venant d'Allemagne. Or, le mouvement du recrutement volontaire était complètement arrêté. Il avait donné de magnifiques résultats, des résultats vraiment inespérés; mais il n'y avait plus rien à en attendre.

Le peuple ne connaissait de la guerre que les grandes nouvelles, les nouvelles à sensation, imprimées en grosses lettres à la porte des boutiques de journaux. Il est incapable de mesurer le progrès ou le recul quotidien, dans cette guerre d'escarmouches, plus sanglantes que les grandes batailles d'autrefois. Mais il s'aperçoit, sans qu'on ait besoin de l'en aviser, de l'augmentation dans le prix des denrées nécessaires, c'est-à-dire de la viande, du thé, du beurre, du sucre et du tabac que les ouvriers placent sur le même rang que les alimens indispensables. Or, quelques-unes de ces choses avaient doublé de valeur et les autres avaient augmenté d'un tiers. On ne faisait pas espérer à l'ouvrier une diminution de ces articles. Le gouvernement faisait savoir qu'il n'y aurait plus de sucre à la fin de 1916. Quant au tabac, l'importation en était interdite et il faudrait se contenter du stock qu'on avait

en magasin. En effet, depuis que tous les navires étaient en péril, le prix du fret avait considérablement monté et s'ajoutait à celui des denrées elles-mêmes. Comment l'ouvrier ne se serait-il pas ému de cette menace directe à son budget et à son bien-être ?

A ce moment, c'est-à-dire vers la fin de l'été 1915, les Allemands se sont crus en mesure d'employer leurs zeppelins à une action décisive contre l'Angleterre. Une seule fois, ils ont réussi à détruire une fabrique de munitions. En général, c'est la population civile, les personnes et les propriétés qui ont été atteintes. Comme l'a dit M. Balfour au Parlement, le nombre total des décès causés par les attaques de la flotte aérienne allemande reste inférieur aux pertes d'une seule journée de bataille en France ou d'un seul paquebot torpillé en mer. Mais, pour la première fois, depuis le commencement de la guerre et, je puis l'ajouter, depuis plusieurs siècles, l'Angleterre éprouvait l'horrible sensation du fer dans la plaie, connue seulement des nations envahies. La guerre cessait d'être un spectacle lointain, elle devenait une réalité prochaine et terrible. C'était bien là ce que se proposaient nos ennemis, mais ils s'étaient trompés grossièrement sur le point le plus important : ils se figuraient intimider les Anglais au point qu'ils demanderaient merci et accepteraient la paix la plus défavorable. Ils ont produit, tout au contraire, un mouvement de furieuse indignation et ils ont rendu inévitable l'adoption, jusque là douteuse, du service obligatoire qui n'est pas sans leur causer à eux-mêmes une vive inquiétude, comme leurs journaux en font foi. Cette campagne des zeppelins n'a donc pas été seulement une action abominable, entreprise au mépris des lois de l'humanité et même des lois de la guerre, elle a été une fausse et stupide manœuvre dont nous serions tentés de nous réjouir lorsque nous en voyons le résultat.

Cependant, il a fallu traverser encore une dernière phase avant d'arriver au vote définitif de la loi. C'est celle où l'on a mis en pratique le Derby *scheme* qui en est la préface. Voici en quoi il consistait. On disait à peu près ceci aux hommes de dix-neuf à quarante ans : « Vous allez être appelés au service, les circonstances l'exigent pour l'honneur et la sécurité du pays. On prendra d'abord les célibataires; les hommes mariés viendront ensuite. Un dernier délai vous est accordé pour transformer

en un enrôlement spontané l'appel qui sera rendu obligatoire par mesure législative et auquel nul ne pourra se soustraire. » Au délai primitivement fixé ont été ajoutés des jours, puis des semaines de grâce. Le reste de la nation attendait des chiffres qui lui fissent connaître si le système de lord Derby avait réussi ou échoué, et l'anxiété était profonde. Peu à peu on vit paraître dans les rues, dans les voitures publiques, un peu partout, des hommes de tous les rangs, des hommes qui portaient au bras gauche un brassard d'étoffe khaki sur lequel était appliquée une couronne rouge. Ce brassard signifiait que le porteur s'était désigné lui-même à l'autorité militaire, comme prêt à prendre les armes quand viendrait son tour. C'est à ce moment que j'ai retrouvé mon ancien domestique. Il continuait à accomplir sa besogne comme conducteur de tramway; mais il avait *attested*, c'est-à-dire qu'il avait signifié d'avance sa soumission à la loi qui l'appellerait au service et il portait au bras le signe de cette soumission. Il paraissait, d'ailleurs, résigné à son sort et je crois que la plupart des hommes dans sa situation pensaient de même. Le sentiment populaire se prononçait, à ce qu'il m'a semblé, en faveur de la loi d'obligation. On regardait de mauvais œil les jeunes hommes qui circulaient sans brassard, et j'imagine que plus d'un a dû entendre sur son passage des paroles peu obligeantes.

***

Il ne restait donc plus qu'à voter la loi, mais les pacifistes n'avaient pas encore dit leur dernier mot, et ils s'agitaient désespérément autour du ministère. Sir John Simon, l'un des membres du Cabinet, donna sa démission presque à la veille de la présentation du bill, et il faut le louer de sa franchise, si cette retraite ne lui fut pas imposée. Le gouvernement gardait dans son sein deux de ses membres, au moins, qui étaient les adversaires avoués ou secrets du service obligatoire. Leurs démarches, à ce moment, seront expliquées plus tard et ils auront à en porter la responsabilité. Ce qui est certain, c'est que leurs partisans ne se tenaient pas pour battus et qu'ils employaient, sans y être autorisés, le nom de M. Asquith pour fomenter une résistance à la loi, avant même qu'elle fût discutée et votée. Fort au courant, d'ailleurs, de toutes les res-

sources parlementaires, ils savaient qu'on peut introduire dans une loi, soit lorsqu'on en prépare le texte, soit au moment de la discussion en troisième lecture, des clauses perfides qui en dénaturent l'esprit et en détruisent la portée.

C'est ce qui fut fait pour la loi d'obligation. A côté de motifs d'exemption dont la justice est indéniable, on y fit passer deux stipulations qui ouvraient la porte aux échappatoires et aux faux-fuyans. La première concernait les « indispensables, » ceux dont le départ eût désorganisé les services publics. La seconde permettait aux conscrits d'invoquer une « objection de conscience, » un scrupule religieux qui ne leur permettait pas de verser le sang. L'article relatif aux indispensables était élastique et pouvait prêter à bien des interprétations. A ce propos, je vois que, dans un comté du Nord, quarante fermiers se sont présentés à l'audience de la Cour de justice et ont déclaré qu'ils ne pouvaient entreprendre et mener à bien les travaux de la campagne, si l'on n'exemptait du service militaire leurs manœuvres : sur quoi, un délai de six mois a été accordé aux ouvriers agricoles de la région. Cette décision sera-t-elle confirmée par l'autorité militaire à qui il appartient de prononcer en dernier ressort dans ces questions? J'ai lieu de croire que non, si je m'en rapporte aux récentes déclarations du gouvernement dans la Chambre des Communes.

Quant à l'objection de conscience, elle donne lieu aux plus vives récriminations. Il y a un grand nombre d'années, on a accordé aux quakers, lorsqu'ils ont à témoigner devant la justice, la faculté de substituer une affirmation au serment sur la Bible. Cette concession, dont on a fait grand bruit autrefois, me semble toute simple, car l'affirmation d'un honnête homme vaut mieux que le serment d'un coquin qui baise dévotement un vieux livre. Quoi qu'il en soit, c'est ainsi que s'est introduite dans le langage légal cette formule de l'objection consciencieuse qui vient de reparaître inopinément pour fournir un refuge aux poltrons désireux de se soustraire à l'accomplissement du devoir patriotique. Cette objection a donné lieu et donne lieu, tous les jours, devant les tribunaux, à des discussions dont le côté grotesque ne fait pas disparaître entièrement le côté odieux. On demande à l'un de ces *objectors* : « Que feriez-vous si, devant vos yeux, un assassin massacrait votre femme, votre mère ou votre enfant? » et la réponse a été : « Je

protesterais. » On demande à un autre si, ne voulant pas se battre, il est disposé à soigner les blessés, et il répond : « Je ne pourrais soigner les blessés, car je craindrais de les remettre en état de retourner à l'armée pour tuer encore des ennemis. » La foule prend parti contre les hommes qui prononcent de pareilles phrases et dont quelques-uns, chose étrange! semblent prêts à se faire tuer pour ne pas être soldats. Dans plusieurs villes de province, il y a eu des désordres; on en cite une où l'on a promené, — comme on fait chaque année, au 5 novembre, le mannequin de Guy Fawkes, — l'effigie d'un marchand qui avait réclamé l'exemption sous prétexte d'objection consciencieuse. S'il obtient ce qu'il désire, il est probable que sa boutique ne recevra pas, cet été, la visite de nombreux cliens.

Le gouvernement, du reste, va mettre un terme à ces comédies et reviser la liste des conscrits, telle qu'elle avait été primitivement dressée; il revisera aussi, j'espère, les exceptions médicales qui paraissent avoir été accordées un peu légèrement. En cela, il sera soutenu par le sentiment public : ceux qui partent ne comprendraient pas pourquoi ils laissent derrière eux des privilégiés placés dans un cas exactement identique au leur, avec cette seule différence qu'ils sont protégés par une influence puissante ou embusqués dans un prétendu scrupule religieux. C'est M. Lloyd George qui a fait pressentir des sévérités nécessaires et l'on peut s'en fier à lui pour les pousser jusqu'où elles doivent aller en alliant l'énergie à la prudence. Il me semble impossible d'écrire le nom de M. Lloyd George sans rappeler les services exceptionnels qu'il a rendus non seulement comme ministre des Munitions, mais comme l'inspirateur d'une politique vraiment nationale. Quoi qu'il ait fait avant la guerre et quoi qu'il fasse au lendemain de la guerre, ses services actuels le placent à côté des ministres qui ont fait autant pour la grandeur militaire du pays qu'un Marlborough ou un Wellington. Et on ne saurait oublier comment, en plus d'une circonstance, il a parlé de la France et avec quelle conviction émue il a rendu hommage, devant ses compatriotes, au dévouement et à l'abnégation des malheureuses populations atteintes ou menacées par l'invasion.

Au moment où j'écris ceci, et pendant tout le mois de mars, on incorpore les hommes non mariés; le premier ban des hommes mariés (de dix-neuf à vingt-sept ans) sera appelé le

mois prochain! puis viendront les derniers bans. Dans trois mois, quatre au plus, l'Angleterre possédera son armée nationale tout entière. La révolution sera accomplie, car c'est bien une révolution, « la plus importante qu'ait vue ce pays, » comme l'a dit très justement l'autre soir, devant la Chambre des Lords, celui qui a été le plus intelligent et le plus énergique ouvrier de cette grande œuvre, lord Derby. Le service obligatoire, qui fait de la Grande-Bretagne une nation militaire comme celles du continent, sera-t-il maintenu quand cesseront les hostilités? Deviendra-t-il une institution permanente, un fragment de la Constitution? Pour risquer une prédiction à ce sujet, il faudrait savoir comment finira la guerre, si elle aboutira à une simple trêve ou à une paix solide et durable.

Pour le moment, la question du jour est celle-ci : comment l'Angleterre va-t-elle s'y prendre, maintenant qu'elle est privée de ses hommes, pour maintenir le train journalier de sa vie, pour garder ouvertes ses banques, ses boutiques, ses lignes de chemins de fer? Une chose est certaine : le gouvernement a pris son parti et appliquera la loi avec fermeté. Le langage du premier ministre ne permet pas d'en douter. Il y a trois semaines, il était interrogé dans la Chambre des Communes à propos de ces sottes rumeurs de paix que nos ennemis mettent périodiquement en circulation. Après avoir rappelé, une fois de plus, que l'Angleterre ne pouvait accepter ni même écouter aucune ouverture de paix sans être d'accord avec les Puissances auxquelles elle est liée par un pacte indissoluble, il répétait exactement les mêmes paroles qu'il avait fait entendre au banquet de Mansion House, en novembre 1914 : « Nous ne remettrons pas au fourreau l'épée, que nous n'en avons pas tirée à la légère, avant que la Belgique, — et j'ajouterai aujourd'hui la Serbie, — aient recouvré tout ce qu'elles ont perdu, et plus encore; avant que la France soit prémunie d'une manière sûre contre toute agression nouvelle; avant que l'indépendance des petites nationalités européennes ait été établie sur une base inébranlable; enfin avant que le despotisme militaire de la Prusse ait été complètement et définitivement détruit. »

La Chambre a passionnément applaudi ces paroles auxquelles la lenteur réfléchie de l'énonciation, détachant et accentuant chaque syllabe, donnait un caractère étrange de force et d'autorité. Elle a eu nettement conscience d'assister à une minute

solennelle, à une minute émouvante de l'histoire nationale. Plus d'un auditeur a dû se souvenir du temps déjà lointain où Campbell Bannerman, lorsqu'il voyait faiblir les libéraux sous une vive attaque de leurs adversaires, disait à ses partisans : « Allez me chercher le rouleau ! » et l'on allait chercher le rouleau, c'est-à-dire M. Asquith, et le rouleau faisait son œuvre. L'autre soir, le rouleau a passé sur les pacifistes et les a écrasés au moment où ils se vantaient encore d'avoir un complice dans le chef du Cabinet.

M. Asquith n'est pas un pacifiste, mais un pacifique, un ministre pour les temps de paix. Ne me dites pas que cela le rend incapable de gouverner l'Angleterre à travers cette grande crise. Pitt était un ministre pour la paix, lui aussi, et cependant il est superflu de rappeler quelle rude guerre il a menée contre la France. Ne me dites pas non plus que Pitt avait du génie et que M. Asquith n'en a point, car il est des heures où l'obstination vaut mieux que le génie. En réalité, c'est l'Angleterre elle-même qui a prononcé, par la bouche de son premier ministre, ces paroles mémorables qui ne peuvent plus être retirées, ni atténuées. Nul, en Europe, après les avoir lues, ne peut douter que l'Angleterre soit invinciblement résolue à jeter, sans réserve, toutes ses forces dans la lutte suprême contre les barbares.

***

UNE PERSONNALITÉ RELIGIEUSE

GENÈVE

1535-1907

III[1]

DE BONAPARTE A JAMES FAZY : LA RENTRÉE DU CATHOLICISME

En 1794, Genève révolutionnaire professa formellement que, pour avoir chez elle la qualité de citoyen, il fallait être un protestant; le civisme genevois gardait ainsi une assise nettement confessionnelle. Cent treize ans se passent, et l'on voit Genève, en 1907, à la faveur de cet euphémisme politique : « suppression du budget des cultes, » séparer l'État genevois et les Églises. « Les Églises, » remarquons ce pluriel; c'est au cours du XIXe siècle qu'il s'introduisit; et dans cette Genève qui, de 1535 à la fin du XVIIIe siècle, n'avait connu qu'une Église, ce pluriel fut une première nouveauté. Et voilà qu'au XXe s'en produit une seconde, plus grave encore : par cela même qu'il prend congé des Églises, l'État divorce, en théorie, d'avec cet établissement réformé dont les destinées, pendant plusieurs siècles, avaient été étroitement associées à celles de la cité : événement pacifique, purement législatif, qui pourtant acquiert la portée morale d'une révolution. Il nous faut suivre, en deux étapes, ces émouvantes vicissitudes, couronnées par ce dénouement.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1914 et du 1er février 1916.

I

Le 15 avril 1798, Desportes, résident de France, faisait occuper Genève par des troupes françaises. Vingt-quatre heures plus tard, deux délégués des pasteurs arrivaient chez lui, le priant de conserver l'Église telle que jusqu'alors elle avait existé. Il fut bienveillant, « donna les assurances les plus positives, » et réclama un mémoire écrit. En trois jours, le mémoire fut rédigé, et expédié à Desportes.

« Une fatalité incroyable souffle sur nous, gémissait le syndic Butin. La Compagnie des pasteurs n'a-t-elle pas écrit au Résident, sans en prévenir le gouvernement, une lettre pour lui recommander le culte ? N'a-t-elle pas, dans cette lettre, parlé du vœu de la réunion comme si c'était les citoyens qui l'eussent prononcé ? La plume me tombe des mains, quand je vois des pasteurs oublier leurs supérieurs et se mêler de faire des démarches séparées, quand je les vois river leurs chaînes et celles de leurs concitoyens par la démarche la plus irrégulière et la plus inconsidérée. »

Ce gouvernement dont parlait Butin, et que les pasteurs n'avaient pas prévenu, n'était autre que la commission extraordinaire qui, depuis quelques mois, régissait Genève ; et cette commission, dès le lendemain de l'entrée des Français, faisait, de son côté, œuvre très efficace pour l'Église, en déclarant les biens de la République « biens communaux indivisibles entre les citoyens actuels et leurs descendans, » et en décidant qu'ils seraient administrés par une *Société économique*, composée de quinze Genevois, laquelle dirigerait les établissemens relatifs à l'éducation et au culte réformé. Sous cette inoffensive raison sociale, *Société économique*, se constituait le retranchement qui, durant la sévère période de centralisation napoléonienne, devait en quelque mesure garantir l'autonomie et sauvegarder l'intégrité du peuple de Dieu. Grâce à la *Société économique*, les ressources de l'Église, les ressources de l'Académie, ces deux créations de Calvin, étaient à l'avance protégées contre toute ingérence trop indiscrète de la grande puissance qui s'installait dans Genève : l'Église, l'Académie allaient demeurer, tout à la fois, les bénéficiaires et les garantes de ce qui restait de libertés genevoises.

Au mois d'août, Desportes manda le modérateur de la Compagnie. Le Directoire, lui dit-il en substance, veut que le culte protestant de Genève se répande dans toute la France. Le meilleur moyen d'y parvenir, c'est de placer ce culte au jour du Décadi ; et Desportes ne doutait pas que le clergé de Genève, « éloigné du fanatisme et de la superstition par une religion plus rapprochée qu'en nul autre pays de la religion naturelle, » accordât son assentiment. Les pasteurs délibérèrent ; ils décidèrent de maintenir le dimanche, mais d'organiser aussi, chaque Décadi, des prêches et des prières ; et quatre mois plus tard un commissaire officiel témoignait que « les réunions décadaires étaient décentes, nombreuses et même gaies ; que les temples, souvent remplis, ne retentissaient plus que des préceptes d'une saine morale, et qu'une douce philosophie était en train de s'enter insensiblement sur le culte réformé. » Desportes et ce commissaire étaient satisfaits des pasteurs, et peut-être escomptaient-ils, déjà, l'heure vraiment républicaine où, dans l'Église de Genève, il n'y aurait plus que des Vicaires Savoyards, prêchant trois fois par mois, aux trois Décadis.

Mais, avec le 18 Brumaire, un autre esprit soufflait : la religion décadaire s'effondrait. Le bruit se répandait bientôt qu'entre le Premier Consul et Rome des négociations étaient proches. L'insécurité du culte catholique allait diminuant, et comme la liberté des cultes était théoriquement proclamée par la Constitution française, comme les neuf dixièmes des fonctionnaires et des soldats amenés à Genève par l'occupation étaient d'origine catholique, Genève, ville française, devait s'ouvrir au catholicisme. Il avait dû se blottir, jusque là, dans des chapelles de résidens, coins de terre française ou sarde qui jouissaient, sur le sol de Genève, des immunités diplomatiques ; il avait le droit, aujourd'hui, de se libérer de ces fictions et de réclamer une place dans Genève, sur terre authentiquement genevoise ; mais Genève fut moins accueillante pour la Messe qu'elle n'avait fait mine de l'être pour le Décadi.

Un jeune prêtre savoyard qui, comme Bonaparte, comptait alors trente ans, Jean-François Vuarin, et un autre prêtre nommé Neyre, évadé des prisons de l'île de Ré, installèrent publiquement, à la fin de 1799, la pratique du papisme dans Genève. Une messe de minuit, célébrée à Noël dans une chapelle improvisée, attira quelque affluence. Mais des plaintes

grondèrent : ces deux papistes parurent provocateurs; ils ne surent bientôt plus où se loger, où loger leur Dieu. En trois ans, ils durent changer cinq fois d'abri : les propriétaires qui les accueillaient n'osaient conserver longtemps de tels locataires. Non seulement c'étaient deux idolâtres et fauteurs d'idolâtrie, mais des rumeurs les accusaient d'acheter les petits enfans, de les expédier ailleurs. Le 1er juillet 1801, dans la troisième de leurs installations, ils furent lapidés en pleine messe; la préfecture les invita, quelques jours durant, à cesser le culte public jusqu'à ce que Genève se fût calmée. L'Église primitive avait acheté, par trois siècles de souffrances, la paix constantinienne, et, par la halte aux catacombes, la jouissance du plein soleil; à leur tour, ils trouvaient d'âpres séductions à payer de trois ans de mauvais traitemens et d'une série de déménagemens cette autre paix qu'allait obtenir l'Église, la paix napoléonienne.

L'afflux des catholiques augmentait : secrètement, en 1802, la municipalité s'efforça d'évaluer leur nombre; on constata qu'ils étaient déjà 1 367 dans la commune de Genève et 3 117 sur l'ensemble du territoire. Ils pourraient y rester, s'y multiplier, y prier; ainsi l'exigeait des Genevois la tolérance française. Une sorte de Fénelon genevois, le bon pasteur Cellerier, prototype de ce pasteur Prevère que dans son *Presbytère* Töpffer a mis en scène, prêchait un sermon sur l'excellence du culte réformé, pour mettre les fidèles en garde contre cet autre culte, « naguère étranger, et qui pouvait attirer les regards, exciter chez quelques-uns une indiscrète, une imprudente curiosité. » C'était un langage inattaquable ; un conducteur d'âmes a le droit de prémunir ses fidèles contre des doctrines qui lui semblent un mauvais climat pour leurs consciences. Mais lorsque, en 1800, le pasteur Duby s'élevait contre le principe de tolérance adopté par la République française; lorsque, en 1801, le pasteur Roustan parlait des prêtres et des cérémonies catholiques avec mépris, maire et préfet firent entendre des réprimandes. Il n'est pas permis à M. Duby, déclara le préfet d'Eymar, d'ignorer que les lois de l'État ne veulent reconnaître aucune religion dominante. C'en était fait, à Genève, de l'exclusivisme religieux; à côté d'elle, en dehors d'elle, l'Église calviniste devait tolérer d'autres âmes, et que les besoins de ces âmes fussent eux-mêmes satisfaits.

Ce principe une fois posé et fermement maintenu, Bonaparte affectait d'honorer le passé de Genève et les prérogatives morales qu'un tel passé créait à cette ville. Un jour de 1801, Pictet-Diodati, que Mme de Staël et Benjamin Constant venaient de faire nommer, pour cinq ans, membre du Corps Législatif, avait dit au Premier Consul : « Surtout, conservez-nous notre instruction religieuse et ne nous donnez pas d'évêque, nous sommes tous hérétiques. » Bonaparte avait compris. Annonçant au Conseil d'État les préparatifs du futur Concordat, il ajoutait que les calvinistes de France auraient leur métropole à Genève. Compensation consolante pour le peuple de Dieu : il était devenu Français ; mais, de par la volonté du gouvernement français, il pourrait exercer sur les protestans de toute la France une primauté. Les circonstances nouvelles s'éclairaient, la situation se définissait : Genève devait laisser dire la messe, et même la laisser chanter ; à prendre au pied de la lettre la parole de son préfet, il n'y avait même plus, sur les bords du Léman, une religion prépondérante ; mais l'Auditoire de théologie allait redevenir, comme au temps de Calvin, une sorte de séminaire central pour le calvinisme de langue française. Portalis pensait comme Bonaparte ; il fallait que Genève demeurât, dans le protestantisme, une ville prééminente. En décembre 1804, après le sacre, ce fut un pasteur de Genève, Martin-Gourgas, qui présenta à l'Empereur les délégués des Églises réformées françaises, et qui dirigea la réunion dans laquelle les vingt-cinq présidens des Consistoires échangèrent leurs vues sur l'avenir de la Réforme ; et c'est vers Genève que les Églises de France tourneront leurs regards lorsqu'en 1811 elles songeront à élaborer un projet pour une organisation d'ensemble. Genève éprouvait peut-être quelque fierté pour son rôle de métropole ; mais elle ne le remplit jamais qu'avec une certaine discrétion. Elle était plus préoccupée, semble-t-il, d'empêcher la mainmise de la France sur son Académie, sur sa Faculté de théologie, que d'assurer à cette Académie, à cette Faculté, un vaste rayonnement sur les Églises de France. Elle était plus jalouse d'indépendance qu'ambitieuse d'hégémonie. Il lui restait quelque chose de la Genève calvinienne, facilement ombrageuse, habituée à se suffire à elle-même, à se contenter d'elle-même et des apports que lui amenait son Dieu, et qu'elle s'assimilait.

L'Empereur, certes, faisait aux Genevois un beau cadeau,

en leur montrant, d'un geste, la France protestante comme un champ sur lequel ils pouvaient régner. Mais ce cadeau était gâté, pour Genève, par la présence de l'abbé Vuarin. Ce prêtre, et surtout sa messe, gênaient cette cité. Au début de 1803, le préfet d'Eymar étant mort, Vuarin réclama de la ville un cimetière pour les catholiques. Il fallut l'accorder : la concession, si pénible fût-elle, ne faisait qu'assurer le repos éternel d'une poignée de papistes, qui étaient des morts. Mais une autre demande, bien plus grave, présentée par d'Eymar dès le mois de mai de l'année précédente, inquiétait la *Société économique*, la Compagnie des pasteurs et la municipalité. L'administration française réclamait, pour l'Église romaine, la jouissance du temple de Saint-Germain. On tergiversa, on épilogua, on proposa de prêter le temple allemand de l'Oratoire, ou d'aménager pour ces envahissans mystères, qu'on avait si bien crus pour toujours abolis, les vastes souterrains des greniers de Rive.

Mais les catholiques refusaient : l'évêque d'Annecy se remuait, faisait remuer Fesch, qui venait de monter sur le siège de Lyon. Paris insista; Genève dut céder, et sa municipalité dut payer un bail, elle-même, à la *Société économique*, pour le temple de Saint-Germain, afin que les catholiques en eussent la jouissance. Le 16 octobre 1803, l'abbé Lacoste, nommé curé de Genève, bénissait l'église et y célébrait la messe. C'était le premier temple où jadis la Réforme fût entrée : son curé, Pierre Vandel, passant au protestantisme, l'avait lui-même livré au culte nouveau. Ce qu'avait fait Pierre Vandel, Lacoste l'allait défaire. Sa messe de minuit, en décembre 1803, fut troublée par des tumultes : à l'Offertoire, il dut quitter l'autel, se retirer. Mais la liberté de la messe avait pour elle l'autorité française. La haine traditionnelle contre l'idolâtrie pouvait s'épancher en suprêmes soubresauts : quelque chagrine que fût leur humeur, les manifestans comprirent qu'ils devaient se résigner, et garder à l'avenir silence et respect.

En septembre 1804, l'évêque Mérinville arriva d'Annecy pour sa visite pastorale : depuis Saint-Julien, des gendarmes l'escortaient; il échangea des complimens avec le maire de Genève. Pour la première fois depuis la Réforme, un évêque entrait officiellement dans la ville de Calvin. Il partait très content : « Les protestans, disait-il plus tard à Pictet, se sont montrés plus amis des catholiques que plusieurs de ceux-ci

entre eux. » Mais l'amitié des autorités genevoises pour les catholiques avait des limites : l'abbé Vuarin, devenu curé en mars 1806, ne tarda pas à s'en rendre compte. Lorsque, en 1808, la mère de Napoléon désira que la ville de Genève reçût et entretînt trois sœurs de charité, un conseiller s'écria : « Le XVIe siècle nous a débarrassés des nonnes ; nous ne voulons pas, au XIXe, rétrograder. » Vuarin tint bon. Dans l'été de 1810, Noyon, la patrie de Calvin, essayait en vain de retenir une religieuse nommée sœur Benoît, que ses bonnes œuvres avaient fait aimer. Elle s'arrachait à la petite ville picarde pour devenir à Genève supérieure de la communauté des sœurs de Saint-Vincent de Paul, créée par Vuarin. C'est de Noyon, près de trois siècles auparavant, qu'était venue dans Genève la foi sans les œuvres. Une coïncidence ironique voulait que ce fût Noyon qui réintégrât dans Genève l'ascétisme catholique et qui, dans Genève, ramenât les œuvres.

Le Consistoire prit ombrage, nomma une Commission « pour informer dans le cas où les sœurs chercheraient à faire des prosélytes ; » et, de crainte que le culte immigré, qu'on soupçonnait d'être ambitieux, ne prétendît à se réinstaller dans Saint-Pierre, la Réforme y consolidait ses positions en installant la Faculté de théologie dans une des chapelles de l'édifice. Les anxiétés genevoises s'avivaient d'autant plus que les sentimens de l'Empereur à l'endroit de Genève s'étaient publiquement modifiés. Pouvait-il, aux yeux de Napoléon, venir quelque chose de bon de Genève, puisque Mme de Staël demeurait tantôt dans la ville, tantôt dans sa banlieue? Au cours du duel que l'Empereur soutenait contre cette femme, Genève risquait fort de recevoir quelque terrible coup. Au demeurant, Genève donnait moins de conscrits qu'on ne l'eût souhaité ; on cherchait les causes, on constatait un chiffre assez élevé de suicides ; et Montalivet inclinait à dire que la faute peut-être en était à la Réforme, qui ne soumettait pas l'homme à la confession et qui était moins apte à consoler le désespoir. L'administration napoléonienne arrêtait ses regards sur la personnalité religieuse de la ville : on eût dit qu'elle aspirait à la modifier ; à l'encontre des pasteurs réformés et des prêtres romains qui, pour des raisons inverses, redoutaient pareillement les mariages mixtes entre protestans et catholiques, un fonctionnaire déclarait qu'on devait encourager ces unions, afin de changer promptement le

mauvais esprit genevois. La *Société économique* et l'Académie, considérées comme des barricades derrière lesquelles s'abritait l'esprit confessionnel de Genève, étaient l'une et l'autre visées. « Tant que la *Société économique* existera, écrivait à l'Empereur en 1811 le colonel d'Hautpoul, Genève se croira et sera, par le fait, séparée du reste de l'Empire ; » et l'Empereur lui-même concluait qu'il fallait supprimer cette société pour « effacer des traces d'indépendance, d'État à part. » Cette même année, à la suite d'un incident qui l'avait mis en colère, l'Empereur songeait à introduire dans l'Académie un nombre de professeurs catholiques égal à celui des professeurs protestans. En 1813, la suppression de la *Société économique* et la vente de ses biens étaient formellement décidées, et des Frères de la Doctrine chrétienne survenaient à Genève, pour ébaucher une installation dont les fonds de l'Académie devaient faire les frais.

Mais l'Empire craqua, puis tomba : les décisions de 1813 demeurèrent lettre morte. Le 31 décembre de cette même année, le syndic Ami Lullin et vingt-deux autres Genevois, d'accord avec le général comte de Bubna, qui commandait les troupes des coalisés, se constituèrent en gouvernement, sous le titre de « syndics et conseil provisoire, » dans Genève redevenue libre. Quatre jours plus tard, ils reçurent cinq députés de l'Église de Genève : « La République, leur dit Ami Lullin, avait, quoique éteinte, continué à vivre dans l'Église. » En fait, au cœur de cette « plus grande France, » révolutionnaire et napoléonienne, qui s'était savamment assise sur la ruine de beaucoup d'autonomies locales, une corporation s'était maintenue qui, forte de son passé, avait pu, grâce à la *Société économique*, garder une certaine indépendance matérielle et morale : c'était l'Église de Genève, et Genève avait dû au prestige séculaire de son Église, de n'être pas traitée comme le commun des préfectures de l'Empire français.

II

Sous la protection des baïonnettes autrichiennes, Genève était devenue, théoriquement au moins, maîtresse d'elle-même : n'allait-elle pas reprendre son rôle historique, son rôle de cité de Dieu, sanctuaire jaloux d'un Dieu jaloux, sanctuaire non contaminé? Vous ne voulez pas vous en aller, criaient certains

passans dès les premiers jours de 1814, lorsqu'ils apercevaient les prêtres catholiques ; vous attendez donc que nous vous donnions la chasse. Un pasteur parlait du chancre rongeur qui dévorait Genève depuis quinze ans. Un autre déplorait qu'on y eût fait revenir l'impur limon dont la Réforme l'avait nettoyée; et des projets s'étudiaient pour expulser de Saint-Germain les catholiques que la France y avait installés.

L'abbé Vuarin veillait; et dans les premières semaines de janvier 1814, partirent de Genève, vers le quartier général des Alliés, d'une part des diplomates dépêchés par le gouvernement provisoire, et d'autre part Vuarin. Le curé, qu'aucune étiquette ne paralysait, chevauchait plus vite que les diplomates. Ils se croisèrent à Bâle, le 16 janvier, dans l'antichambre des empereurs de Russie et d'Autriche et du roi de Prusse; mais avant cette date, Vuarin, blotti dans le traîneau d'un pope qui s'en allait rejoindre en Franche-Comté l'état-major des armées alliées, avait eu déjà le temps de rendre visite au prince de Schwarzenberg, leur général en chef, et d'obtenir de lui deux lettres, l'une pour Metternich, alors à Bâle, l'autre pour Bubna, à Genève. L'avenir du catholicisme genevois était dès lors assuré de la protection des Puissances. Vuarin, l'été suivant, s'en fut d'ailleurs à Paris, pour faire de nouvelles démarches auprès des plénipotentiaires de l'Europe et pour se confirmer dans la certitude que l'obligation d'être tolérante, imposée par Napoléon à la Genève de Calvin, continuerait de peser sur elle, par la volonté des Alliés vainqueurs de l'Empire. A travers deux siècles et demi, Genève politique s'était si étroitement identifiée à l'Église protestante, que l'Église catholique genevoise, concurremment avec les plénipotentiaires de Genève, devait poursuivre pour elle-même, en son propre nom, une action diplomatique; cette Église qualifiée d'intruse et qui, dans l'humble temple de Saint-Germain, se sentait à peine chez elle, insérait ainsi ses propres négociations dans l'histoire des destinées genevoises et devenait, à sa façon, une ouvrière de ces destinées.

Qu'allaient donc faire de Genève les « syndics et conseil provisoire » et les plénipotentiaires de l'Europe? Il apparut, dès l'été de 1814, que Genève allait entrer dans la Confédération suisse, et, pour y faire figure, recevoir quelques territoires des alentours. Le mandement de Peney, qui lui appartenait,

était de tous côtés encerclé par des terres françaises ; Jussy et les villages de la Champagne, qui étaient aussi possession genevoise, se trouvaient comme emprisonnés par des terres savoyardes. Il fallait, tout au moins, « désenclaver » Peney, Jussy et la Champagne, rendre genevoises toutes les terres françaises ou savoyardes qui s'interposaient entre ces possessions rurales de Genève, et réunir géographiquement le territoire du futur canton à celui du canton de Vaud. S'incorporer ainsi dans la Confédération suisse, c'était pour la petite république l'indépendance politique assurée ; mais on pouvait se demander ce que deviendrait, dans ce statut nouveau, la personnalité religieuse de Genève, qu'une brochure de Sismondi célébrait comme la capitale continentale du protestantisme. Il y avait vingt ans seulement que le dernier mot du peuple souverain avait frappé d'ostracisme les catholiques ; ce peuple, devenu sujet, avait dû en recevoir quelques milliers ; de nouveau il était souverain, et voici qu'il lui fallait insérer dans son territoire un chiffre notable d'agglomérations catholiques. Il s'agissait de faire de Genève, pour la rendre plus digne de devenir un canton suisse, une république plus riche de terres, plus riche d'hommes ; mais ces terres étaient des terres d'idolâtrie ; ces hommes, confondus avec le reste du corps genevois, se permettraient de venir, dans Genève, étaler leur idolâtrie. Au loin, en Italie surtout, grâce à des colonies genevoises, la vieille âme de la vieille Genève rayonnait. Sismondi notait qu'à Gênes et à Naples une souscription était ouverte pour établir un ministre genevois, qu'à Corfou, même, on voulait suivre l'exemple, que l'Angleterre songeait à créer des bourses pour des Italiens, pour des Vaudois, pour des Français, qui viendraient étudier à Genève et porteraient ensuite en pays catholique l'Évangile genevois. Et cette Genève, dont le rôle religieux semblait bien n'être pas achevé, risquait d'être cernée, et bientôt peut-être submergée par le flot des catholiques : n'ayant rien de commun avec l'âme genevoise, ils allaient peut-être devenir des membres du corps genevois.

J'imagine que certains fidèles de la Réforme, voyant en quelle tentation Genève était induite, relurent souvent dans leur Bible, en ces années 1814 et 1815, l'épisode du Fils de Dieu repoussant les offres de Satan qui, lui montrant les royaumes de la terre, lui disait : Tout cela t'appartiendra. Le peuple de

Dieu, pour demeurer le peuple de Dieu, allait-il retrouver en face des plénipotentiaires, en face de ses propres diplomates qui aspiraient à revenir les mains pleines, le geste sommaire et décisif du Christ? Les respectables traditionalistes qui purent avoir un instant cette illusion durent bientôt l'abandonner : la politique ne permettait plus à Genève d'être toute petite, et ce n'est qu'en demeurant toute petite que Genève eût pu redevenir, ou à peu près, la fidèle captive de son passé. La politique réclamait que les limites de Genève fussent reculées, et qu'avec ces limites se modifiât son âme.

Il semble que tout d'abord, à la fin d'avril 1814, les pasteurs firent effort pour conjurer le péril : en leur nom, le modérateur Choisy et le secrétaire Bourrit écrivaient au Conseil que :

Pour les populations réunies pour la première fois aux Genevois, Genève pourrait bien être un centre d'affaires, de commerce, d'intérêts divers, un théâtre d'ambitions, mais jamais une patrie, que le mot de liberté n'y serait pas compris de la même manière par les uns et les autres, que la religion réformée y a toujours été trop unie à l'État pour souffrir sans inconvénient une division sur ce chapitre, tandis que, de son côté, l'Église romaine n'a rien changé à ses dogmes; que l'expérience des seize dernières années n'est pas faite pour infirmer ces craintes.

Les angoisses des pasteurs s'expliquaient; mais, pratiquement, que pouvaient-ils conseiller? Ils sentaient eux-mêmes que le désir de voir Genève canton suisse progressait et prévalait. Un excellent protestant comme l'apothicaire Broé parlait avec assez d'amertume de ceux qui ne voyaient dans l'augmentation de la République que la subversion totale des principes religieux. Il constatait qu'en présence de l'immoralité française et de la religion catholique, on était devenu plus assidu dans les temples. Le spectacle de la Suisse, pays mixte, « où les secousses du fanatisme étaient plus rares que dans le reste de l'Europe, » et puis son mépris naturel de vieux Genevois pour le catholicisme, « cette religion de superstition qui ne peut pas être celle d'un peuple éclairé, » rassurait l'apothicaire. Certaines démarches clandestines du Consistoire contre une augmentation de la République faisaient l'effet à Broé d'une manœuvre « déplacée. » Voilà une jolie équipée anarchique, écrivait, de son côté, Charles de Constant au sujet de l'intervention des pasteurs auprès d'Ancillon, familier du roi de Prusse, pour empêcher Genève de s'agrandir.

Avant que ne fût encore fixée la superficie de la République de Genève, le patriciat qui avait restauré cette République fit voter vertigineusement, sans laisser au peuple le droit de l'étudier, une constitution. Des *lois éventuelles* y furent adjointes, qui, par une curieuse méthode, mettaient l'art mathématique au service de l'intolérance. Elles stipulaient que si les citoyens dont on pressentait l'annexion n'égalaient pas le tiers de l'ancienne population, ils seraient admis à égalité des droits électoraux ; que, s'ils égalaient le tiers, ils ne pourraient nommer qu'un cinquième des membres du conseil représentatif; que, s'ils surpassaient le tiers, ils n'en pourraient nommer qu'un quart; et que, s'ils surpassaient la moitié, ils n'en pourraient nommer qu'un tiers. Étranges chinoiseries, par lesquelles la vieille Genève protestante prétendait s'assurer à l'avenir la majorité dans les conseils, alors même que la population catholique qui lui serait adjugée aurait un chiffre d'habitans cinq ou six fois supérieur à celui de Genève elle-même.

Genève protestante s'inquiétait à la pensée que des Savoyards, des catholiques, pourraient devenir, chez elle, membres du corps souverain. Mais, inversement, les consciences catholiques, consciences de rois, consciences de peuples, s'éveillaient et se troublaient, à la pensée que des paroisses catholiques allaient être attribuées à la République genevoise. Louis XVIII éprouvait toutes sortes de scrupules à céder à cet État protestant le catholique pays de Gex, et, finalement, Louis XVIII le gardait. Dans les communes savoyardes, une pétition circulait, représentant à la démocratie helvétique que la conduite constante de Genève envers les Savoyards et les catholiques n'était pas de nature à faire espérer des relations de confiance et de fraternité. Enfin Vuarin, par ses relations avec Noailles, avec Metternich, avec Pozzo di Borgo, combattait le démembrement de la Savoie, et du moins il obtenait que sa petite patrie, Collonges-sous-Salève, ne devînt pas genevoise.

Anxiétés protestantes et anxiétés catholiques s'épiaient mutuellement, se mesuraient du regard, et, pour des raisons inverses, elles convergeaient en définitive vers le commun souci d'empêcher que Genève ne devînt trop grande. Protestans qui ne voulaient pas que le peuple de Dieu fût comme dissous dans un État non confessionnel, catholiques qui redoutaient de devenir les sujets du peuple de Dieu, semblaient conspirer ensemble,

en vertu même de leur séparation confessionnelle, pour que Genève demeurât toute petite. Ces susceptibilités religieuses entravaient l'action des diplomates ; et il fallut près de deux ans, de mai 1814 à mars 1816, — deux ans troublés par la prodigieuse équipée des Cent Jours, — pour que le second congrès de Paris et le traité de Turin achevassent de définir ce que serait dorénavant Genève.

A la différence de Gênes, et de Venise, et de la Pologne, Genève, dans le droit public de la nouvelle Europe, demeurait une personne : la notoriété qu'elle avait obtenue comme ville-Église et qui lui valait l'attention spéciale des Puissances réformées en était en grande partie la cause. « C'est le monde dans une noix, » disait d'elle Bonstetten ; on n'avait pas jeté cette noix aux convoitises avides, à la France ou bien à la Sardaigne, parce qu'une accoutumance historique avait habitué le monde réformé à s'abriter, à s'instruire, à se réchauffer dans sa coque hospitalière. Mais ces bienfaits de l'Europe, que Genève devait au caractère confessionnel de son passé, avaient à jamais compromis le caractère confessionnel de son avenir.

Genève recevait de la France 6 communes et 3 350 habitans, de la Sardaigne 14 communes et 12 700 habitans : cette banlieue catholique cernait désormais la cité. Les Genevois, disait un homme politique de l'époque, ont désenclavé leur territoire, mais ils ont enclavé leur religion.

A l'écart de la diplomatie genevoise, la diplomatie de l'abbé Vuarin, représentante improvisée de ces communes catholiques qu'on livrait à Genève, avait agi ; et le protocole du Congrès de Vienne du 29 mars 1815, le traité de Turin du 16 mars 1816, plaçaient l'Église catholique de Genève sous la sauvegarde du droit public européen. Genève devait entretenir les prêtres et le culte, dans les communes savoyardes qu'elle acquérait, comme l'avait fait, jusque là, la cour de Turin ; elle s'engageait, vis-à-vis de cette cour, à respecter certaines libertés canoniques, certaines prérogatives de la hiérarchie ; à maintenir, à sa propre charge, « l'Église catholique existant à Genève, » à en loger le curé, à le doter convenablement. La volonté de l'Europe et de l'État sarde fixait ainsi les obligations que Genève devait accepter à l'endroit du culte catholique dans le territoire même de la vieille cité. Par surcroît, la cour de Turin s'occupait de la situation politique de ses anciens sujets sous leurs nouveaux

maîtres : adieu les lois éventuelles, par lesquelles Genève s'était disposée à limiter les droits de ses citoyens catholiques! Elle dut promettre à son voisin Savoyard de les assimiler pleinement, pour les droits civils et politiques, aux Genevois de la ville.

Instruit et guidé par Vuarin, le gouvernement de Turin, qui, deux siècles plus tôt, à l'heure de l'Escalade, n'avait pu s'implanter dans la cité protestante, pénétrait désormais, en quelque mesure, dans la vie politique du canton : il donnait aux Genevois un petit morceau de sol, de sol catholique, mais le traité même qui le leur attribuait, leur défendait d'y faire acte de législation oppressive. La Sardaigne, de concert avec l'Europe, avait agrandi la République de Genève; mais la Sardaigne faisait planer, sur les catholiques dont elle lui avait fait présent, une protection très stricte, très prévoyante. Genève, en 1824, devra, sur l'ordre de la Sardaigne, modifier la législation qu'elle s'était permis de faire en 1821 sur le mariage civil ; elle devra déclarer que, dans les communes cédées par le gouvernement sarde, les mariages ne seront valides que s'ils sont célébrés devant les curés compétens ; et jusqu'en 1866 il y aura dans le canton deux catégories de citoyens : les uns, catholiques des anciennes communes sardes, ne dépendront de la législation genevoise qu'autant qu'elle sera compatible avec les traités internationaux qu'avait dû signer Genève; les autres, au contraire, relèveront sans réserve de la législation intégrale de l'État.

III

Le traité de Turin signifiait à Genève qu'elle était désormais un canton mixte; et si mixte signifiait impur, c'était tant pis. La Genève calvinienne devait être hospitalière aux catholiques, et pour veiller à ce qu'elle gardât conscience de ce devoir, l'abbé Vuarin était là. Le curé de l'Église qui, vingt ans plus tôt, dans la petite Genève, n'était encore qu'une Église expulsée, allait surveiller au jour le jour la conduite de la « plus grande Genève. » Vingt ans plus tôt, il était une façon de lépreux, que tour à tour les propriétaires éconduisaient. Aujourd'hui, rendu chatouilleux par les affronts mêmes qu'avait subis son Église, il se dressait, toujours aux aguets, pour que le canton cessât, loyalement, sincèrement, d'être un canton confessionnel;

et quand en 1817 parut un essai de statistique qui portait au frontispice une médaille de Calvin et qui contenait certains couplets, offensans pour les catholiques, de la chanson de l'Escalade, Vuarin se plaignit aux magistrats, et voulut même se plaindre au Tsar, par l'intermédiaire de Joseph de Maistre, ministre de Sardaigne en Russie.

Curé catholique, il conseillait un jour à quelques membres du Grand Conseil de gouverner en philosophes. — « En philosophes, répliquaient ceux-ci, monsieur le curé, vous n'y pensez pas. — Oui, messieurs, en philosophes, répondait Vuarin; ayez comme particuliers votre religion, protégez-la, c'est nécessaire. Mais, comme magistrats, ne soyez ni protestans, ni catholiques. Soyez philosophes, c'est-à-dire impartiaux, ce qui ne veut pas dire que vous devez gouverner en incrédules. »

Et comme l'abbé Vuarin visait toujours à s'appuyer sur le gouvernement sarde, ce fut une bonne fortune pour Genève, bonne fortune due à l'entremise de Niebuhr, diplomate de la Prusse protestante, d'obtenir du Saint-Siège, en 1819, que les catholiques genevois ne dépendissent plus de l'évêché sarde de Chambéry, mais de l'évêché suisse de Lausanne. Les liens se distendaient un peu, par cela même, entre le catholicisme genevois et la Sardaigne. Une façon de concordat conclu entre Genève et l'évêque Yenni, de Lausanne, précisait la situation nouvelle. Mais quand Genève, tout de suite après, réclama de l'évêque Yenni le renvoi du « sieur Vuarin, curé de Genève et archiprêtre, » l'évêque refusa.

Malgré les démarches successives du gouvernement genevois auprès de l'évêque de Lausanne, démarches auxquelles les oreilles épiscopales ne furent pas toujours inaccessibles, l'abbé Vuarin, soutenu par Rome, devait rester, vingt-trois années encore, curé de Genève; il eût pu mourir évêque, cardinal, il préférait à ces dignités la cure de Genève et son rôle à Genève, et trois ans avant sa mort, qui survint en 1843, il prévenait le syndic Rigaud que Dieu saurait mettre après lui, dans la cure de Genève, « un successeur qui ne gâterait pas les affaires. » « La divine Providence, insistait-il, n'a pas établi à Genève, croyez-moi, une paroisse catholique de 8000 âmes en moins de quarante ans au milieu des circonstances les plus étranges et les plus inouïes, pour nous retirer la protection de son bras. »

Le pasteur Jacques Caton-Chenevière, témoin de ce phéno-

mène, déclarait en plein Conseil d'État, d'une voix douloureuse : « Il ne s'agit plus d'une Escalade de nuit qui échoue, mais d'une Escalade de vingt-cinq ans qui réussit. » Il ne déplaisait pas à Vuarin que son Église acceptât cette réputation d'escaladeuse, qu'elle se conduisît en importune, et qu'elle convainquît ainsi les Genevois, dussent-ils en être endoloris, et de son existence, et de son droit de vivre. Sans ménagement, sans aucune de ces transitions que volontiers eût concertées l'évêque Yenni, Genève, à l'école de ce curé, fit un très rude apprentissage de la vertu de tolérance, un apprentissage au cours duquel elle fut plus d'une fois houspillée, bousculée, publiquement dénoncée pour ses lenteurs, ou pour ses délits, ou même, parfois, pour ses peccadilles d'intention. Elle avait, en Vuarin, un surveillant qui ne lui passait rien ; elle voyait ses actions, et même ses pensées, déférées à l'opinion du monde par un prêtre papiste, disposant en Europe d'un réseau d'influences qui le rendaient intangible, et elle savait que ce prêtre ne se laisserait déraciner du sol de Genève qu'au jour où Dieu le rappellerait.

Rares étaient, au temps de Vuarin, les esprits comme Gaspard de la Rive et son fils Auguste qui, rêvant d'une alliance entre catholiques et protestans contre l'impiété, servaient en quelque sorte de lien entre les deux Genèves, entre celle qui, glorieuse de son passé religieux, s'y cramponnait et voulait le perpétuer, et celle qui, au nom même des idées de liberté, devait accepter un nouveau contact avec l'antique foi jadis émigrée ; ils demeureront rares, longtemps encore, jusqu'à ce qu'ils trouvent dans la personne du philosophe Ernest Naville un interprète admirable, et qui osera parler. En face de ce petit groupe, beaucoup de Genevois, à travers le siècle, porteront le deuil de l'ancienne Genève, de la Genève d'avant Vuarin, de la Genève qui n'était pas encore une République mixte : il leur semblera que la survenance d'une confession nouvelle est comme une atteinte à l'intégrité de leur patrie. Ce sont ces Genevois qui, en septembre 1837, pousseront et suivront à Saint-Pierre et dans un autre temple le pasteur Jacques Caton-Chenevière et cinq de ses collègues : malgré l'État qui, par égard pour la paix confessionnelle, préférait faire célébrer par Genève, d'accord avec tous les citoyens de la Suisse, le Jeûne Fédéral, ils voudront rétablir le vieux Jeûne Genevois, commémoratif de la Saint-Barthélemy, le vieux Jeûne qui, vis-à-vis de l'infil-

tration papiste, préviendra certains oublis, réchauffera certaines colères. « Dans la Rome protestante, s'écriera douloureusement Chenevière, tout le monde est libre de servir Dieu quand et comme il l'entend, tous, sauf nous, anciens Genevois ; » et quand Chenevière sera châtié par le Conseil d'État et pour six mois exclu des chaires de Genève, beaucoup l'acclameront comme une sorte de héraut de la vieille Genève, protestant et pleurant au cœur de la nouvelle.

Et ce sont ces mêmes Genevois, tenacement attachés au passé, infatigablement provocans à l'endroit de leur siècle, qui fonderont, en 1843, l'*Union protestante*, société mystérieuse dépendant d'un conseil central mystérieux ; cette *Union* tâchera d'entraver le libre établissement des catholiques ; elle prônera, pour enrayer le péril, des moyens moraux, comme la conversion de ces catholiques au protestantisme, et des moyens matériels, consistant à remplacer insensiblement les ouvriers et domestiques catholiques par des protestans, à empêcher par des prêts l'émigration des Genevois calvinistes, à favoriser l'immigration d'étrangers appartenant à la Réforme.

Sur cette colline, au XVI[e] siècle, une cité des âmes, une sorte de patrie morale, avaient prétendu s'installer ; en 1814, la colline s'était comme élargie, mais la cité des âmes avait été entamée, la patrie morale avait été pénétrée par des élémens qu'elle se sentait hétérogènes. Et cela fera souffrir, presque jusqu'à nos jours, bien des âmes de vieux Genevois, sans même que cette souffrance résulte, nécessairement, d'une intolérance spéciale contre le catholicisme. Tel pasteur, comme Borel, qui se rapprochera à certains égards de la foi de Rome, et qui ne s'en cachera pas, gardera toujours cependant, au fond de son âme genevoise, une désolation secrète devant ce spectacle chaque jour plus inévitable et plus visible : Genève État mixte.

IV

Cet État, de nouveau, se déclarait uni à l'Église réformée, et de nouveau il proclamait son pouvoir sur l'Église réformée ; mais il comptait désormais dans ses conseils quelques catholiques, représentans des communes nouvelles, et ce chiffre de catholiques pouvait s'accroître. Des catholiques allaient-ils donc régner sur le fonctionnement intérieur de l'établissement pro-

testant? Allaient-ils, dans la mesure où ils auraient part à la souveraineté de l'État, jouer un rôle fragmentaire d'évêques protestans? C'était illogique, c'était impossible. De cette impossibilité même il résulta qu'en fait, sous ce régime nouveau, les magistrats et députés laïques s'effacèrent de la vie intérieure de l'Église ; les pasteurs furent plus pleinement les maîtres, et l'on vit pendant quelque temps l'Église de Genève devenir, dans toute la force du terme, une « Église-clergé. » Le corps pastoral acquérait ainsi un rôle plus accentué, plus impérieusement prépondérant, que ne le comportaient, et la tradition des trois derniers siècles, et la lettre même des ordonnances. En réalité, malgré la prérogative théorique dont l'État continuait d'être investi, c'était à la Compagnie des pasteurs et à elle seule qu'appartenait l'élection des pasteurs, la surveillance, la direction du culte, celle des paroisses. Jamais l'élément laïque n'eut, dans l'Église réformée, moins d'influence effective : le Consistoire même ne contre-balançait pas la Compagnie, puisque les voix de tous les pasteurs de la ville et de la campagne, qui de droit y siégeaient, formaient majorité.

C'est ainsi qu'à côté de la classe patricienne, qui avait à peu près sevré le peuple de toute habitude sérieuse de l'action politique, s'installait une sorte de hiérarchie ecclésiastique, nettement dessinée, passablement dictatoriale, de moins en moins gênée par l'État, se laissant de moins en moins gêner par les laïques. Tandis que, dans l'ancienne Genève, les membres du Conseil des Deux-Cents, c'est-à-dire deux cents laïques, étaient saisis par le Petit-Conseil de toutes les mesures importantes prises par la Compagnie, tandis qu'ainsi le dixième à peu près des électeurs décidaient en dernier ressort des choses de l'Église, les pasteurs aujourd'hui tranchaient souverainement.

Mais à l'heure même où les circonstances paraissaient si propices à la pacifique hégémonie de la hiérarchie pastorale, des tempêtes éclataient, suscitées par des questions de dogme, et ces tempêtes risquaient de l'ébranler.

Un « socinianisme honteux, » voilà, s'il en faut croire Frommel, l'état d'esprit où s'attardait la majorité de ces pasteurs. Quelques-uns, sans doute, grâce à la profondeur de leur vie intérieure, s'étaient libérés de cette mode théologique : ils avaient su s'élever au-dessus de ce christianisme raisonnable qui, d'après Guizot, niait les croyances fondamentales, et dont Vinet,

âme éprise de la folie de la croix, devait plus tard écrire : « Chose singulière, quand le christianisme est raisonnable, il n'a plus de force. » Ces pasteurs s'appelaient Demelleyier, Moulinié, Peschier, Diodati, Duby, Cellerier. Mais ils n'étaient que des exceptions, et ces exceptions parfois devenaient suspectes : la Compagnie des pasteurs, apprenant que Moulinié donnait chez lui des réunions bibliques, s'en montrait choquée, comme d'une muette critique qui visait l'enseignement de l'Académie.

Cependant la secrète révolte des âmes avait passé outre aux susceptibilités de la Compagnie. Dès 1810, quelques étudians, Ami Bost, Empeytaz, Guers, conquis à une foi plus mystique par l'influence de certains Frères Moraves, créaient, pour se réchauffer entre eux, *la Société des Amis :* ils sentaient dans l'Église « l'atonie absolue de la foi, véritable *aqua tofana* des âmes ; » ils voulaient réagir, ils cherchaient ailleurs le salut. Mme de Krüdener, qui parut à Genève en 1813, portait dans leurs conciliabules son prophétisme exalté.

Le Consistoire et la Compagnie grondèrent, et se disposèrent à sévir ; après d'inutiles efforts pour amener Empeytaz à résipiscence, ils le déclarèrent, en juin 1814, exclu des chaires de Genève. Il finit, en août 1816, par publier à Baden des *Considérations sur la divinité de Jésus-Christ adressées à messieurs les étudians de l'auditoire de théologie de l'Église de Genève.* La Compagnie, une fois de plus, était convaincue d'être arienne. Cellerier père, qui avait tout à la fois un grand respect pour le passé de la Compagnie et une sorte de tendresse pour les âmes ferventes qui se détachaient d'elle, se flatta de les pacifier et de sauver ainsi l'honneur de ses confrères en proclamant, dans un sermon, le jour de Noël, la divinité du Christ ; mais dans un discours sur les mystères, le pasteur Jacques Heyer visa Cellerier ; il mit ses auditeurs en garde contre « le danger de s'occuper préférablement des choses incompréhensibles ; » et s'insurgeant contre certain calvinisme, il réclama le droit, pour les chrétiens, d'admettre que leurs âmes avaient été créées pures et bonnes. Les polémiques allaient s'échauffant. Silence ! silence ! édicta la Compagnie : il fut décidé qu'on traiterait Jésus d'être divin, qu'on admettrait que tous les hommes sont pécheurs, et que sur les points controversés on se tairait.

Mais au silence des chaires allait riposter un certain murmure, entre les quatre parois d'une chambre d'hôtel. En

février 1817, un ancien officier de marine, frotté de méthodisme, Robert Haldane, arrivait d'Angleterre; il s'installait à l'hôtel de l'Écu et captivait un groupe d'étudians, en leur commentant l'*Épître aux Romains* et en leur parlant du Christ-Dieu et de la faute originelle. Et puis le silence même des chaires fut rompu par un ministre de l'Église officielle, César Malan : violant hardiment les prohibitions de l'autorité, il prêcha sur le salut par grâce, avec une belle ostentation. Alors un pasteur philosophe qui, pendant près d'un demi-siècle encore, devait perpétuer à travers l'Église genevoise l'esprit du XVIII[e] siècle, Jacques-Caton Chenevière, s'en fut voir Malan, lui fit des reproches. « J'ai parlé d'après ma conscience, » ripostait Malan. La Compagnie exigea que cette conscience redevînt muette : elle interdit toute répétition du prêche incriminé, et, le 3 mai 1817, un règlement fut rédigé, d'après lequel les pasteurs de Genève s'abstiendraient à l'avenir de donner leur opinion sur la manière dont la nature divine est unie à la personne de Jésus-Christ, sur le péché originel, sur la grâce efficiente, sur la prédestination. Silence! Silence! tel demeurait le programme. Au nom de l'individualisme, on avait pris la liberté d'amputer le *Credo* de la primitive Réforme; pour la bonne tenue, pour la belle ordonnance de l'Église, on supprimait la liberté des consciences pastorales qui voulaient, en chaire, revenir à ce *Credo*. Un mauvais plaisant parodiait : « De par la vénérable Compagnie des pasteurs, défenses sont faites de parler de Jésus-Christ, soit en bien, soit en mal. » Guers et deux de ses amis refusèrent de laisser enchaîner leur verbe; ils voulaient, eux, continuer de parler. Ils ne purent être consacrés.

Un nouveau méthodiste anglais, Drummond, était survenu, riche de foi, riche d'écus. Il les poussa et les aida à fonder une Église indépendante ; et chez lui, le 21 septembre 1817, la Cène fut distribuée par les soins de Malan. Pour la première fois depuis bientôt trois siècles, des Genevois communiaient hors de l'Église officielle. Sous les regards de cette Église s'essayèrent bientôt deux centres de *réveil* religieux : en 1819, l'Église du Bourg-de-Four s'organisa, avec Empeytaz, Ami Bost, Guers; puis Malan, révoqué par le Consistoire comme pasteur, révoqué par la vénérable Compagnie comme régent du Collège, fonda en 1820, au Pré-l'Évêque, la *Chapelle du témoignage*, « posant la pierre de l'angle à la gloire de la très

sainte Trinité. » Malan, à la différence des mystiques du Bourg-de-Four, reprenait dans toute leur rigueur les vieilles thèses calviniennes sur la prédestination ; et, dans le type d'église qu'il rêvait de fonder, l'autorité du pasteur, c'est-à-dire, en l'espèce, son autorité à lui, Malan, était plus stable, plus impérieuse, que ne le comportaient les principes de démocratie spirituelle qui régnaient au Bourg-de-Four.

Après avoir voulu souffler dans les chaires, l'esprit du Réveil, en 1827, voulut souffler dans les catéchismes, et derechef la Compagnie fit barrière. Gaussen, conquis par ces courans nouveaux, refusa de se servir du catéchisme officiel qui datait de la fin du XVIIIe siècle. On le convoqua, on lui demanda pourquoi. Mais ce fut son tour de questionner, et, prenant le livre, il interrogeait ses juges : Où est la divinité du Christ? leur demandait-il. Où est la chute? Où est la justification par la foi? la régénération par le Saint-Esprit? On lui donna un mois pour réfléchir, et les deux lettres où il consigna ses réflexions disaient en substance : « J'ai la Bible, non votre catéchisme, comme livre d'enseignement, et je veux bien un catéchisme, mais celui de Calvin. Au nom de votre liberté, vous l'avez déserté ; au nom de ma liberté, je déserte le vôtre. » La presse se mêla de l'affaire ; les pères de famille prirent parti pour Gaussen, et l'ébranlement de l'opinion fut si décisif que, sous les auspices de ce pasteur, qui pour un an était chassé des séances de la Compagnie, se forma, le 24 janvier 1831, dans le sein même de l'Église de Genève, une *Société évangélique.* Après l'Église du Bourg-de-Four, après celle du Pré-l'Évêque, c'était le troisième groupement spontané qui surgissait sans l'aveu de la Compagnie et sous un pavillon d'orthodoxie. Mais cette fois le groupement s'installait au cœur même de l'Église; et, dans les assemblées qu'il organisait, les âmes affluaient.

Entre 1819 et 1829, la Compagnie n'avait nommé que deux pasteurs orthodoxes, l'un pour l'hôpital, l'autre pour les prisons, comme si l'on voulait à l'avenir, tout en laissant à l'orthodoxie le droit de vivre, la poster, ironiquement, sur le chemin des cimetières ou la murer dans les geôles. En 1830, la Compagnie avait ouvert ses rangs au pasteur Duby, qui passait pour un théologien de stricte croyance. Mais elle ne prétendait pas, en agissant ainsi, rendre hommage à la théologie traditionnelle; elle voulait, uniquement, affirmer son éclectisme

doctrinal. De cet éclectisme elle se faisait gloire ; elle s'enorgueillissait de cette nouveauté, par laquelle Genève lui semblait devancer l'avenir.

« Genève, lisait-on en 1831 dans le programme du journal *le Protestant*, offre à la chrétienté le spectacle d'une Église constituée et toutefois subsistante par la seule force de ses règlemens de discipline. Tandis que la plupart des Églises protestantes nationales sont encore, au moins pour la forme, sous le joug des formulaires de dogmes, tandis que celles qui se sont déclarées ou dissidentes ou indépendantes n'ont ainsi procédé que pour entendre prêcher et professer en leur sein certains dogmes et non pas d'autres, Genève, depuis plus de cent ans, a su à la fois se passer de confession de foi autre que la Bible, et se maintenir Église nationale en réunissant autour d'elle la généralité des fidèles qui constituent son troupeau. Les pasteurs de Genève ont admis et proclamé, les premiers, le grand fait de la variété des doctrines comme compatible avec l'unité de l'Église et avec celle de la discipline. »

La variété dans l'unité, ripostera plus tard l'austère Agénor de Gasparin, « ce n'est qu'un salut adressé à nos péchés favoris. » Et puis, parmi ces doctrines variées, lesquelles, péchés ou non, étaient des favorites, et lesquelles des disgraciées? Il était permis, pour en avoir un indice, d'attacher quelque importance aux cours de l'Académie : Jacques-Caton Chenevière fit savoir à Genève et au monde réformé, en 1831, par la publication de ses *Essais de théologie*, quelle était la dogmatique dont s'alimentaient, sur les bancs, les futurs pasteurs. Dans ce livre de Chenevière, on cherchait la Trinité, on ne la trouvait plus ; l'auteur était franchement unitaire. On y cherchait le calvinisme, et on y lisait, en guise de conclusion, que le calvinisme est en opposition avec l'Évangile, que le calvinisme et son frère le méthodisme sont, « de toutes les formes qu'a prises la religion dans une conscience d'homme, les plus rebutantes et, dans les temps modernes, les plus haïssables ; » et Chenevière garantissait que, dans l'Évangile, pas une personne impartiale et sensée ne pouvait trouver le calvinisme. L'attitude de l'Église devenait un grand sujet de troubles pour les jeunes candidats au pastorat qui commençaient leurs études : certaines pages de jeunesse d'Ernest Naville témoignent que dans l'auditoire de théologie il sentait ses convictions s'ébranler et que l'esprit de vocation

ecclésiastique y devenait inconnu. « Ma première année de théologie, écrira plus tard le pasteur Théodore Borel, fut une souffrance continuelle : j'ai entendu traiter si légèrement les choses religieuses, j'ai vu faire la prière de chaque jour avec tant de désinvolture, sauf par M. Cellerier, j'ai entendu démolir avec tant de sans-gêne quelques-unes de mes opinions les plus chères, que j'ai passé par la phase douloureuse de l'incrédulité. » Et le jeune pasteur Charles Barde, qui devait tenir dans la chrétienté genevoise une place très respectée, rentrant d'Angleterre en 1830, se demandait avec quelque angoisse s'il pouvait entrer dans la Compagnie, qui, du reste, soupçonnant en lui un méthodiste, ne l'accueillait qu'après beaucoup de mauvaise grâce; il interrogeait sa conscience : un ministre du Christ devait-il « s'astreindre à rendre compte à un corps dont il estimait que la majorité n'était pas dans la foi? » La façon si franche, si cassante, dont l'Église genevoise rompait ses liens avec Calvin, avec son premier pape, éveillait des doutes, suscitait des scrupules, provoquait des mouvemens de retraite.

V

Mais des hommes se levèrent pour venger Calvin et pour recueillir les étudians dont la foi s'affaissait : c'étaient les hommes de la *Société évangélique*, et ce fut dans cette minorité religieuse, frappée de suspicion par les organes officiels du peuple de Dieu, que s'abrita la gloire chancelante de l'infortuné Calvin. La *Société évangélique* lança l'avis qu'une école libre de théologie allait s'ouvrir : Gaussen, son ami Galland, qui dirigeait à Lausanne un institut missionnaire, et puis Merle d'Aubigné, chapelain de la cour des Pays-Bas, occupèrent vaillamment les premières chaires. Un crédit de 10000 francs, ouvert par le colonel Tronchin, fut le premier viatique de ces aventureux professeurs. « Dieu créa notre école de rien, » disait plus tard Gaussen, et suivant le mot d'Edmond Scherer, qui fut l'un de ses maîtres, elle ne pouvait fournir à ces étudians, lorsqu'ils quitteraient ses bancs, que le bâton de pèlerin et l'affectueuse bénédiction. Mais elle se considérait comme seule susceptible de maintenir des communications entre Genève et les autres Églises réformées, demeurées étrangères à l'évolution dogmatique qu'attestait avec fracas l'ouvrage de Chenevière.

Cette prétention, nettement affichée, fut accueillie par la Compagnie comme un outrage : à la fin de novembre 1831, la Compagnie et le Consistoire enlevaient à Gaussen sa paroisse de Satigny et lui interdisaient, ainsi qu'à ses deux collègues, toutes les chaires du canton. Les trois parias résistèrent, suivirent leur voie : le 30 janvier 1832, encouragés par les adresses de cent vingt-trois pasteurs et de plus de huit cents ecclésiastiques anglicans, ils ouvrirent leurs cours. « La puissance individuelle de ces hommes, écrivait alors Vinet, est un foyer dont l'action ne peut qu'augmenter dans la position réelle et indépendante qu'on vient de leur assigner. »

Ils bâtissaient en 1834 la chapelle de l'Oratoire : la Compagnie ayant elle-même coupé les liens que la *Société évangélique* espérait d'abord garder avec elle, on vit la *Société* ouvrir un culte, aux mêmes heures où se célébraient les cultes dans l'Église nationale; elle commença d'y célébrer la Cène, à la Pentecôte de 1835. Bien que Gaussen n'aspirât qu'à rentrer dans l'Église nationale, les deux établissemens religieux s'opposaient; ils semblaient se surveiller. En 1835, à l'occasion du jubilé de la Réforme, la Compagnie gratifiait d'un prix le travail où le méthodisme était le mieux attaqué, et les dissidens, en leur chapelle, priaient pour la conversion de Genève. L'Église vaudoise, l'Église presbytérienne d'Écosse montraient à la *Société évangélique* leur attachement en refusant de se faire représenter aux solennités jubilaires de l'Église nationale : ce jubilé de la Réforme, de l'individualisme religieux, devenait une occasion, pour l'une et l'autre Église, de se reprocher réciproquement l'usage qu'elles faisaient de leur individualisme.

Jacques-Caton Chenevière, en ces turbulentes années, recevait parfois d'étranges visites : des jeunes filles, formées par le Réveil, venaient lui montrer la Bible et plaidaient pour le devoir qu'avait l'Église, au nom du Livre, de professer tel ou tel dogme : leur pétulance de théologiennes, alléguant en faveur de ces dogmes leur liberté de protestantes, mettait hors de lui le docte professeur. Du haut de son jabot de dentelles, il les stigmatisait : « Des vierges de treize à quatorze ans font la leçon à leurs pasteurs et leur disent sans baisser les yeux qu'ils ne sont pas chrétiens; de jeunes demoiselles écrivent à des ecclésiastiques des lettres toutes cousues de passages des livres saints, mal appliqués; des jeunes filles viennent catéchiser et

enseigner des docteurs. » Mais voici que derrière ces jeunes filles, c'étaient les vieilles qui survenaient; et Chenevière, de plus en plus enflammé, détestait depuis longtemps ces « régimens de demoiselles entre deux âges, » qui s'en allaient, comme de profondes théologiennes, visiter artisans, pauvres, campagnards, et qui peut-être, à la différence des jeunes, ne se donnaient même pas la peine de venir lui soumettre la Bible, à lui pasteur, à lui ecclésiastique, à lui docteur.

Mais ces jeunes vierges, ces vieilles filles, ces étudians de l'École libre de théologie devaient peu à peu, par la vie même de leurs âmes, agir sur l'Église nationale, et fortifier et réchauffer ceux des membres du corps pastoral qui demeuraient attachés à une certaine orthodoxie. Les conférences d'un ancien combattant de Waterloo devenu pasteur de l'Église nationale, Jacques Martin, sur la rédemption et sur le salut, feront en 1846 et 1847 beaucoup de bruit : elles marqueront un esprit singulièrement différent de celui dont s'inspirait la dogmatique de Chenevière. Le Réveil apparaîtra bientôt à tous les esprits, ou à presque tous, comme un bienfait pour la vie religieuse genevoise : il l'avait empêchée de s'anémier, de se tarir; il exerçait, par surcroît, sur l'Église réformée de France, une influence profondément chrétienne. Mais autre chose est la vie religieuse de Genève, autre chose est le maintien de sa personnalité religieuse, de la situation confessionnelle qu'avait affectée, trois siècles durant, son État-Église. Cette personnalité religieuse, voyant se dresser en dehors d'elle, et parfois contre elle, des consciences protestantes dont la Réforme pouvait s'honorer, était nécessairement diminuée par une telle sécession.

VI

Un fait s'imposait aux regards : des âmes très hautes, très éprises de l'Évangile, abritaient désormais leur vie religieuse dans certaines chapelles qu'aucun lien n'unissait à l'État. Elles avaient demandé un coin de nef dans la vaste Église nationale : cette Église avait répondu, en fermant à leurs conducteurs ses sacristies. Elles apercevaient l'État voisin, celui de Lausanne, interdisant en 1824, par complaisance pour l'Église nationale du canton de Vaud, les réunions des méthodistes, « des mômiers, » sous peine d'amende, de prison, de bannissement; elles le

voyaient, en 1839, abolir la confession de foi helvétique et faire une loi ecclésiastique dont le principe, au dire de Vinet, était cyniquement matérialiste. Et la voix de Vinet, dans son *Mémoire en faveur de la liberté des cultes*, qui est de 1826, dans son *Essai sur la conscience et sur la liberté religieuses*, qui est de 1829, dans son *Essai sur les manifestations des convictions religieuses*, qui est de 1842, se faisait progressivement la messagère d'une solution nouvelle : la séparation des Églises et de l'État. On ne pouvait concevoir une idée qui fût plus essentiellement anti-genevoise, plus offensante pour ce qu'avait été Genève et pour ce qu'elle voulait toujours être, plus subversive de la personnalité de cette ville. De prime abord, il semblait impossible que Vinet fût compris. Son ami le pasteur Burnier, qui préconisait l'adoption d'un système ecclésiastique pareil à celui des États-Unis, trouvait fort peu d'échos.

Mais en cette même année 1842, la cité politique commençait de se transformer. Une Constituante, convoquée par le patriciat sous une irrésistible pression populaire, élue par le suffrage universel, décidait que tous les citoyens du canton, investis désormais sans distinction de cens de droits politiques égaux, nommeraient le Grand Conseil, et que tous, pourvu qu'ils fussent laïques, seraient éligibles. Cette Constituante s'occupait des cultes : composée de protestans et de catholiques, elle était l'État, qui devait légiférer sur l'Église d'État. Les principes démocratiques que l'on commençait de restaurer dans l'État commencèrent à être restaurés dans l'Église : le Consistoire comprit désormais, à côté de quinze pasteurs, nommés par la vénérable Compagnie, vingt-quatre laïques élus par les citoyens protestans des conseils municipaux; ces vingt-quatre laïques, joints aux membres de la Compagnie, devaient à l'avenir nommer les pasteurs; et la Compagnie devrait leur proposer tous les règlemens qu'elle jugerait séans pour l'intérêt de l'Église.

C'était là un premier coup porté à cette Église-clergé, qui depuis 1815 régnait sur Genève; c'était la porte ouverte, dans l'Église réformée, aux influences de la masse électorale. L'État genevois, incarné dans la Constituante, avait pris acte des libertés que les traités de 1815 et 1816 contraignaient Genève d'accorder aux catholiques; ces traités mêmes l'avaient empêché d'apporter aucun changement grave à la situation du catholicisme. Mais cet État, tout mixte qu'il fût, avait, en définitive,

légiféré sur le protestantisme; il avait proclamé, dans un article de la Constitution, que la religion protestante était *dominante* dans le territoire de l'ancienne république, et puis, après cette proclamation, il avait réorganisé cette religion, comme s'il ne l'eût déclarée dominante que pour faire sur elle, tout en même temps, acte de domination.

Les nouveautés politiques dont Genève était le théâtre rendaient Rodolphe Töpffer inconsolable :

Apprenez, écrivait-il, de quels élémens se compose le parti qui renverse notre Constitution. Nos élections livrées à l'esprit de localité, notre législation obligée désormais de compter avec deux fortes minorités : l'une catholique, votant à peu d'exceptions près comme un seul homme, l'autre radicale, suivant avec non moins d'uniformité les impulsions de la foule ignorante qui lui servira d'appui; ces deux minorités prêtes à se réunir lorsque leurs intérêts particuliers se trouveront d'accord entre eux, mais opposées aux plus chers intérêts de Genève, à l'intérêt général du pays, à ceux de l'intelligence et du protestantisme; voilà en deux mots notre révolution. Nos confédérés nous exhortent à la modération et au libéralisme. Au libéralisme, quand c'est Rome qui prend pied chez nous !

Les fidèles de Rome, membres de l'État de Genève, avaient pris pied, par cela même, dans l'Assemblée qui avait modifié l'Église protestante, Église de l'État. N'était-ce pas un argument de plus pour que cette Église cessât bientôt d'être l'Église de l'État, pour que bientôt il y eût séparation? — Non certes, répondait le pasteur Munier : la perspective d'une Église que l'État cesserait d'encadrer lui faisait peur; il l'apercevait s'égrenant en chapelles, sous la poussée du méthodisme. Il voyait les papistes aux portes, avec leur dangereuse maxime : diviser pour régner. Munier les soupçonnait de considérer le méthodisme comme leur meilleur auxiliaire, et peut-être de l'encourager. Et percevant ces voix aventureuses qui demandaient que l'Église fût séparée de l'État, c'est-à-dire que Genève se dédoublât, se brisât, Munier disait : « J'ai cette conviction que le lendemain du jour où la séparation serait prononcée, nous aurions la division de l'Église elle-même, et le démembrement de fait... Quelle plus grande fête pourrait-on servir au papisme? »

Mais sa confiance dans la vocation de Genève érigeait cependant son âme au-dessus de ces alarmes : « Je ne puis croire, s'écriait-il, à la catholicité de Genève, c'est-à-dire à son anéantissement. » Et tandis que Munier parlait ainsi, retentissait,

dans un autre coin de la ville, une voix de prophète, qui, tel Jonas à Ninive, annonçait aux Genevois la plus grave des catastrophes et l'appelait presque comme un châtiment. C'était la voix de Malan. Rome est aux portes, disait Munier. Oui, clamait Malan, Rome est aux portes! et Malan, messager du Dieu qui punit, accablait Genève de ses douloureux sarcasmes :

> Si la génération qui va nous suivre est semblable, hélas! à la nôtre, si elle ne lui devient pas supérieure et qu'elle ne compte aussi que peu, très peu de chrétiens, une effrayante majorité d'ariens, et de déistes, et de moqueurs, et s'il en doit être ainsi de nos enfans, viens, viens seulement, ô Rome! et ne tarde plus! Viens donc, toi qui dévores, et que la Réforme périsse enfin sous tes serres!

Sur les lèvres de l'apôtre du Réveil, partisan de la séparation, se dressait le spectre du péril romain, comme il se dressait sur les lèvres du pasteur Munier, adversaire de la séparation. La démocratie genevoise, en tant qu'organisme politique, recélait des élémens qui représentaient Rome : contre ce fait politique, aucunes douleurs, si éloquentes fussent-elles, ne pouvaient prévaloir; et les événemens de 1847 allaient aggraver encore et ce fait et ces douleurs.

VII

La vieille discipline calvinienne n'avait pas survécu à la Révolution et à l'Empire; le dogme calvinien n'avait pas survécu à la philosophie du XVIII[e] siècle. La Constitution politique de l'État calvinien, où les tendances aristocratiques avaient lentement aboli la vieille démocratie du Moyen Age, allait à son tour achever de péricliter. En 1838, sous la signature d'un publiciste genevois, James Fazy, était paru le premier tome d'un *Essai de Précis sur l'Histoire de Genève*. L'auteur conduisait cette histoire jusqu'à la Réforme; et la conclusion de ce volume, c'était un procès politique contre Calvin. L'historien protestant Galiffe venait de verser, un peu pêle-mêle, dans le dossier de la Réforme, toutes sortes de documens nouveaux; Fazy, que son tempérament même portait à prendre contre Calvin le parti des libertins, trouvait, dans Galiffe, de quoi meubler son réquisitoire.

L'opposition de gauche, dans la France de 1830, connaissait

bien Fazy : il avait tour à tour, dans la presse parisienne, bataillé contre Charles X, bataillé contre Louis-Philippe; il fût assurément devenu, s'il se fût laissé retenir par la France, l'un des protagonistes de l'année 1848. Mais il se donnait pour lointaine mission de régner sur une Genève transformée; et la transformer, cela consista, pour lui, à réagir contre les altérations dont Calvin avait été l'ouvrier. Il se fit donc historien pour éplucher le passé de la vieille Genève; et il déclara que Jean Calvin, par son absolutisme dogmatique, avait bridé plutôt que développé l'esprit des Genevois, qu'il s'était mis en lutte ouverte avec l'ancienne Constitution genevoise, qu'il avait fondé une République de contrainte, une République à la Spartiate, étroite et sombre. Et Fazy témoignait son regret pour les libertés genevoises du Moyen Age, qu'avait sapées Calvin; et il dessinait le plan de la façon démocratique dont Calvin aurait dû organiser son Église, s'il avait voulu tenir compte des mœurs et des aspirations de Genève. Après Calvin réformateur politique, Calvin réformateur religieux était traduit à la barre, et censuré.

Puis là-dessus, Fazy s'interrompait; son œuvre historique demeurait inachevée : jamais le tome second ne vit le jour. Mais elle allait recevoir un autre achèvement : elle fut continuée, sanctionnée, couronnée, par l'œuvre politique de Fazy.

L'*Essai d'un Précis de l'Histoire de la République de Genève* annonçait implicitement l'orientation que Fazy, au jour où il serait chef, imprimerait à cette République. Or, en 1846, Fazy devint chef : appuyé sur le quartier Saint-Gervais, il attaqua la majorité patricienne qui, malgré les bouleversemens de 1842, avait pu se maintenir dans les Conseils; il l'accusa de trop de complaisances pour les cantons catholiques de la Suisse, qui venaient de conclure entre eux la ligue du *Sonderbund*, et qui revendiquaient le droit d'avoir chez eux des Jésuites. Le sort de Loyola en Suisse dépend de Calvin, disait plaisamment Guizot, qui constatait que dans la Diète fédérale les représentans de Genève pouvaient faire pencher la balance pour ou contre les Jésuites. Le quartier Saint-Gervais ne voulut pas que Calvin sauvât Loyola. Le 10 octobre 1846, le patriciat démissionna, descendit des cimes où depuis si longtemps il s'était hissé, et laissa Genève à elle-même, c'est-à-dire à Fazy.

Le gouvernement provisoire constitué par cet heureux

joueur convoqua un Grand Conseil constituant de 95 membres, qui devaient fixer les assises de la Genève contemporaine. La ville de Genève envoya à ce Conseil 44 radicaux ; la campagne, entre autres députés, expédia 20 catholiques ; les alarmes qu'épanchait peu d'années auparavant Rodolphe Töpffer se vérifiaient. La révolution s'était faite avec un programme de guerre contre les confédérés catholiques de la Suisse ; mais, par cela même qu'elle fondait dans Genève le pouvoir absolu de la démocratie, elle accentuait l'influence politique du peuple catholique, membre de cette démocratie. L'amertume des ouvriers et paysans catholiques contre cette mystérieuse *Union protestante* qui semblait leur marchander le droit de vivre, le droit, tout au moins, de travailler en terre genevoise, les concilia tout de suite avec un régime qui, pour la première fois, admettait sincèrement, entre catholiques et protestans, l'égalité des droits et l'équivalence de dignité.

Cette démocratie mixte, abordant, entre autres besognes, la constitution de l'Église protestante, tint compte des faits nouveaux, introduits dans Genève par l'année 1815, et se refusa cette fois à déclarer que la religion protestante fût la religion dominante ; elle constata seulement, dans un article de la Constitution, que c'était « la religion de la majorité dans l'ancien territoire de la République. » Puis on transporta délibérément sur le terrain de l'Église les maximes qui venaient de prévaloir sur le terrain de l'État : la masse des fidèles protestans devint légalement souveraine de l'Église protestante. D'Église-clergé, qu'elle était encore dans une certaine mesure, cette Église devint une Église-peuple. Pour faire partie du corps électoral qui désormais régnerait sur elle, aucune confession de foi n'était demandée : il suffisait d'accepter les formes organiques, c'est-à-dire les règlemens administratifs, édictés pour le fonctionnement de l'établissement religieux. Des amendemens furent proposés pour qu'on stipulât, tout au moins, que cette Église nationale protestante était une Église chrétienne. Le Grand Conseil constituant les repoussa. Le corps électoral, qui dorénavant devait diriger le protestantisme genevois, se recrutait ainsi, sans aucune condition de croyance, ni même de moralité ; c'était une application brute, mécanique, du principe du suffrage universel.

Il fallut que la Compagnie subît en 1847 ce qu'en 1842 elle

avait refusé d'introduire; qu'elle acceptât la nomination d'un Consistoire élu par l'assemblée générale des citoyens dits protestans; qu'elle acceptât l'élection des pasteurs par l'assemblée générale des paroissiens; et qu'en ce qui regardait enfin le traitement des pasteurs et professeurs de théologie, elle dépendît des votes budgétaires annuels du Grand Conseil, élu par l'ensemble des citoyens du canton, protestans et catholiques. Ce qui restait à la Compagnie, c'était la surveillance de l'instruction religieuse et de l'enseignement théologique et la consécration des pasteurs : hors de cela, elle n'était plus qu'un corps consultatif, se consolant, puisqu'il le fallait, par cette touchante espérance qu'elle demeurait pour l'Église « un dépôt permanent de lumière, de doctrine, de foi et de piété. »

Dépôt de doctrine : qu'était-ce à dire? le premier consistoire élu d'après le nouveau régime élabora un règlement organique : il y maintenait, comme caractères de l'Église, l'acceptation de l'autorité divine de l'Écriture et la proclamation de la liberté d'examen ; de confession de foi, aucune.

Avec cette constitution nouvelle, s'inaugurait à Genève l'existence d'un type d'Église qu'on devait couramment appeler l'Église *multitudiniste*, mot d'aspect barbare pour désigner une apparence de chaos, un large cadre s'ouvrant complaisamment aux consciences se disant protestantes ou dites protestantes, sans qu'elles eussent besoin de préciser elles-mêmes quel genre de foi, quelle conception de vie recouvre pour elles ce mot. A en croire Gasparin, les âmes, dans la nouvelle Église de Genève, n'allaient plus être des âmes chrétiennes et vivantes, mais des consciences cataloguées. Ces plaintes étaient inutiles : l'Église de Genève ne pouvait demeurer Église d'État, Église nationale, qu'en affirmant et en accentuant de plus en plus son caractère « multitudiniste. » La grande préoccupation qu'avait eue Calvin d'unir étroitement l'État à l'Église, afin d'assurer le règne des principes chrétiens dans la société civile, allait ainsi, au bout de trois siècles, se retourner contre l'Église et la gêner, la paralyser, quand elle voudrait faire régner, chez elle-même, ces principes chrétiens. Les vieux Genevois tenaient à leur Église nationale, survivante du peuple de Dieu; cette Église survivait, mais son étroit mariage avec l'État, qui jadis, à certaines heures, avait contraint l'État de chasser hors des frontières ceux qui n'étaient plus admis à la Cène, contraignait

aujourd'hui l'Église d'accepter dans son sein, quelle que fût leur attitude religieuse, tous les citoyens qui n'étaient pas romains ou juifs. Ces exceptions mêmes étaient-elles destinées à se maintenir? Fazy dira plus tard au Grand Conseil : « L'organisation de notre Église nationale protestante est avantageuse à l'État républicain; il n'y en a pas de plus large au monde; elle admet dans son sein toutes les croyances. On n'y demande pas d'abjuration : un juif, un musulman peuvent en faire partie; il suffit d'une simple déclaration pour faire partie de l'Église et du corps électoral qui la dirige. »

L'Église, protestaient certains, est désormais réduite à donner aux ennemis de l'Évangile les mêmes droits qu'à ses fidèles; elle devient une sorte d'établissement anonyme ouvert à toutes les croyances et à toutes les négations; elle n'est plus qu'un hangar provisoire et banal. Non seulement elle doit recevoir ceux dont elle ne voudrait pas, mais aussi ceux-là qui ne veulent pas d'elle et dont l'État lui attribue les âmes; et l'on citait l'exemple d'un Rilliet de Candolle, qui avait réclamé d'être rayé du tableau des électeurs de l'Église protestante et qui ne pouvait l'obtenir. « Sur quoi repose l'édifice? gémissait le pasteur Charles Chenevière; que sera-t-il dans deux ans? Personne ne peut le dire. Son existence est mise en question tous les quatre ans par les électeurs, puisque c'est la majorité qui décide et que l'Église ne s'est réservé aucun moyen d'éliminer les incrédules, les indifférens, en un mot les faux membres qui forment la majorité de l'État. » Et les hommes du Réveil, transportant la discussion dans des sphères plus surnaturelles, disaient aux hommes de l'Église officielle : Votre conception multitudiniste confond ce que le Seigneur distingue nettement : l'Église et le monde; l'Église de multitude, dans le mauvais sens du mot, est une Église asservie : le monde y domine, et, pour mieux dire, elle est le monde.

Il semblait que dans Genève quelque chose se dissolvait, quelque chose se démantelait. Hommes d'Église et pieux fidèles se demandaient si Fazy voulait en étaler le symbole à tous les yeux, à toutes les oreilles, lorsqu'ils voyaient et entendaient les coups de pioche qui, à partir de 1849, démolissaient par son ordre les anciens remparts. Était-ce donc la cité de Dieu qui tombait? Le bruit de ces pioches qui, gaiement, tout autour de la vieille ville, élargissaient les espaces pour la ville nouvelle,

avait dans beaucoup d'âmes une douloureuse répercussion. Pierre par pierre s'écroulaient donc les vieux remparts de Calvin, les remparts derrière lesquels le peuple de Dieu avait jadis barricadé sa foi, et que ses coreligionnaires d'Angleterre, de Hollande, de France avaient souvent édifiés de leurs deniers et parfois même de leurs bras. Mais James Fazy n'était pas sensible à ces évocations historiques : les réalités du jour, celles du lendemain, dictaient seules sa politique. « Le cercle étroit où on se mouvait matériellement, déclarait-il, était la dernière barrière contre l'émancipation intellectuelle et industrielle de notre cité. » Il fallait donc que ce cercle tombât... Et, pour le faire tomber, pour démolir un de ces bastions qui portait le nom de Bastion Royal et qui avait été élevé par l'argent des Hohenzollern, on voyait affluer, en 1851, les habitans des nouvelles communes savoyardes. Sous le regard de la vieille Genève protestante, toute cette foule catholique, venue de pays catholiques, procédait au nivellement des bastions.

Une statistique du temps marque le chiffre de 4029 journées de travail faites par 1773 hommes. Ces ruraux arrivaient pour démanteler la ville, pour aplanir le sol, en vue de la construction de la grande église Notre-Dame, pour laquelle Fazy concédait aux catholiques l'emplacement du Bastion Royal. Et les vieux Genevois se redisaient que, trois siècles plus tôt, la Réforme, aidée par de braves étudians et des professeurs du Collège, avaient construit les fortifications de Genève ; et qu'aujourd'hui le catholicisme, aidé par les bras des paysans savoyards, contribuait à les renverser.

Les traités de 1815 avaient donné à l'État de Genève une figure nouvelle, en face de laquelle la ville même de Genève représentait le passé. Fazy donnait à la ville même de Genève une figure nouvelle : matériellement et moralement, il y défaisait l'œuvre de Calvin ; il rendait Genève méconnaissable pour les Genevois qui avaient eu vingt ans en 1815, comme Calvin l'avait rendue méconnaissable pour les Genevois qui avaient eu vingt ans en 1535.

Voilà près de quarante ans que James Fazy est mort : il garde encore à Genève de nombreux ennemis. Ils détestent ce radical qui avait des goûts de patricien, ce libertin qui porta la main sur l'arche de l'Église, ce Protée qui souleva la révolu-

tion en déchaînant l'hostilité du quartier Saint-Gervais contre les cantons catholiques de la Suisse et qui, plus tard, devenu le maître, donna souvent aux catholiques de Genève le témoignage d'une équité presque bienveillante, taxée par certains protestans de complaisance partiale. Ils voient en lui le destructeur de tout ce que leurs aïeux aimaient. Le Monsieur Zacharie dont parle quelque part Philippe Monnier, homme triste, aimant son pays d'un zèle amer, se dressant comme un reproche vivant, très charitable au demeurant, mais intraitable sur ce point unique, que jamais il n'a voulu dans sa maison une servante papiste, a la haine de Fazy, qu'il considère comme un antéchrist. Monsieur Zacharie n'est pas un original à Genève : il incarne toute une catégorie de Genevois. Et ces Genevois haïssent Fazy, en raison même de l'importance de son œuvre, de cette œuvre sur laquelle on ne pouvait revenir, — « œuvre nationale par excellence, écrira tout au contraire, à la fin du XIX[e] siècle, l'abbé Carry, vicaire général de Genève, œuvre qui nous a donné l'unité par la liberté religieuse et l'égalité démocratique. »

Suivant la conception que l'on a de Genève, on admire ou l'on blâme James Fazy. Ce fut en résumé tout son programme, d'adapter la vie politique et sociale de cette ville aux faits nouveaux créés en 1815. Politiquement, il alla jusqu'au bout de sa tâche; religieusement, il s'arrêta à mi-chemin. Il était personnellement partisan de la séparation de l'Église et de l'État. Aspirant à la liberté religieuse la plus absolue, il eût aimé, dès 1847, supprimer de la Constitution le chapitre des cultes pour « l'abandonner à la pure et simple direction des hommes religieux de tous les cultes, qui organiseraient leur Église comme ils l'entendraient : » cela eût réjoui l'âme de Vinet, celle aussi de Secrétan, le futur philosophe de la volonté, qui, dans le *Courrier suisse*, appuyait l'idée de la séparation. Mais Genève voulait encore demeurer, à certains égards, une nationalité religieuse : provisoirement, Fazy disait *Amen*, et, tout en considérant la mission théologique de Genève comme terminée, il laissait à l'Église nationale, dans les cadres du « multitudinisme, » la possibilité de durer, et peut-être de prospérer encore.

VIII

De fait, quelques pasteurs de cette Église : Munier, Oltramare, Louis Tournier, Frank Coulin, Félix Bungener, reconquirent, dans cette Genève désormais chaotique, un réel ascendant. Leur Église avait des assises incertaines et mobiles, mobiles comme l'est le suffrage des peuples ; elle avait une foi incertaine, mobile aussi, comme le sont, dans l'atmosphère de la Réforme, les consciences évoluantes. Mais elle était bien servie, avec éloquence, intelligence et dévouement. Elle instituait en 1830 les diaconies, pour le soin des pauvres et la surveillance de la jeunesse ; elle écoutait avec quelque surprise peut-être, mais non sans hospitalité d'esprit, la thèse que soutenait en 1851 le jeune Auguste Bouvier sur les conditions du développement social du christianisme et qui, de loin, annonçait l'éclosion lointaine du mouvement protestant social; elle se rencontrait, en 1853, avec les théologiens catholiques dans les conférences de Divonne, dernier essai de colloque entre deux confessions dont l'une ne parlait plus la même langue qu'elle parlait au XVIe siècle, et dont l'autre, immuable, et croyant retrouver devant elle Théodore de Bèze, ne le retrouvait plus.

Les prédications d'un David Munier, le plus bel orateur sans doute qu'ait connu au XIXe siècle l'Église de Genève, marquaient un progrès immense sur les sermons moralistes ou philanthropiques qui, dans le premier quart de siècle, tombaient du haut des chaires. Munier, sans doute, n'avait pas subi personnellement, consciemment, l'influence du Réveil ; et les préoccupations purement dogmatiques passaient chez lui au second plan, puisqu'il disait sur son lit de mort : « Je ne sais si je suis protestant ou catholique, je suis chrétien et pasteur. » Mais, entre les prêches qui moralisaient la Genève de la Restauration et les discours du pasteur Munier, le Réveil s'était déroulé; il avait ramené dans la Genève socinienne un certain sens des réalités spirituelles, un certain besoin d'un christianisme qui surpassât la sagesse humaine et qui semblât parfois la défier ; d'un christianisme qui élevât l'âme au-dessus des spéculations humaines au lieu de la maintenir bien correctement dans le sillage d'une philosophie trop compréhensible. La prédication

de Munier répondait à ce besoin : sans le Réveil, que certainement il aimait peu, Munier n'eût pas été Munier, et tant pour l'Église de Genève que pour l'éloquence de la chaire, c'eût été vraiment grand dommage.

Sous le regard interrogateur du vieux Jean-Caton Chenevière, et lui conservant d'ailleurs toute la déférence que naturellement il inspirait, l'Église officielle de Genève s'assimilait, je ne dis point les idées du Réveil, moins encore sa théologie, mais certaines de ses tendances, un peu de son souffle, et beaucoup de son esprit.

Mais qu'elle s'animât d'un souffle, qu'elle se vivifiât d'un esprit religieux, c'est à quoi plusieurs de ses partisans, et non des moindres, demeuraient parfaitement indifférens. Elle traînait à sa suite, — c'était peut-être politiquement une force, mais religieusement une faiblesse, — un certain nombre d'âmes dont Gasparin pouvait dire : « Le culte qu'elles professent est celui de leur pays, de leur famille, de leurs habitudes, de leurs convenances, tout en un mot, excepté celui de leur cœur. »

Nous trouvons un document unique sur cette catégorie curieuse d'âmes genevoises dans les multiples brochures que publia contre l'idée de séparation le juriste Joseph Hornung. Philosophiquement parlant, il estimait « que nous ne devons pas rester indéfiniment à l'école de la Judée et du Christ; que la morale du Christ, calculée pour des mœurs toutes différentes des nôtres, ne saurait plus nous suffire à elle seule; que le christianisme est une religion d'origine étrangère, qu'il est au-dessous des vieilles religions positives en ce qu'il divinise son fondateur, au lieu de laisser au divin toute sa majesté; et que le surnaturel enfin n'est qu'une légende de l'Orient, qui fait triste figure à la lumière des discussions publiques. » Politiquement parlant, il estimait que « la distinction entre le sacré et le profane, apportée par l'Évangile, devait disparaître, au profit du profane. » Telle était la façon qu'avait Hornung d'être chrétien. Mais précisément en raison de ces négations, et en raison de ces espérances que l'on pourrait dire antichrétiennes, il voulait, à Genève, le maintien de l'Église nationale. Il le voulait en tant que philosophe, pour favoriser dans cette Église les progrès du rationalisme; il le voulait, surtout, en tant que Genevois, parce qu'il jugeait cette Église indispensable à la vie collective de Genève, parce qu'à ses yeux il était dans les traditions gene-

voises « d'unir étroitement la religion à la vie populaire, et de la mettre en intime relation avec la science, et avec ce rationalisme intelligent qui dominait dans l'État depuis le XVIIIe siècle. » Autant que cela était possible, proclamait-il avec fierté, « nous avons fait du christianisme une chose genevoise, » et Joseph Hornung, impitoyablement logique, apprenant en 1860 qu'il était question de donner à la Suisse le Chablais et le Faucigny, lançait de Lausanne une feuille volante pour conjurer les Genevois, non seulement de refuser ce cadeau, mais même de rétrocéder les communes catholiques sardes qu'ils avaient annexées en 1814, et de se débarrasser ainsi de ce sol catholique qui s'accrochait à la cité, de ce sol intrus, de ce sol ennemi.

Ce penseur antichrétien devenait ainsi l'apologiste par excellence de la vieille conception genevoise d'une Église-État; audacieusement, il abolissait soixante années d'histoire; et vis-à-vis de l'Église romaine, coupable d'être l'antagoniste historique de Genève, vis-à-vis des mômiers de l'Église libre, coupables d'être trop chrétiens et de ne pas corriger l'Évangile comme le savait faire le nationalisme genevois, Hornung rêvait d'une Genève qui garderait une religion officielle, une religion de la cité, reposant, pour toujours, sur les besoins de l'âme genevoise, mais sans être « irrévocablement liée » au christianisme.

Des âmes profondément détachées du christianisme se montreront ainsi, dans la seconde moitié du XIXe siècle, attachées à l'Église genevoise par nationalisme; étrangères à l'esprit même de la religion, elles tiendront à elle comme à un cadre, comme au cadre séculaire de la cité; elles auront ce que le pasteur François Bordier appelait naguère, avec un mélange de tristesse et d'ironie, la piété jubiléenne, piété essentiellement patriotique et quelque peu judaïque; et suivant le mot piquant du peintre Hornung, père du juriste, elles seront les contreforts de la cathédrale de Saint-Pierre; elles soutiendront l'Église, mais du dehors. On traite ces hommes de bons protestans, remarquait le pasteur Champendal; mais ils sont plus protestans que chrétiens; ils soutiennent l'Église comme des arcs-boutans, mais ils n'en sont pas les colonnes, puisqu'ils ne sont pas de l'Église. Le Monsieur Pinget dont Philippe Monnier nous donne un amusant croquis, et qui n'a de préjugé « que contre les mômiers, les calotins et les aristos, » répond à ce signale-

ment. « Il tient comme à un principe à l'Église nationale : peut-être qu'il n'est pas chrétien ; à coup sûr, Pinget est protestant. »

Le juriste Hornung pronostiquait, ou peu s'en fallait, que Genève cesserait, le progrès aidant, d'être expressément chrétienne, mais il n'admettait pas que la bâtisse religieuse, créée par Calvin sous les enseignes du Christ, disparût. Le dogme calvinien n'était plus qu'un souvenir; les enseignes du Christ, peut-être, ne seraient bientôt plus qu'un lambeau; mais la bâtisse devait durer. Et l'on ne peut lire ces développemens de Joseph Hornung en faveur de l'édifice calvinien traditionnel sans songer à la cité antique, et sans évoquer ces esprits de la Rome païenne qui, ayant cessé de croire à leurs Dieux, consolidaient cependant les vieux cultes, comme des emblèmes et peut-être, qui sait? comme de mystérieuses protections pour la ville. Après avoir affranchi Genève de son évêque au nom de l'individualisme religieux, Calvin l'avait magistralement subjuguée en l'encadrant d'une puissante armature ecclésiastique. L'individualisme subsista, progressa, finissant par ébranler, dans une âme comme celle de Joseph Hornung, la confiance au Christ. L'armature aussi subsistait, fort lézardée sans doute, mais toujours en place ; et parce que patriote, Joseph Hornung, périodiquement, adossait à cette armature ses opuscules, comme de robustes étais. Il ne doutait pas que le Christ fût bientôt par terre ; mais Genève-Église, elle, serait toujours debout.

Les débats suprêmes concernant la séparation, cette séparation que redoutait un Joseph Hornung, jetteront une nouvelle lumière sur la psychologie unique et complexe du vieil État genevois, qui avait fini par confondre le citoyen et le fidèle. A force de s'identifier avec l'Église de la Réforme, le vieil État genevois, même envahi par le catholicisme, même défiguré par Fazy, voulait, encore et toujours, que cette Église continuât de régner officiellement, de régner, tout au moins, à titre d'Église patriotique et municipale, alors même que le Christ aurait cessé de régner sur la majorité des consciences individuelles, bureaucratiquement inscrites dans la confession réformée.

GEORGES GOYAU.

L'IMPÉRATRICE

EN

VOILE BLANC

TSARSKOIÉ-SÉLO ET LES HOPITAUX DE SA MAJESTÉ ALEXANDRA FÉODOROVNA

Les retentissans malheurs du peuple belge ont environné sa souveraine d'une éclatante lumière : on a noté ses gestes, enregistré ses paroles, suivi sa trace sur les chemins de l'exil. Jetée hors de son royaume, elle a été en quelque sorte projetée hors d'elle-même. Désormais elle ne s'appartient plus. Elle est entrée dans le symbole : comme Niobé, Hécube ou Antigone, elle personnifie devant l'Histoire un des mille aspects de la Douleur.

Par un émouvant contraste, à mesure que la noble figure de la reine des Belges s'affirmait davantage, celle de l'impératrice de Russie semblait s'effacer et comme se perdre dans une sorte de demi-jour mystérieux. C'est que chacune des deux souveraines, avec un tact admirablement féminin, a su s'adapter au rôle que les circonstances lui dictaient. Autant celui d'Élisabeth de Belgique comportait d'activité, d'expansion, de qualités presque viriles, autant celui d'Alexandra Féodorovna de Russie exigeait de reploiement sur soi-même, de silence et presque de recueillement.

Tandis qu'Élisabeth accompagnait, dirigeait et organisait

l'exode de son peuple, Alexandra, enfermée au cœur de son empire, n'avait d'autre devoir que de grouper le sien autour d'elle, de le rassurer, de raviver sans cesse sa confiance, de panser ses blessures et de raffermir son espoir.

Ainsi a-t-elle fait.

Au fond des nefs orthodoxes, on voit se dresser de somptueuses barrières d'émail et d'or : sur les portans sont peints les visages des saints ou des apôtres; au centre, des portes ont été pratiquées, si belles qu'aux yeux des fidèles prosternés elles semblent les portes d'or du paradis. C'est l'iconostase. Chaque jour, les portes s'ouvrent pour la célébration de l'office divin : la foule est admise à contempler la pompe des cérémonies, l'autel, les diacres, l'officiant. Mais vienne l'heure de la consécration, les portes se referment; le saint sacrifice s'achève à l'abri de tous les regards.

Rien ne me semble symboliser mieux le rôle mystique adopté par l'Impératrice. Après les pompes extérieures auxquelles l'Europe entière était conviée, voici que les portes de l'iconostase se sont closes : c'est derrière elles qu'Alexandra Féodorovna communie avec son peuple, sous le voile blanc des Sœurs de Charité. Pouvait-on rêver une plus parfaite, une plus émouvante adaptation à l'âme et aux traditions de la sainte Russie?

Comme correspondante de la *Revue des Deux Mondes*, j'ai eu le très particulier et très rare honneur d'être admise en la présence de l'Impératrice, dans le sanctuaire même où elle exerce son apostolat.

J'arrivai à Tsarskoié-Sélo par une belle journée de la fin de ce dernier automne. Une glace légère couvrait la surface des étangs. Les villas disparaissaient sous le voile doré des arbres encore pourvus de leurs feuilles. Une fine gelée blanche couvrait les talus et faisait frissonner les dernières fleurs. Personne dans les avenues, sauf des militaires dans leur sombre et sobre tenue de guerre. Près d'une caserne, des soldats s'exerçaient au maniement de la baïonnette où les Russes ont si vite fait d'exceller. De loin en loin, — il faudrait presque dire : de proche en proche, — flottaient des drapeaux de la Croix-Rouge, car la résidence préférée des Tsars de Russie est devenue un immense hôpital.

Selon la saisissante expression de son historien, M. le colonel

de Viltchkowsky, « Tsarskoié-Sélo (le village des Tsars) fut, au XVIII[e] siècle, l'opulent berceau de la cour impériale... La guerre contre la Suède, entreprise par Pierre le Grand, n'était pas encore terminée que, déjà, sur les territoires nouvellement conquis, le grand Tsar se mit à bâtir, aux environs de son « Paradis (1), » des châteaux de plaisance. Ainsi s'élevèrent Oranienbaum, Tsarskoié-Sélo, Pavlovsk et Gatchina. »

Élisabeth II, Catherine la Grande eurent une prédilection toute spéciale pour Tsarskoié-Sélo, qu'elles agrandirent et embellirent. Peu à peu, le parc fut créé, le château devint un palais où les empereurs se plurent à imiter le faste de Versailles. En même temps, leur fantaisie faisait élever, dans les endroits les plus pittoresquss du parc, des kiosques, des pavillons où ils pussent se reposer à l'aise et oublier les lois de l'étiquette et de la représentation. L'aristocratie russe s'établit à Tsarskoié-Sélo, à la suite des Tsars. Chaque été, les brillans uniformes des officiers, les fraîches toilettes des femmes, la livrée rouge et or des équipages impériaux donnèrent à la gracieuse résidence une vie scintillante et éphémère. Depuis seize mois, ce bruit s'est tu. Sous l'impulsion de l'Impératrice, la cité d'élégance et de joie est devenue le centre de l'abnégation et du dévouement. Les mêmes aristocratiques visages féminins, qu'on apercevait jadis au fond des luxueux équipages ou à l'abri des claires ombrelles, se retrouvent maintenant sous le voile blanc des Sœurs de Charité.

L'hôpital où l'Impératrice « travaille » avec ses deux filles aînées, les grandes-duchesses Olga et Tatiana, est situé dans le parc impérial. C'est un petit bâtiment, très simple, aménagé pour 37 officiers. Un autre, plus grand, l'avoisine. Il est destiné aux soldats et contient 250 lits. L'un et l'autre sont placés sous la direction chirurgicale de la princesse Guédroïtz.

Sa Majesté avait déjà quitté le petit hôpital lorsque je m'y présentai pour la première fois. M[me] la générale Tchébotarieff voulut bien m'autoriser à le visiter et s'offrit à me conduire. Me voilà donc revêtant le « halatt » (blouse) de toile blanche, entrant dans les salles et parcourant les corridors. Dans le petit vestibule du rez-de-chaussée dont les fenêtres donnent sur le parc, je remarque un ouvrage de tricot au métier, abandonné

(1) Nom que le tsar Pierre le Grand donnait à sa nouvelle capitale.

sur un fauteuil en vannerie. C'est celui d'une des grandes-duchesses. Chaque jour, après les soins donnés aux blessés, les jeunes Altesses aiment à s'asseoir ici et à tricoter pour les soldats, près du petit salon où l'Impératrice se repose.

C'est dans ce même petit salon que, dès le début de la guerre, Leurs Majestés ont suivi pendant trois mois les leçons de la princesse Guédroïtz. Aussi sont-elles devenues de très habiles infirmières. Chaque matin, en arrivant du palais, elles revêtent ici le « halatt » et se rendent à la salle de pansement où les attend la princesse. Puis on amène les blessés. Leurs Majestés les pansent elles-mêmes avec la plus tendre sollicitude. Si une opération doit avoir lieu, à quelque heure que ce soit, l'Impératrice veut en être avertie. Aidée des grandes-duchesses, elle assiste l'éminente chirurgienne à qui elle a confié la direction des deux hôpitaux. Aucun détail ne la laisse indifférente, elle s'occupe elle-même des plus humbles ou s'assure qu'ils ont été remplis.

Opérations et pansemens terminés, Leurs Majestés visitent les blessés, s'asseyent auprès de leur lit et causent amicalement avec eux. Personne ne se sent gêné en leur présence. L'Impératrice est la modestie et la bienveillance mêmes, et rien n'ajoute du prix à ses actes comme la simplicité avec laquelle elle les accomplit. Les soldats ne l'ignorent pas. Chaque matin, on en apporte huit de l'hôpital voisin, afin qu'un plus grand nombre puisse tour à tour recevoir les soins de Sa Majesté.

La générale m'ouvre la porte de la salle réservée à ces hôtes d'un jour. Ils sont assis sur leur lit et causent. Autant que les propos échangés entre eux, l'expression de leur physionomie traduit leur satisfaction. Quoi qu'il arrive, ces hommes n'oublieront plus celle qui, ce matin, s'est penchée sur leurs souffrances. Rentrés dans leurs villages lointains, ils y proclameront sa bonté. Ce souvenir restera dans leur vie comme une page de légende. Et je m'imagine qu'en effet, lorsque le temps aura fait son œuvre, *l'Impératrice en voile blanc*, unique dans l'histoire de la Russie, deviendra une sorte de figure légendaire dont les humbles *moujiks* ne prononceront le nom qu'avec dévotion. Sans s'en douter peut-être, par tout ce qu'il y a en elle de naturellement mystique, par son culte profond pour les traditions de la vieille Russie, l'impératrice Alexandra Féodorovna prépare elle-même cette lointaine et poétique métamorphose.

La princesse Guédroïtz, avertie de ma visite, nous fait savoir qu'elle me recevra au grand hôpital. J'y arrive presque en même temps qu'un convoi de blessés amenés du front par un des trains sanitaires impériaux. Déjà leurs vêtemens sont là, dans des sacs, prêts à partir pour la désinfection. Eux-mêmes en ont revêtu de nouveaux et attendent qu'on leur désigne leur salle et leur lit. Dans un coin, un infirmier est en train de procéder au nettoyage de l'un d'eux. Les plus grièvement blessés passent, portés sur des civières. La princesse est auprès des premiers arrivés, dans une des salles de pansement où je la retrouve, affairée, vêtue de la longue blouse réglementaire, une petite calotte de tricot blanc posée sur ses cheveux courts.

Grande amie de la France, élève du professeur Roux, la distinguée praticienne m'accueille avec un intérêt vraiment amical. Je m'excuse d'arriver à un moment aussi inopportun.

— Au contraire, c'est bien plus intéressant pour vous!

Et, se tournant vers un blessé qui attend sur une civière que son tour vienne d'être pansé :

— D'où viens-tu? lui demande-t-elle.

— Du front de Dvinsk.

— Comment êtes-vous là-bas?

— On a des munitions tant qu'on en veut et les Allemands reculent, répond le blessé avec un rapide éclair de contentement dans les yeux.

Cette disette de munitions dont ils ont tant souffert est finie enfin. Aussi, quelle différence entre les retours du front, d'il y a trois mois, et ceux d'aujourd'hui! Alors, c'était la tristesse, l'abattement; maintenant, c'est la confiance, presque la joie. Alors, on se taisait ou on détournait la tête à toutes les questions. Maintenant, au moindre mot, on ne tarit plus. « Nous les aurons! » disent nos braves poilus de France en parlant des Allemands. « *Slaou Bogou* (grâce à Dieu), ils n'avanceront plus! » répètent les Russes, qui n'ont pas renoncé à entrer à Berlin.

Que de souffrances à endurer d'ici là! La princesse Guédroïtz me montre deux mains, horriblement mutilées par des balles dum-dum.

Mais il y a pire encore. On m'a cité le cas d'un officier,

soigné dans un hôpital de Tsarskoié-Sélo, qui, blessé légèrement d'une balle, est cependant mort de sa blessure : *la balle était empoisonnée !*

— J'ai fait comme docteur la campagne russo-japonaise, dit la princesse, mais comment établir une comparaison? Si, après la guerre, Japonais et Russes ont pu redevenir amis, c'est qu'on fut correct des deux parts. Les Alliés n'oublieront pas de sitôt la cruauté et la perfidie allemandes.

Ces paroles me rappellent deux épisodes qui montrent à quel point les Turcs eux-mêmes reconnaissent l'infamie de leurs maîtres et s'en indignent. C'était sur le front russe du Caucase. Au cours d'un engagement, des blessés étaient tombés entre les deux lignes de combat. Une sœur de charité russe s'avança sous les balles pour les relever. Aussitôt les Turcs applaudirent et cessèrent le feu. « Nous ne nous battons pas contre des femmes, » dirent-ils. Voyant cela, les Russes cessèrent aussi de tirer, et les blessés furent ramenés dans leurs lignes. En une autre circonstance, un poste de la Croix-Rouge russe tomba entre les mains des Turcs. Heureux de cette bonne capture, ceux-ci prièrent les Sœurs de panser leurs blessés, puis leur rendirent la liberté après leur avoir offert à dîner : « *Car, tout de même*, dirent-ils, *nous ne sommes pas des Allemands.* » Ils gardèrent les docteurs et les infirmiers, à cause de l'extrême disette de personnel sanitaire dont ils souffraient, mais en s'excusant, en promettant de les bien traiter et de les renvoyer au bout de quelques jours, — ce qu'ils firent.

Le patient auprès duquel nous sommes paraît beaucoup souffrir. Les muscles de son visage se contractent, mais il ne se plaint pas. Tout à coup, la plaie se met à saigner à longs filets.

— Allons, c'est bien, dit la princesse, il saigne; on va pouvoir l'opérer.

La princesse Guédroïtz a fait ici des opérations remarquables. L'une d'elles a été pratiquée sur un jeune officier du petit hôpital. Un éclat d'obus lui avait traversé l'épine dorsale et comprimait la moelle, provoquant une paralysie. Heureusement la moelle était intacte. Avec une admirable sûreté de main, la princesse, toujours assistée de l'Impératrice, enleva deux vertèbres et demie au blessé qui est maintenant en voie de guérison.

Comme nous traversons les salles, la surprise me cloue devant un pauvre être décharné qui fait peine à voir. Ses yeux enfoncés, son front bombé, ses pommettes saillantes, ses lèvres si amincies et si sèches qu'elles ne couvrent plus les dents, lui donnent une apparence de momie. Ses mains et ses bras sont d'un squelette. Incapable d'émettre un son, il ne s'exprime que par de fébriles mouvemens de paupières et une brève mimique de la main. Ses gardes-malades comprennent ce minimum de langage.

— Celui-ci, me dit la princesse Guédroïtz, a subi deux opérations dont une seule aurait suffi à la capacité de souffrance d'un homme : la trachéotomie et la gastrotomie. Lorsqu'on nous l'a apporté, ce n'était presque plus qu'une bouillie humaine. Maintenant il va mieux. Dans quelques jours, on pourra lui poser une trachée en argent, il respirera plus à l'aise et sera soulagé.

On le nourrit artificiellement : toutes les trois heures la nuit, toutes les deux heures le jour. Précisément c'est l'heure de son repas. Sur une petite table sont déposés du lait, des œufs...

— C'est sa petite cuisine, me dit la comtesse Neiroth, en train de délayer un jaune d'œuf. Je ne sais par quel mystérieux artifice la nature a suppléé chez lui au sens du goût, mais il distingue fort bien le thé d'avec le vin ou le cognac, — car vous devinez que l'oukase impérial impose pour lui silence à ses rigueurs!

La comtesse Neiroth fait maintenant jouer la petite seringue et le malade semble réconforté. Ses paupières s'arrêtent de battre fébrilement sur ses yeux, un peu plus de vie coule en son être misérable...

— Les opérations des mains, des bras ou des jambes, ne sont plus rien pour nous, me dit la princesse; les trépanations mêmes nous paraissent un jeu, seules nous émeuvent les blessures des organes internes où les explosifs, — les balles, — déloyalement manipulés, font de si effroyables ravages.

Nous voici arrivées près de la grande salle à manger des soldats. Le thé est servi sur une petite table voisine de la leur et qui est celle du personnel. La princesse m'invite à le prendre avec elle... Aucune étiquette ni protocole. Sur la toile cirée blanche on pose des tasses, on fait circuler la théière, le beurre et le pain...

Et j'ai trouvé cela très joliment fraternel.

* * *

Afin qu'il me soit possible de donner aux lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* une idée exacte de ce que l'Impératrice a voulu qu'on accomplît à Sélo, au point de vue sanitaire, le colonel de Viltchkowsky, délégué principal de la Croix-Rouge et chef de tous les hôpitaux du rayon de Sa Majesté, a décidé de me faire visiter quatre hôpitaux de destination et d'aménagement différens : un hôpital pour les contusionnés, un pour les tétaniques, un hôpital militaire et enfin celui qui est installé pour les officiers dans la partie du palais qui porte le nom du grand-duc Paul.

L'histoire de l'hôpital n° 10, réservé aux contusionnés, commence comme un conte. Il y avait une fois, dans un gouvernement de Russie, un petit *moujik* du nom de Komaroff. Dévoré d'ambition, il s'accommodait mal de la touloupe paysanne et rêvait de troquer l'isba paternelle contre une maison de pierre. Bakou l'attirait. Il n'ignorait pas que, dans l'immense ville au sous-sol de naphte, les fortunes jaillissent comme par miracle avec les flots du liquide précieux. Il y arriva donc un matin, lourd d'espérance et léger d'argent. A force de ténacité, de privations et d'habileté, il réussit à se constituer un petit pécule, entra dans la banque et finalement y réalisa une fortune de 40 millions de roubles (environ cent millions de francs). Son rêve de *moujik* était accompli. Non seulement la touloupe en peau de mouton avait été remplacée depuis longtemps par quelque riche pelisse de fourrures, mais les architectes de Pétersbourg construisaient pour lui une magnifique villa dans une des avenues les plus distinguées de Tsarskoïé-Sélo... « Quand l'oiseau a fait son nid... » dit le proverbe. Cette fois encore, les événemens confirmèrent la « sagesse des nations. » Komaroff mourut peu de temps après avoir pris possession de sa nouvelle demeure. Lorsque la guerre éclata, ses héritiers l'offrirent à l'Impératrice pour y installer un hôpital.

Le général de Bouchêne, qui en est le directeur, nous reçoit sous la vérandah embellie de plantes vertes. Ce n'est pas seulement l'hygiène et le confort, mais aussi le luxe qui règnent ici. L'ancien jardin d'hiver, au dôme en demi-cintre et vitré, haut de cinq à six mètres, est devenu une salle d'opérations, à laquelle on a adjoint une salle de pansemens. Rien n'y

manque des derniers perfectionnemens de la science moderne, — et de l'élégance. Mais le sentiment donne à toutes choses une âme nouvelle : la flore picturale des vitraux qui continuait celle qu'entretiennent à grands frais les jardiniers de Komaroff, me semble aujourd'hui non un décor factice, mais un bouquet vivant jailli des blessures pourpres sous le scalpel des chirurgiens.

Il est midi. Sous le péristyle devant le jardin, des officiers sont étendus, enveloppés de couvertures et exposés aux rayons d'un pâle soleil. Lorsque le froid les obligera à se réfugier dans la maison bien close, ils pourront s'étendre sous les longues galeries vitrées que l'on chauffe et d'où la vue domine la ville et plonge sur les jardins.

— Nous avons ici des sourds, des paralysés, me dit un jeune docteur qui nous accompagne ; quelquefois même des muets. Jusqu'à présent, ces derniers ont tous recouvré la parole après quelques mois de traitement par l'électricité. En votre qualité de Française, vous apprendrez sans doute avec plaisir que nous appliquons ici le système d'Arsonval.

En même temps, le jeune docteur fait jaillir devant moi les étincelles des machines, met en marche les courans, me montre comment on donne les bains...

— Je tiens à vous faire voir un cas curieux, me dit-il. C'est celui d'un jeune soldat qui dort depuis son retour du front, c'est-à-dire depuis plus de cinq mois. Il se réveille à demi pour manger, prévient la sœur qui le soigne en agitant une petite sonnette placée sous son oreiller, prend son repas et se rendort. Il n'a pas encore prononcé une parole.

— Voulez-vous parier, dis-je, qu'indigné des horreurs allemandes il attend pour se réveiller le jour de la victoire ?

Le jeune docteur sourit.

— Peut-être. En tout cas, si votre prophétie se réalise, je serai heureux, madame, de vous le faire savoir.

L'hôpital des tétaniques (25 lits) est, en temps de paix, une caserne de hussards. Par hygiène, les murs en ont été recouverts, du haut en bas, avec des carreaux de faïence blanche. Les malades atteints de convulsions y sont isolés dans de petites chambres également carrelées de blanc.

En l'absence du docteur, le colonel interroge la Sœur et consulte les livres.

— Vous savez sans doute, me dit-il, que pour donner de bons résultats l'injection de sérum antitétanique doit être pratiquée dès les premiers symptômes de la maladie. Or, avec l'étendue et l'éloignement considérable de notre front, cela n'est pas toujours possible, d'autant plus que le sérum ne se conserve qu'un mois environ. Néanmoins, grâce aux précautions prises, nous avons beaucoup moins de tétaniques qu'au commencement de la guerre.

En venant visiter l'hôpital, j'avais fait provision d'une forte dose d'insensibilité, au moins apparente. Je n'ai heureusement pas eu à la mettre à l'épreuve. Sur les 18 malades présens, un seul était dans la période aiguë, encore son état ne présentait-il plus aucun danger. Tous les autres étaient des convalescens.

Nous arrivons à l'hôpital militaire n° 74 (420 lits) à l'heure du dîner. Comme tous les autres hôpitaux militaires, il est placé sous la dépendance du ministère de la Guerre et de la Croix-Rouge. Cependant, Sa Majesté, désireuse de lui donner une preuve particulière d'intérêt, consacre 2000 roubles à l'amélioration de l'ordinaire. Aussi dois-je voir le menu et goûter la soupe. Mais la pendule de la cuisine retarde de vingt minutes et le dîner n'est pas prêt.

Nous passons donc au bâtiment de la deuxième section qui a sa cuisine particulière. Une excellente odeur nous avertit dès l'entrée qu'ici on est à l'heure et que le dîner sera bon.

— Impossible de vous présenter la carte, plaisante le colonel, mais notre maître-queux va vous annoncer le menu.

Le brave « cuistot » s'avance, tout fier qu'on s'intéresse à ses marmites. Peut-être ne se doute-t-il pas de l'importance de son rôle. Pourtant, c'est au fond de ces chaudrons qui, en Russie comme en France ne sont heureusement pas en peine de s'alimenter, que s'élaborent en grande partie la force, la santé et par conséquent le courage de tant de braves soldats.

Le menu du jour se compose, pour les hommes atteints de blessures légères et sans fièvre, de *chtchi* et de viande rôtie. La viande, agrémentée de jus, est succulente; mais que dire de la soupe? Qui n'a mangé ni *borchtch* ni *chtchi* ignore ce qu'est une bonne soupe. Prenez un morceau de viande coupé en petits carrés; faites mijoter dans le bouillon, jusqu'à ce que le tout soit fondant, du chou, des tomates, et un peu de pommes de

terre. Au moment de servir, jetez une bonne cuillerée de crème aigre dans le mélange... et vous aurez le *chtchi*. Mais vous ne l'aurez savoureux et parfait que si un Russe, un vrai Russe, y a mis la main !

Le menu pour les faibles comportait un consommé, une omelette soufflée, — battue de main de maître, comme une femme de Molière ! — et du *cacha* d'orge. Mais quelle que fût la saveur de ces mets, j'avoue qu'ils ne m'ont pas fait oublier le *chtchi*.

Le général Youféroff, chambellan de la Cour, chef du rayon d'évacuation de l'armée du Nord et directeur de l'hôpital n° 74, nous accompagne dans les salles.

— Bonjour, frères ! dit le colonel de Wiltchkowsky en y entrant.

— Nous souhaitons une bonne santé à Votre Haute Noblesse, répondent en chœur les blessés.

Un sous-officier s'avance au rapport et, avec ce rythme saccadé que la discipline russe impose à tout subalterne parlant à son chef : « J'ai l'honneur de rapporter à Votre Haute Noblesse que, dans telle et telle section, il y a tel et tel nombre de blessés et que tout va bien ! »

L'hôpital 74 ne reçoit que des grands blessés. Dans la salle où nous sommes, la plupart sont en voie de rétablissement. Le colonel leur annonce que je suis venue tout exprès de France pour leur apporter le salut amical de leurs camarades de l'armée française, et ils me regardent avec une amusante curiosité. Que n'ai-je le temps de causer avec ces braves et d'apprendre d'eux-mêmes leurs exploits. Mais l'heure passe, et il nous reste encore tant à voir !

Au fond de la salle, une cloison mobile vient de glisser sur son rail. Derrière apparaît une sorte de paravent, décoré d'images saintes. Les deux battans du milieu s'ouvrent comme une double porte. Des veilleuses brûlent devant les icones. Et comme je questionne, surprise :

— C'est notre chapelle ambulante. Encore une touchante idée de l'Impératrice. Sa Majesté n'a pas voulu que les blessés fussent, pendant des mois, privés de leurs offices religieux. Chaque jour cette chapelle se transporte dans l'un ou dans l'autre de nos hôpitaux et un prêtre y célèbre le service divin. Je suis heureux que nous l'ayons trouvée ici !

Combien il m'a plu de rencontrer dans le même hôpital cette preuve de la sollicitude d'une souveraine pour le bien-être matériel et le secours moral de son peuple éprouvé!

L'hôpital du Palais me réservait une agréable surprise. Comme nous traversions le grand vestibule, je vis un jeune officier venir à nous. Il s'appuyait sur une canne et boitait légèrement. Il était chaussé de bottes molles et portait la *tcherkeska* avec une élégance que j'aurais qualifiée d'unique, si je n'avais eu déjà l'occasion d'admirer sur place la distinction naturelle des races caucasiques. Un *bachelik* rouge, négligemment jeté sur ses épaules, complétait son pittoresque équipement. Lorsqu'il fut arrivé près de nous, le colonel de Viltchkowsky l'arrêta. Présentations, politesses... et nous voilà causant en arpentant le corridor.

Ce sous-lieutenant O..., appartient au régiment du Second Daghestan qui fait partie de la *Division Sauvage*. C'est le régiment le plus redouté des Allemands et aussi l'un des plus originaux de cette grande Russie qui en compte tant! La Division Sauvage! quel nom à la Tarass Boulba, digne d'inspirer une épopée!

Tous les soldats du Second Daghestan sont des engagés volontaires. Ils appartiennent à cette aristocratie du Caucase qui descend en partie des compagnons de Schamyl et dont l'âme est pétrie de vertus guerrières. La plupart sont musulmans et leurs mollahs les accompagnent. Ils forment entre eux des groupes dont chacun a sa langue, ses traditions, ses bardes et par conséquent ses chants guerriers. Leur coiffure nationale, le *bachelik*, a son histoire. La couleur en varie selon les régimens. Celui du Second Daghestan était blanc. Sous le règne du tsar Nicolas Ier, ce régiment se distingua dans la guerre contre les Turcs. Il fut si éprouvé que vingt hommes seulement revinrent, tous blessés à la tête... et coiffés de *bacheliks* rougis de leur sang. L'Empereur perpétua ce souvenir héroïque en décidant que désormais le Second Daghestan porterait un *bachelik* rouge.

Les cosaques de Tarass Boulba envoyaient leurs fils faire leurs études au séminaire de Kieff, « bien que, nous dit Gogol, une fois hors de l'école, ces libres enfans du steppe s'empressassent d'oublier tout ce qu'ils y avaient appris. » Les futurs

officiers du Second Daghestan vont plus loin encore chercher la science... et ne l'oublient plus. Le sous-lieutenant O... a fait ses études au lycée Richelieu et, sans la canne sur laquelle il s'appuie, je me croirais en conversation avec quelque Parisien raffiné, ayant arboré ce pittoresque costume pour répondre à la fantaisie exotique d'une comtesse de Chabrillan ou d'une duchesse de Clermont-Tonnerre.

Mais les trois croix de Saint-Georges, qui ornent la poitrine du jeune officier, ne sont pas de parade. Il faut voir cependant sous quel voile d'ironie légère il essaie de dissimuler son mérite.

— Comment j'ai gagné mes croix? Mais comme nous les gagnons tous : en essayant de sauver ma peau! Le courage, madame, n'est qu'une forme de la peur. L'instinct de la conservation rend ingénieux le plus naïf : c'est cette ingéniosité que vous appelez héroïsme.

— Soit! dis-je en souriant; mais tout de même, racontez!

— C'est bien simple. La première fois, je fus chargé d'aller en reconnaissance. La plaine n'était qu'une immensité blanche sur laquelle tout faisait tache. Je m'enveloppai d'un drap blanc et j'arrivai en rampant jusqu'aux tranchées allemandes, dont je pris un complet, mais rapide croquis. Deux heures après, j'étais de retour à mon régiment. La seconde fois, c'est moins encore. Il faut vous dire que nous avons la manie de ramener dans nos lignes nos blessés, et même nos morts. Un Cosaque ne doit pas tomber entre des mains ennemies. Donc, je trouve un blessé... Les balles sifflaient de tous côtés. Quel bouclier magnifique m'était offert! Je charge le blessé sur mes épaules, et nous rentrons tous deux au camp... Quant à la troisième croix, c'est mon cheval qui l'a gagnée. Mais le cher et brave animal a été tué sous moi et je rougirais de la porter si elle ne m'était un constant témoignage de sa bravoure!



— Je ne vous laisserai pas partir, me dit le colonel de Wiltchkowsky, sans vous avoir montré deux choses qui sont l'œuvre exclusive de l'Impératrice et en lesquelles s'incarne sa pensée intime : l'église du rayon et le *Cimetière fraternel*.

L'église de Constantin et d'Hélène, ou église du rayon, est

bâtie au-dessus d'une crypte qui date des premiers temps du christianisme. Sur la volonté de l'Impératrice, elle a été restaurée dans le vieux style byzantin, et est devenue une église commémorative. Les noms de tous les officiers et de tous les soldats morts des suites de leurs blessures dans les hôpitaux de Tsarskoié-Sélo y sont inscrits sur des plaques de marbre noir.

Sur un petit autel, devant un des piliers de la crypte, le pope, en habits sacerdotaux, célèbre un office commémoratif. L'assistance est bien humble, bien modeste : une sœur, deux ou trois femmes, quelques enfans... Sans doute il s'agit de quelque pauvre soldat d'un gouvernement lointain de Russie ou de Sibérie, dont la famille n'a pu être prévenue à temps. Mais comme on prie pour cet inconnu, comme on le regrette! Vivant, il n'a peut-être jamais été autant aimé! Et je m'imagine que ces prières doivent le réchauffer un peu dans sa tombe...

L'office terminé, le pope vient à nous. Il a une fort belle prestance avec sa barbe blonde, ses cheveux longs, où l'or de la tiare se continue. Ses mains sont fines et blanches et la croix d'or brille sur sa simarre.

L'imagination aidant, je crois voir, descendu pour moi de quelque fresque, un des tsars de la vieille Russie, Jaroslav de Moscou ou Vladimir le Saint, dont la couronne avait l'apparence d'une tiare et qui portaient indifféremment dans leur dextre la croix du prêtre ou le sceptre des Empereurs.

Le décor augmente l'illusion. Le fauteuil impérial, celui du patriarche, les sièges des dignitaires, la chaire, les objets du culte et jusqu'au saint-ciboire que le pope nous présente, tout a été exécuté d'après les plus purs modèles de la sculpture et de l'orfèvrerie byzantines. Les peintures symboliques des murs : le bon berger, les poissons, la vigne et le froment rappellent celles que les siècles effacent lentement aux murs des catacombes; les lampes qui brûlent devant les icones auraient pu éclairer les veilles d'un Nicéphore ou d'un Hilarion. Quant à la colombe eucharistique dans laquelle on conserve le Saint Viatique, la pieuse Hélène dont l'église porte le nom ne la désavouerait point.

Ce qui m'a le plus touchée peut-être, c'est le gynécée, ménagé sur le côté droit de l'iconostase pour l'Impératrice, les grandes-duchesses et les dames d'honneur. Qui donc a dit que

l'Impératrice était Allemande? En devenant tsarine de toutes les Russies, Alexandra Féodorovna a fait plus que d'adopter les usages de sa nouvelle patrie ; il semble que sa nature idéaliste et mystique soit revenue à son véritable milieu ancestral et en ait retrouvé sans effort les plus intimes traditions.

Un grand enclos, déjà peuplé de tombes, bordé d'une barrière verte dont chaque montant a la forme d'une croix : c'est le *Cimetière fraternel*. Officiers et soldats, tous les morts qui ont passé par la petite église du rayon s'y trouvent. De jeunes sapins, nouvellement plantés, lui feront dans quelques années une clôture plus épaisse et plus verte. Au centre du champ s'élève une église rustique, en bois, et de style vieux-russe dont l'Impératrice a fait les frais et ordonné l'érection. Son toit en pente est couronné d'une coupole bulbeuse à écailles. Les deux porches, que soutiennent de lourdes colonnes en bois taillé, sont surmontés d'un auvent ajouré. Sur les bas côtés s'ouvre une curieuse fenêtre, rectangulaire, plus large que haute, à volets pleins, ornés de motifs vieux style, peints en vert et taillés en plein bois. Sur le toit, des ouvriers armés d'un pinceau à long manche donnent au bois la couleur qu'ont les très anciennes églises des gouvernemens d'Arkhangel et de Vologda.

D'autres, à l'intérieur ou à l'extérieur, cisèlent, martèlent, clouent. Cette église, où tant d'hommes œuvrent, paraît plus vivante encore au milieu de tous ces morts. Deux soldats rabotent l'un devant l'autre, à cheval sur un madrier.

— Ils travaillent pour eux ! me dit le colonel.

Et je n'ai pas besoin de souligner la signification poignante que ces mots empruntaient à l'œuvre et au décor.

Autour de l'enclos s'étend une vaste plaine, limitée là-bas par des brumes dont quelques-unes se détachent et traînent sur les prés. Pas une maison. A gauche, une forêt voilée de vapeurs; à droite, un troupeau de vaches qui paissent ; c'est tout le paysage russe avec son silence et sa mélancolie.

Soudain, une voix s'élève dans le jour un peu décroissant : voix de religieuse qui psalmodie derrière une grille. Une femme venait d'entrer dans le cimetière. Elle avait lentement parcouru les tombes, lu les inscriptions, puis s'était étendue, la face contre terre sur un des petits tertres.

— C'est la femme d'un soldat, dit un des travailleurs. Son

mari est mort à l'hôpital, il y a trois jours; elle n'a pu arriver à temps. Maintenant, elle pleure sur sa tombe.

Elle chantait plutôt. Quelle étrange scène! Nous nous approchâmes doucement. Le femme ne nous vit pas venir. Elle tenait la terre embrassée, en égrenant une sorte de litanie, si vieille que nul n'en connaissait l'âge ni le nom. Parfois elle relevait la tête et le buste, alors sa cantilène montait, plus distincte; parfois elle allait jusqu'à s'écraser le visage contre terre, comme si son chant ne dût être entendu que par le mort. Que lui disait-elle, en cette prose rythmée dont le sens nous échappait? Sans doute, c'était quelque paysanne de ces gouvernemens de l'Est, de Perm ou de Viatka, où s'est conservé l'antique usage des pleureuses, et, pleureuse elle-même, elle répétait à son mari des paroles chantées autrefois pour des morts indifférens dont sa douleur lui révélait aujourd'hui la poignante sincérité.

Le jour tombait, les ouvriers cessaient leur travail. Nous quittâmes le cimetière et, longtemps, sur la route bordée de bouleaux entre les prés, la voix de la pleureuse nous accompagna dans le soir.

***

Et maintenant, pour terminer cet article, je parlerai de l'entrevue que m'accorda l'Impératrice.

Sa Majesté m'accueillit dans le petit salon de son hôpital. Elle se tenait debout contre la bibliothèque, ayant auprès d'elle sa fille cadette, la grande-duchesse Tatiana.

Tous les Français qui l'ont vue se rappellent la jeune Impératrice aux traits régulièrement beaux, à qui Paris fit, il y a quelques années, une réception enthousiaste. Le temps a mûri ses traits sans en altérer la beauté. L'ovale, aminci par l'encadrement blanc du voile, est toujours aussi pur; seulement les tristesses de l'heure actuelle ont imprimé au sourire une expression d'intense mélancolie. L'impératrice de Russie a aujourd'hui l'ineffable et émouvante beauté des êtres sur lesquels a passé la douleur.

Sa Majesté Alexandra Féodorovna me tendit la main avec cette suprême bienveillance qui est la politesse des rois. Puis elle m'interrogea sur la *Revue des Deux Mondes*.

Je lui répondis et lui présentai l'hommage des femmes de France, ainsi que l'expression de leur gratitude pour l'œuvre de salut qu'elle accomplit.

L'Impératrice inclina légèrement la tête, et me présenta la grande-duchesse Tatiana, debout à son côté.

La grande-duchesse Tatiana est l'ingéniosité et l'activité mêmes. Ces qualités se lisent sur toute sa personne, malgré la sage réserve qu'elle s'impose. Les quatre jeunes princesses ont reçu une éducation pratique dont elles donnent actuellement des preuves. J'ai déjà dit qu'Olga et Tatiana se consacrent, à côté de leur mère, aux soins des blessés. Les deux plus jeunes Altesses, Anastasie et Marie, travaillent avec eux ou pour eux à de menus ouvrages d'art. J'ai vu ces travaux à l'*Exposition du Travail des Blessés*, à Tsarskoié-Sélo, dont le docteur Ebermann m'a fait les honneurs. La plupart : boîtes en bois travaillé ou laqué, objets taillés en pierre de l'Oural, triptyques, icones serties de perles ou de pierres du Caucase et de la Perse, seraient dignes de la signature d'un artiste.

Tandis que Sa Majesté m'interrogeait, le clair visage de la grande-duchesse Olga apparut à la porte du salon.

— Voici notre petite Française! dit l'Impératrice avec un sourire d'où la tristesse sembla soudain s'envoler.

Je la remerciai de donner à l'aînée des princesses ce titre que tous les Français ratifieraient avec empressement.

La grande-duchesse me tendit la main, et il me sembla qu'une lueur de rêve passait dans ses yeux. Revoyait-elle la France en fête, la grande poupée offerte à ses admirations d'enfant, le peuple de Paris applaudissant au geste tendu de ses petites mains?...

Mais, tout à coup, le poids du présent retomba sur nous. L'Impératrice voulut bien m'exprimer ses inquiétudes pour la santé de la princesse Guédroïtz, subitement alitée d'un mal contracté au chevet des blessés; puis elle me montra les éclats d'obus et de shrapnells dont elle-même a surveillé l'extraction...

Les minutes s'écoulaient, je n'osais prolonger davantage cet entretien... Je saluai l'Impératrice et les grandes-duchesses et je rejoignis le colonel de Wiltchkowsky pour le remercier de son entremise et le prier d'exprimer à Sa Majesté mes remerciemens pour l'honneur fait en ma personne à la presse française.

— J'ai une autre bonne nouvelle à vous annoncer, me dit le colonel après être allé conférer un moment avec l'Impératrice. Sa Majesté vous accorde l'autorisation de vous rendre sur le front russe avec un de ses trains sanitaires. Ce sera, sans doute, celui qui porte le nom de la grande-duchesse Marie Nikolaïevna. Je vous ferai connaître le jour et l'heure de votre départ...

Quelques jours après, je revenais à Tsarskoïé-Sélo pour y prendre ma « feuille de route. » La neige tombait à larges flocons. Les arbres qui, à ma première visite, ressemblaient à de somptueux lampadaires d'or, étaient maintenant dépouillés. Leurs feuilles gisaient, sous la neige, entre les fûts rigides des pins et les troncs blancs et lisses des bouleaux... Les traîneaux glissaient sans bruit, sur l'épais tapis blanc des avenues. Tout était silence, solitude, blancheur... Et, tandis que le traîneau m'emportait au milieu de ce décor quasi idéal, je me disais : « Quels que soient son passé et son avenir, elle mérite de rester ainsi à jamais dans l'histoire la ville blanche, la ville du mystère, du silence et du rêve où, au milieu de son peuple meurtri mais confiant, vit, aime, souffre, se dévoue et espère, la Souveraine de toutes les Russies, *l'Impératrice en voile blanc.* »

MARYLIE MARKOVITCH.

LA VIE CHÈRE

I

EN FRANCE

Au lieu de travailler pour vivre, l'Europe, de par la volonté de l'Allemagne, est forcée de travailler pour tuer. Les Austro-Allemands ayant résolu de tuer pour dominer, les Alliés en sont réduits à tuer pour ne pas mourir, comme peuples, ou, ce qui revient au même, pour ne pas servir. L'Europe, depuis vingt mois, détruit donc au lieu de créer; elle produit surtout des engins de mort et fort peu de marchandises nécessaires ou utiles à la vie; il devait arriver très vite que ces marchandises se raréfient et renchérissent.

Celles du moins que la plupart d'entre nous prétendent consommer en quantité égale ou supérieure. Car il est des denrées dont la rareté n'a nullement ralenti la demande, parce qu'elle n'en a pas réduit le besoin.

I

Toutes les dépenses n'ont pas augmenté; le logement, par exemple, même pour les locataires exemplaires qui continuent de payer leur loyer; les frais de poste, pour les personnes qui affranchissent leurs lettres; les tarifs des chemins de fer; l'éducation des enfans; les places dans les théâtres; le gaz et l'électricité..., pour les consommateurs s'entend, parce que les

intermédiaires seuls ou les producteurs supportent la hausse; les journaux..., pour les abonnés bien entendu; les huîtres, les truffes, les fleurs artificielles et un petit nombre d'autres agrémens dont on use moins.

Le renchérissement de la vie n'atteint pas uniformément toutes les classes sociales; les riches ont vu diminuer ou disparaître de leur budget certains chapitres qui leur étaient propres: celui des voitures, chevaux et automobiles; ceux des domestiques et des livrées, des voyages et entretien des propriétés de luxe, des divertissemens et des fêtes. Madame ne dépense guère pour sa toilette et Monsieur ne dépense rien pour sa chasse; ils ont supprimé tout achat de meubles et de bibelots; or, l'ensemble de ces chapitres représente en temps normal les deux cinquièmes environ des revenus dépassant une quarantaine de mille francs. Les taxes publiques elles-mêmes, auxquelles il faut se préparer à faire dans l'avenir une grosse part, n'avaient pas augmenté jusqu'à la mise en recouvrement de l'impôt sur le revenu.

Mais si les dépenses s'étaient réduites chez les riches, cette économie avait été imposée à beaucoup d'entre eux par la suppression partielle de leurs revenus : suivant qu'ils possédaient des biens fonciers ou mobiliers, des terres ou des usines dans le Midi ou dans le Nord, des fonds d'État ou des valeurs industrielles; suivant qu'ils vivaient d'honoraires ou d'appointemens fixes; suivant le lieu et la source de leurs recettes, les riches, ou soi-disant tels, ont très diversement porté le poids de la guerre; il n'en est pas, j'imagine, qui n'aient ressenti ses effets dans leur situation matérielle, et il en est qui sont réduits au quart ou au tiers de ce qu'ils encaissaient naguère.

La cherté de la vie porte surtout sur les dépenses de première nécessité, et on doit reconnaitre qu'elles tiennent dans les petits budgets une place tout particulièrement importante. La nourriture, par exemple, représente, dans le total de nos débours annuels, une part extrêmement variable, suivant le chiffre des fortunes : une famille composée de quatre personnes consacre à sa table 60 pour 100 d'un revenu annuel de 2500 francs, 40 pour 100 d'un revenu de 5000 francs, 25 pour 100 d'un revenu de 20000 francs et 15 pour 100 seulement d'un revenu de 60000 francs, bien qu'en ce dernier cas l'effectif des commensaux soit doublé de quatre ou cinq domestiques.

Et, dans la nourriture elle-même, les proportions sont aussi variables pour chaque aliment en particulier : ainsi le pain, sur 100 francs de dépenses de la table ouvrière ou paysanne, absorbe en *moyenne* 40 francs ; mais il n'exige pas plus d'une quinzaine de francs chez les privilégiés de la classe laborieuse, tandis que les familles nombreuses et misérables, qui ne mangent guère autre chose, consacrent au pain jusqu'à 90 pour 100 de leurs frais alimentaires.

Plus heureux que nos ennemis, nous pouvons nous féliciter, dans l'intérêt du plus grand nombre, d'avoir de bon pain à discrétion et de ne pas le payer trop cher. Non qu'il soit taxé, — les taxes ne servent de rien contre la rareté, — mais parce que les grains sont en abondance. Le pain, qui avait beaucoup enchéri depuis une quinzaine d'années, passant à Paris de 0,33 c. le kilog. en 1900 à 0,43 c. en 1913, est une des denrées qui ont le moins haussé depuis la guerre ; le prix du pain de quatre livres n'est aujourd'hui supérieur que de deux centimes, à Paris comme en province, à ce qu'il était la veille des hostilités.

Que ce prix relativement bas soit un peu artificiel, il n'importe ; nous louerons les auteurs de cet artifice. La récolte française de froment avait été inférieure en 1914 à celle des trois années précédentes; celle de 1915 fut plus basse encore : si nous défalquons du total la dizaine de départemens plus ou moins occupés par l'ennemi où nous ne possédons que des résultats incomplets, — au lieu d'un apport global de 18 millions et demi de quintaux que ces dix départemens fournissaient en général à la récolte nationale, c'est à peine si dans les portions demeurées à l'intérieur de nos lignes, ils en ont recueilli 8 millions en 1915, — et si nous comparons, dans les soixante-dix-sept départemens restant, le froment engrangé l'an dernier (56725000 quintaux) à ce qu'il était en moyenne dans les trois années antérieures à la guerre, il apparaît une différence en moins de 12 millions de quintaux.

M. Dariac, dont la compétence est connue, évaluait en 1915 à 18 pour 100 la proportion des terres qui « paraissaient devoir être abandonnées ; » il semble bien que jusqu'ici les faits ont donné raison à ces prévisions que l'on estimait pessimistes : les ensemencemens en blé de l'automne dernier, comparés à ceux de l'automne 1913, — déduction faite aux deux dates des dépar-

temens aujourd'hui envahis, — sont évalués au 1er janvier 1914 à 5417000 hectares et au 1er janvier 1916 à 4622000 hectares seulement. Que les permissions agricoles, accordées sur une large échelle dans la zone de l'intérieur ou dans les dépôts, et que d'autres mesures administratives aient pour effet de réduire dans l'avenir l'étendue des sols demeurés incultes, on peut l'espérer. Il est certain que, dans le passé, la pénurie de froment aurait eu depuis vingt mois une influence néfaste sur les prix. Décréter un taux maximum n'eût servi de rien ; l'on n'a même pas obtenu la suppression du pain de fantaisie à Paris, sauf chez les petits boulangers, incapables d'en faire parce qu'ils manquent de personnel ; les prix se moquent de l'état de siège, comme ils se sont moqués depuis des siècles de tous les gouvernemens libéraux ou despotiques.

Lors même que rien ne serait libre en un État, le prix des choses le demeurerait néanmoins et ne se laisserait point asservir : quant à ceux qui pensent pouvoir influer sur les prix par des arrêtés ministériels ou préfectoraux, imités des Édits innombrables de nos anciens rois sur la matière, ils ressemblent à des gens qui s'imagineraient élever la température en chauffant le thermomètre. Les prix sont des signes ; ils obéissent à une « Loi » que l'on aurait peine à abroger : la loi de l'offre et de la demande.

Ce n'est pas du tout parce que l'État a fixé à 30 francs le prix du quintal de blé que ce prix a été observé et que le cours du pain est demeuré stationnaire ; mais c'est parce que le gouvernement s'est chargé de fournir lui-même à un prix correspondant, aux meuniers et aux boulangers, le grain et la farine qu'il achetait à l'étranger : 3 millions de quintaux de farine et 16715000 quintaux de froment ont été importés en 1915, la plus grande partie des États-Unis et d'Argentine, 1 million seulement venait de Russie par Arkhangel, 1400000 d'Algérie et de Tunisie. Ces quantités, comparées aux 15656000 quintaux de la même céréale introduits dans la dernière année de paix (1913), n'ont rien d'excessif ; mais le système d'achat s'est heureusement inspiré de la période critique où nous sommes.

Au lieu de laisser des fournisseurs indépendans créer la hausse à son détriment, en enchérissant à l'envi les uns des autres sur les marchés d'origine et dans leurs contrats avec les armateurs, l'État français a écarté le commerce libre en réta-

blissant à notre frontière le droit de douane de 7 francs sur le blé, un moment suspendu. Ainsi investi pratiquement d'un monopole, il s'est constitué l'unique acheteur de la France et ses accords avec l'Angleterre et l'Italie permettent aux trois gouvernemens de ne pas surfaire inutilement la marchandise à leur mutuel préjudice.

L'Angleterre s'est réservé l'Australie et les Indes; le Canada, où le blé est d'une qualité supérieure, est commun entre elle et nous. Les achats, exécutés pour la plupart au-dessous de 25 francs le quintal, n'excéderont pas cette année 12 millions de quintaux pour la Guerre et autant pour le Commerce; les deux ministères demeurant distincts tant pour les acquisitions que pour les transports. Ceux-ci ont été assurés, en ce qui concerne le service civil, au moyen de l'affrétement, pour deux années à partir de décembre 1915, de cinquante bateaux de toutes nationalités, d'une capacité moyenne de 6 000 tonnes, dont M. Chapsal, directeur du ravitaillement, suit et dirige de son cabinet tous les mouvemens, heure par heure, afin d'en obtenir le meilleur rendement possible.

Chacun de ces cargos revient à 3 000 francs par jour et, quoiqu'ils soient obligés de repartir sur lest, faute de marchandises de sortie, après avoir déchargé leur cargaison dans nos ports, — deux d'entre eux ont été ainsi torpillés à vide, — le fret moyen pour le blé nous revient entre 8 et 12 francs le quintal, très au-dessous du cours actuel de l'armement. Sur le fonds de roulement de 120 millions, voté par les Chambres pour cette opération sans précédent, il a été dépensé l'an dernier 36 millions; on prévoit pour 1916 un déficit analogue. Mais aussi la France, par cette offre permanente, pèse sur ses prix intérieurs, déjà très avantageux à la culture et, pour maintenir le bon marché relatif du pain, le sacrifice imposé aux finances publiques est bien peu de chose.

II

Ce que l'on a fait pour le blé, pourra-t-on le faire pour l'avoine dont le prix est bien plus élevé (de 50 pour 100) et le déficit bien plus considérable? En tout cas, l'on aurait pu le tenter pour la viande. La viande, beaucoup moins que les grains, se prête aux statistiques. Le kilogramme de bœuf, de

veau, de mouton, suivant qu'il s'agit d'animaux sur pied ou abattus, de Paris ou de la province, du printemps ou de l'automne, de la vente en gros ou en détail, des qualités extra ou inférieures, et, pour le même animal, suivant son mérite et la place du morceau, le kilo de viande varie du simple au décuple; il se voyait avant la guerre, à Paris, du « bœuf » à 4 francs et à 30 centimes.

Les mêmes disparités existent entre les diverses races de bétail et les diverses régions. Aujourd'hui où les bêtes à cornes se vendent à merveille, les bêtes à laine dans le midi de la France sont encore à bas prix; les marchés sont encombrés de moutons de cheptel provenant de propriétés abandonnées par les métayers, que la rareté et les exigences des bergers découragent.

Sans reproduire pour nos lecteurs les amples mercuriales officielles de la capitale, où sont prévues pour le « gîte à la noix » et le « milieu de paleron, » quatre qualités distinctes, je me contenterai d'observer que rien absolument ne caractérise à première vue chacune de ces qualités pour les profanes et que, si les prix auxquels elles correspondent étaient obligatoires, — ils ne le sont pas, ce sont de simples indications, — rien n'empêcherait les bouchers astucieux de ranger dans la qualité première ce que les tables administratives appellent « la viande troisième, » sans que le client pût se plaindre, ni même s'en trop apercevoir avant d'avoir sous la dent le corps du délit. Les ménagères, qui n'achètent ni par demi-bœufs, ni par moutons entiers, mais sous forme de beefsteaks ou de gigots, le consommateur de toute catégorie qui s'inquiète peu des cours des marchés et des abattoirs, constate que la viande, qui avait augmenté de 1901 à 1913 d'environ 20 pour 100, a de nouveau haussé depuis le commencement de la guerre en moyenne d'un bon quart, avec cette particularité que nous allons observer pour toutes les denrées et même pour toutes les marchandises : le premier choix a moins enchéri que le commun; sans doute que le luxe était moins demandé et que la hausse générale obligeait l'acheteur à se rabattre en tout sur des qualités ordinaires.

Ne nous y trompons pas cependant : la cherté actuelle est l'indice très consolant de notre richesse. S'il ne s'agissait que d'alimens somptueux que se disputent quelques privilégiés, la

chose ne tirerait pas à conséquence, et le fait qu'à Noël dernier, il ne se trouvait pas, aux Halles, assez d'asperges à 30 francs la botte pour satisfaire toutes les demandes, ne prouverait pas la richesse de la France; mais les sacrifices faits par la masse de la population, pour conserver la nourriture confortable et variée dont elle a l'habitude, montrent que la France entend ne pas trop se priver et que jusqu'ici elle a le moyen de bien vivre. Un pays pauvre ne connaîtrait pas la cherté, parce que la hausse de certains articles en paralyserait la vente; tandis que l'achat universel d'une marchandise légèrement raréfiée provoque l'élévation des cours autant et plus que la réduction même des stocks.

La ration annuelle de la France était évaluée en 1913 à 1 900 000 têtes de bœufs et de vaches, fournissant environ 600 000 tonnes de viande nette. La guerre a développé les besoins en multipliant les pertes, qu'entraînent forcément la concentration et le transport de troupeaux immenses. On a critiqué les acquisitions de l'intendance; on lui a reproché, non sans fondement, d'avoir manqué de méthode, de s'être trompée, au début des hostilités et pendant les premiers mois qui suivirent, sur les régions qui convenaient à ses approvisionnemens; si bien qu'une partie des bœufs furent abattus à contre-saison. Les détails de cette organisation n'ayant pas été prévus, — et l'on admet volontiers qu'ils ne furent pas les seuls oubliés dans la préparation de cette guerre, — ceux-là mêmes qui ont le plus vivement reproché cette erreur à l'intendance eussent été les premiers à fulminer contre elle si, faute d'expéditions assez rapides du bétail, les troupes au front avaient été moins bien nourries. Or, chacun reconnaît que nos soldats n'ont manqué de rien sous ce rapport et tout le reste était accessoire.

Au 31 décembre 1914, l'effectif de la race bovine avait diminué de 1 700 000 têtes; au 31 décembre 1915, il est chiffré par l'administration à 12 millions et demi au lieu de 14 787 000 qu'il atteignait il y a deux ans. La différence est moindre en réalité, parce que, dans le chiffre ancien, les dix départemens en partie au pouvoir de l'ennemi, compris pour 1 600 000 têtes, ne figurent dans le chiffre actuel, amputés d'une portion de leur territoire, que pour 700 000.

Mais l'âge du troupeau français n'est plus le même : pour les départemens exactement comparables, ce n'est pas seule-

ment son total qui a diminué, c'est sa composition. Un décret du 14 octobre 1915 précédé de mesures analogues prises par les préfets et dont l'observation est assurée surtout par la volonté des éleveurs de repeupler leurs étables, a interdit, sauf dérogations exceptionnelles pour les animaux mal conformés, l'abatage des génisses au-dessous de deux ans et demi. Notre cheptel national comprend aujourd'hui un plus grand nombre d'élèves d'un an et au-dessus, mais deux millions d'adultes de moins qu'avant la guerre. Des réductions analogues peuvent être constatées pour les moutons et pour les porcs ; à continuer ainsi, nous « mangions, » au sens propre du mot, notre capital-bestiaux, dont la reproduction normale ne saurait suffire à une consommation accrue. Or, il n'était pas possible de songer à réduire cette consommation supplémentaire qui, avec l'importance des effectifs sur pied, dépasse de 300 000 tonnes, c'est-à-dire de 50 pour 100, celle du temps de paix.

On songea aussitôt à la viande frigorifiée. Les grandes villes des États-Unis n'en connaissent guère d'autre, et l'Angleterre, qui possède d'ailleurs les races de bétail les plus sélectionnées, importe annuellement 700 000 tonnes de viande congelée et réfrigérée, parce que, en Angleterre, les intérêts du consommateur, — qui est le nombre, — ont toujours primé ceux du producteur. Il n'en est pas ainsi dans notre république démocratique, où le socialisme à rebours (le socialisme propriétaire) opérant en vue de la hausse ou du maintien des revenus fonciers, et contre l'abaissement du coût de la vie, jouit de la faveur du Parlement. Le Parlement donna l'an dernier une preuve nouvelle de cette disposition, en rejetant la proposition qui lui était faite de conclure un achat ferme de viande frigorifiée dont la livraison à l'État, garantie par des importateurs solvables, devait s'échelonner sur une période de plusieurs années.

L'affaire était vaste, — il s'agissait de 900 millions de francs, — elle n'était pas mauvaise, puisque, aux prix actuels, cette même quantité de viande coûterait maintenant 1 200 millions. S'il est vrai que la conclusion d'un semblable marché eût permis à certains de griveler quelques menus courtages, ou de s'embusquer dans de vagues emplois, qu'importe auprès du bénéfice public et de l'assurance pour le pays d'une fourniture nécessaire, que nul ne consentirait à risquer sans un

contrat d'assez longue durée. Néanmoins, le projet du gouvernement fut repoussé par cette objection qu'il ne fallait pas que l'État devînt « marchand de viande. » Nous avons vu tout à l'heure qu'il était marchand de grains pour le bien public.

Sans être plus qu'il ne faut socialiste d'État, chacun convient que le rôle de l'État est éminemment d'assumer les besognes d'intérêt général que nul particulier ne veut ou ne peut entreprendre; le tout est affaire de mesure et d'opportunité. Tout État comporte un minimum de socialisme ou de « socialisation; » pour pratiquer dans son intégrité le système individualiste il faudrait vivre tout seul, et dès que Robinson dans son île rencontre Vendredi, le socialisme commence.

Cette viande frigorifiée dont nos Chambres ont repoussé la fourniture directe, comme il fallait à tout prix ménager le cheptel français, nous sollicitons modestement l'Angleterre de nous en repasser 20 000 tonnes par mois pour aider à l'alimentation de nos armées, et l'intendance militaire, qui la reçoit, et la paie, en revend quelque peu à la population civile.

Celle-ci d'ailleurs n'en réclame guère jusqu'ici, et la difficulté consiste plutôt à la lui faire accepter. Rien d'étonnant à cela : depuis longtemps, on s'était soigneusement appliqué à paralyser la concurrence de la viande étrangère; les viscères devaient être adhérens chez les sujets importés, sûr moyen de les faire pourrir en route; on exigeait pour les moutons « la section cruciale, » ce qui, en langage administratif, signifiait qu'ils devaient être coupés en quatre, contrairement aux habitudes du commerce de gros, etc. Bref, comme on ne voulait pas révéler tout crûment que le motif de cet ostracisme était le maintien des prix du bétail français, on était parvenu à déprécier dans l'opinion la viande d'outre-mer, en la représentant comme malsaine ou du moins fort défectueuse. Seuls, des aloyaux frigorifiés parvenaient ces dernières années régulièrement aux Halles; ils étaient vendus de préférence aux grands restaurans, qui les appréciaient pour leur clientèle de choix parce qu'ils étaient plus tendres.

Quant au grand public, on avait si bien réussi à lui imprimer le dégoût de cet aliment que les commissions nommées depuis la guerre pour en organiser l'introduction cherchaient à le baptiser d'un adjectif nouveau, tellement celui de

« frigorifié » semblait déplaisant ; « congelé » ne parut pas plus attractif; quelques-uns proposèrent viande « rafraîchie, » qui n'était pas exact, et l'on tomba d'accord sur « importée. »

Une étiquette ne suffisait pas ; ces quartiers de viande « congelée à cœur, » c'est-à-dire soumise au départ, en Argentine ou en Australie, à une température de 20 à 25 degrés au-dessous de zéro, transformés en blocs rigides et compacts, il fallait en organiser le transfert amiable depuis le frigorifique de la Villette ou celui de Clichy, — ce dernier construit à grands frais par une société anglaise, avant la guerre, et doté d'installations modèles, — jusqu'au fourneau du bourgeois et de l'ouvrier. La maison Félix Potin s'offrit avec bonne grâce ; les épiceries de moindre importance ne l'imitèrent pas. Les intermédiaires naturels étaient les bouchers, mais, par suite de la manie de réglementation qui sévit depuis une dizaine d'années, et à laquelle nous devons la loi dite de « répression des fraudes, » ou soi-disant « fraudes, » au lieu de convier les bouchers à acheter la viande importée comme ils achètent la viande fraîche et de leur laisser l'espérance d'y gagner quelque chose, — le prix du frigorifié est de 1 fr. 62 centimes le kilo pour le bœuf et de 1 fr. 56 centimes pour le mouton, — au lieu de s'en rapporter à eux pour faire l'éducation du public, il fut résolu, pour déférer au vœu de l'Académie nationale d'Agriculture, que cette viande « devait être mise en vente dans des locaux spéciaux ; » un honorable professeur avait même ajouté qu'il fallait procéder « comme pour la viande de cheval. »

Il était difficile d'être plus maladroit, puisque précisément la législation sur la viande de cheval, qui date du second Empire, consistait à la mettre en quarantaine, afin d'éviter qu'elle ne fît aux autres viandes une concurrence redoutable par son prix. Plus tard, lorsqu'on voulut tuer la margarine au profit de l'industrie beurrière, on employa le même procédé et, par la loi qui édictait la séparation des deux commerces et disqualifiait ainsi la margarine, on parvint à faire tomber sa vente de 95 pour 100. Par les conditions imposées au débit de la viande importée, au lieu d'avoir les bouchers pour alliés, on eut pour adversaires ces professionnels qui auraient fourni en abondance la main-d'œuvre nécessaire et se fussent ingéniés par les mille habiletés de leur métier à présenter, parer et vanter cette chair exotique.

Tenus à l'écart, il leur était facile d'en dégoûter la clientèle sans avoir besoin d'inscrire sur leur boutique, comme firent quelques-uns, cet avis hautain : « Ici, on ne vend pas de viande frigorifiée. » Les préventions étaient telles qu'en certaines localités surburbaines on n'osait trop s'approcher de l'étal exclusif où cette viande était offerte ; chacun craignait d'être montré au doigt. La décongélation, du reste, que les bouchers de Londres font depuis longtemps le plus simplement du monde, exige un minimum d'expérience que des novices, recrutés avec peine, ne possédaient pas et la marchandise n'avait pas toujours bon air. Le ministre finit par faire voter à la Chambre une subvention de 500 000 francs en faveur des coopératives de Paris et de province — il y en a jusqu'ici trois ou quatre, — qui vendraient de la viande frigorifiée. Geste platonique, disons-le : l'intendance ne pourra guère céder plus de quelques douzaines de tonnes par jour à la population civile d'ici à la fin de la guerre, et, la guerre terminée, l'éducation du public se fera d'elle-même par les soldats retour du front.

Il faut donc s'attendre à ce que la viande fraîche ne baisse pas au détail, puisque les bœufs et les veaux sur pied sont en hausse moyenne de 30 pour 100 sur les marchés des pays d'élevage. Cependant la France a importé, en 1915, sous forme de bétail vivant ou de conserves en boîtes, de viande salée ou frigorifiée, un poids de 2 millions 800 000 quintaux de plus qu'en 1913.

Pour la charcuterie au contraire, l'importation a diminué ; mais ce n'est pas à la disparition des « jambons d'York, » dont la qualité supérieure venait presque exclusivement de Hambourg, qu'est due la hausse des porcs qui atteint 50 pour 100 depuis la guerre et surtout depuis un an. Les poitrines et les jambons en gros sont passés de 220 francs à 320 et 360 francs les cent kilos ; avec le haut prix des céréales, orge ou sarrasin, les campagnards élèvent moins et ce qu'ils élèvent leur revient plus cher. Des causes analogues, l'augmentation de l'avoine et du son, ont agi sur le prix des lapins qui, de 1 fr. 80, sont montés à 3 francs le kilo.

Les saucissons populaires avaient haussé de 20 pour 100, sans que les porcs eussent enchéri, depuis que l'on avait interdit aux fabricans de salaisons le mélange de viande de cheval, naguère pratiqué dans la proportion d'un quart avec la chair

du cochon. Cet enchérissement *méthodique* et *artificiel*, poursuivi avec des intentions excellentes sans doute pour le bien des consommateurs, aurait fini par les exaspérer, surtout dans une période de cherté naturelle des vivres, et l'administration autorise maintenant les charcutiers en gros à marier à leur gré, sans être tenus d'en faire mention, la viande du bœuf à celle du porc, ce qui permet de vendre les saucissons meilleur marché.

Certains comestibles ont passagèrement disparu, tel le gibier tant français qu'étranger; ce dernier correspondait en 1913 à 5 millions et demi de kilos consistant en pigeons, pour la plupart italiens, en perdrix et en lièvres allemands ou autrichiens. Bien que la consommation du gibier fût dix fois moins importante que celle de la volaille, son absence a pu contribuer à faire hausser le prix des animaux de basse-cour; mais c'est surtout la cherté des grains et, par une répercussion des prix les uns sur les autres, celle de la viande, qui ont fait enchérir les volailles de 50 pour 100, avec cette particularité que les poulets communs se vendent presque au même taux que les produits renommés de la Bresse, et que, dans la plupart des villes de province, d'où partent de nombreuses expéditions pour la zone des armées, les cours sont aussi élevés qu'à Paris et quelquefois même davantage.

III

Pour les beurres et les fromages, la crise de cherté a atteint une acuité telle qu'elle a provoqué à certains momens des manifestations sur les marchés. La production a-t-elle diminué, comme on le dit, tandis que la consommation augmentait? Notre exportation d'une centaine de milliers de quintaux de lait naturel a presque cessé; au contraire, nos importations de lait condensé sucré ont triplé, jusqu'à concurrence de 45 000 quintaux.

D'après les comptes d'une grosse entreprise laitière à la gestion de laquelle participent les coopératives de consommation, le prix d'achat du lait aux cultivateurs n'aurait augmenté que de 13,5 pour 100, mais les frais généraux de ramassage et de traitement du lait en province ont haussé de 45 pour 100 par suite de la cherté des fourrages et du charbon nécessaire à la pasteurisation. Les gros consommateurs industriels se procu-

rent avec une certaine peine, entre 30 et 35 centimes, le lait dont ils ont besoin ; au détail les familles parisiennes le paient 40 et 45 centimes.

Préoccupées de garder pour leur propre usage les denrées de leur cru, chacune des nations d'Europe en limite ou en interdit la sortie : l'Angleterre ne nous envoie qu'avec parcimonie son chester; de Hollande, il ne nous est venu l'an dernier que 34 000 quintaux de fromages, au lieu de 85 000; nous-mêmes avons ramené par décret aux chiffres d'avant la guerre notre exportation des beurres frais et salés qui avait un peu monté en 1915.

Nous avons aussi vendu 100 000 quintaux de fromages en moins à l'étranger. Chiffres minimes d'ailleurs, comparés à ceux que représente la production de ces articles en France : n'oublions pas que, depuis quarante ans à peine, le nombre des vaches et génisses avait passé chez nous de 7 millions à 12 et demi, et que la production d'un seul fromage, le roquefort, dont il se faisait sous Louis XV, 600 000 kilos et 1 200 000 sous Louis-Philippe atteignait onze millions de kilos en 1912.

Depuis la guerre, il semble que la quantité de lait, par suite d'un trop grand abatage de vaches, ait diminué ; son emploi s'est largement accru. Le café au lait, pour bien des adultes arrachés à leurs foyers, a remplacé la soupe rurale. Cette réduction du lait, qui peut-être contribue au moindre élevage des porcs, a eu pour conséquence directe le renchérissement des beurres : à Paris, ceux de Bretagne ont haussé de 90 pour 100, — de 260 francs les 100 kilos, en 1914, à 490 francs aujourd'hui ; — les beurres d'Isigny ou des Charentes, de 40 pour 100 seulement : de 400 francs à 560. Un moment on avait fixé un prix trop bas pour les qualités fines, ce qui les avait chassées des marchés ; il n'en venait plus.

Même au taux actuel, il en vient peu ; pour tâcher de maintenir leur taxe conventionnelle et paralyser la hausse, les mandataires aux Halles limitent les achats ; on se fait inscrire d'avance pour une motte de beurre. Les ménages peu fortunés se rejettent sur le saindoux, la graisse alimentaire à 2 fr. 40 le kilo, ou sur ce qu'on appelle « Végétaline » et « beurre de Coco, » qui ne sont autre chose que des graisses de bœuf bien travaillées avec de l'huile jusqu'à insipidité. C'est, sous un autre nom, la résurrection de la margarine, pour laquelle le commerce et

le Conseil municipal ont demandé la suspension passagère de la loi de 1897, qui prohibe sa cohabitation avec le beurre dans les mêmes boutiques.

Par leur prix excessif, les fromages aussi contribuent à la raréfaction des beurres; le profit sur le fromage est plus grand; il s'est monté depuis la guerre des fromageries importantes : avec deux litres de lait, on fait un camembert qui vaut 1 fr. 10, — juste le double des 0,55 centimes qu'il coûtait il y a deux ans. — Le brie a suivi la même progression : de 35 francs la dizaine, en gros, à 72 francs ; le port-salut, de 200 à 380 francs; le pont-l'évêque, le coulommiers ont aussi doublé. Quant aux gruyères, français ou suisses, au roquefort et au munster, qui, malgré son nom germanique, vient des environs de Remiremont (Vosges), leur augmentation est plus discrète, — 70 pour 100, — mais on en manque.

On a aussi manqué d'œufs l'hiver dernier; à l'époque où la ponte est presque nulle, ils valurent couramment à Paris 240 francs le mille, en novembre, c'est-à-dire 2 fr. 88 la douzaine, en gros. Notre temps, qui a inventé l'aéroplane et la télégraphie sans fil et qui, dans le domaine alimentaire, a résolu beaucoup de problèmes en apparence plus difficiles, n'a pas encore trouvé le moyen de faire pondre les poules en toutes saisons, ou de conserver les œufs frais sans dommage d'une saison à l'autre. Nous importions donc chaque automne, en octobre, des œufs de Russie et de Sibérie, — 154 000 quintaux en 1913, — puis, de janvier à mars, des œufs bulgares ou galiciens, moins gros que les russes. Tous reconnaissables à un goût particulier, dû peut-être aux fibres de bois de leur emballage, mais valant seulement de 85 à 105 francs le mille, formaient les trois quarts de la consommation urbaine durant plusieurs mois de l'année. Depuis la fermeture des Dardanelles, la réduction des importations étrangères sur ce chapitre se chiffre par 310 000 quintaux; ce qui, au poids de 55 kilos le mille, représente plus de 56 millions d'œufs de moins. Les œufs marocains, plus petits que les français, dont on signale depuis peu quelques arrivages, se vendent, comparativement à leur grosseur, aussi cher que les nôtres. Bienvenus d'ailleurs sur notre marché, où cette denrée n'a cessé d'enchérir; le mille d'œufs du Midi, qui valait 75 francs il y a sept ou huit ans, au début du printemps, coûtait, en 1913, 90 francs; il s'est vendu

cette année 160 francs aux détaillans, qui le repassaient à leur clientèle avec un léger bénéfice; car le détaillant parisien gagne peu sur les œufs, de décembre à Pâques; mais, quand la baisse se produit aux Halles, il maintient ses prix autant que possible jusqu'au 1er juillet, et réalise en trois mois son profit annuel.

On aurait tort, du reste, de croire que la hausse actuelle soit pour une part quelconque imputable aux intermédiaires de gros ou de détail. Les légendes d' « accaparement » et de spéculation, qui trouvent de toute éternité bon accueil dans le public et même dans les assemblées délibérantes aux époques d'extrême cherté, sont dénuées de tout fondement. Il n'est pas nécessaire d'être très versé dans les arcanes du commerce, pour concevoir que c'est au contraire en période d'abondance et de bon marché que les intermédiaires, petits et grands, s'approvisionnent amplement à peu de frais et à moindre risque; c'est aussi dans ces momens-là qu'ils jouissent d'une marge importante entre le prix d'achat et le prix de vente; celui-ci toujours plus lent à se réduire : le consommateur, habitué à payer un certain chiffre, ne se plaint pas.

En temps de hausse, c'est l'inverse. Les intermédiaires gagnent à la vérité sur leur stock en magasin, s'ils en possèdent; lorsqu'il s'agit de marchandises susceptibles de conservation, ils en portent le prix au niveau de celui auquel ils devront se réapprovisionner eux-mêmes; seulement, devant les résistances des acheteurs, menaçant de s'abstenir ou de changer de fournisseurs, commerçans de gros et de détail sont portés à restreindre leur prélèvement, non par générosité ou philanthropie, mais par une concurrence naturelle et par le souci de leurs intérêts. A pénétrer intimement, à l'heure actuelle, toutes les branches de commerce qui ne sont pas investies d'un monopole, le phénomène se vérifie aisément, et il est général.

Ceci ne veut pas dire qu'il n'y ait pas eu de marchandises surfaites, quoique souvent, parmi celles qui semblent le plus évidemment majorées, il se peut que leur prix excessif ait tenu à une production mal organisée, plus qu'à une ambition de gain démesurée des vendeurs : au début de la guerre, l'État faisait fabriquer pour la troupe, à façon, pour 50 000 kilos par jour de conserves assaisonnées, dont il fournissait la viande et la boîte, et qui lui revenaient à 4 fr. 70 le kilo. Après de longs

mois, il se décida à commander en Amérique, moyennant 2 fr. 70 le kilo, les mêmes conserves, réalisant ainsi une économie de 100 000 francs par jour.

IV

Sans aller en Amérique, l'organisation des achats et des transports, la collaboration des intermédiaires unis dans le désir désintéressé de servir le pays, peuvent, sinon supprimer une hausse incoercible, puisqu'elle résulte de l'absence partielle de marchandises, au moins en atténuer sensiblement les effets. C'est ce que fit le « Comité de l'approvisionnement de Paris, » fondé et dirigé par deux hommes d'initiative qui, depuis vingt mois, ont bien mérité de leurs concitoyens : MM. Bouat et Dayné, présidens, l'un des syndicats de l'alimentation en gros de France, l'autre, des syndicats de mandataires aux Halles. Lors de la publication du décret de mobilisation, l'administration municipale s'était préoccupée du ravitaillement journalier de la population pendant la période difficile qui allait s'ouvrir. Les particuliers eux-mêmes créaient la disette par leurs accumulations de provisions, dans l'inquiétude de l'avenir : le riz, de 40 francs montait à 130 francs les 100 kilos; les pommes de terre de 15 francs à 60.

MM. Bouat et Dayné fondèrent, avec des collègues de bonne volonté, comme eux principaux mandataires et commissionnaires aux Halles pour les diverses denrées, un Comité qui offrait cette particularité rare et presque invraisemblable de n'être composé que de gens compétens. Le Préfet de la Seine, M. Delanney, sans que son rôle en fût moins actif dans la sphère de ses attributions, leur prêta un concours énergique en leur laissant carte blanche, et nul homme politique ne leur fut adjoint. Ce Comité, au milieu du désarroi des cours, commença par imposer à tous, expéditeurs, intermédiaires et revendeurs, des prix délibérés et fixés à l'amiable, de commun accord, en modérant les exigences de chacun par un appel au patriotisme ; puisqu'il est connu que l'homme ne vit pas seulement de pain, qu'il est accessible aux mobiles les plus nobles et que tel, dont les intérêts égoïstes se montreront intraitables si l'on prétend les contraindre, sera tout prêt à une besogne de pur dévouement si l'on s'adresse à son cœur.

Provoquer des envois de la part des producteurs découragés par la brusque suppression des transports et se porter garans, vis-à-vis des timides, du paiement de leurs marchandises malgré le moratorium, rechercher avec discernement et obtenir, dans le désarroi inévitable de la vie commerciale, le rétablissement des quelques trains indispensables et des horaires sans lesquels ces trains n'auraient pu être utilisés; c'est à quoi s'employa le Comité tout d'abord. Et, comme chaque saison exige un régime de transports adapté aux conditions climatériques et à la nature des denrées, comme aussi la durée des hostilités suscite des difficultés croissantes, ne fût-ce que pour la navigation maritime ; et notamment pour nos relations avec l'Algérie, comme il faut concilier avec les besoins primordiaux de la Défense nationale, avec les voyages de troupes et de munitions, tantôt l'arrivage des oranges africaines *via* Port-Vendres, et le retour des emballages vides outre-mer, tantôt l'envoi des fraises du Tarn-et-Garonne et des asperges de Loir-et-Cher, on présume que ce Comité de professionnels, qui travaillent pour l'honneur, n'est pas sans affaires. Rappelons-nous que certaines denrées, certaines primeurs dont le total se chiffre par millions, sont le pain des agriculteurs qui vivent une partie de l'année sur le produit de ces récoltes de luxe.

Pendant de longs mois, l'alimentation des troupes en campagne s'était surtout composée de viande; lorsqu'on eut reconnu la nécessité de varier ce régime carné, les intendances, agissant isolément, sans unité de direction, passèrent des marchés de légumes avec de nombreux fournisseurs, qui, enchérissant les uns sur les autres, causaient une hausse injustifiée. La population civile en souffrait autant que le Trésor. Le remède proposé par le président du Comité d'approvisionnement, M. Bouat, à cette concurrence fâcheuse que l'État se faisait à lui-même, fut la centralisation des achats. D'octobre 1913 à octobre 1915, les choux aux Halles parisiennes étaient passés de 7 francs à 24 francs les 100 kilos; les navets et les carottes de 10 à 15 et 20 francs; les poireaux de 12 à 32 francs, les oignons de 18 à 38 francs.

Sitôt qu'un mandataire unique fut chargé de la totalité des fournitures militaires, la baisse se fit sentir. Ce spécialiste avisé renversa les rôles : ce furent les vendeurs, qui par lui se trouvèrent piqués d'émulation et au besoin mis en posture de solli-

citeurs. Il envoya dans les provinces des agens de renseignemens qui, sachant les offres de la culture, permirent de peser sur les prix. L'oignon étant déficitaire en France cette année, il en fit venir d'Espagne, d'Italie, d'où l'exportation n'était pas interdite, et même d'Égypte. Par centaines de milliers de kilos partent chaque jour, d'un petit bureau de la rue Sainte-Opportune, les ordres d'achat de légumes pour toute l'armée : à la Villette, où se fait le dosage destiné à chaque corps et à chaque régiment du front, ils arrivent par trains entiers de directions multiples; car ils ne sont que très exceptionnellement achetés à Paris ou aux environs.

Ce ravitaillement sagace, dirigé avec le souci d'éviter tout ce qui pourrait causer une perturbation du marché et amener une hausse factice, s'efforce de faire venir les denrées du fond des provinces, des centres éloignés qui les cultivent, où elles reviennent ainsi moins cher à l'État, en laissant pour Paris les régions plus proches. Ce type d'achats systématisés par un homme du métier peut être cité comme un palliatif à la hausse; il ne saurait toutefois l'abolir, et créer l'abondance quand il y a défaut de marchandises. Quoiqu'il soit entré en France l'an dernier 120 000 quintaux d'oignons de plus que d'habitude, leur prix avait néanmoins plus que doublé cet automne.

Souvent aussi, l'importation est pratiquement impossible : Nous ne recevons plus les lentilles de Russie, ni les haricots de Buda-Pesth; leur absence se remarque davantage que celle des foies gras de Hongrie que les marchands de comestibles destinaient à donner de la fermeté aux nôtres. Les deux millions de quintaux de légumes secs qui nous venaient annuellement de l'étranger et représentaient le double des similaires français, sont tombés à 900 000 en 1915 et, si les pommes de terre coûtent 50 pour 100 de plus, c'est que notre récolte a été inférieure d'un tiers à la moyenne des dix dernières années. Les nations voisines en ont interdit l'exportation; nous n'aurions pas grand profit du reste à les acheter au dehors; elles sont aussi chères en Hollande, en Espagne et en Italie qu'en France. Cependant, nous ne sommes pas à bout de ressources, puisque nous consommons presque autant d'oranges et de bananes que les années antérieures, sans regarder à leur prix.

Du moment que les chalutiers à vapeur, réquisitionnés, pêchaient des sous-marins au lieu de pêcher du poisson, le

poisson forcément devenait rare ; d'autant plus que, si la pêche en haute mer est tout à fait supprimée, la pêche côtière est elle-même fort gênée; on a dû l'interdire dans les environs des ports et dans presque tous les estuaires des grands fleuves, parce que rien ne serait plus facile à un sous-marin que de s'embusquer derrière un bateau de pêche et, dissimulant ainsi son périscope aux lorgnettes qui fouillent l'horizon, de sortir brusquement de cet abri pour attaquer les paquebots ou les transports de guerre. Le personnel a disparu des ports en même temps que le matériel : le plus grand nombre des pêcheurs sont mobilisés; il ne reste que les vieux et les mousses. Leur consolation est de gagner davantage. Le poisson de luxe a presque doublé, le poisson commun a plus que triplé : la hausse des soles, de 3 fr. 25 à 6 francs le kilo, semble raisonnable auprès du kilo de dorades ou de colins passé de 0 fr. 75 et 0 fr. 90 à 3 fr. 50 ; du kilo de raies ou de merlans de 0 fr. 50 ou 0 fr. 60 à 1 fr. 50 et 2 francs. Le maquereau, que des crieurs ambulans débitaient le long des rues dans les quartiers populaires : — « Il arrive le maquereau, il arrive ! » — à raison de 16 francs le cent, en vaut aujourd'hui 45. Tous ces poissons fournissaient avant la guerre à la population pauvre une nourriture substantielle et à bon marché.

La consommation du *poisson frais* était de nos jours à Paris vingt fois plus grande qu'il y a cent ans, — de 2 millions de kilos à 40 millions par an, — tandis que celle des *salaisons*, harengs ou morues, qui s'était fort développée en province, était tombée, depuis la fin de l'Ancien régime, de 4 millions de kilos à 900 000 aujourd'hui dans la capitale. Les Parisiens voudraient-ils y revenir par économie qu'ils devraient payer la morue 80 pour 100 de plus qu'avant la guerre et qu'une boîte de 25 harengs saurs, au lieu de 2 francs en 1913, vaut 4 fr. 75. Le poisson frais est si disputé que les différentes villes l'enchérissent directement dans les ports, à la plus grande joie des gens de mer.

Scandale inqualifiable, disent les marchands évincés ! Est-il raisonnable, est-il « juste » que ce pêcheur, qui était satisfait et gagnait sa vie en vendant ses soles 3 francs, se mette à les vendre le double et encaisse ainsi un bénéfice « exorbitant ? » Remarquons que si, par une cause quelconque, ce pêcheur, réduit à céder les mêmes poissons pour trente sous au lieu de

3 francs, se voyait menacé de la misère, aucune force humaine ne pourrait maintenir sa marchandise à un taux suffisant pour le faire vivre. On en peut dire autant des cultivateurs qui réalisent en ce moment leurs bestiaux ou leurs fromages à des prix exceptionnels, ou des ouvriers dont la pénurie générale de main-d'œuvre a fait hausser les salaires. Ces privilèges occasionnels sont la contre-partie légitime, pour les uns comme pour les autres, des crises agricoles ou industrielles, des méventes ou des chômages qui sévissent à certaines heures.

Le poisson d'eau douce a, lui aussi, enchéri : les truites de 2 fr. 25 à 5 fr. 50, les brochets et les anguilles de 1 fr. 70 à 2 fr. 75 et 3 francs. La Hollande nous en envoyait avant la guerre et, en revanche, les Allemands venaient à Marseille chercher des anguilles en provenance d'Algérie; ils les transportaient chez eux en des wagons réservoirs soigneusement aménagés, munis d'un moteur qui, pour aérer l'eau, la pompait sans relâche et la faisait retomber en pluie. L'Allemagne faisait aussi, avec des croisemens français, des élevages de carpes sélectionnées : en France, où le poisson d'eau douce ne représentait qu'un appoint modeste, les 25 000 quintaux introduits en moins (1915) sont peu de chose auprès d'une diminution *des deux tiers* dans les 500 000 quintaux de morue que nous tirions de l'étranger.

Ce n'est pas à une moindre importation qu'est due la cherté inouïe des vins ordinaires; bien qu'au contraire de ce que l'on croit généralement et malgré les tarifs élevés de notre douane, la France achète en général plus de vins à l'étranger qu'elle ne lui en vend. Ce haut prix ne tient pas non plus à ce que le sulfate de cuivre, nécessaire à la vigne, ait manqué; mais il a été employé à d'autres usages et, surtout, l'absence de personnel n'a pas permis de donner au vignoble les soins nécessaires.

Sur une vingtaine de millions d'hectolitres récoltés cet automne, le quart a été payé pour l'armée de 30 à 50 francs suivant le cru et le degré; les gros négocians bien pourvus de capitaux se sont approvisionnés en hâte, ce qui leur permet de revendre le litre au détail avec bénéfice au-dessous du cours actuel de 80 francs. Cette disette de vin eût suscité un formidable mouvement d'opinion en faveur de la liberté du sucrage des vendanges, qui, dans l'occurrence, eût été profitable à tous,

si le sucre avait été à bas prix. Mais le sucre a doublé : de 37 francs à 75 francs, non compris les 25 francs d'impôt, le raffinage et le profit du détaillant, qui le portent à 1 fr. 15 ; et sans doute eût-il triplé comme le vin, si le même ministère, dont nous avons vu le rôle bienfaisant pour le blé, ne s'était fait aussi marchand de sucre.

Les résultats de son intervention sont ici moins saillans : tout simplement parce que le sucre a, sur le marché mondial, beaucoup plus enchéri que le blé, et parce que l'État n'avait aucune raison pour revendre à perte celui qu'il avait acheté au dehors. Au lieu de 700 000 tonnes dont la France disposait annuellement, sur lesquelles 110 000 provenaient de ses colonies, — le reste étant produit sur son propre sol, — nos fabriques indigènes, dont 180 sur 220 sont situées dans des départemens partiellement au pouvoir de l'ennemi, ont produit seulement 140 000 tonnes en 1915. Les envois de nos colonies et les achats faits en Amérique et à Java *par le commerce libre* s'élèvent à 350 000 tonnes. Au moyen d'un stock supplémentaire de 175 000 tonnes, dont il a fait directement l'acquisition à l'étranger, l'État est en mesure d'exercer sur les prix une action régulatrice.

Il le fait avec modération en tenant compte de son propre prix de revient et de celui des cultivateurs et industriels français, dont les frais ont augmenté parce qu'ils travaillent dans des conditions anormales. Il convenait de leur laisser une marge raisonnable, aux uns pour la vente de leurs betteraves, aux autres pour le prix de leur sucre brut. Le Ministère s'est engagé à leur reprendre le sucre invendu pour 70 francs le quintal, à la condition qu'eux-mêmes le cèdent aux raffineries à 75 francs. Tout au contraire des taxes brutales et obligatoires d'autrefois, toujours inopérantes, c'est une entente, un *trust* formé par l'État avec l'industrie privée. La spéculation disparaît, non par décret ou prescription solennelle, ce qui serait un rêve, mais parce qu'on lui enlève son objet en fournissant au public ce qu'il demande. Or le public demande 45 000 tonnes de sucre par mois, très peu de moins que si les prix n'avaient pas haussé.

Personne ne renonce à ses confitures, à ses pâtisseries, à son chocolat; nous importons 28 000 quintaux de thé, au lieu de 12000 et 75 000 quintaux de cacao de plus qu'avant la guerre, et, — serait-ce que la chicorée est hors de prix? —

230000 quintaux de café de plus. C'est au point que le gouvernement, trouvant la provision plus que suffisante, songerait à en interdire l'importation, pour ne pas encombrer inutilement les bateaux, et aussi pour nous contraindre à l'économie.

Il est entré en France, l'an dernier, autant de vanille et d'essence de rose, et trois fois plus de musc que d'ordinaire ; ce qui prouve que la parfumerie se défend malgré la cherté de l'alcool, qui fait majorer l'eau de Cologne de 80 pour 100. L'alcool pur, en effet, a quintuplé; il vaut aujourd'hui près de 300 francs l'hectolitre; nous sommes obligés d'en faire venir d'Amérique. Quoiqu'il se soit fondé chez nous des distilleries nouvelles, nous étions incapables de fournir à nos poudreries les milliers d'hectolitres qu'elles consomment chaque jour. On sait que les poudres françaises sont faites de deux cotons nitrés à des degrés différens, délayés et mis en pâte dans un mélange d'alcool et d'éther.

V

Est-ce parce que la guerre absorbe ainsi d'énormes quantités de coton que les chiffons de cette étoffe se vendent cinq fois leur prix de naguère? Les déchets de toute sorte, laine ou coton, ont aussi beaucoup augmenté. En tout cas, si le coton brut a passé de 83 francs à 112 les 50 kilos, ce n'est pas que son prix soit plus élevé au pays d'origine; la hausse du fret, de 4 francs à 22 fr. 50, et celle du change suffisent à expliquer cet écart. Pour le tissu de coton écru la hausse est de 50 pour 100 : le mètre, qui valait 50 centimes avant la guerre, vaut 74 centimes aujourd'hui; la différence est plus grande pour les tissus blanchis ou teints, parce que les teintures manquent, l'indigo et le noir font absolument défaut.

Une grande partie des étoffes nous viennent au reste de l'étranger; malgré nos droits de douane très élevés, nous avons été forcés d'importer de la bonneterie d'Amérique. Quelle que soit l'énergie de nos industriels, — ceux de Picardie font des tricots et des chandails au son du canon, à Corbie, sur le front anglais, à Villers-Bretonneux derrière les lignes françaises, — ils arrivent à peine au tiers de leur production normale. Beaucoup sont réquisitionnés par l'intendance; les fabriques de Romorantin et d'Elbeuf ne travaillent que pour l'armée.

Les vêtemens civils tout faits, dont les stocks de l'été 1914 subsistent encore invendus dans les rayons de la nouveauté, les complets à 49 francs pour hommes ont le rare privilège de n'avoir pas enchéri. Pour les femmes, la mode a ses exigences qui les contraignent inopportunément à revenir à l'ampleur : elles sont passées, d'un costume étroit et long, à des jupes courtes et larges qui, au lieu 1 m. 40, absorbent 3 m. 60 d'étoffe; juste au moment où le drap souple, dans lequel sont coupés les costumes tailleur, a haussé de 3 fr. 75 à 7 francs. Les dames pourtant savent se restreindre sur le luxe ou le demi-luxe; dans une série de modèles de 200 francs à 20 francs, les grands magasins ont beaucoup moins de débit que précédemment pour les premiers, et bien davantage pour les seconds. Par les chiffres seuls on mesure mal la distance réelle entre la valeur intrinsèque des marchandises nouvelles et la valeur de celles qu'elles prétendent remplacer; l'on s'est en effet ingénié à diminuer la qualité pour ne pas augmenter le prix : au lieu de faire cinq lots gradués dans une balle de coton, on n'en fait plus que trois; on atténue la hausse en mélangeant au premier choix des substances un peu inférieures, et l'on opère ainsi du haut en bas de l'échelle.

Lorsqu'il s'agit par exemple des flanelles fantaisies, dites *Mic-Mac*, mélangées de coton, employées à la confection des corsages et des jupes, le prix a simplement doublé (de 1 fr. 05 à 2 fr. 10) parce qu'on a pu mettre en œuvre des matières moins pures, surtout dans le noir; de même, la draperie foulée pour hommes n'a haussé que de 5 à 8 fr. 50, grâce à l'usage de laines plus communes, qui servaient antérieurement à faire des feutres ou des tapis. Mais pour la flanelle « irrétrécissable » cotée pure laine, — elle contient en réalité 8 à 10 pour 100 de coton, qui précisément a pour effet de l'empêcher de rétrécir, — comme sa nature n'a pas changé, son prix est monté de 0 fr. 85 à 2 fr. 25.

Ici la hausse de la matière première, de la toison du mouton d'Argentine ou d'Australie, agit autant que le fret et, pour les laines travaillées en France, autant que la façon, filage et tissage, dont tous les élémens (huile, savon, combustible et main-d'œuvre) sont doublés. Manufacturée ou non, la quantité de laine dont nous disposons est d'ailleurs bien réduite depuis la guerre : il est entré 340 000 quintaux de plus qu'en 1913,

à l'état de tissus ou de fils, mais il est entré 2 millions 200 000 quintaux de moins à l'état de laine brute, c'est-à-dire le *quart seulement* de ce que nous importions. Or nous avons depuis deux ans consommé plus de laine ; il s'en est porté, usé et perdu plus au front des armées que d'ordinaire dans la vie civile.

La même remarque s'applique au linge; les chemises de soldats ou les caleçons militaires ont absorbé surtout du coton ; le peu de chanvre et de lin que nous avons reçu a servi aux tentes, aux sangles, aux bretelles de fusil, et autres besoins de l'intendance et des hôpitaux. Les Allemands s'étaient emparés de tous les stocks de fils et de toiles existant dans le Nord de la France et en Belgique, d'où les filatures ont presque disparu ; les 1 120 000 quintaux de lin, que la Russie nous fournissait, ont manqué. Sur le chanvre, le déficit de 230 000 quintaux, broyés, peignés ou en étoupe, ne pourrait être compensé par les 300 000 quintaux de sacs en jute, importés pour les tranchées en 1915.

Si bien que le fil de lin est, suivant sa finesse (sec ou mouillé), trois et quatre fois plus cher ; les toiles de ménage, à chaîne coton et trame fil ou inversement, ont plus que doublé, et un torchon pur fil devient chose précieuse. Nous revenons, en fait de linge, sinon à la pénurie de l'ancien régime où les serviettes, nappes et mouchoirs, étaient un luxe, du moins aux prix d'il y a un demi-siècle avant la révolution des industries textiles. Et nous n'avons pas, comme nos aïeux, la consolation d'avoir les chaussures presque pour rien ; car, elles aussi, ont monté de 40 pour 100 : et elles auraient augmenté bien davantage, faute de cuir, si l'État n'avait importé l'an dernier du dehors 102 000 selles pour notre cavalerie et 5 millions 200 000 paires de bottines ou souliers brodequins pour nos soldats.

VI

L'augmentation des prix du vêtement et de la nourriture tient pour partie à l'absence de main-d'œuvre et pour partie à la suppression des moyens de transport ; cette seconde cause est le facteur principal dans le chapitre du chauffage et de l'éclairage. Un simple calcul permettra de saisir le rôle capital de la question transports dans notre vie nationale : avant la guerre,

chaque Français transportait *annuellement*, pour le charme ou la commodité de sa vie, pour mieux vendre ses produits ou acheter à meilleur compte ceux d'autrui, *treize cent mille kilos* à un kilomètre ou *treize mille kilos à cent kilomètres*. Quand je dis qu'il les transportait, j'entends qu'il les faisait transporter ou, plutôt, qu'on les transportait pour lui.

Telle était, rapportée à nos 39 millions de concitoyens, quelque modeste que fût leur rang dans l'échelle sociale, la part *moyenne* qui revenait à *chacun d'eux* dans le volume et le poids gigantesque des 50 milliards de tonnes kilométriques déplacées chaque année à leur intention par les voies ferrées, fluviales ou maritimes, sans parler du mouvement de nos routes terrestres dont il n'existe aucune statistique. Ce mouvement global de 50 milliards de tonnes, chargées, déchargées, voiturées par ou pour nous se décomposait : en 180 millions de tonnes effectuant sur nos chemins de fer un parcours de 135 kilomètres, 35 millions de tonnes accomplissant sur les canaux et rivières un trajet de 156 kilomètres et 40 millions de tonnes importées ou exportées par mer d'une distance que, pour être sûr de rester au-dessous de la vérité, l'on peut chiffrer à 500 kilomètres en moyenne, puisqu'elles venaient en égale quantité d'Angleterre et d'Amérique, faisant tantôt 30 kilomètres et tantôt 7000.

Il peut sembler extraordinaire et même invraisemblable que, pareil à M. Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, chaque Français déplaçât inconsciemment, envoyât ou apportât chaque année d'une distance moyenne de 200 kilomètres, 6.500 kilos par terre ou par eau. Cependant si l'on regarde vivre, dans le premier semestre de 1914, je ne dis pas les riches et les bourgeois, mais le plus simple paysan dans son village, on ne s'étonnera plus que, pour faire vivre comme elle vivait alors la famille qui occupait cette maisonnette, il fallût mouvoir et véhiculer un pareil poids.

Presque tout ce qu'elle consommait venait de loin et les choses mêmes qu'elle produisait sur place, comme les grains ou le bois, pour qu'elles n'enchérissent pas à l'excès, pour que le pain blanc de sa table et la bûche de son foyer ne devinssent pas, en se faisant rares, des objets de luxe qui lui échapperaient, devaient être multipliés par des apports lointains dans l'intérêt de cette famille paysanne. Il fallait que le froment du Nord vînt alimenter le Midi, que le froment de l'Amérique, de l'Inde ou

de la Russie comblât les vides de la récolte française. Si le charbon de terre n'avait pas remplacé le bois dans tous les usages industriels, si les citadins ne l'avaient pas employé de préférence comme combustible; si, même aux champs, le maréchal, le bouilleur de cru, ne s'était servi de houille pour sa forge ou son alambic, le bois, disputé par des consommateurs plus fortunés, aurait été arraché aux campagnards.

Pour sa nourriture quotidienne cette famille rurale usait de café du Brésil, de sucre de l'Aisne ou du Pas-de-Calais, de morue de Saint-Pierre-Miquelon ou de Terre-Neuve; le pétrole qui brûlait dans sa lampe de faïence blanche, suspendue aux solives du plafond, venait de Bornéo dans l'océan Indien ou de Bakou sur la Mer-Noire; sa bougie était le produit de graisses internationales, peut-être de gadoues des États-Unis, désinfectées, blanchies et déshydratées par un procédé scientifique récent. Sa faucheuse était importée d'Amérique, à moins qu'elle n'eût été fabriquée par la succursale française de quelque *International Harvester*. De Lorraine venaient le fer de sa charrue, l'acier de ses essieux, de ses bandages de roues, de ses instrumens aratoires, la ronce artificielle de ses clôtures. Le lien de corde, enroulé sur le front de ses vaches, était fait avec les fibres de Manille (Iles Philippines) mariées au chanvre russe de Riga. Les poutres de son toit, les planches de son grenier étaient arrivées tout équarries et débitées de Suède et de Norvège, d'où lui venaient aussi, sous forme de sapin brut ou de pâte chimique, le papier de son journal et son propre papier à lettres. Sa chemise, son mouchoir, ses serviettes de coton venaient de la Louisiane ou du Texas, la laine de ses habits venait d'Argentine ou d'Australie et, si l'on objecte que, parmi les fournitures qui précèdent, beaucoup étaient de faible poids, on se souviendra que les milliers de kilos d'engrais artificiel qui fertilisaient ses labours ou ses prairies venaient : les nitrates, du Chili, les phosphates de l'Afrique du Nord.

Des diverses provinces françaises et même de toutes les parties du monde étaient *apportés* à ce paysan cent objets nécessaires ou utiles à son exploitation agricole, comme à sa nourriture, à son vêtement, à son éclairage personnel; mais il n'usait pas moins des moyens de transport pour *exporter* à des prix avantageux presque tout ce qu'il produisait et qu'il n'aurait pu continuer de produire, pendant un an ou même pendant

quinze jours, si des trains entiers de chemins de fer n'étaient partis sans cesse de la station la plus voisine, chargés de ses volailles, de ses légumes, de ses fruits, de ses fleurs, aussi bien que de ses grains, de son bétail ou de son vin.

Plus les moyens de transport étaient, en temps de paix, mêlés à notre vie, plus leur collaboration nous était indispensable et plus rude fut le coup que leur paralysie, leur disparition partielle nous porta. Leur prix était une portion du prix de chaque chose, portion si réduite que, sur mer et généralement par eau, sur les fleuves et les canaux, on voiturait mille kilos de marchandises pour quelques demi-centimes par kilomètre. Aujourd'hui, les frets maritimes ont sextuplé, octuplé, décuplé ; le tarif de la navigation fluviale n'a modestement augmenté que du triple : de Rouen à Paris, ce qui coûtait 3 francs avant la guerre se paie 9 fr. 75. Les tarifs des chemins de fer n'ont pas augmenté ; mais on ne trouve plus ni péniches, ni wagons.

Certaines routes internationales sont barrées : la moitié de la consommation française en pétroles venait de Russie et de Roumanie ; depuis la fermeture des Dardanelles, nous importons exclusivement des États-Unis, moyennant un fret de 140 shillings la tonne, au lieu de 15 shillings autrefois. Essences et huiles lampantes nous arrivent prêtes à être livrées à la vente, — le raffinage, aux prix actuels du charbon et de l'acide sulfurique, serait ruineux pour l'industrie privée. — Seul, l'État importe du pétrole brut de Bornéo, parce que l'on s'est aperçu, en Angleterre d'abord, puis en France, sur les indications de la maison Deutsch de la Meurthe, que cette huile malaise contenait environ 7 pour 100 de toluène, propre à la fabrication des explosifs.

Tandis que l'éclairage enchérissait dans les campagnes par la hausse du pétrole et de la bougie (celle-ci montait de 50 pour 100), il demeurait sans variations dans les villes, où le gaz et l'électricité n'avaient pas changé de prix..., du moins pour les consommateurs. Les Compagnies, que des contrats obligeaient à fournir suivant un tarif déterminé, eurent à supporter de ce chef des pertes importantes ; quelques-unes se virent menacées de liquidation. Pour les Sociétés électriques qui produisent exclusivement l'énergie avec la houille, l'augmentation seule du charbon est plus grande que le prix

même auquel le kilowatt-heure est vendu, quel que soit le combustible employé par elles : les fines de Cardiff sont passées de 18 francs à 60, et de même les grains lavés d'Écosse ; de là, au chemin de fer métropolitain, un surcroît de débours annuel de 4 millions de francs. Sans parler de l'intérêt perdu sur le fonds de roulement improductif, qui triple avec un charbon triplé de prix. Quant aux Compagnies qui vendent à la fois lumière et force, telles que les secteurs électriques de Paris, comme la lumière se vend dix fois plus cher que la force, elles ne sont pas trop à plaindre.

Il n'en est pas de même des Compagnies de gaz, qui emploient annuellement 4 millions de tonnes de houille ; pour elles, la hausse du charbon est loin d'être compensée par le supplément qu'elles tirent de leurs sous-produits : du coke notamment, ou des huiles de goudron, dont la France, comptant sur l'étranger, avait eu le tort grave de négliger la distillation avant la guerre et qui fournissent maintenant du phénol et du crésol pour la fabrication des explosifs. Pour la Société du gaz de Paris, la réduction de l'éclairage des rues dans la capitale n'est pas, comme on pourrait le croire, une source d'économie bien sérieuse ; elle est seulement l'occasion de pétitions innombrables de la part des boutiquiers en crédit près des puissans du jour, en vue de faire rallumer le bec de gaz situé devant ou à proximité de leur porte. Quel élu du suffrage universel refuserait d'appuyer pareille demande de la part des marchands de vins de son quartier ? Quel ministre serait assez dur pour ne pas intervenir en faveur du grand restaurant qu'il honore de sa présence ?

L'éclairage des voies publiques ne représente d'ailleurs que 4 pour 100 de la consommation du charbon. L'obscurité relative où Paris est plongé chaque soir n'a pas empêché la Société du gaz de perdre l'an dernier 20 millions et demi de francs sur une vente de 332 millions de mètres cubes à 20 centimes. Cette perte de 7 centimes 35 par mètre cube oblige la Société fermière à contracter un emprunt, dont l'amortissement privera ses actionnaires pendant sept ou huit ans de leur participation à des bénéfices gagés d'avance. Il s'agit ici, comme on sait, d'une régie intéressée ; le principal bénéficiaire du gaz en temps normal est la Ville elle-même ; privée de ce revenu, elle le retrouvera sous forme d'impôt sur les ménages parisiens qui,

au nombre de 750000, — c'est-à-dire pour la quasi-totalité, — sont aussi les abonnés du gaz.

Ces abonnés, il est vrai, ne sont pas tous dans leurs foyers : il y a présentement 11 pour 100 d'appartemens inhabités; bien des magasins éteignent de bonne heure, nul atelier ou industrie de luxe ne veille la nuit; mais aussi les abonnés préfèrent employer, pour la cuisine et le chauffage, le gaz qui n'a pas enchéri, afin d'économiser le charbon qui a plus que doublé.

La France consommait, en 1913, 63 millions de tonnes de houille, elle en produisait 41 et en importait 22. Sa production, par occupation partielle du Nord et du Pas-de-Calais, a baissé de plus de moitié; pour son importation, dont 9 millions de tonnes provenaient de Belgique et d'Allemagne, elle a dû s'adresser exclusivement à l'Angleterre. L'arrêt des industries pacifiques a réduit la consommation, mais non dans une mesure correspondante, parce qu'il a été créé ou transformé nombre d'usines de guerre toutes vouées à un travail intense. Le charbon anglais s'étant mis à hausser et les ouvriers du pays de Galles réclamant leur part de cette aubaine, la loi dite *Runciman*, du nom de son auteur, limita les bénéfices des mines à 5 shillings au-dessus des cours moyens de 1913. Cette loi ne s'appliquait qu'au marché intérieur, mais comme il fallait une autorisation spéciale pour la sortie, aux mines qui prétendaient exagérer leur prix on refusait les licences d'exportation. Pratiquement le charbon criblé Newcastle vaut actuellement au départ, rendu à bord, 21 à 23 shillings, au lieu de 14 à 16 en 1913; mais le fret qui était en moyenne de 5 shillings 6 pence est maintenant de 30 shillings.

Au fret s'ajoute presque invariablement la « surestarie, » c'est-à-dire une indemnité de tant par heure, au cas où le navire n'est pas déchargé dans le délai prévu par le contrat. La surestarie ne profite à personne; cette amende est fort loin de compenser pour l'armateur l'absence de gain du bateau qui fait un voyage au lieu de deux; c'est une perte sèche pour la collectivité, puisque ces équipages et ces navires ankylosés sont improductifs, dans un moment où l'outil manque. On constate ce paradoxe désolant : le nombre des bateaux est moindre, et pourtant les ports sont encombrés. Sur les 50 millions de tonneaux de la flotte commerciale du monde, 15 millions ont été enlevés au trafic, soit par immobilisation pour les flottes austro-

allemandes, soit par réquisition militaire pour les navires anglais et français. Et le trafic de ceux qui restent est déséquilibré par la guerre; nous avons, en 1915, importé 6 millions de tonnes de marchandises de plus et nous en avons exporté 3 millions de moins. Cette situation a mis en relief une autre contradiction singulière : les ports les meilleurs dans le monde, en Amérique comme en Europe, les ports-modèles, dotés de tous les perfectionnemens ont été aménagés par les grands entrepreneurs français, tandis que nos propres ports français ne sont pas outillés. La cause en est depuis longtemps connue : au lieu de faire des ports pour les bateaux, on a fait des ports... pour les électeurs. Si l'outillage de nos ports est défectueux, cela n'est pas dû à l'insuffisance de la somme globale qui leur a été consacrée; mais ces sommes considérables, au lieu d'être affectées au parfait agencement de quelques grands ports, ont été éparpillées tout le long du littoral pour la satisfaction de tous les intérêts d'arrondissement. Il en résultait, dès le temps de paix, que les armateurs étrangers appliquaient un tarif de fret plus élevé, lorsque les expéditions se faisaient sur les ports français auxquels ils préféraient Anvers ou Rotterdam. Qui croirait que le port à charbon de Marseille n'est pas relié à la voie ferrée?

Faute de grues, — quelques-unes à Rouen ne marchaient pas parce que, appartenant à des Allemands, elles étaient sous séquestre, — faute de main-d'œuvre, faute de wagons aussi (il nous en manque 50 000) ou de péniches et de remorqueurs, les bateaux demeurent embouteillés à Rouen, aussi bien qu'à Bordeaux ou à Saint-Nazaire, payant des 5 et 6 francs par tonne de surestarie. L'impôt sur les bénéfices de guerre, que l'Angleterre avait établi pour satisfaire l'opinion publique choquée des gains formidables de l'armement, associa l'État à ces gains, mais contribua encore à élever les prétentions des affréteurs. La tonne de charbon anglais, grevée du change de 12 pour 100, du transport maritime et fluvial et de tous les frais accessoires, revient à Paris à 120 francs, c'est-à-dire 67 francs plus cher qu'en 1913.

Seulement, le charbon français coûte moitié moins. C'est pourquoi le consommateur ne paie que 95 francs, et même certains marchands ont consenti des rabais à la clientèle populaire : la maison Bernot cède en sacs de 10 kilos, à 0 fr. 85 chacun, environ 500 000 kilos par jour de charbon criblé, dont

la manutention seule exige, pour la mise en sacs, un personnel de 250 ouvrières. De pareilles ventes au détail, à prix réduit, méritent d'être encouragées; elles sont aussi utiles peut-être que les distributions gratuites faites par la Ville de Paris d'un stock de 200 000 tonnes de charbon, que les pauvres admis à cette aumône vont prendre sur place par quantités de 50 kilos, contenant moitié poussier.

Le prix du charbon tel qu'il est vendu au public dépend en effet de la plus ou moins grande quantité de houille française, que le gouvernement concède aux marchands : celle-ci coûtait avant la guerre 15 francs la tonne, à peu près, sur le carreau de la mine. Par suite des renchérissemens du boisage des galeries et autres frais supplémentaires non spécifiés (?) que les mines en exploitation ont déclaré leur incomber, le Comité des houillères, d'accord avec l'État, a porté le prix de vente à 35 francs, puis tout récemment à 40 francs la tonne. C'est à ce taux que sont servis : les chemins de fer d'abord et naturellement toutes les usines intéressant la défense, les hôpitaux et formations militaires; par égard pour les habitudes locales, les industries situées au voisinage des mines, verreries, meuneries, fonderies, ont continué à recevoir leur combustible habituel. Pour atténuer les pertes que font les Compagnies de gaz, on leur alloue une part de leur consommation, — celle de Paris reçoit de Bruay le quart de la sienne : 1 000 tonnes par jour, — le stock disponible est ensuite réparti entre les marchands et les particuliers, suivant des règles dont un Comité officiel s'efforce de bannir tout arbitraire.

Avouerai-je qu'il n'y a pas toujours réussi? Au moyen d' « ordres de priorité, » qui absorbent en fait la totalité de l'extraction nationale, l'État se trouve investi du privilège redoutable d'avantager de 40 francs par tonne, — chiffre constituant l'écart entre les charbons anglais et français, — ceux à qui ces « ordres » sont accordés. Certains bénéficiaires en ont fait trafic; certains négocians ont revendu au prix de la houille britannique celle qu'ils avaient obtenue de France. L'administration réprime de son mieux ces abus que l'on éviterait, croyons-nous, en faisant connaître au public le détail des quantités réparties. L'État achète lui-même du combustible anglais, des cokes notamment pour nos aciéries, — 5 000 tonnes par mois sont expédiées au Creusot, — et il se charge du

transport par mer ; le fret pour la Méditerranée est si élevé que certaines usines de Marseille trouvaient profit à faire venir la houille jusque de Dunkerque par chemin de fer à travers toute la France.

VII

La crise du papier est aussi une crise de fret, puisque la pâte vient de Suède et Norvège, et une crise de charbon, puisqu'il faut 150 kilos de charbon pour faire 100 kilos de papier. La papeterie française, qui faisait normalement plus de 2000 tonnes de papier par jour, consommait donc onze cent mille tonnes de charbon par an. Pour la fourniture de ce charbon, qui valait alors 17 francs, elle avait, comme toutes les industries, des marchés avec les mines qui, du fait de la guerre, furent anéantis ; elle en passa plus tard de nouveaux à des prix supérieurs, qui ne furent pas tenus davantage.

On sait que la matière essentielle de la grande majorité des papiers est l'épicéa scandinave, tantôt râpé, moulu, réduit en poudre, — *pâte mécanique*, — tantôt mis en copeaux, dissous dans un bain de bisulfite où les fibres du bois se séparent des matières incrustantes, — pâte chimique. — La seconde coûte le double de la première et on les marie à doses variées dans la plupart des papiers, suivant qualité. On pourrait faire du papier avec d'autres essences, on l'a essayé, mais il ne vaut rien. Il a été dit à la Chambre que la France, possédant 650 000 hectares de pins de diverses espèces, devrait tirer de son propre sol les élémens de son papier, sans recourir au dehors ; seulement, on ne prenait pas garde que, de toutes les familles de résineux, l'épicéa, dont nous ne possédons peut-être pas plus de 50 000 hectares, est *le seul* propre à se transformer en papier, parce qu'il ne contient presque pas de résine ; s'il fallait désincruster de sa gomme la fibre du pin sylvestre, les frais seraient exorbitans.

La question du prix de revient domine cette industrie comme toute autre ; c'est ainsi que la hausse des charbons et le transport des bois, très onéreux dans la Baltique, ont fait renoncer nos usines à fabriquer elles-mêmes les pâtes qui, au début, avaient peu augmenté en Scandinavie. Nous-mêmes possédions des stocks, sur lesquels nous avons vécu pendant les six premiers mois de guerre. Le papier de journal valait, en

juillet 1914, 28 francs les 100 kilos; aujourd'hui, c'est presque le prix du « bouillon, » c'est-à-dire des numéros invendus à mettre au pilon. En tout cas, les vieux papiers, qui se payaient 4 francs, sont passés à 20 francs le quintal; les Anglais, qui n'en ont que faire parce que leurs papeteries ne les utilisent pas, nous les envoient pour nos cartonnages et autres sortes communes, dont les fabriques de cartouches font grande consommation. Pour les journaux, on ne fait pas de neuf avec du vieux, du moins en ce qui touche le papier; on ne saurait y faire entrer plus de 3 et, au maximum, 5 pour 100 de déchets.

Les fabricans scandinaves, à qui le soufre manquait pour la pâte chimique, résilièrent leurs contrats; la sortie de la pâte fut ensuite quelque temps interdite, jusqu'au règlement de la question des tourteaux. Les Alliés, ayant reconnu que les tourteaux d'huile importés en Suède pour l'alimentation du bétail glissaient partiellement en Allemagne, suspendirent tout envoi de cette nature; à quoi la Suède répondit par une prohibition de sortie de ses pâtes à papier, jusqu'à ce que nous fussions tombés d'accord sur l'expédition annuelle des 20 000 tonnes de tourteaux estimés par elle nécessaires pour son propre usage. Entre temps, le change avait monté de 20 pour 100; le fret, de 6 francs la tonne pour la pâte mécanique et de 13 francs pour la pâte chimique, était passé à 42 et 65 francs. Telle compagnie norvégienne de navigation a distribué, pour le dernier exercice, un dividende de 200 pour 100; ses actionnaires ont en un an triplé leur capital, bien que la quantité de cellulose importée fût tombée de 4 millions 600 000 tonnes, en 1913, à 2 millions 800 000 en 1915.

Notre Parlement, en vue de favoriser les arrivages, a supprimé le droit de douane de 10 francs; cette mesure transitoire, qui cessera trois mois après la fin des hostilités, sans quoi la Suède et même le Canada, disposant de la houille blanche et du bois à pied d'œuvre, auraient tôt fait de ruiner la papeterie française, n'a pas donné les résultats espérés. Le prix des papiers a continué à s'élever et leur production à décroître : notre plus forte manufacture fait exactement la moitié de ce qu'elle faisait il y a deux ans. Faute de main-d'œuvre et de matières, faute de toiles métalliques aussi, dont les papeteries ne peuvent se passer, nombre d'usines sont arrêtées.

La situation est la même partout, moins grave pour les papiers de luxe ; — on pourra toujours écrire des lettres, faire des cigarettes ou des billets de banque; — mais, pour le journal, les sacrifices de certains fabricans en faveur de leur clientèle ne suffiront peut-être pas à maintenir le papier à discrétion. Le rationnement nous guette, par voie de diminution obligatoire et légale des formats, qui nous réduirait tous, écrivains et public, à cette nécessité cruelle de dire tout et de tout lire en moins de phrases...

Tous aussi sans doute nous serons amenés, par le souci des intérêts supérieurs de la patrie et sans que l'État ait besoin d'intervenir par voie de prohibition douanière, à consentir certaines restrictions dans celles de nos dépenses qui ne sont pas de première nécessité. Cette revue sommaire des prix, en pénétrant les causes de leur augmentation, nous a permis de constater avec plaisir que nos concitoyens, tout en gémissant sur la cherté, ne se soucient pas de « vivre de privations, » suivant le dit vulgaire, et qu'ils ont été jusqu'ici assez riches pour vivre autrement. Mais toute richesse s'épuise; le change doit nous avertir que nous vivons sur notre capital.

L'Anglais, qui avait des affaires et de l'argent, est moins touché que les autres belligérans; le Français, qui avait plus d'argent que d'affaires, est en bien meilleure position que l'Allemand, qui, avec plus d'affaires que d'argent, souffre davantage de l'arrêt des affaires et a moins de quoi vivre sur son fonds. Quant à l'Autriche-Hongrie, qui n'avait ni affaires ni argent, du moins à un degré comparable aux autres, son change est aussi le plus malade. Avec notre main-d'œuvre et notre industrie paralysée, avec l'importation plus difficile et plus chère, nous aurions tort de continuer à envoyer tous les mois 500 millions de francs à l'étranger. Nous avons jusqu'ici nargué le renchérissement que nos achats mêmes multiplient; il sera raisonnable de réserver toutes nos ressources pour la Défense nationale et de nous résigner tous à l'économie. Il n'est, en ces heures tragiques, d'autre prodigalité recommandable que celle des obus.

G. d'Avenel.

LA NOUVELLE GUERRE SOUS-MARINE

C'est le 15 mars que devait commencer « le renforcement de l'action allemande contre l'Angleterre au moyen de la guerre sous-marine, » de manière que les neutres, prévenus un mois environ à l'avance, pussent éviter, à la fois de prendre passage sur des navires appartenant à l'un des belligérans ennemis de l'Empire et de traverser, sur quelque bâtiment que ce fût, la « zone de guerre, » — les eaux anglaises, la Manche, le golfe de Gascogne, — délimitée depuis l'an dernier déjà par l'amirauté de Berlin. Mais nos ennemis ne s'embarrassent pas plus des dates qu'ils fixent eux-mêmes que de toutes autres conventions. Depuis plusieurs semaines déjà, ils ont jeté à la mer des paquets de mines dérivantes qui ont causé un assez grand nombre de sinistres et, il y a quelques jours, le 9 mars, en même temps que notre *Louisiane*, ils torpillaient un voilier norvégien, le *Silius*, tout près du Havre. Bien entendu, *sans avertissement préalable*, ce qui est la caractéristique précise, indiscutable, de l'acte de piraterie (1).

Mais laissons là les discussions désormais inutiles sur ce dernier point. Ne nous occupons que de fixer les traits essentiels des procédés allemands, *au point de vue technique*, dans la nouvelle phase de la guerre sous-marine où nous entrons. Nous verrons ensuite quels moyens d'action on peut mettre en jeu pour limiter le plus étroitement possible les conséquences d'un mode d'attaque qui, — on s'en aperçoit maintenant, — pourrait en entraîner de vraiment fâcheuses.

(1) Au moment où je termine cette étude, on apprend le torpillage, vraiment inouï, cette fois, d'un grand paquebot neutre, le hollandais *Tubantia*, coulé tout près de ses côtes, sans qu'il ait même pu voir autre chose, en raison de la brume, que la torpille qui venait le frapper.

Pour rendre à l'Angleterre et à nous-mêmes blocus pour blocus, les Allemands, dont les bâtimens de surface ne sauraient, même momentanément, être maîtres de la mer, prétendent rendre intenables les eaux des alliés de l'Ouest, d'une part en y multipliant les attaques de sous-marins, de l'autre en y semant des mines automatiques, non plus des mines *fixes*, retenues sur le fond par des *crapauds de mouillage* auxquels les relient un câble en acier ou une chaîne, mais des mines *libres*, abandonnées au fil de l'eau et qui errent inertes, aveugles, jusqu'au moment où une carène quelconque, amie, neutre ou ennemie, vient les heurter.

Occupons-nous d'abord de la multiplication des attaques de sous-marins. Deux moyens se présentaient à l'esprit de nos adversaires pour obtenir ce résultat : multiplier l'engin lui-même en le laissant tel qu'il était dans la première phase de la guerre sous-marine, c'est-à-dire avec le déplacement *maximum* de 800 tonnes environ en surface et 1100 ou 1 200 en plongée, ou bien le rendre beaucoup plus puissant, plus « offensif, » plus destructeur, en somme, en augmentant son déplacement, ce qui permettait de lui donner plus de vitesse, un plus grand rayon d'action, 4 canons au lieu de 1 ou 2, 4 tubes et de 8 à 12 torpilles, au lieu de 2 ou 3 avec 6 torpilles, au plus.

C'est à ce dernier parti que l'on s'est arrêté dans les conseils le la marine allemande, et peut-être a-t-on eu raison.

A se borner, en effet, à multiplier les exemplaires du type U_{21} ou du type U_{28}, il y avait l'avantage de peu donner au hasard, puisque ces types avaient fait leurs preuves, et aussi celui, au cas de destruction, de limiter l'étendue de la perte, en personnel comme en matériel. Mais il y avait de sérieux inconvéniens. D'abord il fallait multiplier, au préalable, les cales et les chantiers de construction, assez étroitement spécialisés; il fallait demander aux usines allemandes, suisses, danoises, suédoises, un très grand nombre de moteurs fort délicats, dont la production ne peut guère être « intensifiée » sans risques sérieux, au point de vue de la solidité et de la sûreté de fonctionnement ; il fallait surtout créer de nombreux équipages et former rapidement, — car la consommation était grande, fréquentes étaient les captures et encore plus les « disparitions, » — des commandans, des officiers, des mécaniciens capables de bien manœuvrer un sous-marin, de lui

faire donner tout son rendement militaire, de supporter enfin les extrêmes fatigues physiques et morales de l'existence la plus anormale et la plus dangereuse qui soit, à tous égards.

Ensuite on était obligé de reconnaître que la perfection relative de certaines méthodes de destruction des submersibles employées par les marins alliés rendait fort désirable une augmentation sensible du rayon d'action en plongée, ou, si l'on veut, de la durée maxima de ce genre de marche entre deux émersions consécutives, tandis que l'extension continuelle des théâtres d'opérations, en même temps que les difficultés croissantes des ravitaillemens clandestins, conduisait à porter le plus loin possible le rayon d'action en surface. Or, ces deux avantages ne pouvaient être obtenus que par l'accroissement très marqué du tonnage.

Ce n'est pas tout. Si l'on voulait vraiment pousser les opérations des sous-marins contre l'Angleterre et ses alliés jusqu'au point où le ravitaillement de ces Puissances (le mot de ravitaillement étant pris dans son sens le plus large) serait sérieusement compromis, il fallait, de toute évidence, user du canon contre la foule des « cargo-boats, » en réservant les torpilles pour les grands paquebots ou les navires de guerre ; et il était donc nécessaire d'avoir des soutes à obus bien approvisionnées, ce qui représente du poids et exige du déplacement.

Enfin, ce n'était pas seulement des torpilles et des obus que l'on entendait se servir : la rage de voir les « magnifiques succès » des armées allemandes annihilés par l'action lente, mais sûrement efficace, du blocus économique, avait fait passer sur les quelques restes de scrupules qui pouvaient persister dans la conscience des violateurs de toutes les lois internationales, et l'on s'était résolu, comme je le disais plus haut, à mettre en jeu, d'une manière tout à fait contraire aux prescriptions de la conférence de La Haye (1), les mines libres ou dérivantes, lesquelles ne peuvent être théoriquement employées que dans une action de guerre de durée limitée et doivent couler automatiquement une heure après avoir été jetées à la mer. Or, quel meilleur véhicule et mouilleur de mines que le sous-marin, qui sème ces dangereux engins à peu près comme il veut et où il veut, puisqu'il agit sans être vu ? Il fallait, par conséquent, donner

(1) Convention VIIIe : 18 octobre 1907.

des mines aux nouveaux submersibles et leur en donner le plus possible; et, bien que la mine libre fût moins encombrante, moins lourde que la mine fixe, puisqu'elle n'a ni crapaud de mouillage, ni câble de retenue, c'était pourtant une notable augmentation d'espace et de poids disponibles que le marin allemand demandait au constructeur.

Je ne dis rien de la vitesse : on veut toujours, toujours aller plus vite, et il est bien rare que, dans la succession des types, la courbe d'accroissement de cette précieuse, mais coûteuse faculté présente des points de régression. Ne fallait-il pas, du reste, être assuré de ne point laisser échapper un paquebot rapide, et déjà, le 5 mai 1915, le capitaine Max Müller, directeur à New-York du *Norddeutscher Lloyd*, ne disait-il pas à un rédacteur du *New-York Herald :* « Nous aurons sûrement la *Lusitania*. Elle n'est pas aussi rapide que certains de nos sous-marins; » ce qui était faux, d'ailleurs, mais ne le serait peut-être pas aujourd'hui (1) ?

Ainsi se trouvait-on logiquement amené, en dépit des inconvéniens que présentent pour les opérations côtières des submersibles qui ne peuvent plonger que par des fonds de 25 à 30 mètres (2), à adopter la seconde des deux solutions qui sollicitaient l'attention des autorités dirigeantes de la marine impériale, celle de la création du sous-marin géant, du sous-marin *dreadnought*, s'il est permis d'accoupler de la sorte les désignations usuelles des deux irréconciliables adversaires.

Mais quand nous disons « sous-marin géant, » que faut-il au juste entendre par là; et enfin, s'il y a sous-marin géant, en effet, à combien d'exemplaires ce type a-t-il pu être reproduit?

La réponse, une réponse précise du moins, n'est point aisée à ces deux questions. L'imagination s'est déjà donné libre carrière au sujet de la taille des nouveaux submersibles allemands, au sujet de leur déplacement total et de leur armement offensif et défensif. Des marins danois affirmaient, il y a deux ou trois mois, avoir vu un sous-marin dont la longueur atteignait au moins cent mètres et qui devait déplacer plusieurs

(1) Rappelons-nous que la *Lusitania* a été torpillée alors qu'elle ne filait que 17 nœuds. Je cite le propos significatif du capitaine Max Müller, d'après le livre si intéressant de M. Olivier Guihéneuc : *Dreadnoughts ou submersibles*, qui a paru, au commencement de cette année-ci, chez Perrin et Cie.

(2) Voyez à ce sujet, mon étude sur *la Variété des types de sous-marins* dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1915.

milliers de tonnes. Un peu plus tard, on parla d'un déplacement de 5 000 tonnes, — 5 000 tonnes! Autant que les derniers croiseurs du type « des villes d'Allemagne, » quelques centaines de tonnes de plus que nos anciens croiseurs cuirassés du type *Chanzy*, — et enfin un auteur anglais, qui semblait d'ailleurs assez documenté, a pu dire que les nouveaux submersibles allemands étaient des « sous-marins-monitors, » ce qui signifie tout simplement qu'ils portent deux ou quatre bouches à feu d'assez fort calibre sous tourelles (ou, plus probablement, sous capots d'acier à l'épreuve des petits projectiles), car les facultés essentielles des monitors n'ont rien à démêler avec celles des sous-marins.

Mais cependant, que faut-il croire? Faut-il admettre les 5 000 tonnes? Je ne le pense pas. Non que l'idée de pousser jusque là et de frapper une fois de plus les imaginations par l'inattendu autant que par le « colossal » n'ait pu germer dans les cerveaux surchauffés de nos adversaires; mais leurs ingénieurs et nombre de leurs marins auraient certainement opposé tout de suite à cette conception l'énumération de difficultés pratiques qui ne seront pas de sitôt résolues, si elles le sont jamais. Il se peut, du reste, que ce chiffre de 5 000 tonneaux s'applique à un type très différent de celui du submersible, à un type tout à fait nouveau de bâtiment de combat très bas de platbord, qui, susceptible de s'enfoncer au moyen de *water-ballasts* jusqu'au ras de l'eau, aussi bien en vue d'agir par surprise qu'en vue de se protéger contre l'artillerie, pourrait recevoir la dénomination d'*immersible*. Mais laissons pour le moment ces spéculations et, faute de renseignemens plus précis, plus satisfaisans, n'attribuons pas aux navires de plongée les plus récens de l'Allemagne un déplacement supérieur à celui de 2000 ou 2 500 tonneaux. Le « progrès, » — toutes réserves faites en ce qui concerne le point de vue technique, — serait déjà considérable (1). Et bornons-nous à reconnaître que les facultés offensives de ces sous-marins du large seraient d'un ordre beaucoup plus élevé que celles de leurs prédécesseurs.

(1) Il faudrait, pour être complet, parler des projets, très audacieux comme conception, de l'ingénieur russe Shuravieff et des ingénieurs italiens Cuniberti et d'Adda. Cela m'entraînerait trop loin. Le lecteur qui s'intéresserait particulièrement à ce sujet consulterait avec fruit l'ouvrage que je citais tout à l'heure, *Dreadnoughts ou submersibles* de M. O. Guihéneuc.

Mais encore, combien sont-ils? Un calcul a été fait récemment, qui semble offrir de sérieuses garanties de justesse, au sujet de l'effectif actuel des sous-marins allemands. Il y en aurait une quarantaine, tous types compris, depuis ceux, bien peu nombreux sans doute aujourd'hui, avec lesquels commencèrent, en août et septembre 1914, les opérations de la guerre sous-marine dans le golfe allemand de la mer du Nord, jusqu'aux géans actuels. Quant à ceux-ci, en particulier, — j'entends les bâtimens de 2 000 à 2 500 tonnes, — il semble difficile qu'il y en ait plus de cinq ou six. Le gros de la flotte sous-marine dont disposent en ce moment nos adversaires doit se composer surtout d'unités de 900 à 1 000 tonnes en surface et de 1 200 à 1 250 tonnes en plongée, appartenant au type des 14 submersibles mis en chantier en 1914 (les U_{39}—U_{53}), dont voici les caractéristiques : longueur, 82 mètres; vitesse $\frac{20^{n}}{12^{n}}$; moteur de surface à vapeur, peut-être, en même temps, moteur de plongée, grâce à des chaudières accumulatrices; 4 tubes pour 10 torpilles de 550 millimètres; 4 canons de 88 millimètres (projectile de 11 k.); 10 ou 12 mines automatiques (1); distance franchissable : 3 000 milles environ.

Mais n'oublions pas que les Allemands ne sont pas gens à s'arrêter dans leur effort. On sait assez qu'ils ne se reposent point sur les positions conquises. S'ils ont commencé à faire des 2 000 tonnes, ils continueront et dans quelques mois auront su doubler le chiffre que je fixais tout à l'heure. En tout cas, soyons assurés, — pour en revenir au point essentiel, — qu'avec les sous-marins de 1 000 tonnes comme avec ceux de 2 000, le nombre des attaques sera sensiblement augmenté. A nous de nous ingénier, comme je le dirai tout à l'heure, pour que le nombre des *coups efficaces* n'augmente pas en même temps.

Voyons maintenant la question des mines dérivantes.

L'engin n'est pas nouveau, certes. Peut-être est-il antérieur

(1) D'après certains renseignemens, ces petites unités porteraient beaucoup plus de mines libres, à la vérité d'un modèle relativement petit. En revanche, les grands sous-marins de 2 000 à 2 500 tonnes n'en auraient pas, étant assez étroitement spécialisés pour le tir des torpilles automobiles et celui du canon. Cette dernière assertion me paraît difficile à admettre.

au sous-marin qui, lui-même, date de la fin du XVIIIe siècle, ce qui ne laissera pas de surprendre quelques personnes. Mais ne parlons que de la guerre actuelle et rappelons que c'est à une mine dérivante, — probablement une mine du type Léon, — qu'est due la perte du *Bouvet* dans les Dardanelles, il y a juste un an, le 18 mars 1915. Rappelons aussi que, dans l'hiver de 1914-1915, à l'époque où il se produisait encore quelques rencontres dans la mer du Nord entre bâtimens anglais et bâtimens allemands, ces derniers, quand ils battaient en retraite, ne manquaient pas de laisser tomber dans leur sillage des mines libres auxquelles ils confiaient le soin de les débarrasser de l'étreinte de leurs adversaires. Le procédé réussit au moins une fois, mais seulement sur un bâtiment léger.

Dans les deux cas, on ne pouvait reprocher expressément à la mine allemande de violer les dispositions des lois internationales. L'emploi de ces engins est, en effet, autorisé ou du moins toléré quand il s'agit d'un combat naval entre navires de guerre, ou entre ceux-ci et des fortifications côtières, parce que des actions de ce genre s'enferment dans d'assez étroites limites de temps et de lieu. Encore, pour bien marquer ses intentions, le législateur a-t-il soigneusement spécifié que toute mine libre devait être disposée de manière à couler spontanément, automatiquement, au bout d'une heure de séjour dans l'eau, comme je le disais tout à l'heure.

Il ne peut donc y avoir de doute : la mine libre est une arme exclusivement destinée à la destruction de *l'ennemi armé* dans les limites précises de l'action de guerre engagée contre cet ennemi. Dans aucun cas, cette arme ne doit être employée contre l'ennemi non armé, le bâtiment marchand. Bien moins encore, s'il est possible, a-t-on le droit de mettre à l'eau cette mine sans autre objet déterminé que celui de provoquer un sinistre quelconque dont le neutre, comme le belligérant, peut être victime. Enfin, il est évidemment contraire à toutes les lois aussi bien qu'aux plus simples notions d'humanité de se servir de mines dépourvues du système de sécurité prescrit, de mines qui, par conséquent, resteront longtemps offensives, — des mois, des années peut-être ! — et qui, fort loin du point où elles auront été mouillées, iront frapper, bien après la conclusion de la paix, des navigateurs sans défiance, des pêcheurs qui relèvent leurs filets.

Or, c'est tout justement ce que font en ce moment nos ennemis. Partant de cette idée simple, et d'ailleurs fausse, que le blocus à peu près hermétique, — je dis à peu près! —qui les enserre de tous côtés est illégal et abusif; oubliant ou feignant d'oublier, d'abord que la mise en jeu de la force navale britannique a été la conséquence immédiate de la violation de la neutralité belge, ensuite que, dès les premiers jours du conflit et même avant tout acte d'hostilité de la part des Anglais, ils ont semé de mines automatiques, fixes celles-là, toutes les routes de navigation de la mer du Nord, ce qui est aussi contraire aux conventions de La Haye que l'emploi de mines dérivantes constamment offensives, les Allemands se déclarent autorisés à passer outre, une fois de plus, aux tractations solennelles qui portent les signatures de leurs hommes d'État (1). Et par une inconséquence singulière, alors qu'ils ne manquent aucune occasion d'affirmer l'inefficacité de ce blocus et leur foi absolue dans leur victoire finale, d'une part ils s'efforcent d'émouvoir les neutres en leur peignant les ravages causés par les privations au sein des populations « innocentes » de la pacifique Allemagne, de l'autre ils proclament qu'en essayant d'affamer les populations, l'Angleterre et ses alliés ont mérité tous les genres de représailles. Soit! mais les neutres, ces neutres qu'on veut apitoyer pour qu'ils pèsent sur nos résolutions, ces neutres dont on a tant besoin et qu'il faudrait ménager si soigneusement, sont-ils donc condamnés comme nous, et a-t-on trouvé le moyen d'obliger la mine dérivante à distinguer entre une carène anglaise et une carène suédoise? Il ne semble guère, à ce qui s'est passé déjà.

Aussi bien, je le répète, ne discutons pas : c'est inutile. On ne discute pas avec un animal enragé, on l'abat. Mais avant d'en venir à ce point de la question, recherchons jusqu'où peuvent aller les ravages causés par la bête. Et d'abord, avons-nous une idée du nombre de mines libres qui peuvent être mouillées par exemple dans les eaux britanniques et franco-britanniques? C'est fort difficile. Cependant, si les sous-marins des types de 1913-1914-1915 portent une douzaine de ces engins, ce qui fait que, dans chacune de leurs sorties, —

(1) Convention VIII[e] déjà mentionnée; article 2 : il est interdit de placer des mines automatiques de contact devant les côtes et les ports de l'adversaire dans le seul dessein d'intercepter la navigation de commerce.

mettons d'une durée de quinze jours ou trois semaines, — ils en peuvent jeter à la mer 300 ou 400, les grands submersibles tout récens doivent en prendre au moins une soixantaine, ce qui double le total. Voilà donc 800 mines au moins, mises à l'eau tous les mois. Mais n'imaginons pas que l'état-major de Berlin ne confie qu'aux seuls sous-marins la mission de venger ainsi « les victimes de la cruauté britannique. » Déjà, au début de la guerre, il avait été à peu près établi que des vapeurs neutres, des « cargos » de très pacifique apparence avaient été chargés de semer des mines automatiques fixes sur certains points très fréquentés des mers anglaises et même dans les passes des grands ports, tels que Glasgow, Liverpool, Newcastle et Londres même. A supposer que de telles pratiques, évidemment fort dangereuses pour les équipages qui, moyennant de fortes sommes, consentaient à jouer un tel rôle, aient à peu près cessé pendant la période où l'Allemagne comptait absolument sur le succès de la campagne des sous-marins, il est logique d'admettre aussi que ces pratiques vont reprendre, maintenant qu'il faut, sans marchander, tout mettre en œuvre pour réussir. D'ailleurs, il est beaucoup plus facile à un simple « cargo » de jeter à la mer, sans plus d'études et de précautions, des mines libres que de mouiller des mines fixes d'après un plan déterminé. Il suffit, dans le premier cas, de « semer » les engins à peu près sur l'aire convenue, en face de telle ou telle pointe, à l'ouvert de telle ou telle baie, par tels ou tels degrés de longitude et de latitude. Enfin, moins encombrantes, plus simples, les mines libres peuvent être plus aisément dissimulées, ce qui est fort important, en cas de visite.

Il y a encore autre chose. On sait que les Allemands reprennent goût à la guerre de croisière, conduite avec des paquebots rapides, armés en corsaires, mais commandés par des officiers de la marine de l'État, avec quelques canonniers, des torpilleurs, des électriciens pour la T. S. F., des timoniers, etc. Enchantés des résultats inespérés des courses de la *Moewe* dans l'Atlantique, très fiers que ce « blockade runner » ait pu rentrer à Wilhelm'shaven sans être intercepté par les croisières anglaises (1), ils ont fait aussitôt prendre la mer à deux nou-

(1) La *Moewe* a fait un très grand tour par le Nord, du côté des Féroë ; elle est ensuite descendue vers le Sud en longeant la côte de Norvège, puis celle de la presqu'île Cimbrique, celle-ci de très près. Il y a là des indications intéressantes

veaux croiseurs auxiliaires qu'ils tenaient prêts à partir. On a signalé le passage de ces bâtimens dans la Manche, en vue du cap de la Hève, et on a émis l'opinion qu'ils auraient très bien pu jeter des mines dérivantes dans ces parages où il s'est produit, en effet, très peu de temps après, de pénibles accidens. Rien n'est plus probable. Ces paquebots armés emportaient certainement un bon nombre d'engins de l'espèce. Ils n'ont pas manqué de se dessaisir de quelques mines en notre faveur.

N'essayons cependant pas d'établir des chiffres qui puissent représenter les résultats de la mise en jeu de ces deux dernières catégories de moyens, en ce qui touche le nombre des mines libres jetées à la mer. Ces chiffres varieraient beaucoup, d'un mois à l'autre; et il faut ajouter que le nombre des bâtimens de surface susceptibles de se livrer d'une manière vraiment utile à ce genre d'opérations restera probablement restreint.

Tant il y a que l'on peut tabler, il me semble, sur un nombre global, — et maximum, — d'un millier de mines mises à l'eau par mois. Cela paraît considérable. 12000 mines semées dans une année! Il semble qu'il y ait de quoi faire sauter tout ce qui vogue sur la mer. En réalité, c'est assez peu de chose et le danger n'est point si grand qu'on pourrait le croire. Il faut penser à la quantité des mines qui seront emportées au large par les courans et qui se perdront dans l'immensité des espaces. Beaucoup d'autres, au contraire, viendront atterrir et seront aussitôt détruites. Les pêcheurs, bon gré mal gré, — et non sans péril, d'ailleurs, — en captureront un bon nombre dans leurs filets. C'est déjà arrivé maintes fois. Le réglage de l'engin, au surplus, n'est point si aisé. Son appareil hydrostatique ne fonctionnera pas toujours exactement (1). Ou bien la mine enfoncera trop et deviendra, par là, inoffensive, ou bien, naviguant en surface, elle sera plus facile à découvrir et à couler. Même si elle explose au contact d'une carène, dans cette dernière position elle fera beaucoup moins de dégâts, faute de bourrage convenable et l'avarie sera moins grave, étant voisine de la flottaison du navire. Enfin, n'imaginons pas que tout

(1) Peut-être n'ont-elles pas toutes d'appareil hydrostatique. Dans ce cas, le maintien à la profondeur voulue, — de 3 à 5 mètres, — nécessaire pour obtenir de bons effets de bourrage, ne peut être garanti que par l'emploi d'un *flotteur* quelconque. Mais un flotteur, par définition, devient visible pour des observateurs attentifs.

bâtiment atteint sera un bâtiment détruit. Toutes les mines n'explosent pas; toutes les explosions ne sont pas mortelles.

Il n'en est pas moins vrai qu'il y a là un sujet de sérieuses préoccupations : de préoccupations immédiates et de préoccupations pour l'avenir, car ceux de ces engins qui n'auront pas explosé, ou qui n'auront pas été capturés, détruits, coulés à fond, resteront pendant des années dangereux pour la navigation. On l'a bien vu dans le Pé-tchi-li, dans les mers de Chine et du Japon, après la guerre de 1904, où il ne s'agissait cependant que de mines fixes qui, accidentellement, avaient rompu leur câble de retenue et flottaient en surface...

***

Ainsi donc, il y a des accidens à craindre et, au demeurant, il s'en est déjà produit, et de fort douloureux.

Comment peut-on y parer?

S'il ne s'agissait ici que de la logique pure, ou même si l'on pouvait toujours régler sa conduite suivant les principes les plus élevés, les plus incontestables de l'art de la guerre, la réponse ne serait guère douteuse. Ce serait celle que je faisais ici même, il y quinze mois, lorsque la question se posait à propos des sous-marins et que je disais : « C'est à l'origine du mal qu'il faut remonter, c'est dans leurs cavernes qu'il faut aller chercher les pirates, c'est à la côte allemande qu'il faut frapper. »

Remarquons par parenthèse qu'il n'était pas nécessaire, — il ne le serait pas davantage aujourd'hui, d'ailleurs, — d'entreprendre des attaques à fond sur les divers ports de cette côte, encore moins de pénétrer de vive force dans certains estuaires que l'on peut supposer bien défendus, s'ils ne sont pas, certes, inexpugnables. Il ne s'agissait que d'un blocus rapproché, méthodiquement organisé, point par point, en commençant par l'Ems et par Borkum, — car l'existence de ces îles frisonnes le long du littoral allemand constituait un précieux avantage pour le bloqueur (1). Et ce blocus, comportant l'emploi le plus large des mines fixes et des filets, pouvait être tenu à faible distance de la côte par les bâtimens légers, soutenus plus au large par les croiseurs, ceux-ci s'appuyant eux-mêmes sur une dernière ligne, celle des unités de combat. Quant à la Baltique, on ne

(1) Voyez l'étude sur *Les Iles de la côte allemande* dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1915.

voit pas ce qui pouvait empêcher les Alliés d'en garder rigoureusement les issues, du côté du Nord et notamment le Sund, par des procédés analogues à ceux que les Allemands emploient justement aujourd'hui pour en fermer les portes, du côté du Sud. Le Sund est beaucoup plus étroit, du reste, du côté du Cattégat que du côté de la Baltique ; le Petit Belt aussi. Quant au Grand Belt, il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour reconnaître qu'il peut être aisément « contrôlé » quand on tient le Samsö Belt, qui n'a que 15 kilomètres ou 8 milles marins de largeur.

Mais tout ceci n'est que spéculation pure. Il est entendu, bien entendu que les Alliés ont adopté une ligne de conduite générale, une méthode de guerre navale qui excluent les opérations du genre de celles que je viens d'esquisser. Ont-ils eu raison, ont-ils eu tort, c'est ce qu'il est inutile de rechercher en ce moment, d'autant que les convictions sont faites depuis longtemps et que, seule désormais, l'histoire pourra départager les partisans des deux stratégies, l'active et l'expectante.

Ce point réglé et la thèse admise sans arrière-pensée qu'il nous suffit de nous défendre chez nous, sur nos côtes, dans nos mers, reconnaissons que nous ne sommes point désarmés complètement contre un adversaire aussi audacieux que dépourvu de scrupules. Seulement, il faut que mes lecteurs me permettent de ne pas m'étendre, — ils comprendront aisément pourquoi, — sur les modalités nouvelles qui correspondront, dans les procédés de défense, aux modalités nouvelles que les Allemands introduisent dans leurs procédés d'attaque.

Contentons-nous donc de dire, par exemple en ce qui touche les nouveaux sous-marins, les submersibles géans, que si l'on veut pratiquer à leur égard la méthode de recherche qui a souvent réussi à l'égard de leurs devanciers, il faut évidemment tenir compte à la fois de l'augmentation très sensible de leur puissance militaire et de la faculté précieuse dont ils doivent jouir de prolonger, bien au delà des limites admises jusqu'à ce jour, la durée de leurs marches en plongée. A ces deux avantages on ne peut répondre que par un accroissement très sensible aussi de la puissance, de la vitesse et surtout peut-être de « l'endurance » des bâtimens de surface appelés à poursuivre ces nouveaux adversaires. J'ajoute que s'il est exact, — on en doute encore, — que, chez quelques-uns de ces derniers le

problème ait été résolu de l'adaptation d'un moteur unique aux exigences des deux modes de navigation d'un submersible, en surface et en plongée, il ne faut guère plus compter que sur le hasard ou sur une avarie (1) pour pouvoir surprendre le sous-marin en flagrant délit d'émersion imprudente.

Mais il existe, heureusement, d'autres moyens que celui auquel je fais allusion de se débarrasser peu à peu de nos dangereux ennemis. N'y en eût-il pas en ce moment même qu'il s'en découvrirait bientôt, à mesure que seraient mieux connus les qualités et aussi les défauts, — car ils en ont nécessairement! — de ces nouveaux navires de plongée. Avant de porter la botte décisive, le duelliste avisé tâte son adversaire et en étudie les points faibles. L'un de ces points, quand il s'agit du grand submersible, c'est, j'y insiste encore, l'impossibilité où il est de plonger par les petits fonds, ou, si l'on préfère, les dangers qu'il court dans cette opération et la lenteur qui en résulte pour ses manœuvres.

En revanche, il faut faire attention que si les torpillages étaient plus à craindre, pour la période précédente, dans les mers fermées et aux atterrages qu'en plein Océan et loin des côtes, il n'en sera plus de même dans la phase où nous entrons. Le submersible géant est essentiellement le « croiseur sous-marin du large » et il opérera, suivant la logique de la mise en œuvre de ses facultés, sur toute la longueur des routes de navigation qui relient, par exemple, l'Europe à l'Amérique du Nord.

Seulement, là, le remède se trouve à côté du mal. Sur la mer, sur la vaste mer du large, *tout est chemin* et il n'est que d'abandonner résolument, — quitte à rester en route un peu plus longtemps, — ceux qu'une longue pratique de la navigation économique traçait aux compagnies, aux armateurs et aux capitaines. Le chemin le plus sûr sera préféré au chemin le plus court; ce qui n'empêchera d'ailleurs pas de distribuer sur celui-ci, de distance en distance, des groupes de bâtimens de surveillance d'un type approprié.

(1) Il est d'autant plus permis de faire état d'une chance de cet ordre que, d'une part, les solutions des problèmes qu'il a fallu résoudre pour la mise en service de ces nouvelles unités ont été forcément très hâtives et par conséquent « approchées ; » de l'autre, que la valeur technique des équipages a certainement subi un sérieux déchet depuis vingt mois.

Quant aux mines dérivantes, outre qu'il conviendra d'exercer le contrôle le plus rigoureux sur tout cargo-boat « neutre » qui, venant des mers du Nord de l'Europe, traversera nos eaux ou relâchera dans nos ports, outre qu'il conviendra, — et non pas seulement au point de vue de la guerre sous-marine, — d'organiser des croisières assez serrées dans la mer du Nord pour que les paquebots armés comme la *Moewe* soient à peu près sûrement interceptés à une journée de marche de leur base, il faudra nécessairement perfectionner les procédés de recherche, de repêchage et de destruction des mines déjà mises à l'eau et abandonnées aux courans. Une étude minutieuse, déjà faite en grande partie, du reste, du cours de ces *fleuves marins* sera fort utile et permettra d'établir dans certains parages des systèmes de filets légers qui arrêteront bon nombre des engins errans. Évidemment, il ne faudra pas craindre d'arrêter *momentanément* la navigation dans certaines passes, — « la Déroute, » « le Four, » le Raz de Sein, pour ne parler que de nos côtes, à nous — où les eaux s'engouffrent avec le plus de violence dans le jeu régulier des marées et où, par conséquent, les mines flottantes peuvent être fréquemment attirées. Le concours des pêcheurs, pourvu que ce concours soit régularisé et organisé intelligemment, sera tout à fait précieux, et je ne doute pas qu'on ait déjà beaucoup fait dans ce sens. Enfin il faudra multiplier les opérations de draguage des abords et des passes de tous nos ports de la Manche et de l'Atlantique. Je m'empresse de dire que ce service fonctionne déjà et qu'on lui doit la découverte de bon nombre de mines libres ou fixes qui se trouvaient portées, ou qui avaient été mouillées dans nos « chenaux de sécurité. » On sera probablement conduit à prolonger ceux-ci plus au large et par conséquent à agrandir d'une manière très sensible l'aire déjà soumise aux travaux des dragueurs. C'est une lourde et pénible tâche, une tâche dangereuse aussi. Nos marins s'en acquitteront avec le zèle attentif, avec l'abnégation tranquille qu'on admire toujours chez eux.

Dirai-je encore qu'il ne faut pas s'arrêter à prévenir de notre mieux les accidens sur lesquels nos ennemis comptent pour nous décourager, ou, au moins, pour paralyser en partie nos efforts? Il me semble qu'il n'est pas trop tard pour penser à réparer des pertes à peu près inévitables et que, dès maintenant, — à supposer qu'on ne s'en soit pas avisé plus tôt, — il

conviendrait de pousser avec la plus grande activité, non seulement la construction des petites unités militaires, qui se révèlent si précieuses, si constamment utiles dans la guerre maritime actuelle, si parfaitement adaptées à toutes les exigences, mais aussi celle des navires marchands; et avec la construction neuve, les réparations, les refontes, les transformations. On sait quelle est l'acuité de la crise des frets et des transports maritimes; on sait que beaucoup de paquebots et de cargo-boats sont employés directement par les marines militaires; on sait aussi, — des chiffres ont été publiés qui étaient plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité, — que la liste est déjà longue des navires marchands anglais, alliés et neutres même, qui ont été victimes des procédés actuels de la guerre navale, telle que l'entendent nos adversaires. Nos achats et nos locations, les réquisitions et confiscations effectuées dernièrement dans certains pays qui sont venus ou qui vont venir à nous, peuvent fort bien ne pas suffire à des besoins sans cesse grandissans. Hâtons-nous donc de construire, mais, en construisant promptement des bâtimens neufs, ne laissons pas d'en adapter les formes, les machines, les facultés aux exigences nouvelles. C'est le cas ou jamais de faire appel à l'imagination; c'est le cas d'innover et de créer. Réduire le plus possible, — ce ne sera jamais assez! — les tirans d'eau; se résigner à diminuer beaucoup les tonnages pour diminuer la portée des pertes qu'il faut prévoir encore; adopter en revanche les moteurs à combustion interne, très économiques et qui laissent au chargement plus de place que les machines à vapeur; s'ingénier enfin à défendre le bâtiment contre la trop rapide invasion de l'eau, en cas d'avarie de la coque plongée, et assurer ainsi au personnel plus de chances d'échapper à la catastrophe, tels sont les linéamens essentiels, les principaux articles d'un programme qui mérite, je crois, de retenir l'attention des architectes navals.

Que l'on ne dise pas que la guerre sera finie quand des navires répondant à ce programme pourront être achevés. Qu'en sait-on? Qui oserait affirmer que la paix sera rétablie dans six mois, dans un an? Et qui, plus audacieux encore ou plus imprévoyant, voudrait jurer que cette paix durera au delà de l'existence d'un paquebot en fer, bien construit?

Prétendra-t-on enfin, — car tout est prétexte pour l'insou-

ciance, — que la retraite de l'amiral von Tirpitz indique que le gouvernement allemand incline à renoncer aux procédés atroces qu'avait conseillés et que soutenait, dit-on, cet officier général ? Ce serait une folle illusion. Pour tout le personnel dirigeant de l'Allemagne, profondément imbu de la doctrine des Clausewitz, des Bernhardi, des von der Goltz, plus que jamais, aujourd'hui que les spectres de la famine et de la défaite apparaissent au travers des fumées d'un démoniaque orgueil, le dogme reste intangible de la nécessité de détruire l'adversaire, *armé ou non armé*, partout où on le trouve, sur mer comme sur terre. Pour sauver l'Empire, il faut plonger ses ennemis dans l'épouvante ; et, en vue d'obtenir un tel résultat, les pires moyens sont les meilleurs. N'imaginons pas, qu'à Berlin plus qu'à Munich, à Cologne ou à Dresde, on se puisse déprendre d'un tel calcul. Nous ne nous épouvanterons pas et l'Empire ne sera pas sauvé ; mais les Allemands continueront à torpiller sans avis préalable et à semer des mines dans nos mers. Prenons donc nos précautions les plus minutieuses. Prenons-les toutes, quelle que soit leur portée, quel que soit leur caractère, celles qui s'appliquent à l'avenir comme celles qui s'appliquent au présent.

Contre-Amiral Degouy.

DE CHAMPAGNE EN ARTOIS

JOURNAL DE MARCHE

I

7 octobre 1914. — Notre deuxième nuit de voyage touche à sa fin. Le jour commence à filtrer par les interstices du fourgon dans lequel je suis étendu sur une botte de paille, entre mes deux compagnons, le lieutenant P..., de mon régiment, le ...[e] chasseurs, et le lieutenant G..., du ...[e] régiment d'infanterie. Bercé par le roulement monotone des essieux, je rêve à la nouvelle existence qui s'ouvre devant moi. Avant-hier encore, je me trouvais au quartier de cavalerie, dans la petite ville normande, où la mobilisation m'avait appelé. C'est là que, dans les premiers jours du torride mois d'août, j'ai eu à remplir le rôle ingrat de recevoir les convois de chevaux de réquisition, de les classer, de leur trouver des harnachemens, d'équiper les réservistes, de les grouper par pelotons, et de diriger leur instruction sur le terrain de manœuvres. Mais les unités, à peine constituées, se désagrégeaient aussitôt. Le régiment déjà parti pour le front réclamait d'abord les chevaux, dont les premières semaines de la campagne faisaient une terrible consommation. Ainsi réduits au rôle piteux de cavaliers sans montures, nous voyions encore partir la plupart de nos hommes, appelés à des escortes ou des services d'étapes divers. On ne demandait pas d'officiers, et nous nous rongions d'impatience. Du buffet de la gare où nous prenions nos repas, nous suivions l'angoissant défilé des trains qui emmenaient vers l'Ouest les dépôts des régimens du Nord. C'est par eux que nous appre-

nions nos échecs en Belgique, la violation de notre frontière et la descente de l'armée allemande sur Paris. Ne nous laisserait-on donc pas, fût-ce comme simples cavaliers, prendre part au choc suprême ? Non, nous n'eûmes pas la joie d'assister aux jours glorieux de la Marne. Enfin, sur un télégramme du colonel appelant d'urgence deux officiers, j'étais désigné, avec mon camarade P..., pour rejoindre le régiment. Je suis encore dans la fièvre et la joie orgueilleuse du départ. Pendant toute la journée précédente, notre convoi étant garé dans l'immense gare régulatrice de N..., j'ai recueilli par les blessés ou les officiers de passage des échos de l'interminable bataille qui se prolonge sur les bords de l'Aisne. Sans doute maintenant l'heure de la cavalerie est venue. Je rêve aux chevauchées triomphales faites dans l'ivresse de la poursuite.

Cependant mon rêve s'interrompt. Nos ordonnances poussent la porte sur ses glissières et montent dans notre fourgon pour rouler les couvertures, car nous venons d'arriver à notre gare de ravitaillement. Maintenant que le train a cessé de rouler, je perçois un grondement sourd, presque ininterrompu, et scandé de temps à autre par de violens éclatemens. C'est le canon. Je saute sur le quai et j'écoute avidement cette immense et indistincte rumeur, où la canonnade sourde, pressée, de notre artillerie de campagne est dominée parfois par la voix des grosses pièces de siège. Est-ce un simple duel d'artillerie ? Ou bien est-ce un nouvel assaut qui se livre là tout près, de l'autre côté de cette ligne de collines qui domine la voie ? Un désir ardent me prend d'aller voir au plus vite, d'arriver enfin sur cette ligne de feu où mes camarades se trouvent déjà depuis des semaines.

Du fourgon voisin sortent en s'ébrouant mes deux chevaux et celui de mon ordonnance. Pendant qu'on les selle, je caresse ma première monture, une fine jument alezane réquisitionnée dans un équipage de chasse de Normandie et arrivée au quartier la veille de mon départ. J'admire son harmonieuse et forte structure, ses membres nets et bien musclés. C'est une bête qui résistera à toutes les fatigues, admirablement bâtie et entraînée pour le rôle du cheval de guerre.

La petite gare champenoise dans laquelle nous venons d'arriver sert de centre de ravitaillement à notre corps d'armée. Aussi le quai présente-t-il un pittoresque mélange d'unités.

Ici, ce sont des fantassins arrivés avec nous et déjà occupés à faire chauffer leur café. Plus loin, des artilleurs qui, avec des carrioles de réquisition, sont venus chercher des vivres ou des colis restés en souffrance. Enfin, voici deux camarades, deux officiers de notre régiment, presque méconnaissables sous leurs barbes et leurs accoutremens de fortune. Ils nous donnent brièvement des nouvelles de tous et nous indiquent la route à suivre pour arriver au village de M... où se trouve le régiment.

Le moment est venu de prendre congé de G..., le charmant compagnon avec lequel nous avons voyagé pendant deux jours, dans le même fourgon, mettant en commun notre lit de paille et nos boîtes de conserves. L'intimité se crée vite dans ces conditions. D'ailleurs, G... est de ceux qui éveillent au premier abord la sympathie. Ses traits fins expriment à la fois la douceur et l'énergie. Il allait entrer à l'École de guerre cette année. Gravement blessé à la poitrine, en Belgique, dès la première rencontre, il rentre de son congé de convalescence. Il vient d'échapper à la mort, mais il sait qu'il n'y échappera pas toujours. Au moment de nous séparer, comme je lui exprime le désir de le revoir bientôt, il me répond en me serrant la main : « Vous verrez que nous allons être envoyés tous les deux aux avant-postes. Peut-être avant huit jours ne serons-nous plus de ce monde. » Et, à quelques pas de là, dans le cimetière de la gare, de nombreuses croix blanches, portant le numéro de son régiment si cruellement décimé, autorisent ce triste pressentiment.

Mais, pour le moment, je suis tout à la joie de me sentir en selle après cet interminable voyage, et, suivi de mon ordonnance, qui tient en main mon second cheval, de trotter sur une route ensoleillée. Tout me paraît nouveau. Mon esprit est tendu vers la ligne de feu qui se trouve de l'autre côté de ces collines. Cependant le bruit de l'artillerie se ralentit. Les coups s'espacent. Nous longeons des sections de munitions qui, après s'être ravitaillées à la gare, vont rejoindre leurs batteries.

Nous arrivons en quelques minutes au petit village de M..., blotti au pied de cette ligne de hauteurs. Le colonel s'y trouve précisément sur la place, en train de passer une revue de chevaux. Il nous indique aussitôt notre destination.

Mon camarade P... et moi sommes affectés chacun à l'un des deux escadrons divisionnaires. Le mien est celui de la ...e division d'infanterie, dont le quartier général se trouve à la ferme de L..., située sur un éperon au delà de cette crête.

Enfin, je vais voir le champ de bataille. Je traverse encore un village, où fourmillent tous les services de l'état-major du corps d'armée, et je demande mon chemin aux divers postes que je rencontre. Il faut suivre une route poussiéreuse assez escarpée, et traverser un petit bois de sapins, à la sortie duquel je découvre un immense panorama.

A mes pieds descendent en pente raide les derniers contreforts de la falaise calcaire qui borde la vallée de l'Aisne. Sur le pelage roux des chaumes, de petits bois détachent çà et là les teintes de leurs feuillages jaunissans. En face de moi s'étend, de l'autre côté de la vallée, la ligne de hauteurs occupée par les Allemands. Un cycliste qui vient de s'arrêter me les énumère. Voici d'abord les forts du Nord de Reims, tout ce massif de hautes et abruptes collines, qui sont encore entre les mains de l'ennemi. Cette énorme croupe arrondie, c'est le fort de Berru. Plus près, voici le fort de Brimont, le Minotaure qui surveille la campagne. De l'autre côté du canal se trouvent les Allemands, tapis dans leurs tranchées. Nous n'en sommes pas à beaucoup plus de deux kilomètres, mais ils ne donnent pas signe de vie. Un beau soleil réchauffe la campagne. Des femmes travaillent dans les vignes. Sans le passage des avions et le grondement intermittent des pièces de siège, rien ne révélerait que nous sommes sur le champ de bataille.

Je poursuis ma route et passe derrière une batterie placée en position de surveillance un peu en arrière de la crête. Les pièces à moitié enterrées et dissimulées sous des arceaux de feuillage sont invisibles aux yeux des avions. A quelques centaines de mètres plus loin, j'arrive à la ferme de L..., où est installée la...e division avec tous ses services. Les bâtimens dessinent un grand rectangle, dans un angle duquel se trouve la maison occupée par le général et son état-major. Tout autour sont des hangars sous lesquels on a entassé les chevaux de l'escadron divisionnaire et des équipages de l'artillerie et du train. La cour est encombrée de voitures à bagages, de voitures des postes et d'automobiles du général. Bien entendu, il n'y a pas de place perdue. La petite pièce carrelée dans laquelle je

trouve les officiers de mon escadron leur sert successivement de dortoir, de bureau et de salle à manger. En ce moment, ils sont à table, à côté du petit fourneau sur lequel le cuisinier vient de cuire leur repas. Je prends place auprès d'eux. Enfin, je me sens chez moi, et nous nous racontons tout ce qui s'est passé au régiment ou au dépôt, depuis que nous nous sommes séparés.

Sitôt le repas fini, le capitaine me conduit voir les chevaux de mon peloton. Répartis sous des hangars ou sous des paillotès appuyées au mur extérieur de la ferme, ils portent encore les traces des fatigues de la campagne. Comme, à ce moment, le général P.t..n, commandant la division, s'apprête à sortir, le capitaine en profite pour me présenter à lui. Je connais sa réputation de science, d'énergie et de sang-froid. C'est un futur « grand chef » auquel on prédit les plus hautes destinées.

Je demande ensuite à voir le théâtre de nos opérations, et je vais avec un de mes camarades à l'observatoire des officiers d'une batterie d'artillerie qui, le soir, viennent partager notre modeste local. Le capitaine de cette batterie est précisément là, surveillant les positions ennemies. Avec lui se trouvent ses deux sous-lieutenans, que la guerre vient d'arracher à l'École centrale. L'un d'eux, Du B..., grand garçon songeur, à la figure intelligente et fine, n'est officier que depuis deux jours et porte encore sur sa vareuse ses galons de maréchal des logis. Il m'indique l'emplacement du fameux marais du G... caché sous les feuillages roux de l'automne. Il m'apprend à reconnaître la ligne blanche des tranchées allemandes, et à employer les noms étranges de *Bois en Potence*, de *Bois Macaron*, de *Bois en Dents de Scie*, de *Grand Torpilleur* ou de *Petit Torpilleur*, pour désigner toutes ces petites sapinières transformées en forteresses qu'il a fallu baptiser d'après de vagues analogies.

Le capitaine, muni d'une puissante lunette de marine, montée sur trépied, examine une ferme qui, à sept ou huit kilomètres de là, abrite des détachemens allemands. Précisément en ce moment, il m'en signale un et m'invite à regarder à sa place. Je vois en effet un groupe d'une demi-douzaine d'hommes qui, par deux, l'arme sur l'épaule, se dirigent vers la grande porte de la ferme. Il me semble entendre le pas lourd et cadencé dont ils martèlent notre sol conquis. Cette rapide sensation, qui ne peut se décrire, est de celles qui ne s'effaceront pas.

Les Allemands, eux aussi, nous surveillent, car deux « Drachen-Ballons » s'élèvent sur l'horizon comme deux gigantesques saucisses.

Le soir tombe. Nous rentrons dans notre ferme entourée de factionnaires et d'où nous ne pouvons sortir sans permission. Après le dîner, on apporte des bottes de paille pour les trois officiers d'artillerie qui dorment à côté de nous dans la cuisine. Le capitaine me prévient qu'avec son sous-officier et quelques hommes j'aurai à faire une patrouille au milieu de la nuit. Aussi je m'étends sans tarder. Demain, de grand matin, je serai envoyé en liaison à une division voisine, poste que chacun des lieutenans doit occuper à tour de rôle. Cette guerre de siège ressemble bien peu à celle dont je rêvais la nuit précédente. Mais bientôt, la « marche en avant » va reprendre. Tout ici respire la confiance. Je suis heureux de me trouver sur le front.

***

20 octobre 1914. — L'autre jour, en rentrant d'une division voisine, j'ai appris que j'avais été désigné par le colonel de mon régiment pour remplacer, à l'état-major d'une brigade d'infanterie, le lieutenant B..., tué à la bataille de la Marne. Cette affectation imprévue va me permettre de mener une existence plus active, puisque la cavalerie ne peut jouer aucun rôle dans la guerre de siège que nous faisons ici. Je vais me mêler à l'existence des fantassins, et pouvoir parcourir tous les jours ces tranchées dans lesquelles nous nous enterrons peu à peu.

Précisément je suis aujourd'hui détaché auprès du colonel A..., commandant un des deux régimens de notre brigade. Son poste de commandement se trouve à la ferme du L..., située sur la route nationale dont la double rangée de peupliers trace une ligne droite au fond de la vallée.

Au moment où je pars, escorté de mon ordonnance Loiseau, mon camarade m'annonce qu'il vient de recevoir la nouvelle de la mort de G... qui, pendant nos deux jours de voyage, avait partagé notre existence. Il est tombé à la tête de sa section, en dirigeant une attaque dans le « Bois en Potence » et on n'a pas pu rapporter son corps. Le pauvre garçon ! Ainsi, ses pressentimens se sont réalisés. *Hodie tibi, cras mihi.*

En descendant la côte de M..., j'assiste à un beau duel d'artillerie. Les Allemands bombardent nos secondes lignes, en deçà de la route nationale. On n'entend pas le bruit du départ, mais on distingue très bien le sifflement des obus avant le bruit de l'éclatement. Nos grosses pièces de 220 ripostent et soulèvent sur les positions ennemies d'immenses colonnes de poussière et de fumée, qui se dressent comme des spectres au-dessus de la plaine ensoleillée. On ne voit pas un soldat. Seules quelques femmes, sans se soucier des querelles internationales, s'en vont paisiblement travailler dans leurs vignes. L'étrange bataille!

J'arrive au ruisseau de la R..., dont le cours bordé de saules suit un léger vallonnement qui forme l'unique défilé par lequel je puisse arriver à la ferme du L.. sans être repéré par les observateurs allemands. D'ailleurs, même avec cette précaution, le passage est dangereux. En effet, au moment où je dépasse une batterie de 75 défilée dans le vallon, ses pièces commencent à tirer, avec un déplacement d'air si brutal que nos chevaux sont sur le point de s'abattre. Sûrement, en cherchant cette batterie, les artilleurs ennemis « arroseront » largement le cheminement que je suis. Je vais recevoir ici le baptême du feu.

Quelle contenance vais-je faire? Je me rappelle comment Ardant du Picq décrit l'état d'âme du soldat exposé pour la première fois à « ces souffles effrayans qui font baisser la tête. » Cette impression est d'autant plus pénible qu'on est seul, car, emporté par l'élan de la charge, on pourrait, presque sans y faire attention, traverser un barrage d'artillerie. Déjà les mortiers allemands de 210 (sans doute ceux qui sont dissimulés derrière le fort de Brimont) commencent à battre la zone qui me sépare de la route. J'entends de loin le ronflement sonore de ces gros obus, si facile à distinguer du bruissement métallique de nos obus de 75. Le vol de ces oiseaux de mort, d'abord à peine perceptible, comme un léger susurrement, rend ensuite un son grave, et va en s'enflant jusqu'à la fin de la trajectoire, où il rappelle le souffle violent d'une locomotive. Et les éclatemens, avec un bruit sourd comme celui d'un arbre qui s'abat, se font entendre de l'autre côté du petit bois que je vais avoir à longer.

Je passe devant le « village nègre, » formé d'un groupe d'abris couverts de madriers et de paillotes. Une partie des

hommes y est déjà rentrée. Les autres se tiennent prêts, et sont attentifs à la direction des obus, avec ce sentiment de sécurité que leur donne la proximité de leurs trous.

Je longe maintenant le petit bois qui me cache encore la route nationale. Au moment où j'arrive au coin, une épaisse colonne de poussière et de fumée se dresse devant moi jusqu'à une hauteur de trente mètres, projetant de tous côtés des éclats et d'énormes mottes de terre. Presque au même instant, une autre colonne de fumée se dresse sur la crête à ma droite. Je suis arrivé au barrage qu'il faut franchir.

J'en ai sans doute le temps, puisque ces gros mortiers tirent généralement à la cadence d'un coup par deux minutes. Mais, où enverront-ils leur prochaine salve? Sera-ce à la même place, ou bien allongeront-ils leur tir dans la direction de la batterie, ou bien au contraire le raccourciront-ils pour battre les environs de cette ferme qu'ils ont jusqu'à présent épargnée? Je ne suis qu'à deux cents mètres du colonel A... que j'aperçois debout devant son poste habituel, simple paillote adossée au talus de la route nationale. En quelques instans de trot, je suis auprès de lui, je saute à terre et je jette mes rênes à mon ordonnance pour qu'il ramène mon cheval derrière le petit bois où il sera moins exposé.

Mais il s'est à peine éloigné d'une cinquantaine de mètres qu'il disparaît dans un nuage de fumée. Un des obus vient d'éclater sur la berge du ruisseau qu'il suivait. Je distingue un des chevaux qui se sauve. Qu'est devenu le pauvre Loiseau? Mon inquiétude est de courte durée. Quand la fumée s'est dissipée, Loiseau reparaît, courant derrière le cheval qu'il rattrape et avec lequel il va se mettre à l'abri.

Les obus continuent à tomber régulièrement, annoncés par leur ronflement caractéristique. Ils encadrent notre paillote, sur le toit de laquelle retombent des mottes de terre et des éclats à bout de course. Cette paillote, simple abri contre la pluie, n'offre de protection que du côté où elle s'appuie à la route. Il est vrai que celle-ci forme un remblai escarpé. Aussi toute une compagnie est-elle alignée le long de ce talus qui la protège un peu contre le tir rasant des shrapnells. De l'autre côté de la route, s'élève la ferme où le colonel passe généralement la nuit, et où sont en ce moment installés les téléphonistes, les cyclistes et tout le personnel des agens de liaison. Le colonel

m'explique que, seule, cette maison a été épargnée jusqu'à présent. Cela tient sans doute à la situation qu'elle occupe dans ce fond où l'ennemi ne peut l'apercevoir.

A ce moment, une explosion formidable nous secoue, et une pluie de tuiles et de gravats s'abat sur la route et sur le toit de notre paillote. Nous nous précipitons dehors et voyons un nuage de fumée noire au-dessus de la ferme que les hommes quittent en toute hâte. Un obus vient d'y éclater.

Les conséquences peuvent être fâcheuses pour nos communications, car c'est dans cette ferme que se trouve notre poste téléphonique. Pourvu qu'il soit encore intact ! Je me hâte de traverser la route pour entrer dans la ferme.

L'obus a éclaté dans la cour du fond, qui se trouve en contre-bas, de sorte que la première pièce dans laquelle je pénètre, — la cuisine, — paraît n'avoir rien reçu. Je remarque seulement, le long du mur de droite, un homme qui, affaissé contre un tonneau, cache sa tête dans son bras replié. Sans doute quelque ivrogne qui dans sa torpeur n'a pas eu conscience de ce qui se passait. Je vais rapidement dans la pièce voisine où se trouve notre poste téléphonique. Seul de tous ceux qui se trouvaient dans la maison, le téléphoniste est resté, fidèle à la consigne qui lui interdit d'abandonner ses appareils. Il est précisément en train de faire des appels. La ligne fonctionne. J'appelle donc, au poste de la brigade, le capitaine R..., qui signalera au général le bombardement insolite dont nous sommes l'objet et qui s'occupera de faire intervenir l'artillerie.

Mais j'entends comme des sanglots dans la première pièce. J'y rentre, et je vois que le soldat qui est affaissé le long du mur est secoué par un mouvement convulsif. Une légère écume paraît sur ses lèvres. Un peu de sang teinte sa nuque, où il a été frappé par un petit éclat d'obus. La porte devant laquelle il était assis à terre donne sur l'escalier de la cave, qui, au ras du sol, prend jour par un soupirail. C'est par ce soupirail que l'éclat est entré. Il a traversé la porte et est venu frapper le malheureux qui gît devant nous.

On le transporte dans la grange voisine, et on l'étend sur la paille. Le médecin-major l'ausculte. Il reconnaît les symptômes de la fin prochaine. Ses services étant inutiles, il retourne au poste de secours où l'on peut avoir besoin de lui.

Maintenant c'est un simple brancardier qui s'agenouille

auprès du moribond, mais la tonsure à peine effacée sur sa tête m'annonce quels sont les secours qu'il vient apporter. Il se penche sur ces yeux mi-clos et demande : « Me reconnaissez-vous? » Mais seul le sanglot rythmé qui s'échappe de ces lèvres blanches annonce que la vie n'a pas encore entièrement abandonné ce pauvre corps. Tandis que le prêtre prononce les paroles de l'absolution et les prières des agonisans, je regarde ce visage aux traits tirés, envahi par la barbe. C'est certainement un réserviste, que sa famille attend dans quelque village normand. Le spasme régulier qui le contracte s'arrête peu à peu. Ses traits se détentent comme sous la caresse d'une main invisible. Il entre dans l'immobilité et le silence de la mort...

Je sors sur la route avec le brancardier qui se présente à moi. C'est l'abbé M..., curé d'un village de Seine-et-Oise. Son pâle visage d'apôtre, aux traits irréguliers et imprécis, a cette expression d'une bonté et d'une douceur infinies que Rembrandt a su donner au Christ des « Disciples d'Emmaüs. » Nous faisons quelques pas ensemble. C'est l'insuffisance de sa vue qui l'a fait classer dans les services auxiliaires, car la guerre actuelle n'est pas de celles où un prêtre peut rougir de porter les armes. « Notre cause est juste, me dit-il, nous sommes dans le cas de légitime défense, où la résistance est autorisée par les lois divines. » Oui, cette guerre, où notre adversaire poursuit la destruction de notre nationalité, est bien « une guerre sainte. »

Mais le colonel A... m'appelle pour l'accompagner dans la tournée qu'il va faire à ses tranchées de première ligne. La voix claironnante, le geste large, le visage énergique et souriant, le colonel a une belle allure de mousquetaire. Sorti second de l'École de Guerre, durci par des campagnes dans l'Afrique centrale, il a à la fois la science de l'état-major et la longue pratique de la troupe, dont il sait se faire adorer. Il est fier de son secteur et heureux de le faire visiter.

Nous passons derrière la ferme et continuons à descendre le ruisseau. Nous arrivons ainsi à un groupe de « bois rectangulaires » qui forme notre position avancée. A travers les taillis que l'automne commence à dégarnir de leurs feuilles, on aperçoit les lignes blanches des tranchées allemandes. Le bataillon qui défend ces bois a déjà été très éprouvé; une compagnie est commandée par un saint-cyrien, une autre par B..., un lieutenant de réserve que j'ai connu à la division, où il s'occupait de

la justice militaire. Chacun à son tour nous conduit dans le secteur de sa compagnie. Nous suivons les lisières du bois. Puis nous nous engageons sur l'éperon qui forme notre bastion avancé, dominant le ruisseau dont le cours marque la limite entre les positions françaises et allemandes. La tranchée dans laquelle nous marchons n'a guère plus de quatre-vingts centimètres de profondeur, et comme nous ne nous courbons pas assez, les hommes, que le colonel appelle familièrement ses « poilus, » lui crient : « Baissez-vous, mon colonel, attention aux charretiers! » C'est le sobriquet sous lequel les hommes désignent quelques tireurs d'élite qui, du petit poste allemand établi en face du nôtre, surveillent le moindre mouvement dans nos tranchées. Presque aussitôt quelques balles, qui claquent en effet au-dessus de nos têtes comme des coups de fouet, nous annoncent que nous avons été vus. Hier, la tranchée étant encore moins profonde, un adjudant, Cadiot, dont la tranchée portera le nom, a été tué à l'endroit où nous nous trouvons.

Ici nous sommes contre le boqueteau où se trouve maintenant notre poste le plus avancé. Au fond du vallonnement coule le ruisseau qui joue un rôle capital dans cette petite guerre de siège. Chacun des deux adversaires en occupe une rive. Comme aucun d'eux n'avait de grenades, le capitaine de la compagnie française imagina de jeter par-dessus le canal des pétards de mélinite qui rendaient intenable la première tranchée allemande. Les Allemands ne se faisaient pas faute de protester, criant même en français : « Il est inhumain d'employer de tels engins! » Mais ils se sont avisés que, leur berge étant plus élevée que la nôtre, il leur suffisait de barrer le ruisseau un peu en aval pour inonder nos tranchées. Ce projet vient d'être mis à exécution, et la compagnie qui gardait ces tranchées est obligée de se replier dans le boqueteau auquel nous sommes arrivés.

Le colonel s'étant exactement rendu compte de la situation, nous revenons à la ferme du L... où nous nous séparons. Déjà le rapide crépuscule de l'automne ouate d'une brume mélancolique la route nationale, jonchée de feuilles jaunes. Sur le bord de la route s'alignent une quarantaine de tombes fraîches, surmontées de petites croix blanches, Depuis deux heures on en a creusé une nouvelle, auprès de laquelle se tiennent le curé-brancardier et le piquet d'honneur d'une demi-douzaine d'hommes désignés pour rendre les derniers honneurs à leurs

camarades. Je me penche au-dessus de la fosse, au fond de laquelle deux cadavres sont étendus. L'un d'eux, à la barbiche blonde, est celui que j'ai vu mourir tout à l'heure. L'autre, dont les lèvres putréfiées se détachent sur un visage noirci, est resté plusieurs jours étendu devant nos lignes, et a été ramené la nuit dernière par une patrouille. Ils sont fraternellement serrés l'un contre l'autre, sur le lit d'argile humide qui vient de leur être préparé. Le prêtre récite la belle invocation : « Dans la lumière perpétuelle, donnez-leur, Seigneur, le repos éternel. » Le repos, peut-être ne l'ont-ils encore jamais connu, ces pauvres gens pour qui le gagne-pain fut le souci quotidien. Dans ce paysage désolé dont la tombée de la nuit accroît l'inexprimable tristesse, devant les grandes lueurs des incendies et des éclairs de canons, au grondement de cette bataille qui se poursuit sans trêve, quelle douceur dans la promesse sacrée du « repos éternel ! »

***

16 décembre 1914. — Ce matin, j'ai été envoyé à Reims pour faire provision de conserves et réquisitionner une voiture bâchée, car notre fourgon à bagages, très éprouvé par les fatigues de la retraite, montre des fissures inquiétantes dans son avant-train. Or, notre principale préoccupation est de nous tenir prêts à reprendre la « marche en avant, » trop tôt interrompue après la bataille de la Marne. Je me suis donc joyeusement mis en route.

Mais y a-t-il rien de plus navrant que le spectacle de cette malheureuse cité ? Les rues voisines de la place Royale, particulièrement visées par les artilleurs allemands, présentent d'effrayans exemples de destruction. Les fameux obus « avec retard, » tombant verticalement, ont traversé les maisons depuis le toit jusqu'à la cave, d'où leur explosion a fait sauter tous les étages supérieurs. Dans une rue entière, pas une seule maison qui ait gardé un toit, ou même un étage intact. Parfois un coin d'étage est resté encastré dans l'angle de deux murs. De la rue on voit ainsi un lit, une commode, des glaces, suspendus à dix mètres au-dessus du monceau de gravats et de débris tordus qui ont comblé l'emplacement de la cave. Dans ce beau quartier qui formait le centre de la ville, on ne rencontre plus une âme, et l'on croit se promener dans une sorte de Pompéi détruite par la barbarie moderne.

Plus loin, sur un mur resté debout, une immense affiche verte attire mes regards. C'est la proclamation que le gouverneur allemand de la place adressa à la population, lorsque les troupes françaises approchèrent de Reims. Au-dessus de la longue liste des soixante-dix otages qui ont été pris parmi les notables de la ville et des environs, on lit les déclarations suivantes : « Si le moindre obstacle est laissé dans les rues, qui puisse gêner la marche des troupes allemandes, tous les otages seront pendus... Si le moindre acte d'hostilité est commis contre elles, la ville sera brûlée et tous les habitans pendus. » Comment n'être pas révolté par l'épouvantable cruauté de cette menace, qui prétend réserver à de malheureux otages la mort ignominieuse des criminels de droit commun ? Comment se peut-il qu'au XXe siècle il y ait encore un peuple prêt à renouveler les exploits des rois barbares ?

Ces idées m'assiègent tandis que je parcours la ville, allant des boutiques des marchands de conserves chez les camionneurs ou les commerçans en gros. Enfin, je trouve chez Potin la voiture bâchée dont nous avons besoin, et je prends le chemin du retour. L'hiver enveloppe de tristesse la monotone campagne champenoise. Mais en montant la côte de Pargny, je me retourne vers la cathédrale. A l'horizon, les deux forts de Brimont et de Besse. Plus près, au milieu de la plaine, se dresse le magnifique vaisseau de pierre, dont le bombardement et l'incendie ont détruit la toiture. On aperçoit d'ici les longues stries blanches que les obus ont tracées sur la façade occidentale, si délicatement ouvragée. Le cœur se serre en contemplant ce sacrilège. Y eut-il jamais pour nous relique plus vénérable que cette cathédrale, berceau de notre royauté, où pendant tant de générations s'est renouvelé le pacte sacré qui unissait le peuple à son chef, où au-dessus des intérêts individuels s'est peu à peu formée l'image de la collectivité, où, suivant la magnifique expression que Kipling emploie pour l'abbaye de Westminster, a pris naissance ce sentiment de la fraternité nationale, « qui fait que nous disons : Nous !... » Mais soudain le ciel sombre s'entr'ouvre pour laisser passer un rayon de soleil qui frappe la cathédrale. Un arc-en-ciel se forme au-dessus d'elle comme dans un tableau allégorique, et le cœur renaît à l'espoir.

*
* *

10 janvier 1915. — Je suis chargé d'exécuter et de tenir à jour les plans de notre secteur, non seulement en ce qui concerne nos lignes, mais encore en ce qui concerne les lignes ennemies. Ce travail est plus important qu'il ne pourrait paraître à première vue. En effet, sur un front de près de cinq kilomètres et une profondeur de trois ou quatre, le sol présente un dédale, de plus en plus inextricable à mesure qu'on se rapproche de la première ligne, de boyaux de communication, de positions de soutien, d'abris et de bastions. De leur côté, nos adversaires en font autant. Il faut donc suivre leurs travaux, et l'état-major de l'armée, en nous transmettant les renseignemens que les avions lui ont fournis sur les tranchées et les emplacemens de batteries allemandes, nous charge de les compléter. Cette tâche me donne donc l'occasion de circuler à peu près tous les jours le long de la première ligne et d'y rencontrer nos camarades fantassins et artilleurs. Ceux-ci me sont d'un secours particulièrement précieux, car, sur les hauteurs où, comme le capitaine B..., ils ont établi leurs observatoires, à l'aide de jumelles binoculaires pittoresquement appelées « bêtes à cornes, » ils scrutent les moindres détails des retranchemens ennemis. Grâce à eux, je parviens à me reconnaître à peu près dans ces amas de terre blanche qui, des tranchées d'où nous les voyons, paraissent se superposer les uns aux autres, et qu'il m'a fallu quelque temps pour distinguer, malgré les explications données par Du B..., le jour de mon arrivée sur le front.

Précisément, aujourd'hui j'ai quitté notre cantonnement de bonne heure et j'ai fait une longue marche dans les boyaux pour rejoindre Du B... Il remplit les fonctions d'observateur d'artillerie dans les tranchées et s'est installé dans un des rares greniers que le bombardement ait épargnés jusqu'à présent. La cour que je traverse en arrivant à son poste est semée d'entonnoirs de gros obus, et les toits de la ferme du G... ne tiennent plus qu'à moitié. Mais la maison est presque intacte. Elle est restée à peu près telle que l'a laissée le départ précipité de son propriétaire, M. C..., juge au tribunal de la Seine. Cependant il faut éviter de passer par le premier salon. En effet, juste devant ses fenêtres, le bombardement a fait une

brèche dans le mur de la clôture du jardin, de sorte que ce salon est directement surveillé par la première tranchée ennemie. Les traces des balles sur les murs en sont d'ailleurs la preuve. Je pousse donc une porte-fenêtre à gauche et pénètre dans la bibliothèque. J'y sens un tel parfum d'intimité que je m'y arrête un instant. C'est une petite pièce calfeutrée, tapissée jusqu'au plafond de livres de droit qui étalent le long des murs leurs reliures sévères.

O Loiseau, Cujas et Domat, princes des jurisconsultes, avec quelle émotion je vous retrouve ici! La science que vous enseignez, maîtres vénérés, est encore tout imprégnée de cet idéalisme généreux dont on prétend aujourd'hui nous affranchir. Quel asile de paix morale cette retraite me paraît représenter, au milieu des violences qui nous entourent! Sans doute c'était dans cette pièce que le propriétaire préférait se tenir. J'évoque, près de la cheminée, sa fine silhouette de vieux magistrat placide et correct. Les reliures fatiguées des Elzévirs grecs et latins, placés sur ce rayon à portée de sa main, témoignent de ses goûts d'humaniste délicat. Je le vois assis là, un livre ouvert sur la table, laissant un instant errer ses regards sur le domaine qu'il avait aménagé...

Mais je m'arrache à ces images de paix et monte l'escalier à moitié effondré qui conduit au grenier. Les marches disparaissent sous l'amoncellement des plâtras, et de place en place, des trous béans dans le mur extérieur laissent voir les premières tranchées ennemies. Bientôt il n'y a plus d'escalier, et je grimpe le long d'une échelle. Dans l'ouverture du plancher du grenier à laquelle elle aboutit, je vois s'encadrer le visage de Du B... Il me tend la main pour m'aider à franchir l'étroit passage, et je pénètre dans le grenier.

Il faut y avancer avec précaution, car il manque beaucoup de planches et la plupart des tuiles. Cependant celles qui se trouvent du côté de l'ennemi ont été replacées avec soin pour masquer l'observateur. Celui-ci est protégé, sur le devant, par un petit mur de sacs de terre, mais les balles arrivent parfois par les côtés, et l'une d'elles a brisé un bras de fauteuil qui a été hissé jusqu'ici.

Quelle chance que les bombardemens aient jusqu'à présent laissé subsister cet incomparable observatoire! D'ici on embrasse tout l'horizon jusqu'à la cote X, la cote Z, et la ferme S...-M...,

dont les murs en ruines apparaissent au milieu des arbres. Les collines fauves sont marbrées de ces sombres sapinières aux formes géométriques, que les artilleurs ont baptisées au gré de leur fantaisie. Quand l'observateur doit régler le tir de nos batteries, on l'entend, dans le téléphone, donner comme points de repère : « A trois millièmes à droite du *Petit Torpilleur,* » ou : « A cinq millièmes à gauche de la dernière *dent du Crocodile.* »

Ces bois constituent les réduits de la résistance de l'ennemi. A l'aide des jumelles on peut, dès qu'il y a un rayon de soleil, distinguer les épais réseaux de fil de fer qui scintillent entre les arbres. Ces bois sont également les nœuds de communication de la grande ville souterraine qui se construit devant nous. Sous les sapins on aperçoit des parapets de sacs à terre, parfois de véritables blockhaus, nids de mitrailleuses et de canons-revolvers. De là rayonnent les lignes blanches des tranchées ouvertes dans la craie. Ce sont celles-ci que nous avons pour mission de surveiller. Presque chaque nuit poussent comme des champignons de nouvelles excroissances de terre blanche ou brune. Il faut les étudier à la jumelle, noter l'apparition d'un périscope ou d'une plaque de blindage qui peut révéler la présence d'une mitrailleuse. Ces indices, reportés sur les cartes, rendent compte de la disposition générale du système de défense de l'ennemi, et permettent à notre artillerie de détruire les blockhaus et les observatoires les plus gênans.

Aujourd'hui, rien à signaler, sauf quelques niches qui viennent d'être creusées dans le talus du chemin de la cote Z. Peut-être des observatoires. Mais l'éclairage n'est pas favorable ; nous les verrons mieux demain. Pour le moment, nous allons nous assurer des travaux qui viennent d'être exécutés dans nos propres lignes. Nous descendons l'échelle, l'escalier en ruines, et sortons de la ferme par un boyau qui se dirige vers nos premières tranchées. Voici, à gauche, une meule sur laquelle une échelle et quelques bottes de paille adroitement placées ont suffi pour faire un observatoire de fortune, dont nous nous servons quelquefois. Un peu plus loin, on vient de creuser un nouveau poste d'écoute, au sommet d'une pente d'où, par-dessus la route d'A..., on domine les tranchées allemandes du *Bois en Potence.* Nous nous y rendons, mais, bien que nous ayons soin d'enlever nos képis, à peine avons-nous

fait disparaître nos têtes au ras du sol, que le claquement d'une balle nous rappelle que les veilleurs ennemis font bonne garde. Partout devant nous, dans tous ces petits trous, des yeux sont aux aguets. Il faut chercher ailleurs un endroit d'où nous puissions tranquillement observer les tranchées ennemies.

A droite, au delà de la route d'A..., notre ligne de tranchées a été creusée dans le fossé d'un chemin qui suit la lisière du bois du G... Les Allemands ont fait des efforts désespérés pour parvenir jusqu'à ce bois et couper notre tête de pont du G... Les cadavres de leurs dernières attaques, en groupes nombreux et compacts, jonchent encore le champ qui nous sépare du *Bois en Potence*. L'un d'eux me frappe par son attitude. L'homme s'est traîné pour mourir à côté d'un de ses camarades, sur les genoux duquel il a appuyé sa tête, tournant vers le ciel son visage parcheminé, qu'encadre une barbe blonde. Plus loin, devant les bois du Luxembourg, où nous avons pris l'offensive, ce sont des Français qui sont étendus. Quelle inexpiable guerre que celle où les adversaires restent des mois face à face sans s'accorder aucune trêve pour ensevelir leurs morts!

Ici nous pouvons sans difficulté relever les nouveaux élémens de tranchées qui, en avant du bois du G..., constituent l'amorce de futurs bastions. Il est important de situer exactement sur la carte notre première ligne, afin que les artilleurs qui ne peuvent la voir règlent leur tir en conséquence. Notre travail achevé, nous prenons le chemin du retour. Au delà de la crête de la maison B..., on échappe à la vue des observateurs ennemis, et au tir des mitrailleuses qui nous saluent de quelques balles chaque fois que nous arrivons à cheval jusqu'à cette maison en ruines. C'est donc derrière la crête que nous sortons des boyaux. Nous montons sur nos chevaux qui nous attendent à cet endroit et nous rentrons par la route. Avec le crépuscule qui tombe, on sent se répandre une atmosphère d'intimité et de paix. Du B... me parle de ses projets, de tous ses rêves d'avenir dont il espère commencer bientôt la réalisation. Nous nous séparons en nous donnant rendez-vous au G... le lendemain à deux heures. C'est son dernier jour de faction. Il sera accompagné de son camarade d'E..., auquel il passera la consigne et qui le remplacera les jours suivans.

11 janvier. — Au moment où j'arrive au pont du G..., je rencontre d'E... tout ému. En passant dans une tranchée,

Du B... vient de tomber à côté de lui, la carotide tranchée par une balle. Le pauvre garçon repose ici, dans un abri, en attendant que, ce soir, les brancardiers puissent venir le chercher...

12 janvier. — Une froide et brumeuse matinée d'hiver. Des groupes d'officiers se réunissent dans la cour du château d'H... pour suivre l'enterrement du pauvre Du B... Silence. Saluts discrets... Le deuil est conduit par le colonel du ..e d'artillerie. Nous pénétrons avec le curé dans le petit vestibule où se trouve la modeste bière hâtivement confectionnée. Après la levée du corps, le cortège se forme, encadré par le peloton qui rend les derniers honneurs sous le commandement du sous-lieutenant d'E..., camarade du défunt.

On arrive à l'église, éprouvée par un récent bombardement. Vitraux détruits, débris sur le sol. L'office se déroule avec une émouvante simplicité. Mais au moment où il s'achève, s'élève comme un suprême adieu l'air de *Patrie*, de Paladilhe, chanté par un ténor de l'Opéra, artilleur au ..e : « Parmi les plus vaillans — et les plus triomphans — tu revivras — ô toi qui nous donnes ta vie. » Sous la puissance de la phrase musicale qui s'élargit sans cesse, emplissant le vaisseau de la vieille voûte romane, toutes les têtes grises ou blondes se sont courbées, et un grand frisson parcourt l'assistance. Le mystère sacré de la communion des âmes s'accomplit, et tous les yeux, tournés vers l'intérieur, contemplent un instant la loi suprême en vertu de laquelle la véritable vie ne se réalise que par le sacrifice.

*
* *

18 février 1915. — Peu à peu, le bombardement détruit autour de nous tout ce qui donnait à ces lieux une figure humaine. L'autre jour, en entrant dans la ferme du G..., je n'ai pu me défendre de quelque mélancolie. Le matin même, elle avait servi de cible aux gros obus ennemis. Les artilleurs n'avaient éprouvé aucune perte, ayant eu le temps de se réfugier dans la cave. Mais il ne restait rien de cet intérieur dont j'aimais à respirer le charme pénétrant. Seuls quelques pans de mur et un amas de décombres marquent maintenant l'emplacement de la bibliothèque de livres de droit que la guerre avait si longtemps épargnée.

Le village dans lequel nous avons notre cantonnement de repos est, lui aussi, fréquemment bombardé, et ce matin nous avons même eu la désagréable impression que notre maison était particulièrement visée. Je me trouvais devant ma fenêtre, en train d'écrire sur un guéridon, quand je reconnus ce ronflement caractéristique vers lequel l'oreille est toujours tendue tant qu'on se trouve dans la zone de feu. Le gros projectile s'annonce d'abord par un susurrement intermittent, comme s'il avançait péniblement à travers l'espace, incertain de son point de chute. Puis le son se rapproche avec une rapidité effrayante. Il semble qu'une locomotive tombe du ciel. Une seconde de silence angoissante. Enfin un effroyable coup de tonnerre qui s'achève par un craquement sinistre : Ta-ramm! Le sol tremble. Un nuage de poussière et de fumée s'élève au bout du jardin, où l'obus vient d'éclater dans les arbres. Allons, nous avons eu de la chance! Ce n'est pas encore sur notre maison!

Je reprends ma lettre, mais, au bout de deux minutes, un second obus tombe beaucoup plus près, à une quarantaine de mètres. Des officiers sortent sur le perron. Plus de doute, nous avons affaire aux gros obusiers de 210, cachés derrière Brimont, qui, à la cadence régulière de deux minutes, envoient leurs énormes projectiles, longs d'un mètre et chargés d'une centaine de kilos d'explosifs. Serions-nous repérés? Les Allemands auraient-ils réussi à connaître le cantonnement du colonel?

Je me remets à écrire... Mais en entendant le ronflement d'un troisième obus, je ne sais quel instinct me fait écarter mon guéridon de la fenêtre pour le pousser dans un angle. Au même instant, il me semble que la maison s'écroule au milieu d'un affreux tintamarre; je suis presque renversé par le déplacement d'air dans lequel je sens l'odeur fétide de l'acide nitrique, et je me trouve pris sous un rideau qui m'aveugle. Quand je me dégage, revenu de mon étourdissement, je constate que l'explosion a fait voler ma fenêtre et ma porte en éclats, et rempli ma chambre de terre. Au bord du perron qui se trouve juste au-dessous de moi, l'obus a creusé un entonnoir d'une dizaine de mètres de diamètre, criblant d'éclats la partie supérieure de la maison. Heureusement qu'il s'est enfoncé dans la terre meuble. S'il avait rencontré le perron, son « cône d'éclatement » étant beaucoup plus ouvert aurait certainement balayé

le rez-de-chaussée et fait écrouler l'étage où j'étais. Mais peut-être ce résultat sera-t-il obtenu par le prochain obus, si les artilleurs ennemis continuent méthodiquement leur « fauchage. » Il est temps de descendre dans la cave, suivant les dispositions qui ont été prévues en cas de bombardement.

Le principal avantage de la maison qu'occupe le colonel, c'est précisément de disposer de plusieurs caves. La première, située sous un bâtiment des communs, est un magnifique cellier champenois, dont les soupiraux laissent entrer un faible jour, grâce auquel on distingue les énormes fûts couchés en ligne le long du mur. Mais le premier obus percerait ces belles voûtes en berceau. Il faut donc traverser cette cave, descendre encore plusieurs marches, suivre en se courbant un long et étroit tunnel, pour arriver dans une autre cave, où règne une obscurité complète. On allume des bougies. Cette cave, aussi longue que la première, quoique beaucoup plus basse, va servir de dortoir aux secrétaires, cyclistes et téléphonistes, les appareils téléphoniques devant être installés dans une des extrémités. Plus loin se trouve enfin un dernier réduit, dans lequel les officiers pourront dormir, manger et écrire. Là vient s'installer avec nous le général C... commandant de la brigade de réserve qui, hier, nous a rejoints pour appuyer notre attaque. On apporte une table, de la vaisselle, les dossiers que nous allons étudier à la lueur d'une lampe, et les fauteuils dans lesquels nous devons passer la nuit. Je regarde avec mélancolie les moellons humides de notre casemate. Maintenant que la maison est inhabitable, nous sommes définitivement installés dans ce sous-sol. Combien de mois allons-nous y passer, condamnés à traverser ces trois caves pour retrouver l'air et la lumière du jour? Je serais tenté d'écrire sur ce mur : « Vous qui descendez ici, laissez toute espérance... »

II

22 juin 1915. — Depuis plus d'un mois la bataille de l'Artois fait rage. Précipitamment appelés de Champagne au lendemain de l'offensive victorieuse par laquelle l'armée d'Arras avait emporté la Targette et la moitié de Neuville-Saint-Vaast, nous avons jusqu'ici été tenus en réserve et promenés tout le long de la ligne de feu. Nos reconnaissances préparatoires nous

ont conduits successivement à Wailly, d'où nous avons contemplé pour la première fois l'émouvante silhouette de la cathédrale d'Arras, mutilée par les obus, à Carency, où nous avons vu ces fameux abris d'officiers allemands, si somptueux en comparaison des nôtres, à Notre-Dame-de-Lorette où, de l'éperon de la Blanche-Voie, nous avons découvert Souchez à travers les arbres du château de Carleul. Sur tous ces points, notre attente a été déçue et nous n'avons pas encore été engagés. Enfin, depuis deux jours nous sommes installés, au Nord de Souchez, dans le secteur du *Bois Carré* où nous avons relevé une brigade de chasseurs à pied exténuée par plusieurs mois de tranchées et de combats. Les jours précédens, les chasseurs avaient avancé d'un kilomètre environ, de sorte que sur cette zone nouvellement conquise, rien n'est encore organisé : aucun boyau de communication ne relie l'arrière à notre première ligne, et devant celle-ci nous n'avons pas encore le moindre fil de fer pour nous séparer de l'ennemi. Mais on ne pense guère aux organisations défensives, tant la hâte est grande de progresser encore, de tendre la main, au delà du fond de Buval, aux camarades qui descendent les pentes de Notre-Dame-de-Lorette, et de marcher sur Souchez, dont la fameuse « Halte du tramway » se trouve sur la route d'Arras à Béthune, à quelques centaines de mètres au delà du *Bois Carré*.

Dès ce soir, nous devons attaquer le fortin X... sur cette route, et, dans le poste de commandement, j'achève de copier l'ordre que je porterai au colonel du ...e chargé de l'exécuter. Notre poste souterrain est des plus confortables : on descend par des marches dans un étroit et profond boyau tapissé de planches, sur lesquelles prennent jour quatre niches intérieurement soutenues par des plaques de blindage cintrées. Ces niches servent de dortoir, de poste téléphonique et de bureau. Elles sont à l'épreuve des gros obus, mais, quand ceux-ci éclatent à proximité, ils font vibrer désagréablement la carapace métallique dans laquelle nous vivons.

Ayant reçu les dernières instructions du colonel commandant la brigade, je me mets en route. Je traverse le village d'A... N... qui ne compte plus guère de maisons épargnées par les obus allemands, et je monte sur le plateau. D'ici, vers le Nord, se déroule à mes yeux le riant tableau de la plaine de Lens. Au milieu des prés verts, les dessins géométriques des

corons mettent leurs jolies taches de brique rouge. Plus loin, la grande cité ouvrière dresse les cheminées et les élévateurs de ses usines. Plus loin, encore, je cherche à distinguer les fosses de Sallaumines, d'Hénin-Liétard, de Courrières, illustrées par les souvenirs de grèves. Il y a huit ans, au moment de la catastrophe de Courrières, je suivais à Lens le cortège d'un officier du 5e dragons qui avait été tué dans une échauffourée. La ville en état de siège offrait un aspect lugubre, avec ses rues aux volets clos où l'on ne voyait que des soldats. En effet, une armée était déjà installée dans le pays noir, mais c'était pour le défendre contre l'émeute. Comme les temps sont changés !

Je continue mon chemin. A ma gauche, les élévateurs de la fosse n° 5 se dressent comme une sorte de château fort. Les Allemands, y soupçonnant sans doute quelque observatoire d'artillerie, envoient de gros obus fusans sur cette frêle charpente. Elle disparaît par instans au milieu de nuages noirs, mais le bombardement ne produit pas d'effets appréciables.

Le boyau que je suis est tapissé de verdure et de fleurs. Les bleuets et les coquelicots y alternent avec les plantes grimpantes.

> Tandis que nous faisions la guerre,
> Le soleil a fait le printemps.

Dans cette radieuse matinée de juin, au milieu de cette exubérance de végétation, comment croire que l'œuvre de mort se poursuive si près de nous? Mais, à un détour du boyau, je suis arrêté par un triste cortège. Sur un brancard que les porteurs viennent de déposer pour reprendre haleine, gît une forme humaine. J'interroge l'un des brancardiers. C'est le corps du lieutenant S..., tué avant-hier soir par un obus au moment de son arrivée dans le *Chemin Creux* où se trouve le 2e bataillon. Je demande des nouvelles des autres officiers : « Le lieutenant G...? » — « Mort. » — « Le capitaine B...? » — « Mort, tous morts, » répond le soldat en secouant tristement la tête. Pauvre capitaine B... ! Il a eu la cuisse emportée par un obus. Ses derniers mots ont été : « C'est fini. Adieu. Dites aux hommes de s'abriter derrière le talus et de veiller attentivement. » Je revois son placide visage de professeur (il dirigeait une institution

à Neuilly). Quel héroïsme tranquille dans cette nature qui ne paraissait préparée qu'à l'enseignement et à la méditation!

J'arrive à l'abri du colonel H..., commandant le ...e, auquel je remets les ordres, avec les explications nécessaires. Puis je vais à l'observatoire établi près de là, dans une maison en ruines qui se trouve sur le bord de la grande route. J'embrasse du regard l'étroit vallon qui descend sur Souchez, encadré à gauche par le *Bois en Hache*, encore aux mains des Allemands, et à droite par le *Bois Carré* dont nous tenons la lisière septentrionale. Entre les deux bois, au milieu du vallonnement, des touffes de buissons indiquent de place en place la ligne du *Chemin Creux* sur lequel le bombardement fait rage en ce moment.

Le colonel assure lui-même la transmission des ordres au commandant B..., du deuxième bataillon, qui fera l'attaque, mais je dois aller sur le terrain en suivre l'exécution. L'attaque étant fixée à dix heures du soir, j'ai plus de temps qu'il ne m'en faut et veux en profiter pour parcourir l'ensemble de nos positions. Je vais donc aller d'ici au *Bois Carré*, et de là j'essaierai de gagner le point..., à l'extrémité Sud du *Chemin Creux*, où se trouve le poste de commandement du deuxième bataillon. Je me remets en marche dans le boyau qui suit la route d'Arras. Le bombardement est assez vif, et je rencontre dans le boyau des files de blessés, parmi lesquels plusieurs officiers que je connais. J'arrive à la *Tranchée des Saules*. C'est ici qu'était il y a un mois la première ligne allemande; mais, écrasée par nos obus, elle ne présente plus qu'un amas informe de terres bouleversées, d'où émergent des débris de poutres et de ferrailles.

Voici le poste du commandant S..., le chef du bataillon qui commande la défense du *Bois Carré*. Il me montre en riant qu'il vient de l'échapper belle. L'entrée de son abri, sorte de niche taillée dans le béton de la route d'Arras, a été visitée par un obus, qui a mis le feu aux fusées éclairantes entassées en cet endroit. L'artillerie allemande fait un tel barrage devant la lisière du *Bois Carré* qu'il ne croit pas que je réussisse à traverser la prairie pour aller au *Chemin Creux*. Cependant, il va me guider dans cette direction.

Nous entrons dans le *Bois Carré*. Comme le *Bois des Boches*, et le *Bois 10*, qui le prolongent de l'autre côté de la route

d'Arras, il n'est plus représenté que par quelques moignons d'arbres. Comment décrire ces collines calcinées, ravinées, creusées d'entonnoirs, et hérissées de débris? On croirait que cette région a été dévastée par une éruption volcanique.

Nous arrivons à la lisière orientale du bois, mais là nous sommes obligés de nous arrêter. Cette lisière elle-même est balayée par un feu d'artillerie d'une rare violence. Le commencement du *Chemin Creux* est encore à cinq ou six cents mètres plus loin, au bas d'une prairie qui descend en pente douce depuis la lisière du bois, et qui forme un merveilleux glacis battu par les tireurs ennemis du *Bois en Hache*. Un boyau de communication projeté n'a pas encore été amorcé. Impossible de passer en ce moment.

Il n'y a qu'à revenir à la *Tranchée des Saules*, pour gagner le boyau qui de là se dirige sur le chemin d'A... C'est ce boyau qu'ont dû suivre les plantons par lesquels le colonel a fait porter l'ordre d'attaque. Je refais en sens inverse la route parcourue tout à l'heure, et je vais jusqu'au poste du colonel H... pour savoir s'il a des nouvelles du deuxième bataillon. Je trouve le colonel soucieux. Toutes les lignes téléphoniques étant détruites par le bombardement qui fait rage sur la zone comprise entre la *Tranchée des Saules* et le *Chemin Creux*, les ordres ne peuvent être transmis que par plantons. Depuis midi, il a donc envoyé d'heure en heure un planton porter au commandant B... une copie de l'ordre d'attaque. Il est six heures, et aucun de ses messagers n'est encore revenu. Peut-on compter qu'un de ces pauvres garçons a réussi à passer? Le colonel se décide à envoyer un septième planton. C'est un mitrailleur imberbe, qui a l'air d'avoir dix-huit ans. Il reçoit le pli et, au moment de partir, demande gentiment « qu'on écrive à ses parens, s'il n'en revient pas. »

Il est absolument urgent de faire parvenir cet ordre au commandant B..., car l'attaque de son bataillon doit être menée concentriquement avec des attaques de compagnies du ...ᵉ, partant du fond de Buval, et du ...ᵉ bataillon de chasseurs à pied, partant de Notre-Dame-de-Lorette. Si l'une de ces attaques n'a pas lieu, les autres, ne recevant pas l'appui sur lequel elles comptent, peuvent se trouver dans une situation périlleuse. Le colonel commandant la brigade, informé par téléphone de la difficulté que présentent les communications avec ce bataillon,

me charge, puisque je dois me rendre auprès du commandant B..., de lui porter un huitième exemplaire de l'ordre d'attaque.

Avant de partir, j'accepte l'invitation du colonel H... à partager son frugal repas. Nous descendons dans son abri, où, autour d'une table éclairée par une bougie, sont déjà installés le capitaine de la compagnie de mitrailleuses, le médecin-major, et l'officier d'approvisionnement. Au fond de l'abri un grand lit de paille pour une demi-douzaine de personnes. Quelle impression de confort !

Mais je ne tarde pas à m'arracher à ces délices pour me remettre en route. Le colonel me donne un exemplaire de l'ordre d'attaque qu'il a fait copier et m'accompagne jusqu'à l'observatoire voisin, d'où l'on embrasse toute la vallée. Notre artillerie lourde commence son tir de préparation sur le fortin ... objectif de l'attaque. L'artillerie allemande rend les coups avec usure, et l'air est rempli d'un grondement ininterrompu.

Je reviens à la *Tranchée des Saules*, et, au lieu de la traverser comme tout à l'heure, je la suis tout du long jusqu'au sommet de la crête. Là, au milieu d'un chaos de boyaux bouleversés, de rondins d'abris brisés, et de sacs à terre éventrés, se dresse, seul resté debout, le tronc d'un de ces saules dont la tranchée a pris le nom. N'ayant plus ni branches, ni écorce, il apparaît au-dessus de la plaine comme une lamentable épave. Un peu plus loin j'arrive sur la lèvre d'un énorme cratère, formé par l'explosion d'un de nos fourneaux de mine au moment où nous attaquions la première ligne allemande. Plusieurs tonnes d'explosifs ont creusé un véritable cirque où des abris, des dépôts de munitions, et des postes de commandement ont été aménagés par les compagnies qui sont là en réserve. Immobiles et silencieux, nos soldats s'étagent sur les parois comme sur les gradins d'un immense amphithéâtre. Dans la nuit tombante, au milieu du fracas des décharges d'artillerie qui se répondent de tous les points de l'horizon, je crois voir une assemblée de spectres réunis pour assister aux dernières convulsions du monde.

Bientôt le boyau s'arrête et on marche dans la plaine, en suivant une piste tracée par les convois de vivres et de munitions qui passent ici toutes les nuits. Maintenant l'obscurité serait complète si, prévenus par notre préparation d'artillerie de l'imminence d'une attaque, les Allemands ne faisaient

continuellement partir des fusées. Celles-ci sont si lumineuses que pendant un instant elles éclairent toute la plaine. Dès qu'on les voit s'élever en serpentant dans le ciel, il faut se jeter à terre, pour éviter de donner un point de repère aux tireurs et aux artilleurs ennemis. Je me dirige sur l'entrée du *Chemin Creux*, signalée de loin par une meule à laquelle, à la fin de l'après-midi, un obus allemand a mis feu. C'est un des mauvais passages qui sont surveillés et continuellement battus par l'artillerie ennemie.

En arrivant, je vois là, étendues dans les sillons, deux compagnies du bataillon du commandant S... que j'ai vu tout à l'heure au *Bois Carré*. Elles forment la réserve du deuxième bataillon qui va faire l'attaque. En me voyant passer, des officiers et le commandant S... lui-même se lèvent pour me parler. Notre groupe se détache-t-il trop nettement sur la flamme vacillante de cette meule? Toujours est-il que nous sommes tous enveloppés d'une lueur rouge et d'un coup de tonnerre. Un obus vient d'éclater au-dessus de nous, mais ne fait de mal à personne et ne provoque qu'un éclat de rire du commandant.

Maintenant la piste longe un talus dont la masse noire rend nos silhouettes moins visibles. De place en place, des groupes de morts. Voici le point V... où la piste rejoint le chemin d'Angres qui s'encaisse à cet endroit. Deux voitures abandonnées. Encore une meule incendiée qui achève de se consumer. Enfin je suis dans le *Chemin Creux*.

Cette position, repérée depuis longtemps par l'artillerie allemande, est l'objet d'un bombardement ininterrompu. Les hommes, faisant tous face à la direction du *Bois en Hache* d'où vient cette averse de projectiles, se distinguent à peine du sol, car ils sont comme incrustés dans des alvéoles qu'ils se sont creusés dans le talus. Me trouvant dans le chemin en contrebas, je vois se détacher sur le ciel leurs têtes qui épient le bois d'où une attaque est toujours à craindre. Les gros obus se succèdent sans interruption (un officier en compte un par seconde), et jettent sur ce tableau des lueurs brèves. Le long du talus un homme, frappé à la tête, se raidit dans les dernières convulsions. Des blessés rampent pour s'échapper de cette fournaise. D'autres, étendus le long du chemin, se plaignent doucement. L'un d'eux répète sans cesse : « Oh! mes reins, mes reins! » Mais sur qui compter pour les évacuer? Depuis trois jours ce bataillon est là,

isolé dans un cercle de feu. Les hommes n'ont pas dormi une minute et meurent de soif. Pourtant ils vont partir à l'assaut.

J'arrive à la barricade de sacs à terre où se trouve le poste de commandement du chef de bataillon. L'ordre d'attaque vient précisément de lui être remis par un des plantons qui me précédaient et il a réuni les officiers des deux compagnies d'assaut pour leur donner ses instructions. Malheureusement, l'obscurité et le peu de temps disponible ne permettent guère d'étudier les détails de cette attaque. Cependant, au delà de la barricade il y a deux chemins. L'un, celui de droite, se dirige vers la route de Béthune. A une centaine de mètres d'ici, il traverse au point Z... un talus que les Allemands ont aménagé en tranchée, et rencontre la route au point X..., où se trouve un fortin qui est un des objectifs de l'attaque. Le chemin de gauche conduit à la halte de Souchez. Nous l'occupons jusqu'à une centaine de mètres d'ici, au point Y... C'est de là que partira la seconde attaque, qui doit se porter directement sur la route, pour couper ainsi la ligne des communications du fortin avec Souchez. Chacune de ces attaques est confiée à une compagnie : celle de gauche est commandée par le lieutenant G..., celle de droite par le lieutenant S..., normalien aux traits affinés qui, quoique souffrant, est venu prendre le commandement de cette compagnie dont le chef a été tué hier. Il a pour adjoint le lieutenant R... tout récemment sorti de Saint-Cyr.

Au moment où le commandant achève de donner ses instructions, trois gros obus tombent juste devant la barricade, à la place où doivent se masser les compagnies d'assaut. Heureusement que, par une prudence de vieux troupier, le commandant ne les fait avancer qu'à la dernière minute. Maintenant, il est dix heures dix, l'heure fixée pour l'attaque. La compagnie C... s'écoule homme par homme par un étroit passage ouvert à l'extrémité gauche de la barricade, et suit le chemin de gauche dans la direction de Y... Les hommes meurent de soif et nous demandent à boire en passant. Mais nos gourdes sont bientôt vides. En même temps, la compagnie S... sort du *Chemin Creux* en escaladant le talus de droite. Le peloton de R... doit aller presque jusque sur la route de Béthune, et là se rabattre sur le fortin X... qu'il attaquera en flanc, tandis que S... l'attaquera de face, en suivant le chemin de droite et enlevant la tranchée Z...

A peine ce mouvement est-il commencé depuis cinq minutes que nous entendons le tac-tac d'une mitrailleuse installée en Z... Les balles prennent le chemin en enfilade et viennent frapper les sacs à terre de la barricade au-dessus de la place où le commandant B... a installé son poste de commandement. En même temps, des tranchées ennemies s'élèvent d'éblouissantes fusées blanches.

Par suite de l'amplitude du mouvement tournant que doit exécuter S..., il perd contact avec son chef et appuie trop à gauche. Aussi B... nous fait-il demander où est R... Les agens de liaison ne réussissant pas à le trouver, j'y vais moi-même. Je suis le chemin de gauche, qui monte en pente douce jusqu'à Y..., où il est complètement découvert. Ici, je dois être tout près de la route de Béthune, le long de laquelle sont retranchés des Allemands. Sur la droite, le crépitement ininterrompu des mitrailleuses ennemies annonce que le peloton de S... est aux prises avec la tranchée Z... Derrière moi, le *Chemin Creux* est encore éclairé par les lueurs des obus. Mais partout ailleurs s'étend la plaine sombre. De quel côté marcher? Soudain, une fusée allemande décrit dans le ciel sa courbe sinueuse, et laisse retomber un panache d'étoiles blanches qui, pendant quelques secondes, projettent une éclatante lumière. Devant moi se dressent les arbres de la route de Béthune, dont les feuillages paraissent tout blancs sous cette clarté blafarde. Et à quelque distance, à droite, j'aperçois B... à la tête de sa petite troupe. Je vais à lui. Il croyait devoir marcher directement sur la route, pour s'y installer dans les fossés. Je lui explique qu'il faut au contraire marcher sur la droite, pour attaquer de flanc la tranchée devant laquelle S... est en ce moment arrêté. Il change donc de direction et déploie ses deux sections face à son nouvel objectif.

Qu'est-il advenu, pendant ce temps, de l'attaque de la compagnie de gauche? Sans doute, ses agens de liaison ont déjà apporté les premiers renseignemens au chef de bataillon. Je reviens donc à la barricade, auprès du commandant. R... est maintenant en liaison avec S... et ils vont attaquer simultanément le fortin... Quant à la compagnie de gauche, un message de son chef vient d'annoncer au commandant qu'elle a attein la route de Béthune et s'y retranche dans le fossé.

Je m'assois sur des sacs à terre, car, depuis ce matin, je n'ai

pour ainsi dire pas cessé de marcher. Sans doute nous recevrons bientôt ici des agens de liaison du...[e] et des chasseurs à pied qui prononcent sur cette position des attaques concentriques avec la nôtre. Ce seront probablement leurs attaques qui, prenant le fortin à revers, le feront tomber. J'irai à ce moment me mettre à la disposition du colonel du...[e], qui doit prendre la direction de l'ensemble de l'opération.

Pendant quelques instans, le bombardement s'est arrêté, et je me laisse aller à contempler la beauté de cette nuit de juin. Je cherche les noms des constellations qui étincellent au-dessus de nos têtes. Quel contraste entre cette sérénité et les scènes de douleur dont nous sommes entourés !

« Les Boches nous attaquent ! » Ce cri me réveille en sursaut. Avec un adjudant qui se trouve près de moi, je mets mon revolver à la main et je monte sur le talus, m'écarquillant les yeux dans la direction du petit poste qui vient de donner l'alarme. Le commandant donne l'ordre de faire partir des fusées. La première, mal orientée, part obliquement et pique du nez dans la barricade, qu'elle couvre d'étincelles.

Enfin une deuxième fusée monte en serpentant et éclate dans le ciel. Pendant quelques secondes, nos regards peuvent explorer le terrain qui s'étend entre nous et le *Bois en Hache*. Devant nous, çà et là, des lignes sombres se déplacent rapidement. Mais est-ce que ce sont des troupes en formation d'attaque, ou bien tout simplement les hautes herbes qui ondulent sous le vent ? On fait partir de nouvelles fusées. Une attaque de ce côté pourrait avoir de graves conséquences. Le *Chemin Creux* n'a devant lui aucune défense accessoire. Comment aurait-on apporté les rouleaux de fil de fer barbelé, les piquets, les chevaux de frise, tout cet encombrant matériel, alors que le ravitaillement est si difficile et si précaire qu'on parvient à peine à faire passer les vivres et les munitions ? Si, à la faveur de cette situation, les Allemands peuvent prendre pied dans le *Chemin Creux*, ils coupent l'unique ligne de communication des quatre compagnies qui sont engagées dans l'attaque de la route de Béthune. Sans doute il y a, à la *Tranchée des Saules*, un bataillon de réserve, prêt à accourir au premier appel. Mais comment le préviendrions-nous ? Combien de temps lui faudrait-il pour arriver jusqu'ici, sous ces tirs de barrage qui couvrent d'obus la piste qu'ils auraient à suivre pour venir de la *Tranchée des Saules ?*

Heureusement, nous en sommes quittes pour une alerte. Les patrouilles envoyées en reconnaissance ne rencontrent pas de troupes ennemies dans la direction du *Bois en Hache*. Mais, en revanche, de mauvaises nouvelles arrivent du côté de la route de Béthune. La compagnie de S... a été arrêtée devant la tranchée ... par les mitrailleuses et le feu violent de l'artillerie ennemie. S... l'a reformée et l'a reportée à l'attaque, mais il vient d'être tué et sa compagnie se replie sur ses positions. Nous ne nous sentons soutenus ni par le ...e, ni par les chasseurs à pied, dont nous n'avons aucunes nouvelles, bien que, sur notre droite, nous ayons envoyé à leur rencontre des patrouilles de liaison.

Peut-on, dans ces conditions, laisser la compagnie de G... en flèche dans le fossé de la route de Béthune, à deux cents mètres en avant de nos lignes? Il est deux heures. Nous touchons à la fin de cette courte nuit du solstice, et déjà, vers l'Est, apparaît une légère clarté. Quand le jour sera levé et que cette compagnie, encore insuffisamment retranchée, sera prise en flanc par les mitrailleuses du fortin X... et de dos par le feu des batteries situées derrière le *Bois en Hache*, que restera-t-il d'elle? Le commandant décide de la ramener vers Y... en avant de son point de départ, sur une position où elle pourra s'installer fortement et se tenir prête à se reporter sur la route, si le ...e et les chasseurs à pied poussent jusque là. Afin d'empêcher les Allemands d'amener des renforts, et de faire une contre-attaque, je vais demander à l'artillerie d'exécuter des tirs de barrage en avant de la station de Souchez. Je ferai également envoyer des cartouches, car notre approvisionnement s'épuise.

Je remonte le *Chemin Creux*, sur le talus duquel nos hommes sont toujours couchés, le visage tourné vers le *Bois en Hache*. Les obus ne cessent d'y pleuvoir et leurs éclats déchirent l'air avec un cri aigu. En arrivant à V... près des voitures, j'entends s'écrier à côté de moi : « Ah! les bandits! ils m'ont coupé le pied. » Je reconnais la voix de P... un des hommes de liaison que j'ai été chargé d'instruire. Un éclat d'obus vient de lui arracher une semelle en lui coupant la plante du pied. Mais il me suit en se traînant sur les genoux pour s'échapper de cet enfer.

Nous arrivons à ... où notre chemin est traversé par un

boyau qui vient du *Bois Carré*. Je m'arrête, voyant plusieurs hommes étendus devant moi. L'un d'eux me dit : « Courbez-vous, mon lieutenant, une mitrailleuse du *Bois Carré* prend le boyau en enfilade. » Et en effet, le sifflement des balles se fait entendre au-dessus de nos têtes. Dans ce boyau gisent deux blessés, deux chasseurs à pied de la brigade que nous avons relevée depuis trois jours. Combien y a-t-il donc de temps que ces malheureux, auxquels leurs camarades n'ont pu faire qu'un pansement sommaire, attendent d'être transportés à l'ambulance ? Mais avant les blessés ce sont les outres d'eau, les vivres et les munitions, que pendant ces courtes nuits de juin il faut transporter, en aussi grand nombre que possible, aux combattans qui les attendent. Le premier devoir est d'assurer la continuation de la lutte ; c'est seulement quand il est rempli qu'on a le droit de s'occuper des victimes. Un brancardier qui est agenouillé auprès d'un des blessés tourne les yeux vers moi. A la clarté douteuse du petit jour, qui, à l'horizon, commence à remplacer les étoiles, je reconnais l'abbé M..., rencontré jadis à la ferme du L... auprès du premier soldat à la mort duquel j'aie assisté. Les deux blessés dont il s'occupe ici ne laissent guère d'espoir. L'un d'eux, le visage emmailloté de bandelettes, n'a déjà presque plus de connaissance, et fait entendre de faibles gémissemens ; l'autre accueille avec résignation les exhortations que lui adresse l'abbé M... Je parle à celui-ci de C... dont l'affreuse blessure réclame des soins urgens. Impossible de l'emporter sans brancard. Mais il n'y a pas de brancardiers. « J'irai seul, répond gravement le prêtre. J'en ai l'habitude. Pour transporter un blessé, je le prends sur mon dos en croisant ses bras sur ma poitrine. Mais pour d'aussi longues distances, cela est pénible, continue-t-il comme en se parlant à lui-même. »

Ces mots me frappent de respect et d'admiration. Dans ce terrain que tous traversent à la hâte, tant il est balayé par les obus, je le vois marchant dans les fondrières, obligé de s'arrêter cent fois pour reprendre haleine et laisser reposer le malheureux blessé, auquel, pour le sauver, il impose les plus cruelles tortures. Où donc puise-t-il la force surhumaine qui lui permet de toujours recommencer ce terrible voyage?

Mais il faut que j'aille porter au colonel les renseignemens dont il a besoin. Je reprends ma marche et arrive enfin à la

Tranchée des Saules, où attendent deux compagnies de réserve. Le jour se lève, un jour humide et glacial, dans lequel les visages fatigués des hommes apparaissent livides.

. . . .

Le soir tombe. Le deuxième bataillon est relevé par le troisième, qui va recommencer l'assaut. Une effroyable averse a transformé tous les boyaux en marécages. Je remonte péniblement la *Tranchée des Saules*, pataugeant dans la boue jusqu'aux genoux et m'efforçant de ne pas glisser encore dans un abri plein d'eau, comme il m'est arrivé tout à l'heure. Je rencontre le médecin-major du deuxième bataillon. Il vient du *Chemin Creux* où je retourne pour la nouvelle attaque.

— M... est-il encore là-bas ? lui dis-je.

— Mort, répond-il. Je l'ai vu étendu, les bras en croix, près de la barricade. Il a reçu un éclat d'obus dans la tête en essayant d'aller ramasser un blessé.

L'abbé M... est mort. Pour un instant, j'échappe aux tristes réalités qui nous entourent : ce bombardemeut incessant, ces cadavres étendus dans la boue, ces soldats en file indienne, courbant le dos sous la pluie, qui vont à l'attaque où tomberont encore des centaines d'hommes. Je pense à la sublime abnégation de l'humble brancardier. J'entends toujours cette voix grave, intérieure, et je revois ce visage, transfiguré par la bonté, se détachant sur le nimbe dont l'entouraient les premières lueurs de l'aube...

JEAN SONGY.

LA GUERRE AUX CHAMPS

UNE COLONIE DE RÉFUGIÉS

J'habite un pittoresque bourg du Nontronnais, dans un magnifique pays de bois et de collines, mais à quinze kilomètres de toute gare. Un petit tramway local y fait une halte, mais l'unique train d'aller et de retour ne permet pas, sur tout un sens de la ligne, de se rendre d'une station à l'autre et d'en revenir le même jour. On ne voit donc pas beaucoup d'endroits plus perdus, ni plus éloignés de la guerre, et l'on n'imagine pas, cependant, combien elle y a tout changé.

Dès le début, d'abord, le crieur de la commune battait chaque matin le tambour pour réunir les habitans sous le vieil orme du Champ de foire, et leur y lire le journal. Puis, à la longue, cette lecture fatiguait, les choses duraient trop, les gens ne se dérangeaient plus, le mauvais temps venait, les feuilles de l'ormeau tombaient, et l'on cessait de lire les nouvelles. Mais tout n'en continuait pas moins à rappeler la guerre. La plupart des hommes valides étaient partis, et l'on apercevait plus, sur les coteaux, piquant les bœufs ou poussant la charrue, que des vieillards, des femmes et des fillettes. A de certaines heures, comme les autres années, des chœurs de voix d'enfans arrivaient de l'école, mais on y reconnaissait *la Marseillaise*, qu'on faisait chanter en classe aux petites filles et aux petits garçons. Le tambour ne convoquait plus les habitans pour la lecture du journal, mais conduisait les gamins qui mar-

chaient en troupe, avec des morceaux de bois en forme de fusils, des chiffons sur le dos à la place de sacs, et de vieilles boîtes de conserves en guise de gamelles. Il battait aussi pour les communications officielles, mais il n'y était toujours de même question que de guerre. Tantôt, il s'agissait de réquisitions, tantôt de recrutement, tantôt de prisonniers allemands qui s'étaient évadés d'un train, et le crieur, un soir de mai, publiait ainsi, à la tombée de la nuit, un avis à la suite duquel les colloques se prolongeaient longtemps et bruyamment devant les portes. Cinquante réfugiés du Nord, évacués avec d'autres sur l'Ouest et sur le Midi, étaient annoncés pour le lendemain, et la nouvelle mettait toute la localité en révolution.

La première impression était l'étonnement. Sans médecin, sans pharmacien, sans gendarmes, sans facilités de transport, le bourg, depuis déjà dix mois de guerre, n'avait encore reçu ni réfugiés, ni blessés, et croyait n'en jamais recevoir. Vrais ou faux, d'autre part, tant de bruits fâcheux avaient couru sur les réfugiés, et tant d'endroits passaient pour en avoir souffert, qu'on n'était pas non plus sans craintes. Enfin, prévenus aussi tardivement, les habitans se demandaient comment ils pourraient bien être prêts à recevoir toute cette colonie.

Le lendemain, cependant, les craintes s'étaient tout de suite dissipées. C'était jour de foire, on n'en accourait que plus en nombre à la petite gare du tramway pour y voir débarquer les nouveaux venus, et leur aspect calmait les appréhensions. A quelques exceptions près, tous étaient fort proprement mis, et ceux mêmes qui paraissaient pauvres avaient la meilleure tenue. D'autres surprenaient même plutôt par leur air d'aisance, ou le volume et la quantité de leurs bagages. Un meunier se faisait suivre d'un coffre énorme qu'il fallait porter à trois, et quelques femmes avaient presque fait de la toilette. Aucun, en somme, n'annonçait rien d'inquiétant, et la Mairie leur trouvait assez facilement des gîtes. Il y avait une dizaine de familles belges, d'Ypres ou des environs, et d'autres de nos départemens du Nord. Les uns étaient des mineurs, d'autres des employés de fabriques, d'autres des cultivateurs, d'autres exerçaient d'autres métiers. On était à la veille de la Fête-Dieu, presque tous en suivirent le lendemain la procession avec recueillement, et les gens du pays n'avaient pas assez de curiosité et d'ébahissement pour regarder défiler toutes ces

figures étrangères si inopinément arrivées, et comme tombées du ciel pour remplacer les absentes.

*
* *

On a logé quelques familles dans le quartier perché au-dessus du Champ de foire, et notamment un ménage belge. L'homme est menuisier, et ne sait pas un mot de français, mais sa femme le parle bien et sert d'interprète à toute la colonie. Aussitôt dans le pays, elle a fait engager son mari comme aide par le sacristain, menuisier comme lui, et dont l'atelier touche à leur logis. Il travaille ainsi tout à côté d'elle, et je la trouve, un après-midi, installée et tricotant devant sa porte. Il fait un temps superbe, on aperçoit au loin le cirque bleu des collines par-dessus les toits du village, le marteau et le rabot résonnent derrière nous dans l'atelier, et, tout en agitant ses aiguilles, elle me raconte leurs misères.

— Ah! monsieur, me dit-elle avec un gros soupir, personne n'aurait jamais cru possible tout ce que nous avons souffert, et je suis bien heureuse de n'avoir pas d'enfans. Nous sommes mariés depuis deux ans et, aussitôt après notre mariage, nous nous étions établis à Ypres, dans une petite maison dont nous devions devenir les propriétaires, lorsque l'été dernier, quelques jours avant la foire, on apprenait, sans pouvoir d'abord y croire, que la guerre était déclarée. Un mois après, on voyait un matin des cavaliers à grandes lances le long du canal, et une immense armée allemande entrait chez nous, dans la soirée, par quatre endroits différens. La nuit, cependant, se passait bien, et l'armée, le lendemain, repartait au petit jour. Mais les Anglais et les Français arrivaient ensuite à leur tour, on se battait dans les environs, et nous ne cessions plus, à partir de ce moment-là, de vivre dans un cauchemar... De tous les côtés, d'abord, des réfugiés de la campagne accouraient en masse. Des femmes qui pleuraient en portant leurs enfans! Des fermiers qui poussaient leurs bêtes devant eux! Des infirmes et des malades dans des chariots et jusque dans des brouettes! Puis, le bombardement commençait, les obus pleuvaient dans les rues, sur les monumens, dans les maisons. Nous étions obligés de nous cacher dans notre cave, et un jour, vers trois heures de l'après-midi, mon mari, qui était parti depuis le matin pour aller chercher à manger et que je croyais tué, finissait par

revenir, mais tout tremblant, pâle comme un mort, et me disant que tout le quartier croulait, qu'il n'y avait plus une seconde à perdre, que nous allions être enterrés vivans, et qu'il fallait nous enfuir immédiatement...

A ces souvenirs, la voix de la pauvre femme se troublait, son tricot tremblait dans ses mains, et elle continuait, tout émue :

— Ah! monsieur, lorsque je me rappelle ce départ, j'ai toujours envie de pleurer... Cette maison que nous abandonnions, elle était comme à nous, et c'était comme notre maison. En la quittant, nous perdions tout ce que nous avions!... Mais nous ne pouvions plus rester. Une partie de notre rue était déjà tout en ruines, et nous devions, à chaque pas, nous jeter derrière un mur ou au fond d'un fossé, pour ne pas être tués. Enfin, nous réussissions à nous sauver, nous parvenions à un village où nous passions la nuit dans une grange et, le soir suivant, nous arrivions à Hazebrouck... Là, nous avons vécu six mois, mais comment? Et dans quelles souffrances! Notre pauvre maison !... Nous ne pouvions pas nous décider à l'abandonner : il y avait trente-cinq kilomètres pour y aller, il fallait les faire à pied, et mon mari, pendant plus de cinq mois, y est retourné presque chaque semaine. Il regardait si elle n'était pas démolie, revenait, et repartait encore pour la revoir. Presque toujours il en rapportait quelque chose, des outils ou bien des vêtemens, ou bien seulement un souvenir. Certaines fois, lorsque le bombardement n'était pas trop fort, il restait deux ou trois jours, et réparait les dégâts, ou cachait les objets qui risquaient d'être volés. D'autres fois, les obus tombaient avec tant de violence qu'ils l'empêchaient d'arriver, et qu'il devait s'en retourner sans avoir pu même approcher. Une nuit, à l'un de ces voyages, il a vu brûler la cathédrale Saint-Martin et l'échafaudage placé autour. Tout le ciel et toute la ville n'étaient plus qu'un brasier. Une autre nuit, il a vu brûler les Halles et, le mois dernier, il était encore reparti, lorsqu'il apprenait, en arrivant, la mort d'un de nos voisins et de ses sept enfans, tués tous les huit par une bombe tombée chez eux. Chez nous, il en était aussi tombé une. Elle avait crevé le toit, traversé le plancher de notre chambre, et fait explosion dans la cuisine. Il y avait un gendarme mort près du fourneau, et tout, en même temps, avait été pillé et saccagé. On avait brûlé les

portes, les bancs, les chaises, l'armoire, la commode, les tiroirs, la garde-robe, et volé tout ce qui n'avait pas été caché... Ah! monsieur, nous en avons pleuré! Nous n'avions plus rien, et mon mari voulait encore retourner, mais on a donné l'ordre de nous faire évacuer Hazebrouck, et de nous embarquer tous pour le Midi... Alors, un train nous a d'abord emmenés à Calais, et de là à Rouen, puis à Tours. Pendant deux jours et deux nuits, nous n'avons pas quitté le chemin de fer. Nous mangions et nous couchions dans les wagons... Nous ne pouvions même pas en sortir... Et, maintenant, nous voilà ici...

Elle s'arrêtait encore et ne pouvait plus parler, de nouveau toute remuée par ses souvenirs, posait ses aiguilles, et essuyait ses yeux, pendant qu'on entendait toujours clouer et raboter dans l'atelier, et qu'on voyait, au-dessous de nous, à l'autre bout du Champ de foire, s'étendre l'ombre du vieil orme sous lequel, l'été précédent, le crieur lisait les nouvelles...

*
* *

Logé quelques maisons plus bas, un mineur du Pas-de-Calais, qui se loue dans le village, tantôt pour un travail, tantôt pour un autre, me raconte l'effroyable sauve-qui-peut des populations de sa contrée.

Il habitait La ..., dans une de ces cités ouvrières si nombreuses en ces régions. Un jour, les Allemands envahissaient le pays, entraient dans la cité, y prenaient les matelas et les meubles des locataires, en faisaient de grands tas dans la rue, y mettaient le feu, et les détails de la fuite de tout ce troupeau humain se sauvant de ce village en flammes, le long du canal de l'Yser, vous donnent le frisson. Les malheureux avaient cru pouvoir prendre la grande route, mais la trouvaient barrée par nos propres troupes, en train d'y opérer leur retraite, et s'y heurtaient partout aux baïonnettes des factionnaires, qui leur faisaient rebrousser chemin, en leur criant : « On ne passe pas! » Alors, tout affolés, ils se jetaient dans les terres labourées, où beaucoup ne pouvaient plus marcher. Il y avait des infirmes qui renonçaient à avancer, des familles qui se perdaient sans pouvoir se retrouver. Une femme, devenue folle, se précipitait dans le canal avec ses quatre enfans. D'autres, qui étaient grosses, accouchaient contre les meules, et mouraient près de leurs enfans morts. Partis sans rien, courant depuis des heures,

exténués, l'estomac vide, affamés, ils arrachaient en chemin les betteraves et les pommes de terre pour les manger crues et, harassés, fous de misère, finissaient cependant par arriver à B..., mais ne se doutaient pas de ce qui les y attendait... Des milliers de fuyards encombraient déjà la ville, l'envahissaient de plus en plus, et la population, effrayée et menacée par ces foules qui demandaient à être nourries, ne savait qu'inventer pour s'en délivrer. On leur faisait faire queue pendant des heures, pour leur donner un morceau de pain gros comme le poing qu'on leur faisait payer un prix exorbitant, ou qu'on leur refusait même au dernier moment.

— Nous avions toutes les peines du monde à avoir du pain, me dit le malheureux mineur, et les boulangers n'osaient pas toujours nous en vendre. La foule leur criait de ne pas nous en donner!... Un jour que je m'étais procuré pour deux sous de lait, et que j'étais allé demander à un habitant de mes amis de me le faire chauffer, il me regardait comme s'il ne m'avait jamais vu, et me fermait sa porte à la figure en me disant qu'il ne comprenait pas ce que je lui voulais... Il ne me reconnaissait plus... Un ami!...

Le pauvre homme n'était naturellement pas resté à B..., et le flot de la guerre avait fini par le jeter dans notre village avec sa femme et ses filles, pendant que ses fils étaient au front.

— Nous ne connaissons pas le travail de par ici, me déclare-t-il en terminant; mais nous ferons tout ce que nous pourrons, les foins, les moissons, les vendanges, tout ce qu'on voudra nous faire faire!... Moi, je peux scier du bois, en charger, en décharger, casser des pierres. Nous pourrons, quand il en sera temps, arracher les betteraves et les pommes de terre. Mais ce n'est pas ce que nous avons mangé depuis huit mois qui nous donnera de la vigueur!... Tenez, monsieur, ce pantalon que j'ai là, c'est celui avec lequel je me suis sauvé, le pantalon de l'Administration, et je n'en ai pas eu d'autre tout l'hiver. Quand je travaillais la nuit, dans l'eau, à creuser des tranchées pour les Anglais, il était quelquefois tellement trempé que je ne pouvais plus le supporter. Alors, je l'ôtais, je le tordais, et je le remettais tout mouillé... Il y a un an, je pesais plus de cent soixante-quinze. Aujourd'hui, je ne pèse même pas cent quarante... Le mois dernier, j'ai voulu m'engager, mais on n'a pas voulu de moi... Et quand je pense à ce que nous étions

avant la guerre! Nous vivions alors en famille, et nous avions, à nous tous, dix-sept francs à dépenser par jour. Ah! on ne mettait rien de côté, mais on ne se refusait rien, et on était heureux! Oui, monsieur, dix-sept francs par jour, et vous pouvez faire le calcul... Moi, j'étais lampiste, et j'avais l'entreprise de huit cents lampes, ce qui faisait cinq francs, vingt-cinq. Mon fils aîné était mineur, et gagnait cinq francs. L'autre l'était aussi, et en gagnait trois. Ma fille aînée gagnait deux francs soixante-quinze dans une fabrique de tissage, et ma femme se faisait environ un franc par jour, l'un dans l'autre, en revendant des lainages dans les marchés. Vous pouvez compter, ça faisait bien dans les dix-sept francs!... La veille du jour où il a fallu nous sauver, nous avions plus de deux cents francs à toucher le lendemain, pour notre quinzaine... Ah! oui, on était heureux, et nous ne l'avions même jamais été autant!.. Mais je cause, et je n'en ai pas le temps... J'ai cinq sous de l'heure pour scier du bois, et il faut que vous m'excusiez...

***

Deux familles de cultivateurs des environs d'Ypres, celle d'un journalier et celle d'un petit fermier, occupent en commun les trois pièces d'un logement inhabité. Ils sont douze, parens et enfans, et les maris sont beaux-frères. Le journalier seul parle un peu le français, et l'histoire de ces pauvres gens est navrante.

Ils habitaient un village d'abord rançonné par les Allemands, repris ensuite par les Alliés, et qu'avait dû évacuer la population. Séparée de son mari en service dans l'armée belge, la sœur du petit fermier avait suivi son frère avec ses deux petits garçons, une petite fille encore au sein, et les trois familles étaient parties ensemble.

Une certaine chance parut d'abord les favoriser. Le petit fermier avait pu sauver une vache, l'emmener et la vendre en route à la troupe. Parvenus ensuite sans encombre à une localité importante, ils y avaient trouvé du travail dans une exploitation agricole, et vivaient ainsi à l'abri, aussi tranquilles que possible, entendant seulement au loin l'incessant grondement du canon, quand ils avaient tous failli périr dans un drame horrible.

Ils logeaient dans une auberge où se trouvaient en même temps cantonnés des chasseurs d'Afrique, et un chasseur, un jour, rapportait une tête de shrapnell pour amuser les enfans. Le joujou avait eu le plus grand succès, et les petits garçons ne cessaient plus de faire rouler la petite boule sur la table et sur le plancher, la lançaient, la relançaient, la rattrapaient, et jouaient ainsi sans méfiance, quand elle ricochait un soir sur la pierre d'évier. Une explosion terrible ébranlait alors la maison, et la sœur du fermier poussait un épouvantable cri. Assise près de la cheminée, à la place où elle donnait d'habitude à teter à sa petite fille, elle avait les deux jambes coupées au-dessus des chevilles, un trou au-dessus d'une hanche, un autre à la gorge, et l'enfant avait le ventre ouvert. On se précipitait pour essayer de les sauver, mais tout était inutile. Elles ne donnaient déjà plus signe de vie en arrivant à l'ambulance, et mouraient un quart d'heure après.

Expulsés quelques semaines plus tard de la localité où ce malheur atroce avait eu lieu, comme ils l'avaient déjà été de leur village, réduits à la dernière des misères, et longtemps ballottés d'un refuge à l'autre, les deux beaux-frères, leurs familles et les deux petits orphelins vivent maintenant ici, dans ce coin du Nontronnais, sous le même toit de paysan, mais du moins loin des catastrophes, et devant le même âtre au triste feu, mais dont le pauvre filet de fumée monte en paix sous un ciel où ne sifflent plus les bombes et où n'éclatent plus les shrapnells. Ils ont longtemps erré de pays en pays, couchant dans les étables ou même dans les champs, manquant de tout, perdant l'espoir, et le journalier me dit, en baissant la tête, avec les quelques mots de français qui lui servent à se faire comprendre :

— Triste, la guerre, c'est triste !... Tout mort, tout cassé, tout brûlé !... Tout pris, tout perdu, plus rien !...

Je lui demande s'ils sont contens du pays, et il me répond affirmativement, mais sans élan :

— Contens, oui... Sommes en famille... Mangeons chez nous.. Pas d'obus... Contens, oui, contens...

Et, assis devant la cheminée, il regarde mélancoliquement les cendres pendant que son beau-frère va et vient derrière nous sans nous comprendre. Les femmes sont au lavoir, et les enfans, assis sur le pas de la porte, se montrent, de leurs

petites mains, tout en mangeant des tartines, les chèvres et les bœufs qui remontent ou qui redescendent le village.

*
* *

Il est arrivé un petit événement dans la colonie... Un jardinier belge, sa femme et ses cinq enfans sont brusquement repartis comme ils étaient venus.

En même temps qu'un assez mauvais esprit, ce jardinier, paraît-il, était un intarissable parleur. A la table de l'auberge, où certains réfugiés préféraient prendre leurs repas, il ne quittait pas la parole.

— Il parle trop, disaient les autres, tout étourdis par son bagout.

Aussi grand qu'il était bavard, avec d'élégantes jambières de cavalier et de belles culottes de velours qui lui moulaient coquettement les jambes, il passait ses journées à discourir, moitié en flamand et moitié en français, devant la porte de l'auberge, en fumant un petit bout de pipe. Il savait tout, parlait de tout et se moquait de tout le monde.

Il avait deux petits garçons toujours mis comme de petits princes, mais élevés comme de petits sauvages, et qui allaient, chaque après-midi, à la stupéfaction générale, se baigner tout nus dans l'étang. Leur mère, pendant ce temps-là, occupait ses loisirs à confectionner dans la cuisine de l'auberge des ragoûts et des gourmandises dont ils portaient une part à un meunier de leur pays, le meunier au grand coffre, à l'autre extrémité du bourg. Après les avoir vus courir tout nus dans le village, on les y revoyait ainsi faire ensuite les importans dans leurs beaux habits, et porter avec précaution, sous leurs grandes collerettes et leurs jolis chapeaux, des plats où fumaient des sauces.

Tout en ne faisant jamais rien que des discours du matin au soir, le jardinier, d'après ce qu'il racontait, ne cessait de recevoir les plus magnifiques propositions de tous les châteaux environnans. Tous les châtelains, à l'entendre, le réclamaient comme maître-fleuriste et lui offraient des gages extraordinaires. Mais il ne se pressait pas de se décider, ne répondait même pas, et déclarait vouloir attendre, afin de pouvoir mieux choisir, quand on avait appris qu'il était parti pour Paris. On les avait tous aperçus un matin, lui, sa femme et ses cinq enfans, remonter vers le petit tramway.

On voudrait être renseigné sur ce singulier jardinier, et questionner un peu la colonie sur lui, mais le meunier est seul à l'y connaître, vit lui-même à l'écart, et ne sait pas un mot de français.

* * *

— Eh bien! mesdemoiselles, d'où revenez-vous avec de pareils bouquets?

— En effet, me répondait l'une des deux jeunes filles qui remontaient la côte en portant chacune avec peine un gros fagot de bois mort, ce sont de drôles de bouquets... C'est pour faire cuire notre dîner de ce soir...

Elles sont deux sœurs, et les filles d'une veuve d'A..., employées avant la guerre dans une fabrique de tissage, où l'une était fileuse, et l'autre démonteuse. Elles subvenaient ainsi à l'existence de leur mère et d'une petite sœur qui a huit ans. La mère, de son côté, gagnait quelque chose, et donnait en même temps pension à un vieux tisseur, le vieux Théodore, également veuf. En réunissant ainsi leurs petites ressources et en ne faisant qu'un ménage, ils vivaient mieux, tout en dépensant moins. On les a évacués ici ensemble, et ils occupent, dans le bas du bourg, une petite maison bourgeoise dont les propriétaires ne sont jamais là, si ce n'est trois ou quatre jours tous les deux ans, pour la pêche d'un étang qu'ils possèdent dans le voisinage.

Le vieux tisseur semble enchanté de ma visite. C'est le réfugié jovial, et il me dit tout de suite, avec une bonne humeur et une philosophie qu'aucune misère ni aucune catastrophe ne paraissent pouvoir altérer :

— Voyez, monsieur comme nous sommes bien logés!... Quand on nous a tous embarqués, il y a un mois, pour Calais, en nous enfermant deux jours et deux nuits dans des wagons d'où nous ne pouvions plus sortir, nous ne nous serions jamais doutés que nous finirions par arriver dans un pays où nous serions aussi bien... Tenez, voilà les chambres... Celle de madame, celle de ces demoiselles, la mienne... Et des armoires, des commodes, des rideaux aux lits... Et voilà même le salon, mais nous n'en profitons pas... Et le bûcher, la cour, le hangar... Il y avait énormément de toiles d'araignées, et je n'en avais même jamais tant vu, mais nous les avons toutes enlevées... A présent, tout est bien convenable!...

Puis, avec son fort accent du Nord :

— Nous voudrions que les patrons *viennetent* maintenant un peu chez eux... Ils verraient comme nous y avons tout fait beau !

Et, de retour dans la cuisine où la mère et ses filles sont restées à coudre :

— A A..., monsieur, nous avons tant reçu d'obus que nous ne pouvons pas encore croire au bonheur de ne plus en entendre. La nuit, je bondis quelquefois tout en dormant, et je me réveille tout en sueur, comme s'il venait encore d'en tomber un, et chez nous, cependant, voyez comme c'est curieux, la guerre nous avait plutôt procuré d'abord des avantages... Auparavant, par exemple, on risquait toujours de se faire prendre par les douaniers en allant en Belgique acheter du tabac et des allumettes. Depuis, ils avaient tous été mobilisés, et on pouvait, sans se gêner, aller acheter ce qu'on voulait... Tout le monde en était content... Ensuite, les Allemands sont venus, mais il n'y a pas eu non plus d'abord trop de misère. Ils ne volaient que dans les maisons dont les propriétaires n'étaient pas là, et ils vous saluaient dans la rue !...

— C'est vrai, dit l'une des jeunes filles, ils nous disaient chaque fois bonjour en nous rencontrant.

— Mais oui, continue le vieux Théodore, ils étaient très polis, et ils n'ont même vraiment pillé que le magasin d'un parfumeur. Là, par exemple, ils n'ont rien voulu laisser, et les soldats ont tout emporté... Tous les savons, toutes les bouteilles d'eau de Cologne et toutes les boîtes de poudre de riz... Il fallait voir ça !... Et puis, un jour, ils nous ont dit : « Adieu, adieu !... Nous partons... Mais vous malheureux, et nous aussi... Nous mourir de faim, et vous tués... » Et le soir, en effet, ils n'étaient plus là, le bombardement commençait quelques jours après, et les obus, pendant six mois, n'ont plus cessé de tomber sur nous... Alors, on s'est caché dans ses caves, mais elles étaient trop petites, il y en avait qui n'étaient pas solides, d'autres qui n'étaient pas voûtées, et tout le monde s'est dit : « Allons chez M... ! » On voulait dire dans les caves de la brasserie M... qui tiennent, sous la ville, à peu près autant de place qu'en tient ici tout le village avec le Champ de foire, et on s'y est bientôt trouvé deux mille. On ne savait plus comment y remuer, et il y avait même beaucoup de familles qui pensaient ne plus pou-

voir y venir, mais on leur faisait dire de venir tout de même, et on se tassait encore un peu plus...

Le tableau de ces caves de la brasserie M..., d'après ce qu'en raconte le vieux tisseur, devait être extraordinaire. Elles s'étendaient sur un espace énorme, et toute une population affolée, des femmes, des vieillards, des jeunes filles, des enfans, des malades, s'y serraient avec épouvante. A un endroit, sur la maçonnerie d'un caveau, on avait dressé une petite chapelle, où les uns avaient apporté des cierges, d'autres des fleurs artificielles, d'autres des images de sainteté. Le Doyen était venu la bénir, et on y priait jour et nuit. La Brasserie, cependant, n'avait pas interrompu toute fabrication, et, sur un autre point de ses sous-sols, débitait des chopes de bière à un tourniquet. Tantôt les obus faisaient rage, et les pauvres gens tombaient à genoux en se tournant vers le petit autel. Tantôt, une accalmie se produisait, l'atmosphère de fièvre et de foule respirée dans ces catacombes leur avait desséché la gorge, et ils se pressaient tous au tourniquet. A neuf heures, tous les matins, il y avait une distribution de vivres à l'Hospice, et chacun allait y chercher sa portion en se garant comme il le pouvait contre les bombes. Mais l'Hospice, au bout d'un mois, n'existait plus. Il s'était effondré sous les obus, et la distribution avait lieu au Collège, où l'on courait, à la même heure, chercher son morceau de pain et sa part de pommes de terre, en tâchant de ne pas se faire tuer. Dans ces immenses souterrains, éclairés la journée par les soupiraux, et la nuit par la lumière électrique, la vie de ces deux milliers d'êtres ne semble même plus une vie réelle. Il y avait des heures de terreur folle, suivies de minutes de détente et presque de gaieté convulsive. On éprouvait, malgré tout, un besoin de rire maladif. Brusquement, d'autres fois, on n'entendait plus rien, comme si le bombardement avait cessé... Alors, on se hasardait aux soupiraux, les figures s'y hissaient pour y voir et pour respirer, et un jour, le 5 mai, on avait cru pouvoir regarder ainsi au dehors, quand un épouvantable sifflement, suivi d'un fracas horrible, faisait rentrer toutes les têtes. Une bombe était entrée dans une cave en face, y avait éclaté, et venait d'y tuer quinze personnes...

A ce moment du récit du vieux tisseur, l'une des jeunes filles fait tomber une chaise en se levant pour aller refermer une porte, et sa mère, au bruit de la chute, pousse un véritable

cri d'effroi, puis elle m'explique, toute troublée, qu'elle ne peut plus rien entendre tomber par terre sans croire encore à une bombe, et en être toute bouleversée.

— C'est vrai, dit le vieux Théodore... Madame, maintenant, se trouve toujours mal à tous les bruits auxquels elle ne s'attend pas... Et moi, je le dis bien franchement, je n'aime pas beaucoup non plus entendre tomber quelque chose trop fort. Je me figure toujours aussi que c'est un obus... Voyez-vous, monsieur, nous en avons trop reçu... Seulement, après celui qui avait tué tout ce monde dans la cave en face de la nôtre, nous n'avons plus voulu rester. Personne n'y avait plus le cœur, et nous sommes tous allés à la mairie réclamer nos billets d'évacuation.

Des voix d'enfans descendant la rue passaient à ce moment devant la maison, et une fillette blonde, une petite croix au cou et un cahier sous le bras, entrait dans la cuisine.

— Voilà ma plus petite, me dit alors la mère en achevant de se remettre, elle revient de l'école... La nuit, dans les caves de M. M..., on la couchait dans un caveau, et ça l'amusait beaucoup, mais le bombardement lui faisait aussi bien peur... Et ma seconde avait peut-être encore plus peur qu'elle... N'est-ce pas, Adèle ?

— Ma foi, oui, répond Adèle, j'avais très peur.

— Et Théodore tremblait bien aussi un peu.

— En effet, avoue ingénument le vieux tisseur, je ne me sentais pas toujours à mon aise.

— Et moi, ajoute la veuve, j'avais plus peur que tout le monde... Il n'y avait de brave que l'aînée... Aussi, c'était toujours elle qui allait nous chercher nos portions... Les bombes, à elle, ne lui faisaient rien... N'est-ce pas, Madeleine?

— Ma foi, non, répondait Madeleine...

Et ils n'avaient pas l'air trop malheureux... Ils sont tranquilles, bien logés, loin des bombes, et chacun reçoit son allocation. Le vieux Théodore fait des journées, les jeunes filles en font aussi, la fillette va à l'école, et ils ne se plaignent que de manquer de bois. Mais il n'y a plus de bras pour en faire, il est hors de prix, et les pauvres gens, qui n'ont pas tout de même oublié leur pays, doivent se contenter des branches mortes qu'on leur permet de ramasser.

*
* *

Toutes les familles ne logent pas dans le bourg, quelques-unes sont dans les hameaux, et l'une de celles-là, M., Mme et Mlles D..., une famille de petite bourgeoisie rurale, occupe le bas d'un petit castel laissé à la garde d'un régisseur. M. D... possède une connaissance approfondie des travaux des champs, ses trois filles ont reçu de lui une sérieuse éducation agricole, et il exploitait avec elles, au moment de la guerre, une grosse ferme dans le Pas-de-Calais, où la mère de Mme D..., une vieille femme de quatre-vingt-quatre ans, vivait avec eux.

Le père et la mère, à l'approche des Allemands, s'étaient hâtés de faire partir les jeunes filles, mais n'avaient pas voulu abandonner eux-mêmes leur domaine, où la grand'mère était restée avec eux. L'exploitation comprenait un nombreux bétail, des porcs, des moutons, une basse-cour importante, des chevaux et des cultures de toutes sortes dont on venait de faire la récolte. Les fourrages remplissaient les granges, et les meules de blé couvraient les champs. De tout cela, trois mois plus tard, les Allemands n'avaient absolument rien laissé. Ils avaient mangé le bétail, les troupeaux, la basse-cour, pris les chevaux, vidé les greniers, fait main basse sur les foins et sur les grains, tout enlevé et tout arraché des champs. Il n'y restait plus une meule ni une pomme de terre, et les infortunés D..., complètement ruinés, n'étaient cependant encore qu'au commencement de leur Calvaire!

Un jour, en arrachant les betteraves d'une propriété voisine, des soldats y découvraient quatre mille francs d'or. Leurs officiers soupçonnaient alors M. D..., d'en avoir enterré autant, et le sommaient de leur indiquer où. Il protestait auprès d'eux avec la dernière énergie qu'il n'avait rien caché, et ils consentirent d'abord à ne pas insister, mais ne cessaient plus ensuite de les tourmenter, lui et sa femme, à tout propos. Ou bien, ils les accusaient de dissimuler de la volaille, et la leur réclamaient avec menaces. Ou bien, ils forçaient Mme D... à aller cueillir elle-même, pour les leur donner, les quelques haricots ou les quelques salades qui ne lui avaient pas encore été volés dans son potager, et chaque jour ramenait ainsi une nouvelle persécution.

Les pauvres fermiers manquaient déjà presque de tout et,

dans la disette et la terreur où ils étaient, Mme D... en avait été réduite à faire cuire elle-même en cachette dans le fourneau de sa cuisine des petits pains faits avec du blé moulu dans son moulin à café, lorsque deux sous-officiers arrivaient lui dire, un matin :

— Vous cachez du blé !

Elle essayait de leur répondre, mais ils lui imposaient silence, et lui répétaient simplement, en lui montrant leur revolver :

— Vous cachez du blé... Vous allez nous faire visiter toute la maison...

Elle venait justement de retirer ses petits pains de son fourneau, et les ramassait instinctivement dans son tablier afin d'empêcher de les prendre. Puis, les deux Allemands se faisaient conduire à la cave, remontaient avec elle, l'obligeaient à leur ouvrir chaque chambre et chaque placard, sondaient les coins, dérangeaient les meubles, arrivaient au grenier, et là, découvraient en effet un sac de blé derrière des poutres. Atterrée, et toute tremblante, Mme D... leur expliquait alors que c'était tout ce qui leur restait et les suppliait de le leur laisser, mais ils ne l'écoutaient pas et envoyaient enlever le sac.

Une autre fois, la pauvre femme voyait une ordonnance déménager de la ferme tout un ballot d'objets, et se précipitait pour les lui reprendre. Mais l'ordonnance résistait, il y avait lutte, et tout roulait par terre, excepté une lampe-carcel que parvenait à garder le soldat. Elle s'acharnait alors à la lui arracher, et le bec finissait par lui en demeurer entre les mains pendant qu'il s'en allait avec le reste.

Ces scènes exaspéraient M. et Mme D..., mais bouleversaient surtout la grand'mère qu'elles rendaient folle de terreur, et ne cessaient de se renouveler, quand un officier réunissait un jour la cinquantaine d'habitans restés dans la petite localité, leur signifiait d'avoir à quitter le pays le jour même sous peine d'être fusillés, et les prévenait en même temps qu'on se chargerait de les emmener. Mais ils devaient se préparer à se mettre tout de suite en route, on leur permettait seulement à chacun un petit paquet, et à quatre heures, en effet, on les faisait tous monter dans des charrettes, qui partaient à un coup de sifflet. Deux heures après, on s'arrêtait dans un gros village, et tout le monde y couchait sur la paille, dans

une salle de bal où l'écriteau de l'orchestre annonçait encore une polka. Puis, on les transportait le lendemain dans une autre localité où ils étaient maintenus tout un mois parqués dans une grange, et où mourait la mère de Mme D..., épuisée d'horreur et de souffrance... Enfin, après avoir encore été traînés de pays en pays, de grange en grange, de caserne en caserne, les malheureux D... se trouvaient jetés un soir dans un wagon à bestiaux, y restaient enfermés trois jours et trois nuits sans savoir où ils étaient emmenés, et débarqués, le quatrième jour, dans une gare inconnue d'eux, où on leur disait qu'ils étaient libres... Ils étaient en Suisse...

Leur premier souci, aussitôt en liberté, avait été de retrouver leurs filles, avec qui les hasards de l'évacuation les avaient ensuite réunis dans le paisible et lointain village de Dordogne, où ils essayaient, à présent, de se réveiller de leur cauchemar. Le père s'en remettait peu à peu, la mère en revenait plus difficilement, les jeunes filles gagnaient la vie de la famille en aidant le régisseur du château dans les travaux de la saison, et tous pensaient avec douleur à la vieille grand'mère restée là-bas!

*
* *

On a commencé les fauches, et toute la colonie, les petits cultivateurs, le meunier, les mineurs, les employés de fabrique eux-mêmes, sont d'une aide précieuse pour la localité. Les femmes complètent les équipes et, depuis une semaine, en même temps que la bonne odeur du foin nouveau arrive des prairies, l'écho, au lieu de patois, en apporte du flamand. Les hommes abattent l'herbe à grands coups de faux, les femmes fanent en petits jupons, les enfans courent entre les meules en colportant des bouteilles, tous s'appellent ou se répondent dans la langue de leur pays, et c'est une singulière impression que celle de ce paysage nontronnais où, en fermant les yeux, on se croirait dans une campagne des environs d'Ypres ou d'Arras!

Après une série de jours de pluie, il fait maintenant beau et chaud, et les charrettes, dès midi, défilent sur la route, ballottant et disparaissant sous leurs charges, lentement traînées par les bœufs. Tout à l'heure, elles seront devant les granges, et les appels, les cris, les interpellations, s'y échangeront toujours en flamand ou avec l'accent du Nord. Le patois du village

ne s'entendra plus guère que lorsqu'un enfant ou un vieux aura à parler aux bœufs pour les faire reculer ou supporter les mouches...

*
* *

La note la plus inattendue apportée dans le pays l'aura peut-être été par le vieux tisseur.

Avec son inaltérable et pittoresque optimisme, il s'est tout de suite offert pour n'importe quel travail à n'importe quel prix, en vous disant d'un ton bonhomme, avec ses locutions et son accent du Nord :

— Quand on ne sait pas, on apprend... Ceux qui *veultent* bien faire une chose, *ils* en *viennetent* toujours à bout!

Toujours content, il demandait seulement, après son repas de midi, à faire un petit somme à l'ombre :

— Ceux qui sont vieux, disait-il, *ils* ont besoin de se reposer un instant quand ils ont mangé... Ensuite, ils *travailletent* mieux!

Et il vous racontait ingénument son histoire :

— Moi, je suis un enfant trouvé, et j'ai toujours été heureux. Un enfant trouvé, *n'est-ce pas*, ça n'a pas de parens? Alors, le bon Dieu lui en sert, et l'enfant n'y perd pas toujours. Ainsi, j'ai été élevé par un curé qui me répétait souvent : « Tu peux être tranquille, le bon Dieu ne t'abandonnera pas. » Et le bon Dieu, en effet, m'a toujours protégé. D'abord, bien entendu, j'ai été jeune comme tout le monde, et un jeune homme, *n'est-ce pas*, ça aime à vivre!... Mais je suis vite devenu raisonnable, et le travail ne m'a jamais manqué. Plus tard, j'ai bien fait une grande maladie, mais j'ai été admirablement soigné. Ensuite, je suis bien aussi devenu vieux, et je n'ai plus gagné autant, mais j'ai fait alors affaire avec ces dames, et tout est encore bien allé... Et puis, la Guerre est venue... Les Allemands... Le bombardement... Et, maintenant, me voilà ici, mais toujours heureux tout de même... Je voyage, je vois du pays, et on n'en voit jamais trop...

A midi, en se mettant à table, il fait d'abord un grand signe de croix, dîne d'un excellent appétit, va se coucher sous un arbre, dort comme un ange un petit quart d'heure, et vous dit ensuite, en se levant tout ragaillardi :

— Là-bas, chez nous, on boit de la bière, et je l'aime bien,

mais elle rend lourd, tandis que le vin, ici, vous rend léger...

Il a fini, dans le bourg, par être l'ami de tout le monde, et ne manque jamais, en y passant, d'y adresser gentiment un mot de bonjour à toutes les personnes qu'il aperçoit sur leur porte ou à leur fenêtre.

— Bonjour, madame Une Telle... Et la santé? Elle est bonne?... Et vous, monsieur Un Tel, ça va aussi comme vous voulez?... Vous avez de bonnes nouvelles de votre fils?... Et les fourrages?... Ils sont bons?... Et vous, madame Une Telle, vous ne savez toujours pas où est votre mari?... Nous, nous n'apprenons rien de bon de chez nous. Il y est encore tombé deux cents obus l'autre nuit... Tout le monde se fait évacuer... Les gens ne *veultent* plus rester...

Un épouvantable orage a éclaté un jour sur le pays, et le pauvre homme, qui se trouvait en journée, a manqué mourir de frayeur. Il est rentré tout affolé dans la maison, s'est affaissé tout pâle sur une chaise, puis a avoué, une fois remis, que, depuis le bombardement, il ne peut plus entendre le tonnerre.

C'est la seule ombre à son plaisir de vivre!

***

... Quinze mois se sont écoulés depuis le commencement de la Guerre, un second été a succédé au premier, un autre automne est venu, un nouvel hiver approche, et une sorte d'assimilation semble se faire, à la longue, entre réfugiés et habitans. On entend toujours parler flamand dans le village, mais on ne le remarque même plus. On s'y explique par signes et monosyllabes avec certains de ses hommes et de ses femmes de journée, comme si on se trouvait entre sourds-muets, mais on en a pris l'habitude. Le dimanche, toute la colonie est toujours à la messe, rangée et recueillie dans le bas de l'église, mais elle n'y excite plus la surprise, et ferait plutôt un vide en n'y étant plus. Jamais, d'ailleurs, le crieur ne lit plus rien, ni sous l'orme, ni autre part, et jamais non plus les gamins ne parcourent plus le village derrière le tambour, avec leurs bâtons comme fusils, et leurs boîtes de conserves en guise de gamelles. L'anxiété, l'espoir, la confiance subsistent toujours, mais dans les âmes, s'y sont comme cristallisés, et rien n'agite même plus la population de ce qui l'avait d'abord révolutionnée. On

dirait un pays nouveau, avec d'autres coutumes, d'autres figures, et quelquefois même une autre terre. Des champs entiers sont abandonnés, envahis de chardons et de liserons. Les foins, dans certains prés, gisent morts sur pied, noirâtres, pourris par la pluie et couchés par le vent. Dans les landes et le long des chemins, où jamais ne passent plus les chasseurs, les perdreaux se lèvent par grandes troupes, presque aussi nombreux que des alouettes, et les poules d'eau, sur les étangs, viennent jouer et plonger jusqu'auprès des laveuses, comme des canards domestiques. Tout est changé, bouleversé, devenu étrange...

***

... Nous voilà au vingtième mois, et un exode presque général, auquel personne ne s'attendait plus, a dispersé presque toute la colonie. Les petits cultivateurs belges, les mineurs, le meunier au grand coffre, leurs femmes et leurs enfans, d'autres encore, sont tous partis pour Paris en quelques semaines, et il ne reste plus que le menuisier, la famille D..., et le vieux tisseur, avec la veuve et ses filles. Encore, deux des demoiselles D... viennent-elles d'être engagées pour divers travaux dans un château voisin, et cette nouvelle séparation entre leurs parens et elles, tout en n'en étant pas une, a même donné lieu à un véritable déchirement.

Un homme est venu les chercher un matin avec un âne, et leur mère, à l'arrivée de la charrette, a éclaté en sanglots. Puis, cependant, elles sont parties, la charrette a disparu au tournant de l'allée, l'âne a dévalé la côte, et le conducteur, au bas de la descente, a dit aux deux pauvres filles, en les voyant pleurer elles-mêmes à chaudes larmes :

— Bah ! vous ne partez pas pour si longtemps, et vous n'allez pas si loin... Trois petites lieues... Une quinzaine de jours... Il ne faut pas vous faire de chagrin !

Alors, l'aînée lui a répondu par ces mots qui expliquaient si bien leur tristesse, et qui en disaient tant sur leur martyre :

— C'est vrai, mais il nous faut si peu de chose pour avoir maintenant le cœur gros !...

MAURICE TALMEYR.

REVUE LITTÉRAIRE

LE ROMAN ET LA GUERRE (1)

Il n'a guère paru de romans depuis vingt mois. Les temps seraient plus favorables à l'épopée. Sortira-t-il une épopée de ces temps épiques? Nous en avons le présage et les élémens peut-être, dans ces récits de combattans, déjà si nombreux, quelques-uns très beaux et qui tous contiennent plus que des parcelles de sublime. Nos romanciers ont redouté de n'imaginer rien qui valût cette réalité simple et prodigieuse. Puis il n'était pas facile, même pendant les longs répits de l'offensive, d'écarter l'unique souci et de se réfugier, de s'enfermer dans de plaisantes fictions. Enfin, je crois que beaucoup d'écrivains, et non les pires, ont éprouvé une sorte de scrupule à continuer, durant la tribulation de la France, le jeu des idées et des mots. Inutile abnégation, si l'on veut; mais gracieuse : et puissent un jour les littérateurs ne pas oublier qu'au moment où l'on refusait tout plaisir, c'est pour ses délices qu'ils ont refusé la littérature! Ces dernières années, avant la guerre et dans le grand désordre, n'allait-on point à fausser la notion même de la littérature? On l'avait chargée d'un rôle qu'elle sait jouer, et pourtant qui n'est pas le sien : d'un rôle social, et philosophique, et politique. On l'en avait chargée, on l'en avait accablée. Si la littérature était un métier si grave et n'était pas, — au gré de Racine et de son époque, la plus belle entre toutes, — un divertissement, le scrupule que j'indiquais n'aurait pas eu sa raison d'être. Le roman, s'il avait le devoir, — il en a la possibilité certainement, —

(1) *Le Sens de la Mort*, par M. Paul Bourget (Plon). — *La Veillée des armes*, par Mme Marcelle Tinayre (Calmann-Lévy). — *Gaspard*, par M. René Benjamin (Fayard). — *Récits du temps de la guerre*, par M. René Bazin (Calmann-Lévy). — *L'Adjudant Benoît*, par M. Marcel Prévost (Lemerre).

de traiter les plus hautes questions de la pensée et de l'activité humaine, florirait aujourd'hui mieux que jamais. Soudain, les littérateurs se sont rappelé que la littérature est un art et, autant dire, un amusement de l'esprit.

Ce vif sentiment qu'ils ont eu, s'il dure après la guerre, suffira probablement à corriger quelques erreurs, à éclairer diverses doctrines un peu confuses et à distinguer plusieurs choses qui s'embrouillaient. D'ailleurs, je ne prétends pas que la littérature soit condamnée à la frivolité; mais une certaine frivolité lui convient, ne fût-ce qu'afin de rester un art et aussi pour ne perdre pas toute modestie. En ne cherchant pas trop à servir, elle risque moins d'être périlleuse. Anodine, elle a plus de liberté. Quant à deviner les destinées prochaines du roman, qui s'y hasarderait? Parmi les genres littéraires, il n'en est pas de plus souple, variable et, pour ainsi parler, de plus sensible. Nul ne se modifie plus promptement, selon les modes quelquefois, le cours des événemens et les caprices de l'idéologie. Il n'obéit presque pas à des règles. Voici plus d'un siècle, qu'avec une docile exactitude il reflète les goûts furtifs, les passions, les velléités sages ou folles de ce pays. Quoi qu'il en soit des hypothèses qu'on a formulées sur les lendemains de la guerre, une nouvelle France va naître, dont il est malaisé de prévoir et le bonheur et les travaux: cette nouvelle France aura ses peintres attentifs. Les énergies que le premier Empire avait suscitées, et qu'il occupa et qu'il laissa ensuite sans besogne, multiplièrent leur fécondité, produisirent un monde nouveau et Balzac, le romancier de ce monde nouveau. La formidable commotion de la présente guerre se propagera; tout aura subi le branle : ni l'équilibre ne s'établira vite, ni le calme ne se fera sans peine. Ensuite, le calme, s'il advient, — ou, sinon le calme, cette moindre fureur qui est l'aubaine de quelques années dans l'histoire, — révélera le changement des âmes et de tous leurs dehors. Cette aventure méritera son Balzac; et l'aura-t-elle ?

Les quelques romans qui ont paru depuis le début de la guerre portent la marque de l'angoisse. L'un des plus beaux, — je n'ai point à le signaler aux lecteurs de la *Revue*, — *Le Sens de la Mort*, est une méditation poignante sur le thème que ces terribles jours imposent continuellement à notre pensée. Une méditation : mais aussi le héros de M. Paul Bourget ne sépare pas de la réalité sa doctrine; il prétend la tirer de la réalité même et de l'expérience. Il est un homme de science, un médecin : mais (dit-il) en médecine, les théories les mieux

déduites et combinées ont leur contrôle dans la clinique; et elles tombent si la clinique les dément. De sorte que la science et les principes de la science nous engagent à ne point isoler de « l'action » la vérité. Les systèmes d'idées qui aident à la vie ont, de ce fait, leur vérité; les systèmes d'idées qui détraquent en nous l'aptitude à vivre, ont là leur démenti. Ainsi l'épreuve, ou expérience, nous avertit opportunément; et quelle épreuve, que cette guerre, la plus grande guerre et l'expérience la plus vaste qui ait placé l'humanité devant les doutes de la mort! Il faut que la mort, pour n'être pas le scandale de la nature, ait « un sens » : ce mot veut dire « une signification, » et ce mot veut dire « une direction. » L'auteur de ce roman dirige la mort vers Dieu. Et le roman, dont les péripéties se développent avec une logique pressante, séduit l'intelligence et la touche, quand il est tout animé du charitable désir de lui donner à contempler un univers et de lui épargner l'offense d'un chaos.

Univers ou chaos, l'objet redoutable dépend des lois intimes et cachées qui le gouvernent, dépend aussi du regard qui l'examine et qui en tolère le spectacle. L'effroyable guerre ne serait que démence déchaînée, si les âmes ne l'eussent contrainte à se ranger dans les catégories du courage, de la résignation, de la sérénité volontaire. Comment la catastrophe est devenue patience, et la calamité vertu, c'est ce que montre *La Veillée des armes*, roman de la guerre en ses préludes. M[me] Marcelle Tinayre y conte l'histoire de deux jours. Son récit commence le 31 juillet de l'avant-dernière année, au matin, « lourd matin, blanc de soleil et d'orage, » et finit le matin du 2 août, lors des premiers départs des jeunes hommes. Ce sont là presque les limites de durée dans lesquelles s'enferme une tragédie. Une crise mentale se noue et se dénoue en peu de temps; et, comme une tragédie noue et dénoue une telle crise, c'est une crise également que présente *La Veillée des armes :* il s'agit d'une âme, — et de l'âme française, — que va troubler, bouleverser la subite explosion de la guerre et qui maîtrisera son émoi. Une occasion de folie et qui tourne en sagesse, par l'œuvre énergique de la raison : c'est une tragédie en effet. Le nom de Racine revient plusieurs fois dans les pages de ce roman; il nous étonne et, bientôt, nous enchante. M[me] Tinayre souhaite que son héroïne, toute moderne et d'aujourd'hui très exactement, soit en quelque façon racinienne : oui, et c'est ainsi que, sous la menace de la barbarie, l'âme française a eu recours à tout son passé pour être plus sûre de soi et sans doute a aimé avec une ferveur

jalouse les momens de sa pureté parfaite. A Paris, dès la première alarme, — l'auteur de ce roman le note, — on se mit à prononcer ces mots « nous... chez nous... » comme jamais on ne les avait prononcés : et il est naturel qu'aussitôt les écrivains songent à Racine. Simone Davesnes, dans *La Veillée des armes*, est bien de chez nous, sensible, et avec tant de simplicité, aimante avec douceur, passionnée de tendresse et, même exaltée de passion, toujours lucide : elle a le cœur intelligent. Elle se résigne, et ce n'est pas la fatalité qui la dompte. La souffrance ne l'a point écrasée. Au paroxysme de la souffrance, elle a vu clair et elle a mis en ordre son malheur et son devoir. Elle a pris conscience de l'héroïsme qui lui est demandé. Le chagrin qui l'assaillait, elle a préféré l'accueillir; et, son sacrifice, elle ne l'a point subi, mais consenti. Frêle contre l'énorme guerre, elle a soin de n'être pas éperdue ou timide; elle résiste et est secondée par l'exemple des pauvres, par le souvenir des ancêtres, par le patriotisme et par l'amour. Elle sera plus forte que les hasards. Elle ressemble un peu à la France.

M. René Benjamin, lui, nous jette en plein dans la guerre. Son roman de *Gaspard* n'est pas du tout racinien, mais rudement réaliste; et, comme il y a loin de la jolie chambre où Simone discipline sa tristesse aux tranchées d'Argonne, il y a loin de toute élégance au vif entrain de Gaspard et de ses amis. Peut-être le perpétuel argot de Gaspard et de ses amis nous lasse-t-il avant que nous n'ayons achevé la lecture de tout le roman. Patience ! et, puisque c'est un langage de héros, patience ! Un roman réaliste n'évite guère d'être un peu long : et il nous dure, dès que nous savons le principal, qui tient en quelques feuillets; mais les heures sont plus longues dans les tranchées que les pages du livre et plus nombreuses, patience ! Un réaliste qui n'insisterait pas, ô merveille! un tel réaliste serait Maupassant. M. Benjamin, je l'avoue, insiste. Mais la guerre, aussi ! Ce n'est point une guerre, celle-ci, qu'on puisse peindre à l'aquarelle et à petites touches délicates. M. Benjamin ne ménage ni la couleur ni les gros coups de pinceau. Il a, en outre, comme les réalistes les plus récens, une coquetterie verbale assez drôle, une espèce de virtuosité pittoresque et, parfois, un bagout d'artiste fameusement doué. Gaspard? « Lèvres humides, œil fureteur, cheveux rebelles, un brin de moustache satisfaite, et surtout un nez comique, un long nez tordu mais honnête, ne reniflant que d'une narine mais de la bonne, si bien qu'il semblait que c'était le front, curieux et remuant, qui laissait pendre ce nez à gauche, pour pêcher dans le cœur des idées et des mots... »

Il y a là de la recherche, et de la trouvaille. Il y a là de la préciosité : M. Benjamin travaille le nez de Gaspard comme un poète du temps de Louis XIII les yeux de Chloris ; et un réaliste de prix Goncourt n'ose pas être simple autant que la réalité. Mais il y a encore de la simplicité dans ces colifichets de littérature abondamment truculente. Et Gaspard, avec toute la fanfaronnade gaie de son vocabulaire, avec ses manières délurées, a une bonhomie souvent délicieuse. Bonhomie et bonté, voilà le fond de sa nature, sous les ornemens de gloriole. Il fait le malin ; mais il est malin, débrouillard ; il s'adapte vite aux conditions héroïques de la vie, et de la mort. Il grogne ; mais il est un grognard. Fût-ce à la guerre, il reste gentiment ce qu'il était, « Parigot de Pantruche, » et marchand d'escargots rue de la Gaîté, mais soldat, et qui ne barguigne pas avec la besogne de sauver la France.

Par amour de la simple vérité, M. René Bazin n'est pas un réaliste. Il emploie peu de mots ; il veille à ne pas dire plus qu'il n'a vu, à ne pas dire tout ce qu'il a vu. Après avoir regardé la nature et avant de la peindre, il a fermé les yeux et il a laissé l'image prendre ses lignes de repos : il copiera l'image reposée. Il n'est pas un impressionniste et il se méfie des hasards d'un premier aspect. Les impressionnistes guettent la bizarrerie ; et M. Bazin la redoute. Il aime la continuité, la durée. Les paysages ne lui masquent pas la nature. Et, de même, les anecdotes ne lui masquent pas l'humanité ; ni l'humanité ne lui masque l'éternité. Ses paysages, ses anecdotes, ses méditations, qu'il n'improvise pas, mais qu'il a, pour ainsi dire, accoutumés à vivre ensemble, forment une harmonie, et qui est l'harmonie de sa pensée. Il y a, dans ses *Récits du temps de la guerre*, beaucoup d'émoi, de la pitié, des larmes et une espérance frémissante ; il y a aussi, dans ces épisodes inopinés, quelque chose de difficile à définir et qui ressemble à l'habitude, la sérénité d'une âme que l'accident n'a point surprise et qui était préparée, je suppose. Et c'est le charme persuasif de ce volume ; c'en est peut-être l'enseignement... Pointeur de la première pièce à la première batterie, Archambaut ne parle guère. On ne le connaît pas ; on devine qu'il est campagnard et qu'il a du bien. Mais, à la guerre, il est pointeur et le reste n'importe pas. Un jour, lui qui a d'ordinaire le teint vif, ses joues sont pâles, blanches. La batterie s'apprête à bombarder un village. Archambaut, qui est de la région, sait évaluer la distance : — « A 2 500, mon capitaine ! » Et, dans ce village, il s'agit de démolir un état-major allemand... « Alors, mon capitaine... » Et Archambaut n'hésite pas ; c'est sa parole seulement

qui hésite : « Mon capitaine, tapez à droite de l'église, sur la pente, une maison couverte en tuiles, avec des murs blancs autour du jardin ; la voyez-vous?... » Et Archambaut désigne la maison : « C'est la plus grande du bourg ; il y a un étage, il y a quatre belles salles, il y a une cave et du vin dedans : sûr, ils sont là ! Tapez dessus. » Jamais Archambaut n'en avait tant dit... Et il la connaît bien, cette maison ? « C'est la mienne, » répond-il, tout bas. Puis il revint à sa pièce et il se pencha vers son niveau. Quand la bulle d'air fut en place, il annonça : « Prêt ! » L'obus partit... Dans un village de Vendée, il y a une métairie de la Renaudière. La métayère, l'homme à la guerre, se mit à la charrue ; et, au bout du champ, à l'ombre d'un pommier, dormait sa petite enfant. Le temps passe ; et elle n'a pas de nouvelles du métayer. Chaque jour, elle attend le facteur et ajourne au lendemain sa joie, chaque jour déçue. Enfin, les gens du village apprennent que le métayer est mort, près de Namur ; mais ils n'osent pas le dire à la veuve. Tout le village sait qu'elle est veuve, hormis elle. Le maître d'une ferme voisine offrit de herser les guérets ; son valet roulera les labours, « et moi, comme il convient, je ferai la sèmerie. » Ce fut l'automne, le soleil dans les arbres et aux vitres. Un jour, un garçon de quinze ans s'approcha de la métayère et, son chapeau à la main, lui proposa : « Si vous voulez, je gaulerai vos cormes de l'avenue ; et même, avec mes sœurs, je peux bien les mener chez vous... » Elle ne répondit pas ; elle sembla sortir d'un rêve, et tout à coup s'éveiller. Elle regarda la campagne et les gens. Elle dit enfin : « Ils sont tous à vouloir m'aider : c'est que mon mari est mort ! » Il n'y eut, auprès d'elle, que du silence et « l'unanime charité lui avait appris la douleur. » Ces deux épisodes tiennent, l'un et l'autre, en peu de pages. Cependant l'auteur ne s'est pas contenté d'en donner l'esquisse. Mais il n'a pas eu besoin d'un long commentaire, et minutieux, pour nous rendre intelligibles ses personnages, parce qu'il les a empruntés, comme je l'indiquais, à la durée authentique et à la continuité de la vie paysanne. Ils ne nous sont pas étrangers ni étranges. Même dans les circonstances anormales d'une guerre, ils agissent conformément à l'âme que leur a lentement élaborée l'usage de toute leur existence et un usage qui est plus ancien qu'eux. Ce qu'ils font de singulier provient de cette âme, que nous connaissons bien, qui est la nôtre, ancienne chez nous. Et, en toute occurrence, même terrible et imprévue, ils peuvent, comme Archambaut à la minute de bombarder sa maison, sans défaillance, annoncer : « Prêts ! » Les courts *Récits du temps de la guerre* ne sont pas des

allégories, des symboles ou des contes démonstratifs; mais ils prouvent, sans le dire et sans avoir à le dire, que les siècles avaient préparé la France pour le choc, les longs siècles laborieux, leur habitude et leur croyance ininterrompue.

Les romans très divers de M[me] Tinayre et de M. Benjamin, les récits de M. Bazin, romans et récits du temps de la guerre, ont cette analogie, le souci du document vrai. « Aucun de mes livres, écrit M[me] Tinayre, ne doit moins à l'imagination et ne comporte moins d'artifice littéraire. » M. Benjamin n'a point à nous avertir pour que nous sentions qu'il a copié d'après nature et en plein air son Gaspard et ses autres « poilus, » ses tableautins de la vie aux tranchées, puis, dans la chambre chaude, ses tableautins de la vie à l'ambulance après que Gaspard est blessé. M. Bazin présente ainsi l'anecdote de *Celle qui ne savait pas :* « Voici ce que j'ai vu dans la Vendée... » et ainsi l'anecdote du *Pointeur :* « Voici en quels termes, ou à peu près, un canonnier m'a raconté l'histoire de son camarade Archambaut... » Le littérateur se retire, s'efface et voudrait s'effacer davantage, laisser tout seuls les faits plus beaux, plus pathétiques et attrayans que nulle invention de l'art ; et c'est un hommage que rend la littérature à l'héroïsme, à la vertu, à la douleur : sa timidité est jolie.

« Dans les romans, il y a quelquefois de belles inventions. Mais, dans la vie, il arrive des choses encore plus surprenantes. Si je vous racontais... » M. Marcel Prévost se souvient d'avoir entendu ces phrases-là plus d'une fois : les romanciers reçoivent plus de confidences qu'il ne leur en faut. Mais, dans un hôpital de Versailles, un blessé, taciturne et triste, qui l'invite à sa confession, l'émeut : les mêmes phrases, naguère insignifiantes, prennent un autre accent. Et le plus habile de nos conteurs, le plus adroit à combiner les élémens d'une intrigue et à mener ses personnages au gré de sa fantaisie ingénieuse, humilie volontiers son art; il renonce à mieux faire que de noter la confession de l'adjudant Benoît. Seulement, ce garçon qui souffrait de corps et d'âme ne fut pas sans retard éloquent, ni même expansif : « Ce fut long, lent, laborieux. Le commencement du récit sortit par bribes, avec des hésitations, des suspens... » La confiance lui vint ; et il s'anima : son visage se détendit et sa parole se dérouilla, comme il en était à la péripétie de son histoire. Enfin, quand le drame allait se dénouer, il manqua d'énergie : « Je n'ai plus de force pour continuer, » dit-il. Et, le dénouement, lui-même l'écrivit avec autant de bonne foi que de chagrin. L'auteur de

l'Adjudant Benoît dut arranger et ordonner les préliminaires du roman, les débrouiller de la confusion où les avait laissés l'adjudant; puis, c'est l'adjudant qui parle et, finalement, tient la plume. Or, « de cette diversité dans le *rendu*, il résultera, dit le romancier, quelque chose de moins harmonieux que si j'avais remanié l'ensemble, équilibrant les diverses parties, comblant les vides, égalisant l'expression : tâche facile... » Tâche facile à qui a merveilleusement cet art du récit le mieux fait, le plus aguichant pour la curiosité, le plus ménager de l'attention du lecteur et le plus attentif à son plaisir. « Tout ce travail d'ajustage et de polissage, j'aurais pu l'accomplir au cours des soirées que laisse libres et vides, de temps à autre, même en temps de guerre, le devoir militaire et que j'ai consacrées à mettre simplement ces notes en ordre. Par les inégalités du ton, par les heurts et les sautes du récit, le lecteur ressentira mieux, il me semble, ce que j'ai ressenti moi-même en le recueillant. Réalité, vie, le moins d'artifice possible : n'est-ce pas, dans les heures où nous sommes, ce que la plume du conteur doit laisser passer ?... » Le moins d'artifice possible : et ce sont à peu près les mots que Mme Tinayre employait pour indiquer son projet. Il y a là, je ne dis pas, toute une esthétique, du moins l'une des règles que s'imposent la littérature et le roman de la guerre; et c'est une règle de renoncement, le sacrifice de plusieurs coquetteries, lesquelles avaient leur prix et, à présent, ne seraient pas opportunes. La littérature, elle aussi, accepte et réclame quelque privation, se mortifie et, peut-être, se repent.

Le roman de M. Marcel Prévost, tel qu'il le donne, est l'un de ses meilleurs ouvrages. Quoi qu'il en soit, de la collaboration de l'adjudant ou, en d'autres termes, quelle que soit, dans ce livre, la part tragique de la réalité, l'on y retrouve la manière et la maîtrise du conteur; et jamais il n'a été si rapide sans brusquerie, clair si aisément : jamais surtout on ne l'avait senti à ce point ému lui-même, pris par son œuvre, et non la dupe, mais l'ami de son héros. La simplification littéraire qu'il a voulue coïncide avec une très heureuse et belle simplification morale. Il s'est épris de cette austérité, qui n'est d'ailleurs ni revêche, ni entachée de pharisaïsme, et qui ne prêche ni ne vilipende, mais qui, franche et nette, pose en principe la rudesse du devoir. Nous sommes loin des vices compliqués et des perversités subtiles que le moraliste de *Chonchette* et des *Demi-Vierges* analysait avec complaisance. La faute ici a, pour ainsi parler, de la santé : le crime, le double crime de l'adjudant Benoît, s'il mérite l'indulgence ou la pitié, nulle excuse ne le cache. Les psychologues, il n'y a pas

longtemps, étaient un peu les complices des âmes et, s'ils ne favorisaient pas leur péché, pourtant ils l'examinaient à loisir, avec plus d'intérêt que de sévérité. Au bout de leur analyse, on ne distinguait plus très exactement le bien et le mal. Mais voici qu'une vive lumière se jette sur ces demi-teintes, éclaire la pénombre dangereuse et dissipe les nuées troubles; il fait jour.

Ce Benoît, c'est le fils d'un agriculteur du Gers, homme assez riche et qui n'a pas lésiné pour que son fils eût de l'instruction. A dix-huit ans, pourvu de ses diplômes, Benoît put aller en Saxe étudier les procédés nouveaux de l'agriculture. Ensuite, artilleur dans l'Est, brigadier ses deux ans finis, il a rengagé. Bref, à la guerre, il est maréchal des logis dans une batterie cantonnée au fort de Cissey. Avec un brigadier, trois canonniers et un cycliste, on le charge d'installer et de mettre en service, à quelque distance de là, au château d'Uffigny, un poste de radiotélégraphie. Le château d'Uffigny, bâtisse Empire, et le domaine assez vaste, appartient à un baron Somski, banquier de Lodz, un personnage de qui l'on ne sait rien, sinon qu'il arrive à l'automne, amène tout un équipage de chasse, donne des fêtes magnifiques, traite généreusement le pays et part avant les froids. Au début de la guerre, il n'est pas là; et le domaine d'Uffigny n'est habité que par le garde, Joseph Archer, dit Joze, sa fille Gertrude et un petit domestique alsacien, Rimsbach, un infirme, dit le Manchot. Le vieux Joze va et vient, parcourt les bois et les prés : on ne le voit guère qu'à l'heure des repas, et il raconte alors ses souvenirs de l'autre guerre. Le dimanche 2 août, réquisition des chevaux, à Uffigny; et les bêtes sont amenées sur la place, chevaux de labour et de roulage, bidets de ferme, haridelles de marchands ambulans, quelques bêtes de luxe. On attend la commission militaire : et ce sont douze cavaliers gris pâle qui débouchent, la lance à la botte, le revolver au poing. Cette patrouille de uhlans réclame les chevaux. Mêlée : un lad et un cocher roulent dans l'herbe, un uhlan choit de sa monture. Le petit poste que Benoît commande accourt; et les uhlans sont, les uns tués, les autres mis en fuite. Mais Benoît ne s'en tire qu'avec une blessure à la jambe. On le porte au plus près, dans le pavillon de Joze, où Gertrude le soignera... Si vous vous étonnez qu'un sous-officier de l'active, blessé, demeure chez des civils et ne soit pas transféré dans un hôpital militaire, M. Marcel Prévost vous invite à ne pas oublier que nous sommes au 2 août, que la guerre n'est pas officiellement déclarée, qu'on mobilise les combattans et que la régularité des services n'est pas tout organisée.

Cette parenthèse, afin que l'exactitude soit parfaite et la vérité conforme à la vraisemblance.

Gertrude, une fille fraîche, douce et bonne. Et au surplus, nous ne connaîtrons pas Gertrude en menu détail : Benoît, quand il parle d'elle, va vite et, par une sorte de pudeur effarouchée, n'ose pas dire et ne dit peut-être pas à lui-même pourquoi il aima Gertrude. Mais il l'aima. Ils passèrent des heures à rêver ensemble, à regarder le soleil et l'ombre par la fenêtre, et puis dehors, quand Benoît put se lever et, devant le pavillon de Joze, goûter la joie quiète d'aller mieux, de revivre, de se guérir et de se sentir jeune. Comment Benoît fut amoureux de Gertrude et, sans le lui déclarer, la contraignit à le savoir, comment Gertrude l'aima de pur amour, ce n'est pas Benoît qui l'eût raconté; M. Marcel Prévost nous engage à n'éprouver aucune surprise, à ne pas méjuger l'efficace de la jeunesse et de la convalescence. Mais ils n'étaient pas des amans.

Benoît déteste le Manchot, qui lui fait des mines railleuses, et qui a des allures inquiétantes : à la nuit tombante, le Manchot grimpe l'escalier du château, parcourt les salons, les chambres, allume de place en place l'électricité, l'éteint, s'esquive, passe le plus souvent la nuit dehors. Où va-t-il ? Et, s'il avoue ses bonnes fortunes de polisson par la campagne, qui sait? Benoît soupçonne le gaillard d'être un espion : n'est-ce pas lui qui, ce dimanche de la réquisition des chevaux, avait appelé les uhlans? ses manigances d'électricité, dans le château, ne sont-elles pas des signaux? ses courses nocturnes, des trahisons?... Un jour, un lieutenant vient, à Uffigny, du fort; et le vieux Joze le prie à déjeuner, sans façon. Le vieux Joze, entre la daube et le fromage, déroule ses souvenirs de soldat; le jeune lieutenant, ses espérances. Le jeune lieutenant décrit fort bien les travaux qu'on achève à Cissey, la mise en état du camp retranché, la solide qualité de la défense. Il ne se méfie de personne. Benoît se méfie du Manchot; Gertrude a beau lui dire : « Il est trop bête! » A la nuit, quand le Manchot disparaît, Benoît résout d'en avoir le cœur net. Par les chemins de la forêt, par les taillis, il se faufile et bientôt se croit sur la piste du sacripant. Il se cache dans les fourrés; il aperçoit deux hommes, les entend, deux Allemands, et qui attendent l'espion. L'espion, ce n'est pas le Manchot, mais Joze. Joze, vieux combattant de l'autre guerre? Parbleu! 3e lanciers du grand-duché de Bade : et il est Badois et le traître faisait, en Lorraine française et naïve, son métier de Boche. Les deux partis, et munis déjà de quelques renseignemens que leur apportait Joze, — mais Joze leur en a promis bien

d'autres, — Benoît s'empare du vieux traître. Et son devoir n'est pas douteux; il tient un espion : qu'il le mène à Cissey, on le fusillera. Seulement, l'espion, c'est le bonhomme qui l'a reçu chez lui : qu'importe? et c'est... le père de Chimène! Gertrude qu'il aime sera orpheline et, par lui qui l'aime, sera plus misérable et bafouée que la plus vile créature. Gertrude innocente... A moins que Gertrude, elle aussi... Non! Il sait que non. Comment le sait-il? Joze lui dit que non. Mais va-t-il se fier aux dires de ce répugnant personnage? Il a regardé Joze dans les yeux : et Joze, qui parlait de sa fille, ne mentait pas. Benoît compose avec son indiscutable devoir; et les scrupules qui vont l'empêcher de livrer Joze, tous ses scrupules ne sont, en somme, que son amour. Joze filera, Benoît surveillant sa fuite : il passera la frontière, il retournera chez lui, chez les Boches qu'il ne servira plus, on ne le verra plus. Mais Joze, à qui Benoît avait lié les mains, puis avait eu la faiblesse de délier les mains, Joze s'échappe. Il a son revolver et fait feu sur Benoît, le manque. Alors Benoît le tue.

Et Benoît retourne à Uffigny. Gertrude est là, Gertrude que n'alarme pas l'absence de son père : le vieux Joze, on est souvent des jours sans le voir. Les nouvelles de la guerre sont mauvaises, pour nous, et pour Gertrude qui ne doute pas d'avoir chez nous sa patrie. « La menace de l'envahisseur se précisait; on le devinait proche sans savoir où il était; la vie, les biens de tous, en cette région d'extrême frontière, devenaient subitement quelque chose d'incertain et dont la valeur, tout d'un coup, s'amoindrissait jusqu'à sembler infime... Les règles ordinaires, les convenances imposées par l'opinion semblaient suspendues; on ne songeait plus au qu'en-dira-t-on, mais seulement à l'essentiel des choses. La veille, Gertrude et moi, nous rougissions encore rien qu'à sentir nos mains s'effleurer : ce soir, nous nous serrions l'un contre l'autre comme des fiancés. La conscience d'être tout l'un pour l'autre dans un moment où nul ne comptait pour personne, sinon les êtres vraiment chers et indispensables, nous affranchissait de notre timidité... » C'était un soir d'août, dans la détresse de la patrie et dans le désarroi des âmes. Gertrude et Benoît furent amans : Gertrude et le meurtrier de son père.

L'envahisseur gagnait du terrain, depuis l'échec de nos avant-gardes à Morhange. Les habitans d'Uffigny commencèrent à évacuer leur village. Le petit poste que Benoît commande, au château, n'a plus rien à faire : toutes les lignes du télégraphe et du téléphone sont coupées. Benoît et ses hommes tâcheront de rejoindre au fort de Cissey leur régiment. Et Gertrude? Benoît la supplie d'accompagner

les bonnes gens qui partent pour Verdun; mais elle refuse de quitter Benoît. Sublime et lamentable tendresse, elle suivra, dans une fourragère, avec sa servante, l'escouade à une cinquantaine de mètres. Benoît, tout le long du chemin, s'occupe de son escouade et la dirige prudemment. Désormais, dans le danger, il se juge et n'est plus affolé. Il sait qu'il n'a point agi en honnête garçon, ni en soldat. Mais la honte, qui lui occupe une portion de l'âme, ne l'empêche pas d'être circonspect et adroit : il organise bien le difficile cheminement de sa petite troupe. Le fort de Cissey tombé aux mains de l'ennemi, Benoît se retire. Des patrouilles allemandes, qu'il faut guetter, rendent les routes périlleuses. Uffigny est en flammes, quand la fourragère qui emporte Gertrude en approche. L'escouade se défile de son mieux, dans les bois, se blottit dans une carrière. Le cheval de la fourragère, abattu, crève. Et Gertrude, lasse, revient. La petite troupe, et Gertrude, et la servante, et Benoît leur chef sont perdus... Ces pages du roman, M. Prévost les a écrites prestement et avec un art parfait. Les incidens ont une admirable justesse, une pittoresque vérité; il y a du hasard dans leur survenue et de l'ordre dans leur dessin; puis les sentimens dominent sur les faits, comme il convient; les détails ne gênent pas l'émotion; mais ils lui donnent son caractère; et la bataille achève le drame d'amour. La mort de Gertrude, que la déflagration d'un obus a paralysée, est si belle qu'il ne faut plus parler de l'habileté de l'auteur : il a dépassé son talent.

Benoît, dans l'espace d'un jour, a commis deux crimes : « J'ai, par égard pour une femme, transigé avec mon strict devoir militaire, qui était de livrer à mes chefs un espion, père de cette femme. Puis j'ai demandé le suprême bonheur de la vie à un être dont j'avais détruit le père, l'unique appui. J'ai fait cela!... » Plus il voit nettement ses deux crimes, plus il se hait de les avoir commis. Il les voit nettement; et il n'a, dans la vie, qu'un vœu après cela : se racheter. La guerre lui en fournit l'abondante occasion : la monstrueuse guerre, un crime elle-même et qui se rachète par le sacrifice dont elle est la cause et le triomphe; la guerre criminelle et, partant, démoralisante : — c'est elle d'abord qui a mis Benoît dans le désordre et l'absurdité; — c'est elle aussi, avec l'évidence de sa brutalité, qui impose et inflige à toute pensée le devoir comme une nécessité que notre consentement rehausse en obligation; faiseuse de certitude, la guerre qui aura sauvé, parmi l'abomination, le devoir!

ANDRÉ BEAUNIER.

REVUE SCIENTIFIQUE

LE SALUT DE NOTRE AGRICULTURE EST DANS LA MÉCANIQUE

A la suite du tableau un peu attristant que j'ai donné dans ma dernière chronique des rendemens moyens en blé de la France comparés à ceux de quelques autres pays, j'ai indiqué qu'à mon avis la cause essentielle en était dans le caractère suranné de nos méthodes de culture. Cette cause d'infériorité, si elle est, semble-t-il, essentielle, n'est pas la seule. Il y faut ajouter d'autres raisons d'ordre plus ou moins social et qui touchent à nos mœurs et notamment les coutumes du métayage et des baux à court terme, et surtout la pénurie de main-d'œuvre. Celle-ci était déjà avant la guerre devenue un danger pressant. Elle est aujourd'hui angoissante.

Nous avions bien changé depuis le temps où Voltaire, qui se piquait d'être, dans le royaume des lettres, un gentilhomme-fermier, s'écriait, après avoir vanté tout ce qui dans l'agriculture produit à la fois l'agréable et l'utile : « Le goût de ces occupations augmente chaque jour ; le temps affaiblit presque toutes les autres. » Ce n'était, hélas ! plus vrai dans la longue période qu'on a appelée l'Avant-Guerre. Les villes tentaculaires avec leurs joies faciles et leurs larges salaires aspiraient lentement et sans arrêt, de toute la force de leurs ventouses fallacieuses, la sève virile des champs dédaignés. Et c'est pourquoi, depuis un assez grand nombre d'années, la question du labourage mécanique se posait et s'imposait impérieusement. Comme dans l'industrie et pour des raisons analogues on sentait la nécessité de remplacer les travailleurs humains exigeans, volages et chers par des machines, qui, elles, ne désertent jamais leur poste, obéissent tou-

jours et ne discutent pas. Un peu d'huile dans leurs rouages, un peu d'essence dans leur réservoir suffisent à apaiser leur appétit toujours égal et leurs rares velléités d'insoumission.

Car, si j'ose risquer ici cette réflexion, l'introduction du machinisme dans la société n'a pas été toujours causée uniquement par le désir de substituer le travail des mécanismes aux muscles des hommes, pour fournir à ceux-ci les loisirs et les moyens de mieux mettre en valeur cette chose unique et fragile qu'aucune machine n'a laminée jusqu'ici dans ses rouages : la pensée. Il n'importe; à travers toutes les vicissitudes, toutes les douleurs, tous les drames et les recommencemens sanglans du progrès, tel sera pourtant, tel doit être un jour, — quel jour ? — le résultat de la meilleure utilisation des énergies inanimées que réalise la science dans ses applications. Aujourd'hui, celles-ci, par un effroyable contresens systématiquement voulu par nos ennemis et qui fait d'eux à jamais les parricides de la science, servent surtout à annihiler et à tuer de la pensée et de la joie. Malgré tout, il faut vouloir croire qu'on approchera de la cime tant désirée à travers les siècles, et quels que soient les ravins rencontrés où l'on doit redescendre un instant pour franchir des ruisseaux de sang.

Parce que pendant la guerre un grand nombre d'hommes ont dû lâcher le soc pour le fusil, parce qu'après celle-ci beaucoup ne reverront plus leurs sillons, et resteront couchés là-bas dans un autre coin du sol nourricier, il faut sans tarder trouver et appliquer les moyens de travailler quand même la terre, toute la terre de France. C'est, après les nécessités militaires immédiates de l'heure, un des plus angoissans problèmes que nous posent ces journées où se jouent le sort et l'avenir du pays. Il ne s'agit pas seulement, en effet, de savoir dans quel sens la guerre modifiera nos âmes, et quelle influence elle aura sur la littérature, l'art et la science. Il s'agit de savoir si la France arrachée aux griffes des oiseaux de proie par l'héroïsme de ses fils ne s'affaissera point ensuite sur son char de triomphe et ne périra pas de l'anémie causée par ses glorieuses blessures. L'art, la science, la poésie ne peuvent s'épanouir, ne se sont jamais épanouis que dans les sociétés où règne l'aisance et avec elle la liberté qu'elle apporte ; pour que ces fleurs de la pensée s'élèvent avec vigueur, il faut que leurs racines plongent solidement dans une terre grasse et bien arrosée. Faute de quoi, elles s'étiolent déplorablement. Et c'est pourquoi il importe que le pays se préoccupe de reconstituer et de garder sa prospérité matérielle et la source principale de celle-ci, la

culture du sol. Comme disait Voltaire, « on n'a besoin que d'une plume pour deux ou trois cents bras (1). »

Après avoir d'abord et brièvement indiqué comment se posait, avant la guerre, la question de la *motoculture*, je voudrais à ce propos essayer de montrer comment les événemens actuels l'ont modifiée tout en la rendant plus aiguë, et comment aussi il faudra l'envisager après la victoire.



Dès 1833, comme l'a rappelé M. le professeur Ringelmann, qui est en France la principale autorité en la matière, on a commencé à utiliser en Angleterre des engins agricoles mus par la vapeur. Si donc le mot « motoculture » est nouveau, la chose ne l'est pas. C'est même le contraire de ce qui a lieu pour certaines choses dont les noms inscrits sur certains frontons monumentaux... au Monomotapa, ont précédé de bien loin et attendent peut-être encore, à ce qu'on dit, les réalités correspondantes. Quoi qu'il en soit de cette remarque qui prouve surtout que la culture des céréales est une chose et la culture des passions populaires une autre chose très différente, il est certain que le mot « motoculture » lui-même n'a reçu que depuis peu ses lettres de grande naturalisation. On l'a chicané sur ses origines, encore que bien latines. « Motoculture », disait-on, veut dire culture par moteurs ; or les animaux ne sont-ils pas des moteurs ? Cela voudra donc dire, répondait-on, culture par moteurs inanimés. Mais ici encore on pourrait discuter et appeler à la rescousse Descartes contre La Fontaine. Mais laissons là le « bonhomme » que ne manqueraient pas de mettre en fuite certaines moissonneuses-lieuses et charrues mécaniques à l'aspect terrifiant, campées aujourd'hui sur les coteaux qu'il anima bucoliquement. Nous définirons tout simplement sous le nom de motoculture les procédés de culture où le travail des animaux est totalement ou partiellement remplacé par des mécanismes.

Les premières tentatives de mécanique agricole, faites en Angle-

(1) On me pardonnera de citer au cours de cette chronique quelques réflexions de Voltaire sur les questions agricoles. Mais je ne puis résister au plaisir de le faire, car d'abord ces remarques sont généralement peu connues et puis elles prouvent que le prince de l'esprit français avait quelquefois d'autres préoccupations que de polémique. La façon dont il a défriché et cultivé son domaine de la région de Ferney, en Candide à qui ne manquait que la candeur, mérite d'être admirée, et on ferait à ce sujet, en y joignant toutes ses pensées subtiles et justes sur les choses agricoles, un volume qui ne serait pas sans intérêt, — s'il n'existe déjà, — sur « Voltaire cultivateur. »

terre il y a environ quatre-vingts ans, l'ont été à la suite de l'élévation des salaires des ouvriers ruraux. Celle-ci était, comme elle l'a été un peu partout dans la suite, une conséquence naturelle de l'exode des ouvriers ruraux vers les cités. C'est une conséquence fatale de la loi de l'offre et de la demande ; les causes de l'exode rural ont été d'ailleurs si souvent et si longuement examinées sous toutes leurs faces que je demande la permission de ne pas ajouter mes réflexions à toutes celles qu'on a déjà entassées sur ce problème si limpide, sans réussir d'ailleurs à l'obscurcir.

Initialement ces tentatives n'avaient donc pour effet que de remplacer purement et simplement le travail des ouvriers. Mais on ne tarda pas à constater que la culture mécanique avait de nombreux autres avantages, avec d'ailleurs quelques inconvéniens.

Tout d'abord, les machines ne remplacent pas seulement les ouvriers, mais aussi les animaux de trait, bœufs et chevaux. Quelques-uns des premiers partisans de ce mode de travail poussaient même si loin leur enthousiasme à cet égard qu'ils se félicitaient par avance de la disparition totale du bétail de la ferme, oubliant que la viande joue un rôle aussi important que le pain dans l'alimentation des peuples dits civilisés. C'était d'autant moins pardonnable que M. Berthelot n'avait pas encore annoncé les fameuses pilules alimentaires dont il a d'ailleurs emporté le secret avec lui.

Or les animaux travaillent lentement ; les instrumens mécaniques permettent d'exécuter les opérations culturales bien plus rapidement. On peut donc pour celles-ci *choisir alors son temps*. Dans la pratique, si on pouvait accomplir chaque opération au moment le plus favorable, on améliorerait sans aucun doute les rendemens habituels, et on économiserait les façons faites à contretemps. Avec les attelages animés, ce n'était pas possible, parce qu'il faut nourrir les animaux toute l'année, même lorsqu'ils ne servent pas, et qu'alors cela conduit à en réduire le nombre le plus possible, de telle sorte qu'ils ne peuvent exécuter chaque jour qu'une petite partie du travail total d'une saison agricole.

Le moteur mécanique, au contraire, ne coûte rien lorsqu'il chôme ; on peut donc le choisir d'emblée assez puissant pour faire presque en une fois et à point nommé le travail nécessaire. En outre, dans les exploitations anciennes, une grande partie des produits est utilisée pour la nourriture des animaux, ce qui diminue le rendement utile.

Il est d'ailleurs évident qu'on ne peut songer à supprimer com-

plètement la main-d'œuvre et les animaux. Il faudra toujours des hommes pour conduire les machines; là où il en fallait vingt, un seul suffira d'ailleurs. Il faudra encore des animaux pour certains travaux qui ne peuvent, en l'état actuel, être faits facilement par machines, tels que certains charrois, enlèvement des récoltes, etc. En outre, il ne faut pas oublier que les animaux produisent du fumier auquel il faut substituer en leur absence d'autres engrais, ou la fixation d'azote atmosphérique par les légumineuses. Nous en avons parlé récemment.

Il faut donc trouver dans chaque cas particulier un *modus vivendi*, une sorte d'équilibre *optimum* (pardon de tout ce latin), entre les moteurs inanimés et les animaux de trait, de façon à avoir le meilleur rendement. La meilleure solution serait peut-être, comme le propose M. Tony-Ballu, l'emploi uniquement des bœufs, à l'exclusion des chevaux. Les premiers pouvant seuls chômer sans inconvéniens pour leur santé, faisant alors de la viande, et se nourrissant de divers résidus encombrans des fermes industrielles (pulpes, drêches, etc.).

Une chose est certaine en tout cas, c'est que la motoculture a augmenté notablement les rendemens. Dès l'introduction de la culture à la vapeur, on l'a constaté, cette augmentation étant alors, dans certains cas, de l'ordre de 50 pour 100.

* * *

Il n'entre point dans notre programme d'examiner ici les prix de revient comparés, d'entretien, d'amortissement et d'intérêt du travail respectif des moteurs inanimés et animés. Qu'il nous suffise de dire que ces considérations militent fortement en faveur de la motoculture. Nous ne voulons point non plus nommer ici aucun des types divers d'appareils par lesquels on a, en France et ailleurs, réalisé la culture mécanique. Il nous suffira d'indiquer qu'on peut classer ces instrumens de la façon suivante.

Nous mettrons à part les appareils destinés à labourer la terre par un mode de travail essentiellement différent de celui de la charrue. Le type le plus caractéristique en est l'effriteuse de M. Xavier Charmes, dont nous avons parlé déjà, et qui se distingue par la nature de son travail, et non par sa qualité d'appareil automoteur : la meilleure preuve en est que, dans le modèle primitif et déjà ancien de cet appareil, son auteur avait prévu pour lui la traction animale.

Les autres instrumens de motoculture utilisent comme instrument de labour la charrue des différens types anciens ou de certains types

nouveaux, mais analogues, et mieux adaptés à leur nouveau mode de traction. Les principaux de ces motoculteurs peuvent se ranger en trois grandes catégories :

1° Les appareils dont la partie motrice est fixe pendant le travail, la charrue étant seule mobile ;

2° Les appareils dans lesquels la partie motrice se déplace avec la charrue qu'elle entraîne ;

3° Les appareils mixtes dérivés à la fois des deux types précédens.

Les appareils du premier type sont ceux dans lesquels la charrue est halée par un câble s'enroulant sur un treuil fixe actionné par la machine. Les premiers appareils de motoculture étaient de ce type. Il y a un demi-siècle déjà, on labourait certains domaines au moyen d'une charrue qui était halée alternativement de la sorte par deux locomobiles à vapeur placées aux deux extrémités du champ. On a de diverses manières modifié et amélioré ce système, soit en substituant à l'une des locomobiles une poulie qui permet de ramener la charrue à l'autre bout du champ, ou même de la faire travailler pendant ce trajet de retour, soit en remplaçant comme force motrice la vapeur par le moteur à explosion, la force hydraulique, l'électricité ou même le vent. Il convient d'ailleurs de ne pas oublier que la traction des charrues par treuil est parfois accomplie dans les treuils à manège, par des animaux de trait.

L'emploi des appareils mécaniques à treuil s'est beaucoup répandu dans certaines régions où des coopératives agricoles les acquièrent et les utilisent avec bonheur. Les avantages de ce type d'appareils sont de pouvoir réaliser des labours profonds et pénibles, impossibles par d'autres procédés, de ne pas écraser les sillons des champs labourés sous le poids des tracteurs animés ou non des autres systèmes. Les principaux inconvéniens sont de ne pas se prêter aux charrois et à divers autres emplois des tracteurs, d'être dispendieux et accessibles seulement aux grandes exploitations ou aux collectivités.

Les appareils du deuxième type sont les tracteurs automobiles remorquant directement la charrue, comme faisaient les attelages animés. Pour obtenir une traction suffisante, il faut que l'appareil remorqueur ne patine et ne dérape pas sur le sol ; on y arrive, soit en lui donnant un très grand poids (certains tracteurs employés dans les exploitations américaines pèsent jusqu'à 23 tonnes), soit en adoptant des machines légères auxquelles des dispositifs particuliers donnent de l'adhérence. Parmi ces dispositifs, il faut citer les chenilles dites « caterpillars » d'origine américaine, faites d'une enveloppe

articulée entourant les roues motrices, qui avance sur les terrains les plus bouleversés et qui a trouvé dans la guerre actuelle de curieuses applications. La plupart des tracteurs agricoles ont des moteurs à explosion. Il en existe une variété presque infinie de types qui répondent à des exigences diverses, et dont chacun a ses qualités et ses défauts.

L'inconvénient de ce type d'appareils est son manque d'adhérence auquel on ne supplée guère que par un poids qui cause des dommages au sol labouré. Il s'ensuit un rendement assez médiocre, dans certains cas, de la puissance dépensée.

Ses avantages sont sa grande mobilité, sa faculté de pouvoir remplacer les attelages pour d'autres besognes que le labour, puisqu'il emporte comme eux sa propre force motrice. Dans certains pays comme les États-Unis, ces appareils se sont répandus en quantités considérables. Une des raisons qui chez nous en a un peu limité l'emploi est le prix élevé de l'essence, due pour une bonne part (environ la moitié) aux droits qui pèsent sur elle.

Enfin il existe un troisième type d'appareils, les tracteurs-treuils, qui fonctionnent alternativement comme les deux précédens. L'appareil fonctionne d'abord comme tracteur et avance d'une certaine quantité, puis se fixe dans le sol au moyen d'un dispositif ingénieux et hale jusqu'à lui, au moyen d'un treuil dont il est porteur, la charrue, puis avance de nouveau, et ainsi de suite. D'autres appareils analogues sont fondés sur le principe du touage.

M. Fernand David a eu l'heureuse idée d'instituer, entre ces différens types de motoculteurs, des concours destinés à permettre de comparer leurs avantages respectifs ; ces concours sont commencés depuis quelque temps déjà et sont loin d'être terminés; ils présentent d'ailleurs des difficultés exigeant de longues expériences systématiques et répétées.

Nous ne pouvons entrer ici dans aucun détail technique relativement aux résultats de ces concours, résultats encore à l'étude et qui seront discutés et discutables tant qu'ils ne seront pas généralisés sur une grande échelle et dans les terrains et les conditions atmosphériques les plus variées. Mais, à titre documentaire et pour fixer les idées, j'emprunte à un document du Ministère de l'Agriculture les renseignemens suivans sur un des types de tracteurs qui ont fonctionné récemment, lors des essais de motoculture effectués en novembre et décembre 1915. Ces renseignemens donneront une idée de la puissance mécanique mise en jeu et de la rapidité du travail

accompli : la puissance de la machine en question est de quinze chevaux-vapeurs, 15 H. P. comme on écrit maintenant dans la terminologie abréviative que cette guerre a généralisée au point de faire de certains documens militaires des hiéroglyphes dignes de tenter un Champollion. Le poids de l'appareil est de 2 300 kilos; la vitesse moyenne de la charrue remorquée, de 4 à 5 kilomètres à l'heure; le temps d'un virage inférieur à une minute; la surface pratiquement labourée par heure près de 1 500 mètres carrés, correspondant à une consommation d'environ 6 kilos d'essence par heure ou d'environ 45 kilos par hectare.

Ces essais prouvent en tout cas que le labourage est devenu un problème presque plus industriel qu'agricole. Voltaire en avait comme une prescience, lorsqu'il écrivait : « La culture de la terre est une vraie manufacture. »

* * *

Il faut que les raisons cessent qui ont empêché, ces dernières années, la motoculture de se généraliser chez nous. Il faut que des mesures soient prises à cet effet. Il le faut, parce que la situation agricole qui, avant la guerre, n'était qu'inquiétante, est sur le point de devenir tragique. Il ne s'agit plus maintenant d'obtenir, comme hier, que les rendemens agricoles soient améliorés, et que les ouvriers des champs daignent ne pas se laisser tenter trop par la ville : il s'agit d'obtenir que ces rendemens ne tendent pas à devenir nuls, et de remplacer les ouvriers qui n'iront pas à la ville, mais qui ne reviendront pas non plus aux champs, car ils sont morts ou mourront demain pour la France.

Déjà, je l'ai dit, nous avons dû, dans la première année de guerre, importer pour environ 300 millions de blés étrangers, et pour des dizaines et des dizaines de millions d'autres produits agricoles. Que sera-ce pour la seconde année de guerre? Nos campagnes, en effet, sont vides des travailleurs valides, hommes et bêtes qui les peuplaient. Les jeunes sont mobilisés; les appels des classes anciennes, les visites médicales des auxiliaires, sont de plus en plus nombreux et stricts. Ceux qui restent aux champs sont trop débiles pour suffire à la besogne avec la femme et les vieux.

L'agriculture ne manque plus seulement de bras ; elle manque de jambes ; car les animaux de trait, s'ils avaient quelque valeur, ont été presque tous réquisitionnés par l'armée. Beaucoup non entraînés à la guerre sont morts et ne reviendront pas au village, dans l'écurie

fumante où les moineaux perchent tristement sur la mangeoire vide. Les cultivateurs n'ont plus à leur disposition que de très jeunes ou très vieux chevaux ou des éclopés. De plus, le fumier manque, les engrais se font rares à cause de la difficulté des transports, de la réquisition des nitrates, de la fermeture de nos frontières aux engrais potassiques. Le bétail national a diminué dans des proportions inquiétantes et ne peut plus guère contribuer aux travaux des champs. Doit-on laisser la France en friche, et permettre que sa terre s'engourdisse et s'endorme, tandis qu'on la sauve? Et demain, quand les gars des champs rentreront avec la victoire fichée à la pointe de leurs baïonnettes, ces gars qui n'étaient déjà pas assez nombreux avant la guerre, et qui le seront, hélas! encore beaucoup moins, les laissera-t-on seuls face à face avec une besogne disproportionnée à leurs forces et à leur nombre? Non, cela n'est pas possible.

Tout cela, le gouvernement l'a compris lorsqu'il a envoyé naguère aux États-Unis une mission économique dont le chef était M. Damour, député des Landes. Le ministre de l'Agriculture, M. Fernand David, avait désigné pour s'occuper dans cette mission des questions agricoles un jeune ingénieur, M. Lesueur, dont les conclusions pleines d'intérêt sont sur le point d'être remises aux pouvoirs publics et leur fourniront certainement des élémens importans de solution pour les questions actuellement soulevées, et qui seront résolues, il faut l'espérer. Car, comme le disait récemment M. Méline, à la séance annuelle de l'Académie d'agriculture, « ce qui pourra être tout de suite remis en marche, c'est ce merveilleux instrument qu'est la terre, l'admirable terre de France, source de toute richesse parce qu'elle est véritablement créatrice. »

*
* *

Il est évident tout d'abord que l'introduction des appareils mécaniques dans notre agriculture, quel que soit leur type, est devenue tout à fait indispensable. Il faut se préoccuper sans tarder de la récolte de cette année, de celle de l'année prochaine, de toutes celles d'après-guerre. Avons-nous sous la main, chez nous, les appareils nécessaires ? Pouvons-nous les faire immédiatement en ce moment ? A ces questions nous devons répondre catégoriquement : non. Les constructeurs français de machines agricoles sont en face de difficultés prohibitives de toute production importante. Ils manquent de matière première, d'ouvriers, de techniciens; les transports sont pour eux très difficiles. Il n'y a donc pour les besoins immédiats que deux

solutions possibles et dont le gouvernement sera juge. — Ou bien mobiliser, créer en quelque sorte chez nous une industrie des machines agricoles à qui on fournira le personnel et les matières premières nécessaires : nos constructeurs d'automobiles fourniraient une trame toute tissée, une base toute faite, admirablement préparée et parfaitement outillée à cet effet, pour cette fabrication intense des munitions agricoles. Ou bien importer des machines de l'extérieur. Et alors, le seul pays auquel nous puissions nous adresser, ce sont les États-Unis dont la production est intense dans ce domaine ainsi qu'il résulte des constatations de la mission Damour. Mais alors il ne faudra pas adopter au hasard la plupart des types de tracteurs américains faits pour les cultures extensives des États-Unis, mais qui ne conviendraient nullement aux cultures intensives de chez nous. Je ne sais ce qu'il en est des Pyrénées, mais en fait d'agriculture on peut dire parfois sans ironie : « Vérité en deçà de l'Atlantique, erreur au delà. »

Voilà pour aujourd'hui. Pour demain le problème est analogue quoiqu'un peu différent : on a suggéré d'employer comme tracteurs agricoles, après les avoir modifiés comme il convient, tous les camions automobiles de l'armée que la paix rendra disponibles. Ce projet a soulevé des enthousisames et aussi des objections. Dans tout cela je ne me prononce pas, ayant uniquement en vue de poser les problèmes, non de les résoudre dans un sens ou dans l'autre. Mais un problème bien posé n'est-il pas aux trois quarts résolu? — Que cette solution soit adoptée demain, elle ne sera jamais qu'un expédient momentané, car il faudra renouveler et améliorer ces tracteurs improvisés, et les remplacer. Ici alors, la question ne se pose plus de savoir si l'on importera ou si l'on fabriquera chez nous. Notre industrie automobile a fait assez brillamment ses preuves dans le monde pour que nous ne doutions point que, reconstituée et travaillant librement, elle n'impose par sa seule activité intelligemment dirigée cette seconde solution. Est-ce à dire qu'il n'y aura rien d'autre à faire? Non assurément : afin de rendre la motoculture française assez économique pour être très rémunératrice, il faudra se préoccuper avant tout, soit de produire industriellement chez nous un carburant d'un prix inférieur à l'essence de pétrole, soit de dégrever celle-ci, pour les besoins particuliers de l'agriculture et sous des formes à étudier, des droits énormes qui la frappent. Des mesures gouvernementales et législatives y pourront pourvoir, qu'il n'est point dans mon rôle d'exposer et de suggérer.

En tout cas, et pour nous résumer, il semble évident que le salut

pour notre agriculture est dans l'emploi des procédés mécaniques et l'application des conquêtes les plus récentes de la chimie agricole. Pour la sauver, il faut donc, avant tout, d'une part remplacer les hommes et les bêtes par des moteurs, d'autre part perfectionner la nature même du travail de la terre, notamment dans le sens que nous avons indiqué au cours de notre dernière chronique.

Dans cet ordre d'idées, les pouvoirs publics pourront avoir une heureuse et décisive influence. Car, comme disait Voltaire, que je ne me lasse point de citer : « Il faut de grandes avances pour améliorer de vastes champs ;... le gouvernement seul est assez puissant pour de telles entreprises ; il y a plus à gagner que dans une guerre. » Et ailleurs : « Nous fournissons les cours d'Europe de danseurs et de perruquiers ; il vaudrait mieux les fournir de froment ; mais c'est à la prudence du gouvernement d'étendre ou de resserrer ce grand objet de commerce. »

En tout cas, le jour qu'il faut espérer prochain où nos industriels auront entrepris la construction, sur une vaste échelle, des appareils motoculteurs, et qui pourra leur fournir non seulement le marché de la France, mais les débouchés sans limites de l'immense Russie et des autres pays d'Europe, qui par la force des choses entreront tous dans la voie de cette agriculture nouvelle, ce jour-là ils feront bien de s'inspirer des méthodes systématiques qui président aujourd'hui, dans les usines américaines spécialisées, à la construction des machines agricoles. Au sujet de ces méthodes la mission Damour nous a apporté des précisions intensément pittoresques, suggestives, et qui montrent d'une manière frappante avec quelle minutie ces méthodes sont calculées pour produire au plus haut degré ce que les Américains appellent l'*efficiency*.

Nos amis là-bas admirent profondément « la merveilleuse France, » comme l'appelait dans une conversation récente M. Houston, ministre de l'Agriculture des États-Unis. A notre tour, nous n'avons qu'à gagner à étudier de près la prodigieuse systématisation du travail et de l'industrie qui règne là-bas. Nous y trouverons peut-être le moyen de perfectionner un peu certains rouages de la France, qui est, comme la terre française elle-même, une machine admirablement puissante, mais dont le rendement peut et doit être amélioré.

Regardons un peu plus ce qui se fait chez le voisin et ne craignons pas d'en profiter. Nous avons malheureusement, dans tous les domaines, une tendance à ne tout vouloir tirer que de notre propre fonds, et, si quelqu'un a découvert ailleurs une planète, à n'avoir

point de cesse que nous ne l'ayons redécouverte nous-mêmes par nos propres moyens, alors qu'il serait si simple de la viser à l'endroit indiqué. Et quand je parle de planète, je pense à bien d'autres choses plus proches de nous.

Je ne sais qui racontait, il y a quelque vingt ans, l'attitude que prennent respectivement un Français, un Anglais, un Allemand chargés de décrire un chameau : le Français, disait-il, va au Jardin des Plantes; l'Anglais prend le train pour Marseille et là, le bateau pour l'Égypte; quant à l'Allemand, il s'enferme dans sa chambre et écrit sur un papier ce titre : *Vom Metaphysischen Kameel.* L'Allemand a bien changé depuis; sa métaphysique l'a conduit à la *métamorale*, si j'ose me permettre ce néologisme, et aujourd'hui, en pareille occurrence, il commencerait par voler un chameau, puis lui ouvrirait le ventre pour l'étudier, quitte à le rendre ensuite à son propriétaire, en réclamant à celui-ci une légitime indemnité pour prix de son dérangement. A notre tour et sans aller aussi loin, nous pourrons regarder parfois pour notre profit les progrès accomplis dans certains domaines de l'autre côté de nos frontières. Nous aurons d'ailleurs la joyeuse surprise d'y retrouver une foule d'idées exportées de chez nous.

Le jour où nous agirons ainsi, le mot de Virgile sera redevenu vrai de nos paysans : *Fortunatos nimium*... Je crois d'ailleurs que dans ce vers, Virgile n'entendait pas désigner par *bona* seulement le bonheur des paysans, mais aussi leurs « biens » au sens concret du mot, et que, déjà, il était préoccupé de la question des rendemens agricoles.

CHARLES NORDMANN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'arrivée à Paris du général Cadorna et du prince héritier de Serbie aura précédé de très peu celle de M. Salandra et de M. Sonnino. Les représentans des huit États en guerre contre l'Allemagne, contre l'Autriche-Hongrie et ses satellites, les délégués de l'Entente ont enfin pu se joindre, tenir une réunion plénière, examiner ensemble, et dans son ensemble, le problème non seulement militaire, mais politique et économique qu'ils doivent résoudre s'ils veulent vaincre et s'ils savent se préparer à profiter de la victoire.

Les circonstances sont favorables. La résistance que nos troupes de Verdun opposent, depuis plus d'un mois déjà, à la ruée allemande, à la poussée, furieuse d'abord, puis changée progressivement en pressions plus lentes et alternatives, fait l'admiration du monde; nous n'avons pas besoin, pour en parler, de chercher des épithètes qui ont été trouvées dans toutes les langues. A l'arrière, les civils tiennent, — comme on le leur demande du front, — « plus qu'avec confiance, qui est chose passive, avec la plus active des espérances. » Les quelques agitations qui de temps en temps rident encore la surface parlementaire sont sans force et sans profondeur : un clapotage d'eau stagnante, dans laquelle un passant fait des ronds en jetant un caillou, n'est point une tempête. La nation reste unanime dans sa fermeté froide. La constance publique attend inébranlable et sourit presque, au milieu des douleurs et des angoisses privées. C'est, je crois, le Grand-Électeur qui se comparait à un « rocher de bronze. » Son arrière-petit-neveu Guillaume II ne doit pas être plus modeste; mais un rocher de bronze n'use pas un bloc d'acier. Le chevaleresque roi des Belges défend pied à pied le mince lambeau de territoire qui lui a été laissé, le seul îlot de marais et de sable qui émerge de l'inondation et que deux ans d'assauts n'ont plus rogné d'une ligne.

Dans sa capitale d'exil, avec un personnel et des moyens improvisés, son gouvernement n'a pas cessé une minute de faire dignement figure de gouvernement régulier. La « misérable armée anglaise, » qu'en août 1914 Guillaume II regardait par-dessus l'épaule, et écrasait préalablement de son dédain, a fait des petits, qui sont tout de suite devenus grands. Elle s'est multipliée, au total, de trente à quarante fois par elle-même : rien que sur le continent, et comme pouvoir immédiatement utile, elle s'est au moins décuplée. L'Allemagne, pour endormir son inquiétude et galvaniser son espoir, ou pour hypnotiser les neutralités hésitantes, fait sonner le nombre de kilomètres carrés qu'elle occupe sur le sol d'autrui, met ses conquêtes éphémères en graphiques et en images, évalue usurairement les gages qu'elle détient. On ne lui a pas, de notre côté, assez répondu par ce qu'elle a perdu et ce dont la disposition lui est interdite. La mer, d'abord; toutes les mers; puisque, enfermée dans la Baltique, et même réfugiée dans le canal de Kiel, sa flotte de guerre moisit ou marine en vase clos, vraiment embouteillée. Où est sa flotte de commerce ? Dans les ports étrangers où ses navires commencent à être saisis par dizaines ; dans Hambourg la Morte, double tombeau de l'orgueil germanique et de la richesse hanséatique. Les colonies impériales s'étendaient hier au soleil : maintenant c'est à peine si, — pour combien de jours encore? — l'Afrique orientale allemande échappe au désastre, fatal comme une loi de la nature, qui a enseveli toutes les autres. Additionnons donc, nous aussi, les kilomètres, les habitans et les tonnes de marchandises, et puisque, au terrible jeu qui se joue, on prend des gages, montrons les nôtres.

Les cinq doigts de l'énorme main russe viennent de s'abattre, d'Erzeroum, sur les cinq routes principales de l'Asie Mineure et antérieure. Partout ailleurs, de Riga à la Bessarabie, du Nord au Sud, la masse moscovite coupe l'Europe et la barre d'une muraille dont l'épaisseur peut s'accroître indéfiniment, ou du moins réparer ses brèches, et ne pas diminuer d'un homme pendant douze ou treize ans. Le matériel, également, s'accumule. Si l'Allemagne aime le colossal, la Russie sera bientôt prête à lui en servir. Non loin de là, l'armée serbe se refait, et Salonique veille. Pour sa part, l'Italie, dans les conditions les plus difficiles, au sommet des Alpes, aux pentes du Carso, en plein désert de neiges ou de pierres, avec une patience, une endurance, et au prix de souffrances extrêmes, fixe et immobilise une bonne partie de l'armée autrichienne, mêlée sans doute, selon l'avertissement de M. de Bülow lorsqu'il lui fallut quitter Rome, de

quelques milliers de casques à pointe, ou de quelques régimens déguisés, dénationalisés jusqu'à la pointe de leurs casques.

La situation politique et morale de l'Entente n'est pas moins bonne que sa situation militaire. De Rome, notamment, M. Salandra part pour la Conférence, consolidé et encouragé, à la Chambre des députés par un ordre du jour voté à une majorité de 330 voix, au Sénat par une motion adoptée à l'unanimité. Quand la session avait repris, le 1er mars, il y avait, autour de Montecitorio, un certain trouble. Le président du Conseil, dans un récent discours prononcé à Turin, au cœur même du fief de M. Giolitti, avait nettement rappelé que son ministère avait son caractère propre, sa forme et sa couleur; que c'était un ministère conservateur et libéral; nous aurions dit chez nous, il y a un quart de siècle, centre droit et centre gauche, conjonction des centres. Il avait ajouté ou laissé entendre qu'ainsi composé, ayant fait en outre à l' « union sacrée, » à la « solidarité nationale » l'avance d'appeler à ses conseils le républicain Barzilaï, il persévérerait tout entier dans son être ou disparaîtrait tout entier. Une telle franchise n'avait pas plu à tout le monde, pour des motifs de qualité diverse, dont quelques-uns sont trop humains pour qu'on ne les devine pas et que nous ayons besoin de les indiquer. Quoi qu'il en soit, à la rentrée, le problème se posait en ces termes : élargissement du Cabinet, élargissement de la guerre, et l'un en vue de l'autre; mais on ne peut bien le comprendre que si l'on se représente ce qu'a été successivement, quant à la guerre elle-même, la position des différens partis.

Remontons à un an de distance, en janvier ou février 1915, au moment où l'Italie, ayant, dès le 3 août 1914, proclamé sa neutralité, délibérait, pesait, ainsi qu'elle devait le faire, les chances et les risques, mesurait ses aspirations et ses ressources. Tout au bout de l'extrême gauche, en dehors même du champ des partis légaux, une poignée d'anarchistes se déclarait ardemment neutraliste et ne menait bruit que d'imposer l'inaction par la violence (à quoi, au surplus, elle était loin d'être de taille à réussir). Comme elle, ses plus proches voisins, et ses intimes ennemis, les socialistes officiels, par des considérations et des raisons sur lesquelles des procès retentissans ont peut-être jeté quelque lumière, mais que nous ne serions en droit de retenir que si elles étaient établies avec assurance, voulaient, pour la plupart, la neutralité. En revanche, les syndicalistes, les *fasci* révolutionnaires, réclamaient à grands cris la guerre contre l'Autriche. Les socialistes réformistes, dissidens ou indépendans, avec M. Mussolini et le *Popolo d'Italia*, leur organe, avec leur orateur,

M. Bissolati, poussaient ouvertement à l'intervention. De même des républicains et des radicaux constitutionnels; de même aussi, et comment non? des nationalistes et leur journal, *l'Idea nazionale.* A droite, les conservateurs, les catholiques étaient pour le maintien prolongé de la neutralité; et chez plusieurs d'entre eux perçait une pointe de prédilection secrète ou discrète pour les empires encore alliés. Vers le centre, noyau de la majorité ministérielle, on était neutraliste dans la limite, pour le temps et selon l'intention où le gouvernement jugeait bon de l'être, ou de le paraître et de le rester; décidé ou résigné à ne l'être plus aussitôt que le gouvernement jugerait meilleur ou nécessaire d'agir, l'heure venue, l'occasion offerte. Il y avait donc, au début, deux espèces de neutralistes : les partisans de la neutralité absolue, perpétuelle, sans conditions; et ceux de la neutralité suspensive, qui ne s'interdisait pas de se changer un jour en intervention, mais ne se prononçait pas sur le choix du jour et s'en remettait de ce soin au gouvernement. Après la fameuse lettre de M. Giolitti, il y en eut une troisième espèce : les partisans de la neutralité « négociée » et sous conditions, d'une bonne petite neutralité qui rapporterait *parecchio* et ne serait pas une si mauvaise affaire.

Cependant, la force des choses commençait à opérer. Les événemens se déroulaient suivant leur logique, et l'instinct du peuple les poussait. Le 3 mai 1915, M. Sonnino, ministre des Affaires étrangères, dans une note adressée à M. le duc d'Avarna, ambassadeur du Roi à Vienne, dénonçait le traité d'alliance avec l'Autriche-Hongrie. A cette note, le premier ministre de la Monarchie, le baron Burian, répondait le 21, et, le 23, l'Italie achevait son geste par la déclaration de guerre. Ce même jour, 23, l'empereur Guillaume fulminait l'anathème contre « l'apostasie » du faux frère italien qui « passait dans le camp ennemi, » le vouait à l'exécration et le promettait à une vengeance exemplaire, si âprement que François-Joseph, bien que visé et atteint en personne, ne lançait d'accens ni plus amers ni plus enflammés. Et puis la fin de l'année s'écoulait sans que l'Allemagne eût appuyé sa malédiction d'une déclaration de guerre formelle à l'Italie, et sans que l'Italie eût cru avoir à compléter par une déclaration de guerre à l'Allemagne sa déclaration de guerre à l'Autriche. Dans l'intervalle, pourtant, elle avait encore déclaré la guerre aux deux nouveaux alliés de l'Empire, la Turquie et la Bulgarie; ils étaient quatre, par conséquent, avec trois desquels elle annonçait vouloir se battre. Mais tandis qu'elle faisait à l'Autriche, sans délai, une guerre effective, la guerre guerroyée, — *guerra guerreggiata,* — envers deux des autres, le Turc

et le Bulgare, durant quelques mois, elle s'en tenait simplement à l'état de guerre, à une guerre non guerroyée, — *guerra non guerreggiata;* — et vis-à-vis du quatrième adversaire, l'Allemagne, elle ne sortait pas d'une réserve légèrement hostile. De là quelque incertitude, quelque obscurité, sinon quelque ambiguïté ou quelque équivoque, et, pour tout dire, quelque malaise.

En octobre et novembre 1915, ce malaise s'est dessiné. Il a couru des bruits de remaniement. L'entrée de M. Barzilaï dans le Cabinet a indiqué le chemin. Pourquoi ne donnerait-on pas aux radicaux la satisfaction d'avoir un ou deux ministres ? Et pourquoi pas aux nationalistes? Et même, au nom de l'union sacrée, de la solidarité nationale, pourquoi ne pas saisir l'occasion de se réconcilier les giolittiens par une attention à laquelle ils ne sauraient manquer d'être sensibles? Là-dessus s'ouvre la courte session de décembre, que le garde des Sceaux, l'illustre juriste Orlando, inaugure ou annonce par le discours de Palerme. C'est la semaine où l'*Ancona* vient de s'abîmer, avec sa pitoyable cargaison d'innocens, d'enfans et de femmes, torpillé par un sous-marin allemand, qui s'est mal camouflé aux couleurs austro-hongroises. L'instant n'est guère propice aux embuscades de couloirs. Les séances se traînent et les intentions agressives se diluent en menues escarmouches sans vigueur. En deux répliques, la seconde très fière et très forte, M. Salandra reconquiert et déblaie tout le terrain. Il enlève une majorité de 300 voix, et le Parlement s'ajourne au 1er mars.

Néanmoins, dans la presse, dans le pays, une campagne continue, plus agaçante que dangereuse. Tout en reconnaissant qu'en son entier le ministère est égal et que, par ses têtes les plus éminentes, il est supérieur à la moyenne de ceux qui l'ont précédé, on lui reproche une espèce de mollesse ou d'irrésolution, que l'on dépeint d'un assez vilain mot, — *una certa fiacchezza.* — La gêne qui s'accentue par la durée de la guerre, la cherté de la vie qui augmente, la crise des transports maritimes, la hausse du fret, le manque de charbon, fournissent des argumens spécieux. Si « l'économie nationale » n'est pas plus saine ou plus brillante, la faute en est à celui-ci ou à celui-là : le peuple aime partout à appliquer ses griefs sur une figure, et nous sommes ici dans une ville où la tradition veut que, dès que la pluie tombe, il bougonne : « *Governo ladro !* voleur de gouvernement ! » On a loué le Cabinet en bloc, on le critique en détail. Les ambitions vont leur train ; peut-être les jalousies : des passions ou des sentimens qui n'épargnent pas les meilleurs. D'autres objections sont moins

personnelles, se couvrent davantage de pure politique : pour des circonstances comme celles que l'Italie, avec le reste de l'Europe, traverse, et qui exigent la tension de tous ses ressorts, l'emploi de toutes ses énergies, la base du gouvernement est trop étroite : tous les partis, même interventionnistes, ou interventistes, n'y ont point leur place ; ainsi qu'en octobre et novembre, ainsi qu'au premier jour, les socialistes réformistes, les nationalistes, les radicaux en sont exclus ou n'y sont pas admis. Pourtant, s'ils y étaient, s'ils en étaient, le ministère en serait raffermi, rajeuni, et la conduite elle-même de la guerre s'en ressentirait heureusement.

C'est dans une pareille disposition des esprits que les Chambres se sont de nouveau réunies le mercredi 1er mars. M. Salandra, — qui la connaissait, et qui, l'année dernière, au mois de mai, devant des difficultés singulièrement plus graves, avait réussi le coup, chef-d'œuvre de prudente audace, de la démission impossible, — M. Salandra s'est empressé de saisir l'un quelconque des prétextes qu'on lui offrait, il a foncé sur l'obstacle. Il a, hardiment, adroitement, coupé l'herbe sous le pied des socialistes ; il les a empêchés de filer de séance en séance leur opposition perlée. On l'avait accusé de témoigner peu de respect, ou un respect pas assez tendre, au régime parlementaire. Mais quoi ! n'est-ce pas dans l'intérêt du régime parlementaire qu'il se verrait contraint, si les amis de M. Turati ne s'assagissaient pas, de conseiller à la couronne d'user de ses prérogatives constitutionnelles ? Quelles prérogatives exactement ? La prorogation ? La dissolution ? M. Salandra ne le disait qu'en ne le disant pas, par des allusions vagues, qui invitaient ou autorisaient à tout craindre. Le débat spécial que les socialistes voulaient, M. Salandra le jugeait inopportun. Finalement, il fut entendu qu'on s'expliquerait à propos de la politique économique du gouvernement, et que cette explication serait accrochée à la discussion du budget d'un des ministères. Le ministre de l'Agriculture, le sénateur Cavasola, s'étant offert au sacrifice, sa bonne volonté a été récompensée par le triomphe. Les annales parlementaires n'ont enregistré que rarement des succès aussi éclatans. La salle de Montecitorio a failli en être ébranlée. Le vénérable vieillard n'a pas même pu constater qu'il avait soixante-quinze ans : « Non ! non ! » lui criaient à l'envi la Chambre et les tribunes qui se refusaient à l'en croire. Sa péroraison s'éteignait à peine, haletante, entrecoupée par l'émotion commune, que déjà ses collègues le serraient dans leurs bras ; les députés, escaladant les bancs, se précipitaient pour le féliciter ; le corps penché par-

dessus sa table, le président Marcora l'attirait à lui, en disant : « La voilà, messieurs, l'antique fibre ! » Il n'y avait plus qu'à recueillir les fruits de la victoire. M. Salandra a posé la question de Cabinet. 391 voix ont répondu *oui*, 61 seulement ont répondu *non*. Jamais confiance n'a été mieux placée. D'abord, à cause de la valeur des hommes : M. Antonio Salandra, professeur de droit administratif à l'Université de Rome, souple et robuste intelligence, rompue à toutes les études techniques et générales, historiques, critiques, littéraires, de qui le recueil d'essais, récemment publié sous le titre : *Politique et législation*, évoque, sans en être affaibli, — et c'est tout dire, — les *Problèmes contemporains* de Cánovas del Castillo ; M. Salandra, député depuis vingt-huit ans, quatre fois ministre ou sous-secrétaire d'État, dont la tenue à la présidence du Conseil a été une révélation, et supporte, — c'est tout dire encore, — sans en être accablée, la comparaison avec la grande mémoire de Cavour ; — M. Sidney Sonnino, qui, au sortir de l'école, médita sur les misères de la Sicile, plus tard se rendit familier l'immense domaine des matières de la vie publique moderne, diplomatie, administration, finances, et s'arma autant qu'il s'orna d'un savoir encyclopédique capable de penser sur toute chose et d'en parler, — ou de s'en taire, — en toute langue ; qui entre vivant dans l'histoire, par la porte de la légende, l'index collé sur les lèvres comme la statue du Silence, — mais de la part de qui ce geste exprime uniquement qu'il dédaigne de confondre l'éloquence avec la volonté ou l'action. En renvoyant au 6 avril la suite de leurs séances, les Chambres italiennes ont donné clairement, aux deux ministres qui vont représenter leur pays à la Conférence des Alliés, un mandat en blanc, un blanc-seing. Ils sont les maîtres, au départ, d'élargir ou de ne pas élargir la guerre, comme ils seront, au retour, les maîtres d'élargir ou de ne pas élargir le Cabinet. On leur saura gré ici de ce qu'ils feront ; en Italie, on ne leur demanderait compte que de ce qu'ils n'auraient pas fait. Et par eux-mêmes, et par l'appui du Parlement et de l'opinion, ils jouissent d'un crédit illimité. La vaillance tranquille avec laquelle ils assumèrent les responsabilités d'hier les engage à ne se détourner ni du devoir d'aujourd'hui, ni de la tâche de demain.

Comme la Chambre italienne, le Reichstag allemand, convoqué le 15 mars, s'est séparé jusqu'au 4 avril, laissant à sa Commission du budget le soin d'entendre ce qu'il lui a semblé pénible d'écouter ; mais il n'a pas marqué vers M. de Bethmann-Hollweg l'élan que la

Chambre des députés de Rome a eu vers M. Salandra. Sa session a été, bien que bruyante, aussi vide que brève, assombrie et comme gênée par la démission de M. de Tirpitz. Une façon de conflit sourd, au moins une amorce de conflit avec le Landtag prussien, lui avait fait une mauvaise préparation. Le Landtag prétendait avoir son mot à dire sur la direction des affaires extérieures; le chancelier lui en déniait le droit, au mépris évident de la constitution de l'Empire, qui n'est qu'un État fédératif, une confédération resserrée, où chacun des États particuliers conserve sa personnalité et les attributions de la puissance, l'État général et commun n'en recevant que ce qui lui en est délégué, sans que celles des autres soient abolies, sans qu'il y ait aucune raison pour que la Prusse, dans tous les cas, en tant que Prusse, ait perdu ce que la Bavière ou la Saxe, en tant que telles, ont gardé. D'où du mécontentement, du froid, une bouderie que la retraite du grand amiral a fait aigrir.

Une autre démission a été donnée cette quinzaine ; celle du général Galliéni, ministre de la Guerre, en France : quelque soin que les Allemands aient pris de la dramatiser, à coups de radiotélégrammes, elle ne se justifiait que trop manifestement par la maladie, la preuve en est faite par les regrets et les vœux unanimes qui ont accompagné et qui suivent l'un des vainqueurs de la Marne. Ce ne fut qu'un incident, mais la démission de M. de Tirpitz est un événement, dont on ne peut encore fixer les proportions ni les conséquences. Puisque l'Allemagne veut qu'il y ait du mystère, c'est chez elle qu'il y en a. Pour nous, et sans doute pour elle, les causes de cet événement demeurent impénétrables.

Sur un point, nulle contestation : le grand amiral de Tirpitz a bien été le créateur, l'organisateur de la flotte allemande : c'est bien lui qui l'a conçue, et qui l'a construite ; il a bien été, pendant la paix, le théoricien et, dans la guerre, le praticien du sous-marin et de la torpille : praticien par la main d'autrui, car, si la cruauté des temps n'avait pas proscrit le sourire, on pourrait dire de M. de Tirpitz qu'il devait être l'homme du petit navire, n'ayant jamais ou presque jamais navigué. Assis depuis dix-neuf ans à sa table, devant ses plans et derrière ses cartons, ce géant aux yeux bleus et doux, à la barbe de Charlemagne d'où s'échappe une voix fluette, s'est exalté dans la solitude du bureau, en sa recherche de l'absolu. La haine de l'Angleterre, fouettée d'envie, comme une rivalité d'amour, parce qu'il adore son métier, l'a rendu féroce. Il est devenu une sorte de Clausewitz ou de Bernhardi de la mer, rêvant toujours de reprendre d'un cœur plus

dur, avec des engins plus terribles, une guerre plus épouvantable. Dans les naufrages qu'il ordonna, tout ce qu'il pleure, ce ne sont pas les victimes, c'est le bateau. « Que Dieu punisse et que les flots engloutissent l'Angleterre! » c'est plus que son serment d'Annibal, c'est le soupir profond de son âme piétiste.

Or, M. de Tirpitz s'en va au lendemain du jour où l'Allemagne a lancé à l'humanité son dernier défi. A la vérité, on aperçoit mal ce que le memorandum de février 1916 a pu ajouter en horreur à celui de février 1915. En effet, dès le 4 février 1915, l'Allemagne signifiait au monde cet avertissement : « A partir du 15 février prochain, l'Allemagne considérera comme zone militaire les régions maritimes qui touchent à la Grande-Bretagne et à l'Irlande ; à partir de cette date, les navires de guerre allemands de tout genre *détruiront tout navire* qu'ils rencontreront dans ces eaux, *même s'il n'est pas possible de sauver l'équipage et les passagers ; aucune garantie ne sera accordée aux navires neutres.* » S'agit-il de la résolution cyniquement affichée de couler les navires de commerce prétendus armés? Mais la question avait été posée dès la première semaine d'octobre 1914, à propos des sinistres exploits de l'*Emden* dans l'Océan indien. Depuis lors, il n'a pas fait bon, pour un navire de commerce, même neutre, armé, prétendu tel, supposé tel, ou non, rencontrer un torpilleur ou un sous-marin, battant ou le pavillon de l'Empire ou un pavillon emprunté. La note complémentaire de l'Allemagne aux États-Unis, du présent mois de mars, n'est donc à retenir que comme un monument de cynisme et d'hypocrisie. Personne n'aura été surpris d'apprendre par cette note que, si l'Allemagne recule sur mer comme sur terre les bornes de la barbarie, c'est l'Angleterre qui en est seule coupable et responsable. C'est elle qui a « refusé de ratifier la déclaration de Londres. » C'est elle qui « s'est mise à restreindre » le commerce légal des neutres « afin d'atteindre l'Allemagne. » C'est elle qui, afin d'affamer l'Allemagne, a « systématiquement aggravé les dispositions relatives à la contrebande. » C'est un arrêté de l'amirauté britannique, du 3 novembre 1914, en vertu duquel toute la mer du Nord devait être considérée comme zone de guerre. (Il valait manifestement beaucoup mieux semer de mines toute cette mer, « sans discernement, » comme l'avait fait l'amirauté allemande, et ne pas prévenir, comme l'Allemagne s'était gardée de le faire, ce qui dispensait les neutres de protester.) Par une juste suite de tous ces crimes anglais, et pour leur châtiment, l'Allemagne a été amenée à recourir à des moyens de guerre jusqu'ici inédits, « dont l'emploi n'est pas

encore réglé dans le droit des gens; en cela, elle n'a violé aucun droit en vigueur ; elle s'est contentée de faire valoir les caractères distinctifs de la nouvelle arme : le sous-marin. » Là où il n'y a pas de droit, le droit lui-même perd ses droits; « il n'est pas vrai » que le sous-marin soit obligé, en épargnant les neutres, de se dépouiller de ses « caractères distinctifs : » et ce sont de beaux sujets de dissertation pour les quatre-vingt-treize « intellectuels » allemands !

En attendant, le fait est que M. de Tirpitz est parti, mais pourquoi? Nous ne le savons pas, et il est vraisemblable que, même en Allemagne, peu de personnes le savent exactement. Le grand amiral paraissait assuré de la faveur impériale : on eût juré qu'il avait infiniment plus à en espérer qu'à en redouter, et que le ministère de la Marine n'était qu'un degré dans son ascension, Que s'est-il passé? M. Ballin, le directeur, très bien en cour, de la Hamburg-Amerika, sur toutes ces questions conseiller réellement intime de l'Empereur, a-t-il convaincu Guillaume II du danger que faisaient courir à la marine marchande de l'Allemagne, ou à ce qui en reste, les méthodes exaspérées de M. de Tirpitz? Déjà il a fallu déclarer la guerre au Portugal qui a séquestré les navires allemands réfugiés dans ses ports; et s'il est difficile à l'Allemagne d'aller joindre ce huitième adversaire à Lisbonne, elle en sentira le contact en Afrique orientale, où il va, sans péril pour lui, fermer tout à fait le cercle dans lequel la colonie impériale étouffe. Déjà aussi quelques États de l'Amérique du Sud, le Brésil, par exemple, songent à faire de même. A plus forte raison, l'Italie, qui, encore qu'elle ne soit pas avec l'Allemagne en état de guerre déclarée, ne peut pas être tenue pour neutre, et qui, ayant besoin de navires, a réquisitionné ceux qu'elle a trouvés, même allemands. Et ce n'est pas tout : la Hollande, irritée de la perte de la *Tubantia* et du *Palembang*, venant après tant d'autres, tend à se départir de sa longue patience ; le Danemark, la Norvège, se lassent ; la Suède elle-même souffre de voir ses bateaux sauter sur des mines, jusque dans ses eaux territoriales : on a dû s'en préoccuper, entre ministres scandinaves, dans l'entrevue de Copenhague. Plus haut qu'eux tous, M. Wilson, blessé dans son culte du droit, harcelé de scrupules à la fois présidentiels et professionnels, réclame une solution à l'affaire de la *Lusitania* et des sûretés pour les communications, pour la liberté d'aller et venir, de l'Amérique avec l'Europe. Que, demain, les États-Unis, la Hollande, la Norvège, le Danemark montrent la même audace que le Portugal : où sera la marine de commerce allemande, ce magnifique instrument qu'on n'a fait qu'en

un quart de siècle et qui, plus utile que jamais quand enfin la paix revenue aura débloqué l'Empire, ne se refera pas en un jour?

Ou bien est-ce l'émulation surexcitée du prince Henri de Prusse, autre grand amiral, qui a obtenu la disgrâce de M. de Tirpitz? Le prince Henri brûlerait-il de sortir avec ses cuirassés, ses croiseurs, ses éclaireurs, ses zeppelins, ses hydravions, et de se mesurer en haute mer avec les escadres anglaises, tandis que M. de Tirpitz, buté sur la préexcellence du sous-marin et des torpilleurs, traiterait ses monstres de vingt mille tonnes comme Frédéric-Guillaume Ier traitait ses grenadiers de six pieds et demi, en collectionneur plein de précautions qui a peur qu'on ne les lui casse? Ou encore est-ce le contraire? Est-ce M. de Tirpitz qui eût voulu le combat, toutes unités de toute grandeur et de toute vitesse dehors, et le prince Henri qui estime plus sage de l'éviter. Ou bien, hypothèse persistante, serait-ce le duel, non de deux grands amiraux, mais du grand amiral et du chancelier? M. de Tirpitz serait-il tombé sous les coups de M. de Bethmann-Hollweg, qui n'aime ni qu'on parle de sa mort, ni qu'on pense à son héritage? Il semble que le Reichstag ait du penchant à le croire. Les trois partis qui, historiquement, ont été les piliers de l'Empire, le Centre, les conservateurs et les nationaux-libéraux, ont déposé des motions demandant que la guerre navale fût poursuivie sans « défaillance » ni « fausse sensibilité. » A cet égard, la nomination, comme successeur de M. de Tirpitz, de l'amiral de Capelle, hier son collaborateur, doit leur donner tout apaisement : la conscience lestée du *Sussex* et de l'*Englishman*, il commence bien. C'est donc à M. de Bethmann-Hollweg que l'on décochait un blâme indirect. Il a pu esquiver la discussion publique, mais le Reichstag reste de méchante humeur. Le chancelier devait y faire un exposé de la situation politique, qui a été remis d'abord au jeudi 23, puis renvoyé, par prétérition, à une date indéterminée. Le Reichstag a accueilli fraîchement celui de M. Helfferich sur la situation financière; mal, les projets d'impôts, — contribution de guerre, impôts de consommation, au fond, querelle de classes; — avec une joie feinte, l'annonce du résultat du quatrième emprunt, 10 milliards et demi de marks, dont 75 pour 100 en papier des emprunts antérieurs. Il y a dans cet enthousiasme (*tempête d'applaudissemens*) quelque chose d'essoufflé. Et M. Haase, soutenu par une fraction des socialistes, a saisi la corde de la cloche d'alarme.

Toutefois, ne nous y méprenons pas, et ne perdons pas de vue les traits essentiels du tempérament allemand. En voici trois qui sont parmi les principaux. — On s'étonne de voir le Kronprinz s'acharner,

devant Verdun, a des attaques réitérées, tantôt à l'Ouest de la Meuse et tantôt à l'Est, mécaniquement, automatiquement, toutes les quarante-huit heures; attaques qui, depuis le 26 février, ne lui ont rien donné et ne l'ont conduit nulle part. Mais c'est que l'Allemand est doué d'une faculté de répétition quasi indéfinie : il se copie lui-même avec obstination. Ce qui paraît le plus moderne en lui n'est qu'un pastiche de l'ancien. Quoi de plus moderne, en apparence, que l'immense concentration d'artillerie, amassée là pour bouleverser du terrain et réduire en miettes les forts ou en poussière les tranchées? Mais, le 22 avril 1758, le grand Frédéric confiait à Henri de Catt : « Le canon, mon cher, décide tout. M. de Turenne se vantait d'avoir une fameuse artillerie, qui ne consistait qu'en dix-sept pièces de canon; que dirait-il de nous autres, qui en avons chacun au delà de 200? » Au lieu de 200, mettons 2 000 ou davantage. L'Allemand n'a qu'une manière de grandir, qui est de grossir. — Même quand on croit qu'il invente, il imite encore. Montesquieu marque ce deuxième trait, en notant que l'Allemand n' « invente pas, » mais qu'il « trouve » ou qu'il « découvre. » « La plupart des découvertes en physique ne sont que l'effet d'un travail long et assidu, dont les Allemands sont plus capables que les autres nations. » Leur défaut d'imagination, leur placidité, leur docilité, les y sert autant que leur puissance d'attention. « Vous entendez bien que mille chimistes allemands, qui manipuleront sans cesse et ne se détourneront jamais, trouveront plus aisément les effets de la combinaison de certains principes en chimie, que mille Anglais qui étudieront quelque principe de chimie, mais qui s'occupent les trois quarts du temps à raisonner sur la religion et le gouvernement. » Ainsi, toute la série des gaz asphyxians ou lacrymogènes y passera. — Enfin, troisième trait qui n'est pas de la caricature : le cerveau allemand est fait sur le patron de l'estomac allemand; il n'est pâture qu'il n'absorbe. Ce peuple est d'une crédulité à toute épreuve : « On ne sait pas ce que sont les gazettes pour un Allemand, » a pu écrire Mirabeau. L'agence Wolff a le champ libre.

CHARLES BENOIST.

Le Directeur-Gérant,

RENÉ DOUMIC.

euse
qua-
rien
l est
ême
u'un
que
r du
ées?
« Le
une
non;
» Au
ma-
qu'il
t, en
» ou
sont
plus
pla-
ion.
ront
t les
mille
pent
rne-
es y
: le
d; il
toute
Alle-